

YOU
MONITOR

EMPOWERING YOUTH
TO BUILD MONITORIAL
COMMUNITIES AGAINST
CORRUPTION



You Monitor : encourager les jeunes à se constituer en collectifs de veille contre la corruption est un projet financé par la Commission européenne dans le cadre du programme Erasmus+, Action clé 2 – Coopération pour l’innovation et l’échange de bonnes pratiques – Partenariats stratégiques dans le domaine de l’éducation, de la formation et de la jeunesse (2014 – 2020). Numéro de projet : 2020-2-DE04-KA205-019925.

You Monitor est le résultat d’un partenariat entre sept organisations :
mafianeindanke e.V., Allemagne (partenaire principal) – www.mafianeindanke.de
DeMains Libres, France – asso2mainlibres.wixsite.com/website
Échanges et partenariats, France – www.echanges-partenariats.org
Eine Welt e.V., Allemagne – www.einewelt-leipzig.de
Gruppo Abele, Italie – www.gruppoabele.org
Libera, Associazioni, nomi e numeri contro le mafie, Italie – www.libera.it
Université de Pise, Italie – www.sp.unipi.it

Ce guide a été rédigé par :

Marco Antonelli, Carlotta Bartolucci, Giulia Baruzzo, Stefania Carminati, Clara Czuppon, Marialisa de Padova, Gabriele Fantoni, Leonardo Ferrante, Valeria Gambino, Federico Giordano Mederos, Tommaso Giuriati, Charlotte Métayer, Giulia Norberti, Elisa Orlando, Azais Perronin, Maria Tuzani, and Alberto Vannucci.

Un grand merci pour leur précieuse contribution aux travailleurs et travailleuses de la jeunesse qui ont participé aux sessions de formation de You Monitor : Alessandro, Anna, Annalisa, Aurélie, Chiara, Clara, Delia, Elena, Emilie, Francesca, Francesco, Ilaria, Laure-Hélène, Martina, Robert, Sara, Sylvie, Tom, et les participants de la Scuola Common 2021.

Le guide n’aurait pas pu être achevé sans les informations et les contributions perspicaces de : “A scuola di Open Coesione” team, Anna Berti Suman (SensingForJustice), Sara Norberti, Arne Semsrott (FragDenStaat).

Le guide You Monitor est disponible dans les langues suivantes : DE, EN, FR, IT.

Conception graphique : Francesco Iandolo

Publié : Novembre 2022

Clause de non-responsabilité :

Les informations et conseils contenus dans ce guide sont fournis sous réserve de toute responsabilité en cas d’erreur ou d’omission. Ni les partenaires du projet, ni ceux qui ont contribué au contenu, ne sont responsables de toute perte ou dommage prétendument causé par le contenu ou l’absence de contenu de cette publication. La Commission européenne n’assume aucune responsabilité quant à l’usage qui pourrait être fait des informations qu’elle contient.

Ce guide est publié sous licence et sous le couvert de la licence Attribution-ShareAlike 4.0 International (CC BY-SA 4.0).



Il s’agit d’un résumé lisible par un.e utilisateur.rice de la [licence](#) et non d’un substitut à celle-ci).

Vous êtes libre de :

Partager – copier et redistribuer le matériel sur tout support ou format.

Adapter – remixer, transformer et construire à partir du matériel dans n’importe quel but, même commercial.

Le concédant ne peut révoquer ces libertés tant que vous respectez les conditions de la licence.

Selon les conditions suivantes:

Attribution – vous devez donner les crédits appropriés, fournir un lien vers la licence et indiquer si des modifications ont été apportées. Vous pouvez le faire de toute manière raisonnable, mais pas d’une manière qui suggère que le concédant vous approuve ou approuve votre utilisation.

ShareAlike – si vous adaptez, transformez ou développez le matériel, vous devez distribuer vos contributions sous la même licence que l’original.

Pas de restrictions supplémentaires – vous ne pouvez pas appliquer de conditions juridiques ou de mesures technologiques qui empêchent légalement les autres de faire ce que la licence autorise.

SOMMAIRE

Introduction au guide You Monitor

You Monitor : encourager les jeunes à se constituer en collectifs de veille contre la corruption	7
À qui s'adresse ce guide ?	9
Utilisation du guide You Monitor	11
Structure du guide You Monitor	11

GUIDE 1 'COMMENT SE SURVEILLER SOI-MÊME'

I – POUVOIR, CONFIANCE ET INTÉRÊT GÉNÉRAL

Qu'est-ce que cela signifie et implique d'avoir du pouvoir ?	14
Quelles sont les responsabilités qui nous incombent du fait de la délégation de pouvoir ?	16
Lanceurs d'alerte et le pouvoir qui leur est confié	17
Conflit d'intérêts dans l'exercice du pouvoir : intérêt public vs intérêts privés	18
Qu'est-ce que dispose la loi sur le conflit d'intérêts?	19
Et en France le conflit d'intérêts est-il bien défini au niveau législatif ?	20
Pourquoi avons-nous besoin de confiance et de socialité dans nos sociétés ?	22
Sur quoi fondons-nous les liens sociaux et la confiance dans nos sociétés ?	23
Le capital social et son usage inéquitable	24

II – CORRUPTION

Qu'est-ce que la corruption ?	26
Comment peut-on déterminer ce qu'est un abus de pouvoir délégué ?	27
Crime organisé et mafias : quel est le lien entre le crime organisé et la corruption ?	29
Mesurer la corruption : indicateurs, données et difficultés. Les cas français, allemand et italien	30

ACTIVITÉS

Tables des activités	32
----------------------	----

SECTION A : APPRENTISSAGE ACTIF

A1 A qui je fais confiance au quotidien ?	35
A2 Baromètre de la confiance de la jeunesse	36
A3 Décrivez un lieu de socialité inclusive que vous connaissez ou dont vous rêvez	37
A4 Comment les normes sociales et juridiques définissent l'abus de pouvoir, et le sanctionnent	38
A5 Qu'est ce qui se passe si... ?	40
A6 Quiz : "empreinte corruption"	42
A7 Cartographiez la corruption ! – Jeu de perception sur des cas anonymisés de corruption à placer sur la carte européenne	46

SECTION B : ACTIVITÉS DE L'ATELIER

B1 La molécule du pouvoir	51
B2 La compréhension artistique	52
B3 La silhouette floue	53
B4 Manus : la magie du pouvoir confié	54
B5 Manus-2 : prolongation	55
B6 Dilemmes éthiques	56
B7 Faire une vidéo : "Suis-je pour ou contre la corruption ?"	61
B8 Sculpture du pouvoir confié	62
B9 Jeu du BARNGA	63
B10 Tout ce qui est vrai : écrivons un code de conduite commun	65

GUIDE 2 'COMMENT SURVEILLER LE BIEN COMMUN'

0 – AVANT DE COMMENCER : DU DÉSIR DE SAVOIR VERS LE DROIT DE SAVOIR

Etape 0: découvrir son besoin d'informations	71
Phase 1 : désir de savoir	72
Phase 2 : évolution vers le besoin et la volonté de savoir	73
Phase 3 : le droit de savoir	75
Comment exercer collectivement le droit de savoir : atteindre une transparence totale autour du bien commun	76
Transparence	76
Les défis de la transparence	77
L'accès à l'information	78
Activisme en matière données et de droit à l'information	79
Pourquoi exercer collectivement le droit de savoir ? Fermer la "boucle de la responsabilité"	80
Des données à l'information	81
Données quantitatives	81
Données qualitatives	81
Données civiques	82
Loi sur la Liberté d'Information – Freedom Of Information Act (FOIA)	82
Données et informations	82
Demandez l'aide d'experts	82
Le droit (légal) de savoir	84
La convention de Tromsø	84
Législation nationale européenne	84
Les règles communes des institutions européennes	86

I – COLLECTER DES DONNÉES MÉTHODOLOGIE – APERÇU GÉNÉRAL

Étape 1 : Décider de ce que l'on veut surveiller	88
Étape 2 : Trouver les données	89
Étape 3 : Demander les données (ou créer les données)	91
Étape 4 : Transformer les données en informations civiles – Rédiger un rapport de veille	91
Processus de veille (modèle général)	92

AMISE EN PRATIQUE – COMMENÇONS À VEILLER : 3 SUJETS POUR APPRENDRE À SURVEILLER LE BIEN COMMUN

SUJET 1 – Comment surveiller l'environnement	93
Étape 1.1 : Décider de ce que l'on veut surveiller	94
Étape 1.2 : Trouver les données	94
Étape 1.3 : Demander les données (ou créer les données)	96
Étape 1.4 : Rédiger un rapport de veille	97
SUJET 2 – Comment surveiller les biens confisqués ?	98
Étape 2.1 : Décider ce que l'on veut surveiller	98
Étape 2.2 : Trouver les données	99
Étape 2.3 : Demander les données (ou créer les données)	100
Étape 2.4 : Rédiger un rapport de veille	101
SUJET 3 : Comment contrôler le Fonds européen de la politique de cohésion	102
Étape 3.1 : Décider de ce que l'on veut surveiller	102
Étape 3.2 : Trouver les données	103
Étape 3.3 : Demander les données (ou créer les données)	104
Étape 3.4 : Rédiger un rapport de veille	104

II – DES DONNÉES QUI POSENT DES QUESTIONS

Étape 5 : Transformer les informations civiles en questions de veille	106
Étape 6 : Choisir sa question – un collectif de veille citoyenne commence ici	107

III. PASSER À L'ACTION AVEC SON COLLECTIF DE VEILLE CITOYENNE

Étape 7 : Exiger des réponses – adresser sa question à l'institution (ou aux institutions) compétente(s)	112
Posez la question aux décideurs publics	112
Surveillez la réponse (ou l'absence de réponse) des autorités	113
Planifiez les prochaines étapes	113
Étape 8 : Diffuser le message : créer une campagne pour la société et pour les institutions	114
Réflexions préliminaires	114
Actions préliminaires	114
Comment élaborer votre stratégie de communication	116
La boîte à outils : Comment faire passer votre message	119

IV – ÉTAPES FACULTATIVES : AU-DELÀ DE LA VEILLE

Étape 9 : Assurer le changement : essayer d'améliorer la loi	122
Étape 10 : S'engager : sur le chemin du militantisme	123

ACTIVITÉS

0 Step 0	
ACTIVITÉ 0.1 La métaphore de la mosaïque	126
ACTIVITÉ 0.2 Distinguer et relier les souhaits	127
ACTIVITÉ 0.3 L'arbre des besoins	128
ACTIVITÉ 0.4 La marche éveillée	129
I Step 1	
ACTIVITÉ 1 Choisir ce que vous souhaitez surveiller	131
I Step 2	
ACTIVITÉ 2.1 Une simulation de recherche de données	132
ACTIVITÉ 2.2 Trouvez les données	133
II Step 5	
ACTIVITÉ 5 De l'information aux questions	134
II Step 6	
ACTIVITÉ 6.1 "Une bonne question", c'est...	135
ACTIVITÉ 6.2 Trouvez la question traître!	136
ACTIVITÉ 6.3 Choisir la "bonne question"	138
ACTIVITÉ 6.4 Règles à suivre	139
ACTIVITÉ 6.5 Définir votre identité	140
III Step 8	
ACTIVITÉ 8.1 Cartographiez la zone	142
ACTIVITÉ 8.2 Répartition des rôles pour l'action de campagne	144
ACTIVITÉ 8.3 Auto-évaluation de votre campagne	145

LE JEU DE RÔLE "YOU MONITOR"

voyage dans la ville de Bront, terre d'observation et d'engagement civique

Introduction	147
Instructions pour l'animation du jeu de rôle	148
Chronologie et structure du jeu	151
Matériel à imprimer	
Contexte et rôles	152
Document A	159
Document B	161
Document C	161
Document D	162
Document E	163
Document F	163
Document G	164
Document H	164
Carte scénario : demandez les données	165
Carte scénario : tentative de corruption	165
Carte scénario : lancez l'alerte	165
Carte scénario : lavez votre image	165

INTRO

「 INTRODUCTION AU
GUIDE
YOU MONITOR 」

YOU MONITOR : ENCOURAGER LES JEUNES À SE CONSTITUER EN COLLECTIFS DE VEILLE CONTRE LA CORRUPTION

Les effets négatifs de la corruption sur nos démocraties, nos sociétés et nos économies sont largement reconnus dans le monde entier. L'éducation joue un rôle fondamental dans la prévention et la lutte contre la corruption par l'internalisation des valeurs d'intégrité et la construction d'une dimension collective de résistance aux malversations, aux abus de pouvoir et aux intérêts privés et illicites qui nuisent au bien commun et compromettent la jouissance des droits humains. Cependant, comprendre comment aborder la question dès le plus jeune âge n'est pas une tâche facile. **Il est impératif de doter la communauté éducative des connaissances, des compétences et de la confiance nécessaires pour donner aux jeunes les moyens de lutter activement contre la corruption.**

Ce guide propose un récit atypique et innovant sur l'intégrité et la lutte contre la corruption, pensé pour être accessible aux jeunes. Il permet aux travailleurs et travailleuses de la jeunesse de comprendre le sujet d'un point de vue inhabituel, en se concentrant sur la promotion d'une culture d'intégrité généralisée et en les engageant à construire des collectifs de veille citoyens contre la corruption.

Qu'est-ce que l'éducation anti-corruption pour You Monitor ?

Les auteurs et autrices de ce guide sont des militants ainsi que des éducateurs. Cela signifie que notre approche est orientée non seulement vers une compréhension générale des problèmes, mais aussi vers l'autonomisation des jeunes. Selon nous, **l'éducation à la lutte contre la corruption et à l'intégrité est (toujours) un chemin vers l'émancipation.** Éduquer à la lutte active contre la corruption, c'est donner, augmenter et redonner aux jeunes le pouvoir de faire des choses concrètes pour préserver le bien commun et générer un changement positif.

Les jeunes peuvent ne pas être conscients des implications quotidiennes de l'utilisation (et de l'abus) du pouvoir, et souvent frustrés par leur propre situation, ayant le sentiment qu'ils ne peuvent pas faire grand-chose pour changer le contexte dans lequel ils vivent. Ils et elles sont la cible principale de notre parcours de formation anti-corruption. Les responsabiliser, c'est les guider dans une réflexion sur soi et les aider à utiliser leurs énergies plus efficacement par l'engagement civique, les éduquer à gérer le risque de déception et, enfin, les orienter vers des actions pour la communauté.

Pourquoi adopter l'approche d'une veille communautaire avec les jeunes ?

L'approche choisie dans ce guide, au cœur du travail des partenaires de You Monitor, conduit à une appropriation plus profonde des sujets et à un double travail éducatif avec les jeunes.

Tout d'abord, **elle met les jeunes au défi de s'autocontrôler**, c'est-à-dire de réfléchir à une dimension personnelle de l'usage (et de l'abus) du pouvoir, de la gestion des conflits d'intérêts potentiels, et des relations de confiance et de délégation de pouvoir qui les affectent personnellement. **Deuxièmement, elle leur fournit une boussole pour les guider vers la veille du bien commun.** Cela implique d'observer de manière critique la réalité environnante, d'utiliser les canaux et les outils du droit à l'information prévus par la loi, de demander des comptes aux décideurs publics et de plaider pour le changement.

L'objectif ultime est de générer une future génération de jeunes observateurs et observatrices, qui placent les valeurs d'intégrité et de souci du bien commun au centre de leur vie privée et publique. Enfin, l'objectif est de réaliser le modèle démocratique d'une "démocratie de veille", tel qu'inspiré par Keane (*Keane, J., 2009. Life and death of democracy. London : Simon & Schuster*). Il s'agit d'une démocratie dotée d'un système de contrôle du pouvoir généralisé, ascendant et participatif, obtenu par la création de collectifs jeunes de veille civique à travers l'Europe.

YOU MONITOR THÉORIE DU CHANGEMENT

LES DÉFIS

Manque d'outils attractifs pour les jeunes dans le domaine de la lutte contre la corruption : les travailleurs de la jeunesse ont besoin de matériel et d'approches novateurs spécialement conçus pour un public jeune.

Trop peu de sensibilisation : les jeunes peuvent jouer un rôle actif dans la construction d'une culture de l'intégrité et la prise en charge du bien commun.

Peu de possibilités d'échange de pratiques et de compétences : une coopération pluridisciplinaire et internationale entre projets partenaires de France, d'Allemagne et d'Italie.

NOS ACTIONS

Développement et diffusion d'informations et d'**outils pédagogiques innovants**, spécifiquement conçus pour un public jeune

Engagement direct des jeunes pendant la production du guide et dans les activités des partenaires de You Monitor

Sensibilisation à l'importance de l'éducation des jeunes en matière de lutte contre la corruption, et **formation des animateurs** à l'utilisation des résultats du projet

Echange de **bonnes pratiques** et de **compétences multidisciplinaires** entre la France, l'Allemagne et l'Italie

IMPACT

COURT TERME

Intérêt et capacité croissants des travailleurs de la jeunesse à expliquer aux jeunes, à les responsabiliser et à les engager à se surveiller eux-mêmes et à surveiller le bien commun

MOYEN TERME

Diffusion accrue des **compétences civiques clés pour la veille communautaire et la citoyenneté active contre la corruption** en Europe et, plus particulièrement, en France, en Allemagne et en Italie

LONG TERME

L'autonomisation des jeunes : changement de comportement et de valeurs chez la future génération d'adultes, vers une culture civique européenne de l'intégrité

Engagement des jeunes : création de collectifs de veille jeunes dans toutes l'Europe, contribuant à la mise en place de mécanismes généralisés de contrôle ascendant

Changement social vers plus de transparence, d'intégrité, de responsabilité et moins de corruption

SUPPOSITIONS

- L'engagement et l'autonomisation des jeunes sont une priorité pour les objectifs de lutte contre la corruption.
- La veille communautaire et civique est la meilleure approche ascendante de la lutte contre la corruption à utiliser avec les jeunes.
- Le cadre juridique et politique est favorable aux interventions de veille communautaire et à l'éducation à la lutte contre la corruption.

À QUI S'ADRESSE CE GUIDE ?

Notre guide s'adresse aux travailleur(se)s et animateur(ric)e(s) de la jeunesse. Il s'agit de toute personne impliquée à différents titres dans l'éducation informelle, non formelle et formelle¹ des jeunes de 14 à 25 ans et qui favorise leur participation active à la vie démocratique et leur inclusion dans leurs communautés. Outre les éducateurs polyvalents, nous incluons donc également les enseignants, qui sont souvent tenus à l'écart de cette catégorie, et tous les éducateurs qui se sentent membres de la "communauté éducative". Il s'agit des entraîneurs des associations sportives, des responsables des groupes scouts, des groupes plus ou moins organisés de personnes travaillant pour et avec les jeunes.

A ce stade, nous vous demandons directement, en tant que travailleur ou travailleuse de jeunesse, qui êtes-vous ? Si vous lisez ceci, cela signifie certainement que vous avez l'intention d'éduquer sur les questions de participation démocratique, de contrôle civique, d'intégrité, de légalité, d'éducation civique et de lutte contre la corruption et le crime organisé.

Ces questions sur vous-même vous aideront à comprendre quels contenus de You Monitor sont les plus cohérents avec vos objectifs éducatifs et les besoins de votre groupe cible.

À PROPOS DE VOUS

1. ÊTES-VOUS UN OU UNE ENSEIGNANT(E) OU ÉDUCATEUR(RICE) INFORMEL(E)/NON-FORMEL(E) ?

Dans tous les cas, vous pouvez choisir comment utiliser ce guide. Vous pouvez y trouver un manuel étape par étape et plein de ressources supplémentaires à utiliser avec votre groupe cible. Ou bien, vous pouvez prendre ce dont vous avez besoin dans You Monitor à votre propre discrétion, sachant que (avec quelques exceptions conçues comme des parcours, en particulier dans la deuxième section) le contenu du guide peut être utilisé de manière flexible et modulaire.

2. QUELS TYPES D'EXPÉRIENCES AVEZ-VOUS EN TANT QU'ÉDUCATEUR(RICE) ?

Nous supposons que vous avez déjà des compétences en matière d'éducation, d'activation et d'animation de groupes, et de gestion de

situations complexes. Ces compétences vous permettront de choisir et de mener les activités éducatives proposées dans le guide qui correspondent le mieux à vos compétences, au groupe cible et aux objectifs éducatifs.

3. QUELLES EXPÉRIENCES MÉTHODOLOGIQUES SONT À VOTRE DISPOSITION ?

Nous mettons entre vos mains un produit délibérément "semi-fini", qui peut être utilisé de nombreuses manières différentes. Vous connaissez le contexte local, les jeunes avec lesquels vous travaillez, vos besoins et les leurs.

4. QUELLE EST VOTRE EXPÉRIENCE ANTÉRIEURE EN MATIÈRE D'ÉDUCATION SUR LES THÈMES DE LA LÉGALITÉ, DE L'INTÉGRITÉ, DU CONTRÔLE CIVIQUE ET DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ?

Pour aborder le sujet, vous avez l'opportunité de gagner en assurance quant aux origines de la corruption et aux stratégies à suivre pour l'éviter.

4 POINTS CLÉS POUR ÉDUCER LES JEUNES À LA LUTTE ACTIVE CONTRE LA CORRUPTION, SELON YOU MONITOR

1. Un bon parcours de formation orienté vers la conscience de soi et la veille des biens communs ne devrait pas commencer par le code pénal. Expliquer aux jeunes les violations du code pénal peut les amener à rejeter le sujet, car il pourrait leur apparaître comme une simple question de punition, loin de leur vie quotidienne.
2. Un bon parcours de formation ne commence pas non plus par une liste des coûts et des chiffres de la corruption. Il s'agit d'une information utile mais qui peut être trompeuse. Savoir combien la corruption vole nos vies pourrait provoquer une vague de colère compréhensible. La colère peut conduire au découragement et à la doléance ou à des réactions conflictuelles.
3. Se concentrer sur les corrupteurs et les actions des corrompus ne fonctionne pas non plus. On risque d'obtenir le résultat inverse, en faisant en sorte que les jeunes perçoivent les comportements illicites comme normaux.
4. Vous ne pouvez pas enseigner les valeurs démocratiques sans

¹ Voir les définitions dans le glossaire du guide du programme Erasmus+ : [EN] <https://erasmus-plus.ec.europa.eu/programme-guide/part-d/glossary-common-terms>

une attitude et une sensibilité démocratiques. Veillez à respecter les besoins des participants et à respecter leurs décisions.

5. QU'EST-CE-QUE SIGNIFIENT POUR VOUS "INTÉGRITÉ" ET "ANTI-CORRUPTION" ?

Ce sont des sujets qui peuvent diviser, parfois mettre mal à l'aise, surtout dans des contextes où le problème de la corruption est nié, non abordé directement ou même normalisé. Soyez pleinement conscient(e) de cela lorsque vous vous retrouvez à proposer la formation de You Monitor à votre superviseur, aux parents ou au directeur de l'école. Si vous ne vous sentez pas à l'aise avec les discussions et les conflits potentiels qui pourraient survenir, parlez-en à quelqu'un ou travaillez avec un collègue. N'oubliez pas d'être en sécurité et d'avoir confiance en vous.

A PROPOS DE VOTRE GROUPE CIBLE

6. QUEL EST VOTRE GROUPE CIBLE ? QUEL EST L'ÂGE MOYEN ? Y A-T-IL UN ÉQUILIBRE DES ÂGES DANS LE GROUPE ?

7. DANS QUELLE MESURE CONNAISSEZ-VOUS LE GROUPE ? AVEZ-VOUS DÉJÀ TRAVAILLÉ AVEC LE GROUPE OU EST-CE LA PREMIÈRE FOIS QUE VOUS LE RENCONTREZ ?

8. À QUELLE FRÉQUENCE RENCONTREZ-VOUS OU RENCONTREZ-VOUS VOTRE GROUPE ? DE COMBIEN DE TEMPS DISPOSEZ-VOUS ?

9. COMBIEN DE PERSONNES FONT PARTIE DE VOTRE GROUPE CIBLE ?

10. QUEL EST LE CONTEXTE SOCIAL ET ÉDUCATIF DES MEMBRES DE VOTRE GROUPE ? QUE SAVENT-ILS DÉJÀ DES SUJETS ABORDÉS PAR YOU MONITOR ?

UTILISATION DU GUIDE YOU MONITOR

Ce guide a été conçu pour rendre l'expérience de formation aussi adaptable que possible. Elle contient deux sous-guides thématiques sur "Comment se surveiller soi-même" et "Comment surveiller le bien commun" et le jeu de rôle You Monitor autour de la veille civique et citoyenne.

Chaque sous-guide contient un contenu théorique simplifié et propose des activités couvrant ces sujets.



La **théorie** présente les concepts clés dans une perspective éducative et utilise un langage simple pour vous permettre, en tant que travailleur (se) de jeunesse, d'utiliser les ressources directement avec votre jeune public. Elle favorise également une réflexion constante sur votre propre action en tant qu'éducateur(rice).



Les **activités** abordent un ou plusieurs thèmes contenus dans le guide. En particulier, les méthodes d'apprentissage actif permettent de mieux comprendre un concept, en l'examinant sous différents angles, en le reliant à des expériences de vie personnelles. La plupart des activités de l'atelier sont expérientielles, partent de concepts peu familiers et adoptent une approche d'apprentissage déductive et incarnée.

Pour concevoir votre formation, vous pouvez également utiliser les ressources suivantes :

Questions pour la réflexion: une sélection de questions possibles qui peuvent orienter une discussion de groupe sur le sujet.

Sections d'approfondissement: tout au long du guide, vous trouverez des encadrés sur des aspects spécifiques des thèmes abordés, ou des pages traitant de manière concise et simple des aspects juridiques.

Toutes les ressources peuvent être mélangées (et adaptées) afin de créer un parcours éducatif qui réponde au mieux à vos besoins et à ceux de votre groupe cible. Nous vous encourageons également à dispenser une formation couvrant plus d'un sujet de ce guide. Cela permettra non seulement d'approfondir la sensibilisation et l'appropriation des sujets par les jeunes, mais aussi de favoriser un engagement actif dans leur vie quotidienne.

STRUCTURE DU GUIDE YOU MONITOR

Comment se surveiller soi-même

I – Pouvoir, confiance et intérêt général p. 13
II – Corruption p. 25
Activités p. 31

Comment surveiller le bien commun

Veillez noter que les activités de cette partie sont consécutives ; suivez les 10 étapes proposées dans l'ordre

Carte mentale des étapes p. 70
0. Du désir de savoir au droit de savoir
I – Objectif : collecter les données p. 87
1. Décider de ce que l'on veut surveiller
2. Trouver les données
3. Demander les données (ou créer les données)
4. Transformer les données en informations civiques : rédiger un rapport de veille
II – Des données qui posent des questions p. 105
5. Transformer les informations civiques en question de veille
6. Choisir sa question : un collectif de veille citoyenne commence ici
III – Passer à l'action avec son collectif de veille citoyenne p. 110
7. Exiger des réponses : adresser sa question à l'institution (ou aux institutions) compétente(s)
8. Diffuser le message : créer une campagne pour la société et pour les institutions

Optional steps

IV – Au-delà de la veille p. 121
9. Assurer le changement : essayer d'améliorer la loi
10. S'engager : sur le chemin du militantisme
Activités p. 124

Le jeu de rôle 'You Monitor' : voyage dans la ville de Bront, terre d'observation et d'engagement civique

Jeu de rôle p. 146
Matériel à imprimer p. 151

GUIDE 1

'COMMENT SE SUR-
VEILLER SOI-MÊME'



PARTIE 1

POUVOIR

CONFIANCE ET INTÉRÊT GÉNÉRAL

QU'EST-CE QUE CELA SIGNIFIE ET IMPLIQUE D'AVOIR DU POUVOIR ?

DEFINITION Tout le monde a déjà une idée de ce qu'est le pouvoir.

Le pouvoir est communément défini comme la capacité d'une personne, d'un groupe ou d'un système, d'influencer le comportement d'un autre ou des autres.

Ainsi, chaque jour nous faisons l'expérience de l'exercice du pouvoir.

Par exemple, quand nous sommes enfants, nos parents ont le pouvoir de décider à quelle heure nous devons nous coucher ou combien de glaces nous pouvons manger. L'examineur ou l'examinatrice a le pouvoir de décider si nous avons obtenu ou non notre permis de conduire. L'Etat, bien entendu, détient l'important pouvoir d'imposer, permettre ou interdire certains comportements, par le biais de ses lois et règles de droit mises en œuvre par ses représentants (fonctionnaires, policiers, juges, etc.). L'Etat décide, par exemple, à quel âge nous pouvons consommer de l'alcool ou voter aux élections. De même, les médecins ont le pouvoir, du fait de leurs connaissances, de décider quel médicament prescrire. Parfois, nous pouvons avoir du pouvoir sur certains de nos amis, en raison de notre réputation et gentillesse, et nous pouvons l'exercer pour les persuader de venir avec nous à une fête au lieu d'aller au cinéma.

Ces exemples nous montrent que le pouvoir n'est pas concentré dans les mains du sommet de notre société et ne descend pas forcément du haut vers le bas pour influencer nos vies. De plus, il y a beaucoup de facettes du pouvoir à prendre en considération, par exemple le pouvoir de ne pas faire et le pouvoir de défaire ce que les autres ont fait.

Le premier aspect du pouvoir à appréhender et à retenir est **qu'il est répandu partout dans la société et, surtout, qu'il est de nature relationnelle**. Le pouvoir n'est pas statique, il est mutant et changeant, il va et vient, et il ne peut être exercé que dans le cadre d'interactions sociales.

A un certain point de nos vies, nous acquerrons le pouvoir de décider à quelle heure se coucher. Peut-être, à un certain moment, nous aurons des amis qui auront le pouvoir de nous convaincre de rester à la maison et de voir un film ensemble. En votant aux élections, nous avons le pouvoir d'influencer le contenu des futures lois de notre pays.

Un deuxième point important à prendre en compte concernant le pouvoir est que, **étant le produit d'interactions humaines, il n'est pas intrinsèquement bon ou mauvais**. Parfois, parler de pouvoir nous met mal à l'aise. On peut s'imaginer que des forces cachées et malveillantes façonnent nos vies, nos décisions et l'exercice de nos droits.

Le pouvoir concentré dans les mains de dictateurs ou de leaders corrompus peut en effet créer de la violence, de l'oppression, de la misère pour les peuples. A contrario, le pouvoir d'un grand mouvement civique non-violent a permis de changer le cours de l'histoire et de mettre fin à la ségrégation raciale aux Etats Unis. Il a aussi ouvert la voie à la naissance de la République indépendante d'Inde.

C'est en effet l'exercice du pouvoir qui peut être bon ou mauvais – ou mieux – il peut y avoir un bon ou un mauvais usage du pouvoir.

Le dernier point à retenir sur le pouvoir est qu'il a **différentes sources**.

En revenant sur certains exemples ci-dessus, on peut influencer le comportement de ses amis en présentant des *arguments* et des *idées* convaincants, et les parents peuvent prendre des décisions pour leurs enfants lorsqu'ils sont mineurs basées sur une *reconnaissance* générique d'*autorité*, souvent liée à la peur de la punition ou le désir d'obtenir une récompense.

La source du pouvoir d'individus, groupes ou systèmes est souvent une délégation expresse ou implicite.

Nous délégons aux médecins les soins pour notre santé puisqu'ils et elles ont les connaissances médicales nécessaires, que nous n'avons pas. Ils et elles ont en effet acquis ces connaissances tout au long de leur parcours universitaire et professionnel et il nous faudrait des années d'efforts pour atteindre le même niveau d'expertise. De même, les autres nous délèguent le pouvoir de prendre des décisions qui vont les affecter. Par exemple, il peut nous être demandé de représenter nos camarades au sein d'instances au lycée ou à l'université.

LE POUVOIR N'EST NI BON NI MAUVAIS

LE POUVOIR FONDÉ SUR LE MÉCANISME DE LA DÉLÉGATION

LE POUVOIR EST DE NATURE RELATIONNELLE

Il est en effet presque impossible d'exercer un contrôle sans faille sur la manière avec laquelle le pouvoir délégué est exercé. En particulier dans des situations d'asymétrie informationnelle, et quand le pouvoir peut être exercé de manière secrète, établir si le seul but de l'exercice du pouvoir est de prendre soin de l'intérêt général ou de notre intérêt propre peut s'avérer difficile. C'est la raison pour laquelle en anglais le pouvoir confié à quelqu'un dans le but de poursuivre l'intérêt général est appelé "entrusted power", le mot trust signifiant confiance en langue anglaise – une certaine confiance est en effet nécessaire lorsque nous déléguons le pouvoir ou lorsque le pouvoir nous est délégué afin de prendre des décisions qui vont influencer notre vie ou la vie des autres.



QUESTIONS POUR LA RÉFLEXION

- Quelles idées ou sentiments associez-vous immédiatement au concept de pouvoir ? Réfléchissez cinq minutes sur cette question avec la personne assise près de vous ou avec tout le groupe.
- L'historien britannique Lord Acton a dit une fois que "Le Pouvoir tend à corrompre, le pouvoir absolu corrompt de manière absolue". Qu'est-ce qu'a voulu dire Lord Acton avec cette affirmation ? Etes-vous d'accord avec lui ? Si oui, comment pouvons-nous empêcher le pouvoir de nous monter à la tête ? Ou, en d'autres mots, comment pouvons-nous assurer un bon usage du pouvoir ?
- Identifiez dans votre vie quotidienne trois situations dans lesquelles le pouvoir exercé par les autres influence vos décisions ou comportements ? Qui détient ce pouvoir dans ces trois situations ?
- Pensez-vous à des situations dans lesquelles les autres vous ont délégué le pouvoir ? Comment vous sentez-vous par rapport à ça ? Et comment avez-vous exercé ce pouvoir confié par les autres ?

QUELLES SONT LES RESPONSABILITÉS QUI NOUS INCOMBENT DU FAIT DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIR ?

LE POUVOIR QUE
LA SOCIÉTÉ NOUS
CONFIE

Il y a deux aspects de la délégation de pouvoir qui nous impliquent tous et toutes.

D'une part, il y a **le pouvoir que la société nous confie directement**. Ce type de pouvoir nous est confié plus particulièrement dans le cadre de la profession ou métier que nous exerçons ou que nous allons exercer, et **dans le cadre des rôles et responsabilités que nous assumons au sein d'un groupe social** (notre groupe d'amis, notre famille, notre équipe, notre classe, notre association, etc.).

La société, par exemple, confie aux éducateurs et éducatrices ou aux enseignants et enseignantes le pouvoir d'élever et d'instruire les enfants et la jeunesse – dans l'intérêt de leurs familles et dans la société toute entière. En tant que membre de notre équipe, on nous fait confiance pour nous entraîner et utiliser notre talent sportif et nos capacités afin d'atteindre les objectifs communs, par exemple gagner un match ou progresser dans le championnat.

LE POUVOIR QUE
NOUS DÉLÉGUONS
AUX AUTRES

D'autre part, il y a **le pouvoir que nous déléguons aux autres pour qu'ils ou elles prennent des décisions qui vont affecter nos vies et pour qu'ils ou elles agissent pour notre compte**.

Cela nous arrive aussi pour les tâches de la vie quotidienne : par exemple, nous demandons à nos voisins ou à un membre de notre famille de réceptionner nos colis quand nous ne pouvons pas être chez nous. Plus important, nous déléguons aux élus et aux fonctionnaires publics le pouvoir de gérer les biens publics, dépenser l'argent public et prendre des décisions pour nous et pour toute la population.

Dans tous les cas de délégation active et passive, tout pouvoir confié nous rend aussi responsables pour le bien-être et la vie des autres. Nous pouvons faire bon usage du pouvoir délégué, judicieusement et soigneusement, ou faire un mauvais usage de ce pouvoir, au mépris et in fine au détriment de ceux et celles qui nous ont fait confiance.

Il nous appartient de faire un bon usage du pouvoir que les autres nous confient. Nous avons certainement une morale qui nous guide, et souvent aussi l'obligation légale d'agir dans leur intérêt et dans l'intérêt général. De même, il nous appartient de veiller sur comment les autres – fonctionnaires publics, acteurs économiques et sociaux, médias – exercent le pouvoir qu'on leur a confié, c'est-à-dire vers l'objectif prévu, et dans l'intérêt général.



ATELIER

sélectionnez les activités à l'aide de la table que vous trouverez au début de la section "Activités"



QUESTIONS POUR LA RÉFLEXION

- "Un grand pouvoir implique une grande responsabilité" dit l'oncle de Spiderman au super héros. Qu'est-ce que cela signifie pour Spiderman dans le contexte du film ? Qu'est-ce que cette affirmation implique selon vous ?
- Vous n'avez jamais été tenté(e)s d'utiliser le pouvoir qu'on vous a confié à votre seul avantage ou pour d'autres fins que celles prévues ? Quel usage vous en avez fait ?
- Quels peuvent être des exemples de non-usage du pouvoir délégué ? Quelles peuvent être les conséquences du non-usage du pouvoir délégué ?
- Comment attendez-vous que les autorités exercent le pouvoir qu'on leur a confié ? Quelles responsabilités pensez-vous qu'elles ont à votre égard et à l'égard de la société ?
- Pensez à l'exemple de la protection de l'environnement : quel pouvoir / quelle responsabilité chacun de nous a-t-il ? Quels pouvoirs en revanche déléguiez-vous aux décideurs publics ? Est-ce que vous veillez à l'usage que les décideurs publics font de ces pouvoirs ?

LANCEURS D'ALERTE ET LE POUVOIR QUI LEUR EST CONFIE

DÉFINITION

Il existe des situations dans lesquelles nous sommes appelés plus particulièrement à faire un bon usage du pouvoir qui nous a été confié.

Les lanceurs d'alerte sont des salariés, fonctionnaires ou travailleurs indépendants qui, dans le cadre de leur travail, sont **témoins de faits répréhensibles ou d'irrégularités et décident de les dénoncer à leurs supérieurs hiérarchiques ou aux autorités publiques.**

Il faut penser aux lanceurs d'alerte comme à des personnes ordinaires qui ont tout simplement décidé de faire usage du pouvoir qui leur est confié par la société, et qui refusent donc de rester en silence devant des situations qui ne sont pas nécessairement la manifestation d'un délit, mais qui sont néanmoins le signe évident que quelque chose d'irrégulier et opaque est en train de se passer et pourrait éventuellement conduire à un préjudice pour la collectivité. Dans ces situations, la décision de ne rien faire ne peut donc pas être considérée comme un acte neutre, mais créerait un avantage pour ceux et celles qui sont en train d'agir contre l'intérêt public et qui pourraient compter sur le "soutien silencieux" des témoins.

LES DÉFIS DES LANCEURS D'ALERTE

Le fait de reporter et dénoncer une irrégularité n'est pas en soi un acte révolutionnaire, mais, de fait, les lanceurs d'alerte se heurtent souvent à de **nombreuses difficultés**. Ils et elles ont besoin de comprendre initialement ce qui peut être fait, à qui et comment dénoncer les faits, comment prévenir le risque de harcèlement ou d'autres formes de marginalisation sur le lieu de travail suite à la plainte, comment affronter l'anxiété et la peur, comment et quand obtenir une protection légale, ce qu'il faut faire en cas de menace de rétorsion.

SOUTENIR LES LANCEURS D'ALERTE

A travers le monde, il existe des réseaux civiques indépendants et des portails dédiés à fournir des renseignements et des conseils aux personnes se trouvant dans de telles situations. Dans certains pays, les lanceurs d'alerte sont même récompensés financièrement, tenant compte du **rôle central qu'ils ou elles peuvent jouer dans la prévention de délits, injustices et gaspillage de fonds publics.**



ATELIER

sélectionnez les activités à l'aide de la table que vous trouverez au début de la section "Activités"



Si vous êtes intéressé(e)s par ces sujets, vous pouvez trouver des matériaux complémentaires sur le site Internet du projet "A Change of Direction" <https://bit.ly/3wZc9vj> comprenant des vidéo-interviews de lanceurs d'alerte qui racontent leurs histoires.

CONFLIT D'INTÉRÊTS DANS L'EXERCICE DU POUVOIR : INTÉRÊT PUBLIC VS INTÉRÊTS PRIVÉS

VEILLER SUR
L'EXERCICE
DU POUVOIR
CONFIE

Nous avons déjà vu que lorsqu'on parle de pouvoir confié, il est fondamental de vérifier qu'il est exercé pour les finalités prévues et dans l'intérêt public.

En particulier, quand nous déléguons notre pouvoir à des fonctionnaires publics, ou à des acteurs économiques et sociaux, il est crucial de veiller sur l'usage qu'ils et elles en font. Ce faisant, on obtient et on partage des informations et on réduit ainsi les inconvénients de l'"*asymétrie informationnelle*" caractérisant la délégation de pouvoir. Plus précisément, chaque individu qui exerce un pouvoir dans une société démocratique a **le devoir d'agir de manière impartiale et de ne pas laisser ses intérêts privés interférer avec l'exercice de ses fonctions.**

Par exemple, un homme ou une femme politique qui dans le cadre de ses fonctions donne des avantages à une entreprise familiale agit dans son propre intérêt privé, ou *intérêt secondaire*, et non dans l'intérêt public.

DÉFINITION

Dans ce cas nous parlons de conflit d'intérêts qui peut être défini comme :

"Un conflit entre les fonctions publiques et les intérêts privés d'un fonctionnaire, élu ou agent public, dans lequel le fonctionnaire, élu ou agent public a des intérêts personnels qui peuvent influencer négativement le correct exercice de ses fonctions et responsabilités"

(Source: Alberto Vannucci, Atlante della Corruzione)

Mais est-ce que le conflit d'intérêts n'existe que dans la sphère du pouvoir public ? Nous avons déjà appris dans le chapitre précédent qu'il y a aussi le pouvoir que la société nous confie directement. Dès lors, dans notre vie quotidienne nous pouvons être amenés à identifier et gérer des situations de **conflit d'intérêts potentiel.**

Par exemple, imaginez devoir constituer une équipe de rugby pour participer à une compétition locale. Comme entraîneur, vous devez choisir parmi 20 joueurs, mais l'un d'entre eux est votre frère. On peut dire que vous vous trouvez dans une situation de conflit d'intérêts potentiel : l'intérêt privé et personnel de faire plaisir à un proche – même s'il n'est clairement pas le meilleur joueur – peut interférer avec l'intérêt public et commun de créer la meilleure équipe pour la compétition et de procéder à une sélection équitable des joueurs. En effet, dans cet exemple, des intérêts privés et secondaires pourraient affecter vo-

tre comportement. Le conflit d'intérêts devient réel et concret si vous décidez de ne pas déclarer publiquement vos intérêts privés, laissant les autres décider si votre frère doit jouer ou non dans la compétition, et de choisir quoi qu'il en soit votre frère pour former l'équipe de rugby.

La problématique liée à un potentiel conflit d'intérêts n'est pas de compréhension si immédiate. Il est en effet nécessaire de prendre en considération différents aspects : rôles, responsabilités, comportement et relations des personnes concernées. Il est important de rappeler que chacun de nous peut se retrouver dans une situation de potentiel conflit d'intérêts. Si nous arrivons à le reconnaître, à le rendre public et à prendre les bonnes décisions – ce qui revient souvent à s'abstenir de prendre toute décision – nous pouvons éviter que ce conflit devienne un réel obstacle interférant avec un bon processus décisionnel.

RECONNAÎTRE UN
POTENTIEL
CONFLIT D'INTÉRÊTS



QUESTIONS POUR LA REFLEXION

- Est-il toujours aisé de faire la distinction entre intérêt public et intérêts privés ?
- Pensez à l'exemple ci-dessus : comment devrait se comporter l'entraîneur pour s'assurer que son conflit d'intérêts potentiel ne se transforme pas en réel abus de pouvoir ?
- Pensez à votre expérience personnelle : vous vous êtes déjà rendu(e) compte que vous vous trouviez dans une situation de conflit d'intérêts potentiel ? Comment avez-vous géré cette situation ?

QU'EST-CE QUE DISPOSE LA LOI SUR LE CONFLIT D'INTÉRÊTS ?

Comme nous venons de l'expliquer, un conflit d'intérêts surgit quand la promotion d'un intérêt menace un autre intérêt. Dans la sphère publique, un conflit d'intérêts intervient quand des intérêts secondaires – souvent privés et personnels, mais éventuellement liés à certains groupes de personnes – menacent l'intérêt primaire du service public. Dans une société démocratique, l'intérêt général est poursuivi en garantissant des services efficaces et efficaces, la jouissance des droits fondamentaux par tous et en respectant le principe d'impartialité.

Beaucoup de lois, règles et procédures affrontent le difficile sujet de la détermination de la manière dont un fonctionnaire public devrait se comporter lorsqu'il ou elle se trouve en situation de conflit d'intérêts. Ces règles habituellement fournissent des codes de conduite, puisqu'il est souvent impossible de définir et d'encadrer des situations spécifiques et des comportements – lesquels sont tout simplement trop nombreux pour être répertoriés. Cette approche est correcte spécialement pour les cas de conflit d'intérêts, un phénomène complexe concernant plusieurs domaines outre celui juridique.

Le sujet du conflit d'intérêts, cependant, doit être clairement défini par un texte de Loi. L'expression "conflit d'intérêt(s)" est définie par plusieurs textes de Loi et codes de conduite au niveau international et de l'Union européenne¹.

LOIS ET CODES
DE CONDUITE

LE CADRE
JURIDIQUE DE
L'UE



ATELIER

sélectionnez les activités à l'aide de la table que vous trouverez au début de la section "Activités"



Le mot "intérêt(s)" est utilisé au singulier ou au pluriel sans distinction. L'usage du substantif "intérêt" au pluriel est plus approprié, puisque la notion de conflit implique nécessairement au moins deux intérêts incompatibles entre eux et partant en conflit. La plupart des langues de l'UE utilisent cette expression au pluriel.

Les Etats Membres de l'Union européenne ont adopté des systèmes différents pour répondre aux critères sur le conflit d'intérêts, y compris des instruments législatifs, des codes de conduite et/ou l'élaboration de ces critères dans le cadre des règles de procédure administrative des organes de vigilance ou dans d'autres domaines pertinents.

¹ Le cadre juridique au niveau de l'UE est composé par le Règlement Financier (article 57) et le Règlement sur les Dispositions Communes (article 5, confirmé par le Règlement Délégué de la Commission sur les Fonds Structurels et d'Investissement Européens).

ET EN FRANCE LE CONFLIT D'INTÉRÊTS EST-IL BIEN DÉFINI AU NIVEAU LÉGISLATIF ?

PAYS	QUELLES LOIS ? QUELLE JURISPRUDENCE ?	QUELLES DÉFINITIONS LÉGALES ?	OÙ TROUVER LES INFORMATIONS JURIDIQUES
FRANCE	Article 2 de la Loi du 11 octobre 2013 sur la transparence de la vie publique	<p>Une définition générale de conflit d'intérêts pour tout domaine de la vie publique :</p> <p><i>"constitue un conflit d'intérêts toute situation d'interférence entre un intérêt public et des intérêts publics ou privés qui est de nature à influencer ou à paraître influencer l'exercice indépendant, impartial et objectif d'une fonction."</i></p> <p>Cette définition met en évidence trois critères du conflit d'intérêts : 1) le fonctionnaire ou élu doit avoir un intérêt qui peut être direct (une autre activité professionnelle) ou indirect (l'activité professionnelle de l'époux par exemple), privé (détenir des parts d'une société) ou public (une autre fonction ou un autre mandat public). Matériel (une rémunération) ou moral (une activité de bénévolat ou une position honoraire). Cet intérêt doit interférer avec l'exercice de la fonction publique.</p> <p>La Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique (HATVP) veille sur et vérifie les déclarations d'intérêts afin d'identifier les situations dans lesquelles des intérêts public ou privé peuvent interférer avec l'exercice d'un mandat électif ou d'une fonction publique. Quand l'examen des déclarations conduit à la détection d'une situation de conflit d'intérêts, la Haute Autorité a des moyens à sa disposition pour mettre un terme à cette situation.</p>	(FR) Législation française (Source: HATVP https://bit.ly/3HTyNcC)



QUESTIONS POUR LA RÉFLEXION

- Est-ce que le cadre juridique sur le conflit d'intérêts a des limites dans votre pays ? Est-il complet à votre avis ?
- Afin d'éviter un conflit d'intérêts, pensez-vous qu'une loi spécifique soit suffisante ou faut-il autre chose ? Quelle pourrait être la contribution d'un comportement et de choix éthiques ?
- Connaissez-vous des exemples / cas de conflit d'intérêts en France ?

POURQUOI AVONS-NOUS BESOIN DE CONFIANCE ET DE SOCIALITE DANS NOS SOCIÉTÉS ?

IL FAUT TOUT
UN VILLAGE
POUR ÉLEVER
UN ENFANT

Les études scientifiques démontrent qu'un **être humain a besoin d'un haut niveau de socialité**. Depuis notre naissance, nous avons besoin d'un dense réseau de relations pour survivre et pour acquérir les compétences qui nous permettront de devenir autonomes et de prendre soin de nous-mêmes et de nos familles. Une caractéristique évolutive est en effet propre à notre espèce : les bébés naissent "prématurés" avec un crâne non complètement formé, incapable pendant leurs premiers mois de vie de marcher, de se nourrir de manière autonome ou de communiquer. Dans les premières phases de l'évolution humaine, la difficile mission de prendre soin d'un enfant dans un environnement hostile n'aurait pas permis à une mère de se nourrir de manière autonome. La tribu toute entière, c'est-à-dire la communauté humaine, devait alors prendre soin des enfants et des mères. Comme dit un proverbe africain *"Il faut tout un village pour élever un enfant"*. Avoir une socialité raffinée est une nécessité, un avantage évolutif est la seule manière pour notre espèce de survivre et avoir du succès sur notre planète. Au fur et à mesure que nous grandissons, nous apprenons à construire et renforcer la consistance des relations sociales dont nous aurons besoin tout au long de notre vie.

NOUS AVONS
BESOIN DE
FAIRE CON-
FIANCE AUX
AUTRES...

Dans nos sociétés modernes et complexes, nous sommes **aussi fortement interdépendants les uns des autres**. Pour satisfaire nos besoins (sociaux et matériels), on a besoin de faire confiance aux autres. On a besoin de s'attendre et de faire confiance au fait que les autres accompliront les missions qu'on leur a confiées (en raison de leurs compétences, expérience et sagesse) de la meilleure des manières et dans l'intérêt général, public – dans le sens de res publica. En d'autres mots, il est impératif de faire confiance aux autres. Dans les sociétés ancestrales, la confiance faite aux autres individus au sein d'une communauté était basée sur les liens de sang, sur une étroite intimité et sur une profonde connaissance de tous les individus appartenant à la tribu, ainsi que sur une parfaite homogénéité culturelle au sein de la tribu d'appartenance. Les sociétés contemporaines sont beaucoup plus larges, compliquées et moins homogènes d'un point de vue culturel. Dès lors, dans ces sociétés, vous devez faire confiance aux autres même quand vous ne les avez jamais rencontré(e)s auparavant, quand vous ne les connaissez pas personnellement et dans des situations non immédiatement visibles, comme dans le cas de nombreux services publics que vous demandez et recevez chaque jour. Vous devez faire confiance aux autres aussi quand votre sécurité et votre vie dépendent de leurs compétences – comme dans le cas des transports publics.

Cette **imbrication de relations de confiance** est d'ailleurs le fondement de notre société.

Cela peut être considéré comme **un pacte non écrit de coopération vers un objectif commun de bien-être personnel et collectif**.

D'une manière invisible et inconsciente, nous sommes concernés par et nous participons à (et nous sommes le produit de) ce que nous pouvons appeler un pacte social implicite qui soutient notre société.



ATELIER

sélectionnez les activités à l'aide de la table que vous trouverez au début de la section "Activités"

SUR QUOI FONDONS-NOUS LES LIENS SOCIAUX ET LA CONFIANCE DANS NOS SOCIÉTÉS ?

NOUS ÉCHANGONS DONS ET FAVEURS

Historiquement, toutes les sociétés humaines ont utilisé la réciprocité des dons et des échanges pour montrer publiquement que ses membres appartenaient au même groupe. Les liens sociaux et la confiance sont souvent basés sur **l'échange de dons, courtoisies, faveurs, même de valeur purement symbolique.**

Pensez-y : nous nous faisons souvent des amis en donnant et en recevant. On nous offre éventuellement à boire ou on nous invite à dîner, et par la suite on doit quelque chose et c'est à notre tour d'inviter ou d'offrir un petit cadeau à l'autre.

Souvent, en sollicitant une faveur, une courtoisie, nous sommes en train, d'une certaine manière, de nous obliger à l'égard de notre interlocuteur. Cette constante activité d'échange sert à construire une dimension collective dans notre société, une dimension dépassant celle uniquement individuelle. Selon la situation sociale dans laquelle nous nous trouvons, chaque type de don ou d'échange social est régi par d'innombrables, souvent non écrites, règles qui établissent les critères de l'offre, de la promesse, de la réciprocité, de la compréhension de ce qui a de la valeur pour nous et pour les autres.



Dans une expression en français, la personne qui demande une faveur dit qu'elle se sent "obligée" à l'égard de la personne qui doit lui faire cette faveur, par exemple "Vous m'obligeriez si vous vous occupiez de mon dossier". En portugais pour dire "merci", on dit "obrigado" qui signifie "obligé, lié, contraint". Dans un anglais soutenu, on dit "much obliged" "très obligé" afin de remercier quelqu'un qui a fait quelque chose pour vous.

L'ÉCHANGE DE DONS ET LES OBLIGATIONS SOCIALES DANS LES PAYS DU NORD DE L'EUROPE

Échanger des cadeaux n'est pas essentiel pour construire des liens sociaux dans toutes les cultures, et, en particulier en Norvège, les gens ne veulent pas se sentir obligés à l'égard des autres, ni que les autres se sentent obligés à leur égard. Ils pensent qu'être libres et indépendants de ce type de liens basés sur l'échange de cadeaux et faveurs est quelque chose de la plus haute importance. La confiance se construit, cependant, par d'autres moyens autant efficaces. Souvent, ils construisent les amitiés et les relations sur des activités partagées, dans des clubs, des groupes et des organisations. La confiance envers les autres est aussi supportée par des niveaux élevés de satisfaction à l'égard des services publics et du Gouvernement.

Si les liens sociaux entre les personnes peuvent être construits à travers le système complexe de relations, ce qui inclut aussi les cadeaux et les faveurs, il est évident que la confiance dans les institutions publiques doit suivre d'autres dynamiques.

Nous faisons confiance aux institutions quand leur fonctionnement est **transparent et basé sur des critères publics, objectifs, équitables et orientés au bien-être collectif** ; si leur fonctionnement est soumis à des **contrôles stricts**; si leurs représentants (élus ou non élus) sont **punis** s'ils ne respectent pas les règles et poursuivent uniquement des buts purement personnels et "antisociaux".

Surtout, nous faisons confiance aux institutions si elles remplissent les missions qui leur sont confiées avec la délégation de pouvoir : **garantir à toute la population**, d'une manière équitable et transparente, tous les **services et droits** dont nous avons besoin afin de vivre une vie digne et heureuse, et, *in fine*, afin d'accroître le bien-être collectif.

LA CONFIANCE DANS LES INSTITUTIONS



QUESTIONS POUR LA RÉFLEXION

- Pensez aux sociétés contemporaines : les échanges de cadeaux et même de petites courtoisies sont-ils neutres ? Est-ce que les gens donnent sans attendre rien en échange ?
- Réfléchissez à cet exemple : François a été embauché comme apprenti dans une société de marketing. Dans la même équipe, Marie, une autre apprentie embauchée avant lui, est très appréciée par ses collègues et par ses managers en raison de son engagement et de la qualité de son travail. François décide d'inviter Marie à un apéritif et paie l'addition pour tous à la fin de la soirée. A votre avis, François a-t-il offert l'apéritif à Marie par galanterie et courtoisie ? Ou est-ce qu'il compte sur une future contrepartie de son acte ? Qu'est-ce que cela pourrait être ?



ATELIER

sélectionnez les activités à l'aide de la table que vous trouverez au début de la section "Activités"

CAPITAL SOCIAL ET SON USAGE INÉQUITABLE

Même si dans les sociétés contemporaines, nous avons souvent besoin de compter sur des inconnus, les êtres humains ont tendance à **chercher à créer des liens “forts” desquels ils espèrent obtenir un avantage en termes de biens, services et faveurs.**

Un exemple de lien social fort est celui qui nous unit à nos proches. Nous considérons leur support comme acquis, et, dans l'autre sens, nous nous sentons obligés de les soutenir en cas de difficulté (par exemple en cas de maladie, handicap ou chômage). Un autre exemple est le lien de confiance qui unit des militants et militantes partageant le même idéal et les mêmes objectifs, engagés dans une initiative politique pour les atteindre dans la sphère publique. Les membres d'un parti, d'une équipe sportive, d'un mouvement, d'un comité civique doivent s'aider et compter les uns sur les autres quand ils organisent et promeuvent leurs objectifs collectifs.

CAPITAL SOCIAL

Les règles de réciprocité et coopération sous-jacentes à ces forts liens de confiance sont souvent implicites.

Nous pouvons appeler capital social ces règles et cette attente optimiste des intentions d'autrui, favorisant dans nombreuses circonstances engagement social, interactions et échanges de services et faveurs.

Comme toute autre forme de capital, le capital social est une ressource invisible mais extrêmement précieuse que nous pouvons “utiliser” pour atteindre nos objectifs, pour améliorer notre position sociale et même quand nous sommes en difficulté.

POUR DES AVANTAGES PERSONNELS

Certaines personnes peuvent utiliser leur capital social pour s'assurer des gains personnels, parfois au détriment des autres.

Par exemple, les criminels ont besoin du capital social pour faire confiance aux uns et aux autres et pour organiser avec succès les activités illicites qui génèrent d'énormes dommages collectifs.

Obtenir des avantages matériels (par exemple en termes de carrière ou de position sociale) grâce à nos liens personnels, tout en s'affranchissant des règles et procédures existantes, peut amener à des conséquences négatives pour les autres – ceux et celles qui méritent et ont les compétences nécessaires mais qui n'ont pas les “bonnes” relations

personnelles – et à un bien-être collectif amoindri.

Dans des cas extrêmes (par exemple quand l'Etat est une organisation faible, inefficace et corrompue), utiliser les liens sociaux personnels peut être la seule manière de faire respecter ses droits fondamentaux, par exemple l'accès aux soins médicaux, ou même sa liberté individuelle.

Au contraire, dans les sociétés démocratiques, tout le monde devrait pouvoir jouir des droits et des libertés sans entraves, suivant des critères justes et équitables. Il est donc nécessaire de promouvoir et pratiquer une socialité inclusive, pour **renforcer les liens sociaux qui orientent l'équité et le support mutuel au bénéfice de tous les membres de la collectivité.**

POUR LE BÉNÉFICE DE TOUS LES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ



ATELIER

sélectionnez les activités à l'aide de la table que vous trouverez au début de la section “Activités”



PARTIE 2

CORRUPTION

QU'EST-CE QUE LA CORRUPTION ?

Jusqu'à présent, nous avons parlé du pacte social qui est à la base de notre société, nous avons défini ce qu'est le pouvoir et essayé de comprendre comment il influence notre vie privée et publique.

Quel est le rapport avec la corruption ? Comme vous l'avez peut-être déjà deviné à ce stade, le problème se pose lorsque certaines composantes de ces mécanismes vertueux, qui sont à la base de tout développement social et économique, sont déformées.

LA CORRUPTION EST L'ABUS DE POUVOIR...

Il y a corruption lorsqu'une personne, à qui nous avons délégué le pouvoir de représenter nos intérêts ou de prendre des décisions qui vont influencer nos vies, trahit notre confiance et abuse de ce pouvoir pour poursuivre des intérêts privés ou de quelques individus. C'est, en fait, la définition la plus courante de la corruption : l'abus à des fins privées d'un pouvoir confié.

Cette définition s'applique, par exemple, au ministre qui finance la construction de gigantesques projets inutiles en échange de bénéfices privés ou politiques. Elle s'applique à l'agent public qui choisit l'entreprise qui fournira la nourriture à la cantine de votre école ou de votre université, en récompensant une entreprise de mauvaise qualité qui a offert le pot-de-vin le plus élevé.



Le mot pot-de-vin en...

Anglais = bribe

Allemand = Bestechungsgeld ; Schmiergeld

Italien = tangente ; mazzetta

Les exemples sont nombreux tant dans le secteur privé que dans le secteur public, tout comme les situations dans lesquelles, plus ou moins directement, nous déléguons du pouvoir à autrui. Il y a corruption lorsque quelque chose va mal parce que ceux et celles qui en ont la possibilité (mais ne devraient pas !) profitent indûment de leur position, en abusant du pouvoir qui leur a été délégué.

LA CORRUPTION EST UN ABUS DE CONFIANCE

Ce faisant, ils et elles privilégient les intérêts privés de certains (les corrompus et les corrupteurs) et pénalisent l'ensemble de la collectivité, c'est-à-dire nous. Dans le monde de la corruption, le sens de la socialité est limité aux cercles restreints de personnes impliquées ensemble dans les malversations, et il est vécu contre ceux qui ne font pas partie

de ces cercles restreints. **Les corrupteurs et les corrompus trahissent notre confiance à tous et toutes.**

En effet, le mot "corruption" vient du participe passé du verbe latin *corumpere*, *corruptus*, qui signifie "briser, gâcher, altérer". Ce qui est brisé, gâché, altéré, c'est en l'occurrence la relation de délégation et le lien de confiance entre ceux qui confient le pouvoir et ceux qui l'exercent.

CORRUPTION PUBLIQUE ET PRIVÉE

La définition de la corruption que nous proposons dans ce guide s'applique à toute situation d'abus d'un pouvoir confié.

Plus précisément, on parle de corruption publique lorsque ceux et celles qui délèguent le pouvoir sont des collectivités comme les citoyens d'un État, les habitants d'une ville ou d'un quartier, les élèves d'une école. Ces actes de corruption vont à l'encontre de l'éthique publique et de la recherche du bien commun.

Nous parlons de corruption privée lorsque ceux et celles qui délèguent le pouvoir sont des personnes privées, comme un employeur à ses employés, ou un client à une entreprise, ou les actionnaires d'une entreprise à ses dirigeants. De tels actes de corruption sont en contradiction avec les valeurs déontologiques et l'éthique professionnelle, et vont à l'encontre des intérêts des personnes privées qui confient le pouvoir – dans nos exemples l'employeur, les clients, les actionnaires.

Ces deux types de corruption sont généralement traités et sanctionnés différemment dans les codes pénaux nationaux. La corruption privée a souvent un champ d'application plus limité, et des sanctions plus légères, que la corruption publique. La raison en est simple : l'abus d'un pouvoir qui devrait défendre un intérêt public est généralement considéré comme plus lourd de conséquences qu'un abus portant atteinte à des intérêts privés, même si ces derniers sont importants d'un point de vue social.



ATELIER

sélectionnez les activités à l'aide de la table que vous trouverez au début de la section "Activités"

COMMENT PEUT-ON DÉTERMINER CE QU'EST UN ABUS DE POUVOIR DÉLÉGUÉ ?

CRITÈRES JUDICIAIRES

En premier lieu, les Lois nous viennent en aide. Le système judiciaire de chaque pays établit des critères objectifs pour déterminer si leur code pénal considère que tel ou tel acte est constitutif de corruption, et donc qu'un délit a été commis. Si tel est le cas, le système judiciaire peut engager des poursuites et, en cas de condamnation, appliquer les sanctions prévues, telles que des amendes, une peine de prison, l'interdiction d'exercer des fonctions publiques pendant un certain temps, etc.

Il s'agit d'un premier pas mais, bien sûr, ce n'est pas encore suffisant. Les pays adoptent des règles juridiques différentes, définissant les délits de corruption en des termes différents, et ils peuvent occasionnellement les modifier.

Que se passe-t-il si certains comportements se produisent dans le respect (ou en l'absence) de règles juridiques mais impliquent un abus manifeste du pouvoir confié ? Que se passe-t-il s'il y a une dépénalisation officielle de certaines formes de corruption, comme par exemple les donations douteuses versées par de grandes entreprises à des partis ou fondations politiques dans l'attente d'une législation favorable ? Que se passe-t-il si certains actes restent formellement illégaux, mais que personne ne les dénonce parce qu'ils sont généralement acceptés et/ou trop répandus pour être poursuivis, comme dans le cas des petits paiements à des fonctionnaires de bas niveau, assez courants dans certains pays en voie de développement ?

En Italie, le code pénal décrit la "corruption" aux articles 318 et 319 (<https://bit.ly/3Dwvq8T>).

En France, le code pénal définit la "concession", la "corruption passive", le "trafic d'influences" et la "prise illégale d'intérêts" aux articles 432-10 à 432-16 du Code pénal (<https://bit.ly/3Hvrzey>).

En Allemagne, la corruption publique est définie aux sections 331 – 337 du (<https://bit.ly/3kNSLvt>).

CRITÈRES SOCIAUX ET VALEURS COMMUNAUTAIRES

Heureusement, **il existe aussi d'autres critères pour identifier les abus de pouvoir : ce sont des critères sociaux, qui incarnent nos valeurs éthiques et culturelles.** Selon les critères sociaux, nous pouvons identifier la corruption comme les actes commis par ceux et celles qui exercent un pouvoir public et qui sont en conflit avec l'intérêt public et collectif. Ils sont contraires à nos idées et aux valeurs de la communauté, à nos attentes quant à la manière dont les acteurs publics ou privés doivent gérer les pouvoirs qui leur sont confiés, en respectant les principes d'éthique publique. Ces critères sont encore plus significatifs pour les sociétés que les critères formels. La violation des critères so-

ciaux peut, en effet, produire une réaction de différents acteurs sociaux et politiques qui ont la capacité d'imposer différentes sanctions : pas les sanctions du code pénal, bien sûr. Néanmoins, les sanctions sociales peuvent générer de lourds coûts pour les agents corrompus : jugements publics défavorables, mobilisation et manifestations, scandalisation dans les médias, perte de consentement dans les choix électoraux, perte de profits due aux choix des consommateurs, etc.

Cependant, même l'utilisation d'un critère social pour définir les abus de pouvoir est quelque peu problématique. Comme pour le droit, les jugements et opinions des individus peuvent être différents d'un pays à l'autre. Par exemple, le même acte peut être considéré comme un abus par une grande partie de la population en France, mais pas en Allemagne. De même, dans un même pays, on observe rarement l'unanimité dans l'évaluation sociale de la nature "corrompue" d'un certain usage du pouvoir délégué. Plus souvent, différents acteurs ont des idées et des opinions différentes sur ce qui peut être étiqueté – et condamné socialement – comme un abus de pouvoir à des fins privées. La notion de corruption est précisément un concept "socialement construit", résultant d'un échange continu d'idées, d'une confrontation et d'un débat public sur ce que nous attendons de l'exercice du pouvoir public.

Pour conclure cette section, deux autres points à retenir sur la corruption. Le premier est que la corruption n'implique généralement pas un acte de corruption unique et isolé. Cela peut être le cas, mais c'est assez rare. La corruption fonctionne généralement comme un système d'abus de pouvoir entrelacés et répétés, opérant parfois au sein d'un réseau caché de corrompus, de corrupteurs et d'autres acteurs qui détiennent des compétences utiles pour faciliter les activités du réseau, comme les membres de groupes criminels organisés et les professionnels véreux (banquiers, comptables, avocats...).

Enfin, il ne faut pas penser à la corruption en des termes abstraits. La corruption n'est pas seulement un accord secret visant à favoriser certains groupes ou individus, qui se déroule quelque part derrière les rideaux de la sphère publique, loin de nous, hors de notre possibilité de connaissance. Lorsque la corruption se produit, nous pouvons en faire l'expérience. Chaque acte de corruption peut être considéré comme une forme d'oppression, comme une détérioration de la qualité du service public, comme une forme de discrimination injuste, comme une perte de liberté et de droits.

LA CORRUPTION EST SOUVENT SYSTÉMATIQUE

NOUS POUVONS FAIRE L'EXPÉRIENCE DE LA CORRUPTION

Notre droit à l'éducation est compromis si les enseignants et les professeurs sont recrutés non pas sur la base du mérite, mais à la suite d'un échange de faveurs ou d'argent – pire encore s'ils évaluent et notent les étudiants sur la base de relations personnelles et de rémunérations cachées.

Il se peut que nous ne puissions pas nous inscrire dans le cursus universitaire qui nous intéresse si le processus de sélection ne poursuit pas des intérêts collectifs mais privés.

Le bétonnage de zones naturelles qui devraient être protégées mais qui, par le biais d'accords corrompus, sont affectées à la construction de parkings, d'hôtels et d'installations inutiles, viole notre droit à la santé et à la jouissance de la nature, ainsi que la préservation de la biodiversité et des écosystèmes naturels.

Notre école ou notre université peut manquer de fonds pour entretenir et rénover les bâtiments, et pour acheter l'équipement nécessaire à l'enseignement (livres, ordinateurs, matériel de laboratoire, etc

Notre droit à la santé est bafoué si, en raison d'accords illicites, les listes d'attente sont manipulées et allongées de manière disproportionnée ; si les traitements sont donnés non pas dans l'intérêt de notre santé mais dans celui des entreprises pharmaceutiques qui en tirent profit ; si des traitements nécessaires nous sont refusés à cause du détournement de l'argent public.



QUESTIONS POUR LA RÉFLEXION

- Au sein d'une société, l'opinion publique n'est pas toujours claire, univoque et cohérente dans la reconnaissance et la condamnation de la corruption. Selon vous, quelles sont les raisons qui peuvent pousser les gens ordinaires à normaliser ou à accepter certaines formes de corruption, ou la participation de certains individus à la corruption ?
- Dans votre pays, région ou ville, la corruption est-elle liée à des violations des droits ou à des sources d'oppression ? Laquelle ou lesquelles ?

ATELIER

sélectionnez les activités à l'aide de la table que vous trouverez au début de la section "Activités"

TOUS LES COÛTS DE LA CORRUPTION.

La corruption a de nombreux coûts pour nous et pour la société. Le coût "direct" de la corruption est représenté par l'argent public ou tout autre avantage (payé par les contribuables) qui va dans la poche de certains, par exemple sous la forme d'un pot-de-vin. Un autre coût "direct" de la corruption est la mauvaise qualité des services publics, et ses conséquences – par exemple, une route construite avec un mauvais asphalte qui présente de nombreux trous, et les accidents de voiture causés par ces trous. En même temps, la corruption fait dépendre la prise de décision de ce qui est le plus rémunérateur pour les corrupteurs, et non des besoins ou de l'intérêt du public, ce qui augmente et exacerbe les inégalités au fil du temps. Il y a, pour ainsi dire, le coût "indirect" des avantages non réalisés – par exemple, l'école qui avait besoin d'être rénovée et qui ne l'a pas été. Des coûts "indirects" similaires sont également observables sur le marché, où les entreprises peuvent gagner la compétition grâce à des pots-de-vin et des avantages personnels, et non grâce à l'efficacité de leur organisation et à leur activité innovante. Dans une économie corrompue, il y a donc moins d'incitations à investir dans des activités productives, et les entreprises deviennent moins efficaces. Enfin et surtout, la corruption sape la confiance de la population dans la politique, les institutions et entre eux – et il faut beaucoup d'énergie et de temps aux acteurs politiques et économiques pour rétablir la confiance des gens, même après que la corruption ait été finalement combattue. En fin de compte, la corruption fragilise la qualité globale de la démocratie, en renforçant les réseaux illégaux qui accumulent des profits illicites et des gains indus dans l'opacité et l'inégalité dans la prise de décision publique.

CRIME ORGANISÉ ET MAFIAS

DÉFINITION (ONU) Les Nations Unies définissent le crime organisé comme :

“un groupe structuré de trois personnes ou plus existant depuis un certain temps et agissant de concert dans le but de commettre une ou plusieurs infractions graves, pour en tirer, directement ou indirectement, un avantage financier ou un autre avantage matériel”

(Source: Convention Des Nations Unies Contre La Criminalité Transnationale Organisée, art. 2)

DÉFINITION (EU) L'Union Européenne définit l'organisation criminelle comme :

une association structurée, établie dans le temps, de plus de deux personnes agissant de façon concertée en vue de commettre des infractions punissables d'une peine privative de liberté ou d'une mesure de sûreté privative de liberté d'un maximum d'au moins quatre ans ou d'une peine plus grave, pour en tirer, directement ou indirectement, un avantage financier ou un autre avantage matériel; l'«association structurée» implique une association qui ne s'est pas constituée au hasard pour commettre immédiatement une infraction et qui n'a pas nécessairement de rôles formellement définis pour ses membres, de continuité dans sa composition ou de structure élaborée.

(Source: Décision cadre du Conseil 2008/841/JHA, art. 1)

GROUPES MAFIEUX Les organisations de type mafieux sont une forme particulière de crime organisé.

Dans certains pays, il existe des lois spécifiques qui permettent aux forces de sécurité de poursuivre les groupes de criminalité organisée et plus particulièrement les groupes mafieux. L'Italie est l'une des cas les plus intéressants en Europe à ce sujet. Par exemple, différents groupes mafieux y sont nés (comme Cosa Nostra, 'Ndrangheta, Camorra, Sacra Corona Unita...), mais c'est aussi le pays avec la législation la plus avancée pour les combattre. Les groupes mafieux sont décrits par le code pénal italien comme étant :

Une organisation dont “les membres utilisent la force d'intimidation de l'association et la condition d'assujettissement et d'omerta qui en découle pour commettre des délits, pour acquérir, directement ou indirectement, la gestion ou le contrôle d'activités économiques, de concessions, d'autorisations, de contrats et de services publics ou pour réaliser des profits ou des avantages indus pour eux-mêmes ou pour d'autres”.

(Source : art. 416-bis du code pénal italien)

Des groupes mafieux ont été capables de s'expatrier de leur territoire d'origine et de se maintenir actifs dans le temps grâce à leur capacité à recourir à la violence et à la corruption en cas de besoin, et à utiliser leurs compétences relationnelles pour réaliser des profits. La présence et les activités des groupes mafieux et d'autres groupes de criminalité organisée menacent la démocratie car elles modifient profondément la structure politique, sociale et économique d'une région. Les définitions de ces phénomènes ne sont toujours pas harmonisées en Europe, ce qui complique la lutte contre eux.

QUEL EST LE LIEN ENTRE LE CRIME ORGANISÉ ET LA CORRUPTION ?

Les organisations mafieuses et autres organisations criminelles peuvent adopter la stratégie de la corruption pour atteindre leur objectif d'obtenir des profits et du pouvoir sur les marchés illégaux et dans le secteur public. Pour un groupe mafieux, il peut être plus efficace d'avoir un fonctionnaire à son service que de l'intimider, de le forcer ou de le tuer. L'utilisation de la violence est visible et elle génère normalement une alarme sociale et des réactions de l'appareil répressif de l'État. Au contraire, la corruption est invisible et permet aux criminels de créer des liens durables avec des homologues puissants à qui ils ou elles peuvent fournir de l'argent et d'autres ressources précieuses, par exemple un consentement électoral. **Les membres de la mafia et les criminels qui versent des pots-de-vin aux juges et aux fonctionnaires de police peuvent obtenir l'impunité pour leurs délits.** En versant des pots-de-vin aux politiciens et aux fonctionnaires, ils ou elles peuvent obtenir une réglementation favorable et des contrats publics rentables pour leurs entreprises.

Les liens entre les agents corrompus et les membres de la criminalité organisée sont parfois encore plus étroits. En plus de corrompre, **les membres de la criminalité organisée peuvent également servir de garants à ceux et celles qui échangent des pots-de-vin** contre des faveurs publiques. En d'autres termes, **ils et elles assurent la stabilité et la solidité des accords de corruption**, car personne ne souhaite être “puni” par les membres de la criminalité organisée pour son manque de fiabilité. Dans un territoire où la corruption est répandue, le terrain est fertile pour permettre au crime organisé de pénétrer le système politique et économique ; dans un territoire où les groupes mafieux sont bien implantés, les échanges corrompus sont plus faciles et plus forts. C'est la raison pour laquelle le crime organisé et la corruption sont souvent les deux faces d'une même pièce.

LA CORRUPTION SERT LES INTÉRÊTS DES MEMBRES DU CRIME ORGANISÉ

LE CRIME ORGANISÉ FAVORISE LA CORRUPTION

MESURER LA CORRUPTION : INDICATEURS, DONNÉES ET DIFFICULTÉS. LES CAS FRANÇAIS, ALLEMAND ET ITALIEN

LE DÉFI DE
QUANTIFIER LA
CORRUPTION

Quelle est l'ampleur de la corruption dans mon pays ? **Quantifier la corruption est une tâche difficile mais nécessaire** pour promouvoir des politiques efficaces de lutte contre la corruption. Malheureusement, il est impossible de fournir une réponse claire et nette à cette question. La raison en est évidente. La corruption est un phénomène caché, car tous ceux et celles qui sont impliqués dans un abus de pouvoir à des fins privées ont un intérêt commun à le garder secret. Cependant, nous pouvons essayer d'obtenir de différentes sources des signaux indiquant qu'une certaine forme de corruption a eu lieu. Les mesures les plus importantes de la corruption sont les statistiques judiciaires sur les crimes, les sondages basés sur l'expérience, les enquêtes de perception, les indicateurs "objectifs" d'anomalies dans les procédures publiques. Il pourrait être trompeur de se fier uniquement à l'un d'entre eux pour comprendre le phénomène.

STATISTIQUES
JUDICIAIRES

Les **statistiques judiciaires** pourraient refléter non pas la diffusion réelle de la corruption, mais l'efficacité des juges à la poursuivre. En outre, les pays adoptent des règles juridiques différentes en matière de corruption, et les gens ont des perceptions culturelles différentes de ce qu'est un "pot-de-vin", de sorte qu'une comparaison entre pays ne serait pas fiable. Le même acte pourrait être considéré, poursuivi ou stigmatisé comme de la corruption en Allemagne, mais pas en Italie, par exemple. En outre, les codes pénaux et les conceptions collectives peuvent évoluer dans le temps, et par conséquent notre représentation de sa nature et de sa diffusion.

ENQUÊTES SUR
L'EXPÉRIENCE

En 2017, la Commission européenne a donné impulsion à des enquêtes sur l'expérience vécue au niveau de l'UE (<https://bit.ly/3HzoQk9>). Les résultats montrent qu'un quart des Européens disent être personnellement touchés par la corruption dans leur vie quotidienne, même si seulement certains d'entre eux assurent être directement exposés à la corruption. L'une des questions était "Quelle est, selon vous, l'ampleur du problème de la corruption dans (VOTRE PAYS) ?". Les personnes interrogées ont été invitées à répondre sur la base de leur propre expérience et plus de 68% d'entre elles ont répondu "répandu", mais des variations existent entre les pays.

En Italie, 89% des personnes interrogées pensent que la corruption est (très ou assez) répandue, tandis qu'en France, ils sont 67% et en Allemagne encore moins, mais tout de même une majorité (51%). D'autre part, en Allemagne, une grande partie des personnes interrogées (40%) affirment que la corruption est (très ou assez) rare, alors qu'en France,

le pourcentage est de 28% et en Italie de seulement 6%. Il est intéressant de noter que 8% des répondants allemands ne savent pas répondre à la question, alors qu'ils sont 6% en Italie et seulement 5% en France. Parmi ces pays, seul l'Allemagne compte 1% de répondants qui affirment qu'il n'y a pas de corruption.

Ces résultats doivent être analysés de manière critique. En effet, même si les réponses sont anonymes, les personnes interrogées ne sont pas toujours honnêtes lorsqu'elles parlent de leurs expériences de corruption, c'est-à-dire de leur implication personnelle dans un potentiel délit. La fiabilité des réponses dépend de leur compréhension du problème, de raisons culturelles et de la confiance qu'ils accordent aux institutions promouvant l'enquête.

L'Indice de Perception de la Corruption (IPC, <https://bit.ly/30v7Hap>) est une enquête basée sur les perceptions d'un ensemble sélectionné d'experts nationaux, promue par l'ONG Transparency International. L'indice IPC adopte un score allant de 0 (absence totale de transparence, ce qui signifie un niveau maximal de corruption) à 100 (maximum de transparence, ce qui signifie l'absence de corruption), sur la base de différentes enquêtes et d'entretiens avec les parties prenantes.

Dans l'IPC 2020, l'Allemagne est classée en 9e position avec un score élevé (80), tandis que la France atteint la 32e position avec 69 points. La perception de la corruption en Italie semble être plus élevée puisque sa position dans le classement est l'une des plus basses parmi les pays européens (52e). Si l'on analyse l'évolution du classement au cours des neuf dernières années, on constate toutefois que l'Italie est le pays qui s'est le plus amélioré (de 42 à 53 points), tandis que le score n'a que légèrement évolué en France (de 71 à 69 points) et en Allemagne (de 79 à 80 points).

Même dans le cas des enquêtes de perception, les résultats doivent être analysés de manière critique. En effet, les experts et les parties prenantes interrogés dans le cadre de l'enquête pourraient ne pas être aussi bien informés et fonder leur évaluation uniquement sur des préjugés ou des partis pris. Leur perception pourrait être influencée par des stéréotypes sur un pays, ou par des scandales occasionnels, et non par la présence réelle de pratiques de corruption au sein du pays.

ENQUÊTES
FONDÉES SUR LA
PERCEPTION



ACTIVITÉS

ACTIVITÉS

Dans cette section, vous trouverez des activités d'éducation non-formelle permettant aux jeunes de comprendre les concepts abordés dans les pages précédentes.

Cette section permet spécifiquement aux animateurs et animatrices d'organiser des cours d'éducation ou de formation qui permettent aux jeunes de faire l'expérience que :

- la corruption comme “abus de pouvoir à des fins privées” peut toucher tout le monde au cours de sa vie ;
- le “pouvoir confié” est lié à l'être humain, dès l'adolescence : nous devons être conscients du pouvoir que les autres nous délèguent et du pouvoir que nous déléguons aux autres ;
- chacun de nous fait partie d'un système de pouvoir, reposant sur des normes sociales, dans lequel nous pouvons avoir un rôle à jouer ;
- se former au bon usage du pouvoir confié, notamment dès le plus jeune âge, est le meilleur moyen d'éviter toute forme d'abus ;
- il faut s'attendre à un conflit d'intérêts potentiel au cours de la vie : cette situation peut mener à de la corruption en fonction des choix que chaque individu fera ;
- il n'est pas toujours facile de distinguer les biens privés des biens communs ;
- apprendre à se remettre en question, surtout dès le plus jeune âge, est le meilleur moyen d'apprendre à bien gérer les conflits d'intérêts.

Vous trouverez différentes méthodes : certaines d'entre elles peuvent être utilisées comme une introduction au sujet et d'autres sont des activités centrales longues. Pour que ces activités fonctionnent pour vous et votre contexte organisationnel, vous devrez peut-être les adapter à vos besoins et à votre situation. Vous pouvez combiner les activités pour une session plus importante ou utiliser des méthodes individuelles. Chaque activité est liée aux éléments théoriques que vous pouvez trouver dans les pages précédentes. Au début de chaque activité, vous trouverez des informations sur son groupe cible, le temps nécessaire et l'endroit où elle doit être placée dans votre atelier, ainsi que les objectifs qu'elle poursuit.

Cette section est divisée en deux parties : la première vise à permettre une meilleure compréhension des concepts présentés, en utilisant des méthodes d'apprentissage actif, tandis que la seconde propose des activités expérimentales, selon une méthode d'apprentissage par l'expérience. Afin de faciliter la construction de votre atelier, la page suivante résume en deux tableaux toutes les activités avec un aperçu schématique des sujets qu'elles couvrent, le niveau de difficulté et le temps nécessaire pour réaliser chacune d'entre elles.

Amusez-vous à les essayer !

TABLE DES ACTIVITÉS : APPRENTISSAGE ACTIF

	A qui je fais confiance au quotidien ?	Baromètre de la confiance de la jeunesse	Décrivez un lieu de socialité inclusive que vous connaissez ou dont vous rêvez.know or you dream about	Comment les normes sociales et juridiques démissionnent l'abus de pouvoir, et le sanctionnent.abuse of power	Qu' est ce qui se passe si...?	Quiz : " empreinte corruption"	Cartographiez la corruption ! - Jeu de perception sur des cas anonymisés de corruption à placer sur la carte européenne	
pouvoir confié	■	■						pouvoir confié
abus et exercice du pouvoir				■	■	■	■	abus et exercice du pouvoir
sensibilisation	■	■	■		■	■	■	sensibilisation
conflit d'intérêts					■	■	■	conflit d'intérêts
corruption				■	■		■	corruption
rôle du lanceur d'alerte						■		rôle du lanceur d'alerte
prise de décision				■	■	■		prise de décision
Niveau de difficulté	*	*	*	***	**	***	**	Niveau de difficulté
Temps requis	●	●	●	●●	●●	●●	●●	Temps requis

ACTIVITÉS

TABLE DES ACTIVITÉS : ACTIVITÉS DE L'ATELIER

	La molécule du pouvoir	"La compréhension artistique"	La silhouette floue	Manus : la magie du pouvoir confié	Manus-2 : prolongation	Dilemmes éthiques	Faire une vidéo : " Suis-je pour ou contre la corruption ?"	Sculpture of entrusted power	Sculpture du pouvoir confié	Jeu du BARNGA	
pouvoir confié	■	■		■	■	■		■	■	■	pouvoir confié
abus et exercice du pouvoir		■		■	■	■		■	■	■	abus et exercice du pouvoir
sensibilisation			■	■	■		■		■		sensibilisation
conflit d'intérêts		■				■	■		■	■	conflit d'intérêts
corruption							■				corruption
rôle du lanceur d'alerte			■			■	■			■	rôle du lanceur d'alerte
prise de décision				■	■	■		■	■	■	prise de décision
Niveau de difficulté	**	*	*	**	***	***	**	**	***	****	Niveau de difficulté
Temps requis	●	●●	●●	●●	●●	●●●	●●●	●●●	●●●●	●●●●●	Temps requis

NIVEAU DE DIFFICULTÉ

- * FACILE
- **** TRES DIFFICILE

TEMPS REQUIS

- < 1 heure
- < 2 heures
- < 4 heures
- 1 jour
- > 1 jour



ACTIVITÉS

SECTION A

APPRENTISSAGE ACTIF

A QUI JE FAIS CONFIANCE AU QUOTIDIEN ?



A1



THÉORIE PAGE

22

DURÉE

30 minutes, 5 minutes pour la présentation de l'activité, 10 minutes pour l'autoréflexion des jeunes participants et 15 minutes pour la discussion en groupe.

GROUPE CIBLE

jeunes de 15 à 30 ans, travaillant en groupes de maximum 5 – 6.

POSITION DANS VOTRE ATELIER

courte activité d'autoréflexion après avoir introduit les concepts de confiance, interdépendance et socialité.

MOTS-CLÉS

confiance, interdépendance, socialité

OBJECTIFS

prendre conscience de l'interdépendance et des relations de confiance entre les personnes dans la société, notamment dans des situations moins apparentes.

DESCRIPTION

réfléchissez aux situations dans lesquelles, au cours d'une journée ordinaire, vous êtes "obligés" de faire confiance à des inconnus et à des personnes de votre entourage qui ne sont ni des membres de votre famille ni des amis, à partir du moment où vous sortez de chez vous le matin et jusqu'à votre retour à la maison le soir. Dressez une liste de toutes ces situations et comparez votre liste avec celles des autres membres de votre groupe. Avez-vous listé des individus ou des organisations ? Quelles sont les organisations publiques ou privées sur lesquelles vous comptez le plus souvent ? Savez-vous s'il existe des outils pour contrôler le travail de ces personnes ou des organisations qu'elles représentent ?

VARIANTES POSSIBLES

vous pouvez aussi proposer cette activité en ligne, en utilisant par exemple plusieurs "salles" de discussion sur Zoom ou sur d'autres plateformes.

ENSEIGNEMENT TIRÉ

avec cette activité, vous pouvez sensibiliser sur **l'imbrication des relations de confiance** dans notre vie quotidienne. Se fier aux autres et leur faire confiance est en effet la base de notre société. Nous pouvons considérer ceci comme **un pacte non écrit de coopération vers un objectif commun de bien-être personnel et collectif**. De manière invisible et souvent inconsciente, nous sommes impliqués et participons à (et nous en sommes le produit) un pacte social implicite qui sous-entend notre société. Grâce à cette courte activité, vous pouvez même laisser les jeunes participants donner une définition de "pacte social".



BAROMÈTRE DE LA CONFIANCE DE LA JEUNESSE

DURÉE

45 – 60 minutes

GROUPE CIBLE

non pertinent

POSITION DANS VOTRE ATELIER

activité introductive afin de mesurer et connaître le niveau de confiance des jeunes dans les institutions avant de commencer à parler de concepts théoriques. Ceci, afin d'adapter le contenu du discours. Cependant, si le groupe cible est peu sensibilisé au sujet, le formateur peut décider de le proposer après une première explication théorique.

MOTS-CLÉS

confiance dans les institutions

OBJECTIFS

comprendre quelles sont les institutions en lesquelles les jeunes ont confiance ou dont ils se méfient.

DESCRIPTION

soumettez le questionnaire ci-dessous aux jeunes participants et répondez aux questions sur une échelle de 1 (pas confiance du tout), à 5 (pleine confiance), dont 2 (un peu de confiance), 3 (assez confiance), 4 (beaucoup de confiance). Il convient d'aider les jeunes en leur fournissant les renseignements nécessaires sur les institutions et organisations qu'ils ou elles ne connaissent pas. Vous pouvez aussi modifier la liste d'institutions et organisations proposée pour l'adapter au contexte. Laissez environ 10 minutes aux participants pour répondre au questionnaire (anonymement). A partir des réponses, créez le baromètre du groupe en faisant l'addition des points pour chaque institution ou organisation. Discutez avec le groupe des résultats et de la "source" de cette confiance : Pourquoi font-ils confiance ou non à une institution plutôt qu'à une autre ?

VARIANTES POSSIBLES

si l'atelier est en ligne, vous pouvez utiliser des applications vous permettant de faire un sondage.

ENSEIGNEMENT TIRÉ

grâce à cette activité, les jeunes peuvent comprendre pourquoi ils et

elles font ou ne font pas confiance aux institutions. Nous faisons confiance aux institutions **lorsque leur fonctionnement est basé sur des critères publics, objectifs, équitables, orientés vers la communauté** ; si leur fonctionnement est effectué avec **des niveaux élevés de contrôle** ; si leurs représentants (élus ou non élus) sont punis au cas où il s'avèrerait qu'ils ne respectent pas les règles et poursuivent des objectifs purement privés et "antisociaux". Par-dessus tout, nous faisons confiance aux institutions si elles servent l'objectif du pouvoir qui leur est confié : **garantir à tous et toutes**, de manière équitable et transparente, les services et **les droits auxquels nous devons tous avoir accès**, afin de mener une vie décente et heureuse et, finalement, d'accroître le bien-être collectif.

Secteur Public

Sur une échelle de 1 à 5, à quel point je fais confiance à ...

- l'université ?
- la police et la gendarmerie ?
- le système de santé public ?
- la sécurité sociale de mon pays ?
- les services publics locaux (transports, cantine scolaire, collecte des ordures ménagères, etc.) ?
- les autorités de protection de l'environnement ?
- la justice ?
- l'Assemblée Nationale et le Sénat ?
- la politique locale ?

Secteur Privé

Sur une échelle de 1 à 5, combien je fais confiance à ...

- l'industrie agro-alimentaire ?
- la grande distribution ?
- les commerces locaux ?
- l'industrie de l'énergie (électricité, gaz, etc.) ?
- les sociétés privées concessionnaires de transports et travaux publics (par exemple les concessionnaires autoroutiers) ?

DÉCRIVEZ UN LIEU DE SOCIALITÉ INCLUSIVE QUE VOUS CONNAISSEZ OU DONT VOUS RÊVEZ



A3



THÉORIE PAGE
24

DURÉE

1 heure maximum, ou devoir à la maison et 30 minutes de discussion durant le cours

GROUPE CIBLE

tous les âges et tout type de groupe

POSITION DANS VOTRE ATELIER

à la fin du cours sur les concepts de socialité inclusive, d'entraide, d'égalité dans les relations sociales

MOTS-CLÉS

socialité inclusive, entraide, égalité dans les relations sociales

OBJECTIFS

autoréflexion finalisée à montrer aux jeunes participants qu'ils sont personnellement concernés par le sujet, et pour partager au sein du groupe rêves et espoirs pour améliorer la situation

DESCRIPTION

proposez aux jeunes participants une activité de rédaction d'un texte à forme libre sur le sujet suivant :

“Décrivez un lieu de socialité ouverte et inclusive, où l'on noue des liens équitables et l'on crée de l'entraide, y compris entre personnes appartenant à des familles, communautés et même classes sociales différentes. Ces lieux et organisations peuvent être purement imaginaires ou réels. Réfléchissez aux obstacles et difficultés que l'on peut rencontrer lors de la création et du fonctionnement de ce lieu et/ou cette organisation, et les bénéfices que tous/toutes et la société peuvent retirer de ces lieux/organisations”.

VARIANTES POSSIBLES

si certains participants sont à l'aise avec d'autres formes d'expression, ils peuvent dessiner ou peindre ces lieux et organisations. Si vous le souhaitez, vous pouvez créer une œuvre collective avec tous les textes, dessins et peintures des participants.

ENSEIGNEMENT TIRÉ

avec cette activité, nous avons appris à reconnaître les différences entre utiliser ses relations sociales ou son capital social seulement pour atteindre ses objectifs personnels et la socialité inclusive. Dans nos

sociétés démocratiques, les droits et libertés devraient être garantis à tout le monde, suivant des critères justes et équitables. Nous avons aussi appris le rôle crucial joué par les contextes et organisations où l'on pratique la socialité inclusive : **renforcer les liens sociaux par lesquels l'égalité et l'entraide sont orientées vers le bien-être de tous les membres de la société.**

Liens externes

Generation What (sondage auprès de la jeunesse):

<http://www.generation-what.eu/en/portrait/data/they-re-all-corrupt>

Exemples de vidéos montrant des jeunes répondant à des questions d'un sondage concernant le pouvoir, la politique et la corruption :

EU : [Generation What – They're All Corrupt – EUR](#)

IT : [Generation What – Tutti Corrotti – IT](#)

DE : [Generation What – Alle korrupt – DE](#)

FR : [Generation What – Tous pourris – FRA](#)



THÉORIE PAGE
26 FF

A4



COMMENT LES NORMES SOCIALES ET JURIDIQUES DÉFINISSENT L'ABUS DE POUVOIR, ET LE SANCTIONNENT

DURÉE

40 minutes – 5 minutes de présentation de l'activité ; 20 minutes pour lire les histoires et réfléchir sur les questions (en plénière ou en petits groupes) ; 15 minutes pour tirer des conclusions sur l'activité (leçons apprises)

GROUPE CIBLE

15 – 30 ans ; travail en plénière ou en petits groupes de 4 – 5 personnes.

POSITION DANS VOTRE ATELIER

après avoir familiarisé les jeunes avec le concept et la définition de la corruption

MOTS-CLÉS

abus de pouvoir, sanctions contre la corruption, perspectives sociales et juridiques

OBJECTIFS

comprendre la différence entre les normes sociales et juridiques pour définir et sanctionner la corruption ; comprendre comment ces normes peuvent changer en fonction de notre position dans l'espace et le temps.

DESCRIPTION

lisez les histoires et discutez-en en groupe à l'aide des questions proposées ci-dessous. Les "enseignements tirés" peuvent être utilisés comme une clé pour vous, ou partagés avec les jeunes

VARIANTES POSSIBLES

présentez au groupe de jeunes une seule activité ou les deux. Vous pouvez également attribuer chaque activité à une moitié du groupe, puis discuter collectivement les conclusions des deux activités en plénière

1

ACTIVITÉ N 1 : BARRE DE CHOCOLAT VS MONTRE DE LUXE : DEUX POIDS, DEUX MESURES

1) Dans un premier pays, une jeune femme politique prometteuse fait une belle carrière dans la politique. En fait, elle est si influente et appréciée dans son parti qu'elle deviendra probablement le prochain Premier ministre si son parti remporte les élections. Au lieu de cela, elle est impliquée dans un scandale public lorsqu'il s'avère qu'elle a utilisé sa carte de crédit gouvernementale pour acheter des barres de chocolat et d'autres petits articles personnels. Aucune responsabilité criminelle ou légale n'étant reconnue, elle est cependant contrainte de quitter le parti et doit prendre une pause de la politique pour les trois années suivantes.

2) Dans un second pays, un homme politique est nommé ministre des infrastructures et des transports. Il continue à exercer ses fonctions de ministre même après un changement de gouvernement. À la lumière d'un scandale de corruption, il subit des pressions pour démissionner : il ne fait pas l'objet d'une enquête, mais il entretient des liens étroits avec un entrepreneur inculpé, qui a offert une montre de luxe de 10 000 euros au fils du ministre. Il est donc contraint de démissionner.



QUESTIONS POUR LA REFLEXION

- Finalement, personne n'est poursuivi et aucun crime n'a été officiellement commis. Pourtant, les deux politiques sont contraints de démissionner de leur poste et de quitter la politique pendant un certain temps à cause de ce qu'ils ont fait (ou n'ont pas évité). Alors, que s'est-il passé ici ?
- Réfléchissez à la différence entre les normes sociales appliquées dans les deux histoires : êtes-vous d'accord pour dire qu'acheter une barre de chocolat avec de l'argent public doit être considéré comme un abus de pouvoir ? Êtes-vous d'accord pour dire que des sanctions ont été appliquées dans le cas de la montre de luxe ? Pourquoi ? Pensez-vous que le rôle d'un entrepreneur dans le cas de la montre, ou le fait que le ministre n'ait pas bénéficié directement du cadeau, puisse faire une différence dans la norme sociale pertinente ?
- Si le "cas du chocolat" s'était produit dans le deuxième pays, y aurait-il eu la même réaction ? De même, quelle aurait probablement été la réaction si le "cas de la montre" s'était produit dans le premier pays ?
- Sur une échelle allant de "barre de chocolat" à "montre de luxe", qu'est-ce qui, selon vous, peut et doit être considéré comme de la corruption ? Présentez vos arguments et discutez-en avec les autres participants.

ENSEIGNEMENT TIRÉ

Le comportement de ces deux politiques n'a pas eu de conséquences pénales, mais a été jugé selon les normes sociales, c'est-à-dire en fonction de ce que les habitants du pays considèrent comme acceptable ou inacceptable pour un fonctionnaire. Cela peut conduire, comme dans le cas de nos histoires, à des réactions/sanctions sociales. Dans un pays, il suffisait d'acheter du chocolat pour être sanctionné. Dans l'autre pays, il fallait une montre de luxe payée par quelqu'un d'autre. Les différentes perceptions de ce que l'on étiquette comme "corruption" dans différents pays ne sont pas seulement un problème, mais aussi une opportunité : si nous reconnaissons que certains actes considérés comme "normaux" dans notre pays, notre région ou notre ville, sont considérés comme "corrompus" dans un autre contexte, nous sommes remis en question dans nos croyances et appelés à réfléchir à nos critères d'acceptation (ou de rejet) des abus de pouvoir.



2

ACTIVITÉ N 2 : LA CORRUPTION INTERNATIONALE HIER VS AUJOURD'HUI

1) Depuis au moins les années 1990, l'une des plus grandes entreprises d'ingénierie électrique du monde a organisé un système mondial de corruption pour remporter des contrats et augmenter ses bénéfices, en versant des pots-de-vin à des responsables gouvernementaux et à des fonctionnaires en Asie, en Afrique, en Europe, au Moyen-Orient et en Amérique. L'entreprise est en mesure de le faire parce que la loi de son pays l'autorise : elle peut même les déduire de ses impôts, pour autant que ces dépenses sont effectuées à l'étranger. Même après que la loi a été modifiée, la corruption demeure une pratique commerciale courante dans l'entreprise, qui a continué à agir de la sorte jusqu'à ce qu'elle soit finalement poursuivie et sanctionnée par les autorités au moyen d'une amende de plusieurs milliards d'euros.

2) Une société bien connue importe du pétrole pour le vendre dans le pays et sur le marché européen. La compagnie pétrolière est impliquée à plusieurs reprises dans des scandales de corruption dans plusieurs pays d'Afrique et du Moyen-Orient : au fil des ans, elle a soudoyé des fonctionnaires pour obtenir des droits d'exploitation pétrolière, évitant ainsi de payer des impôts et causant des dommages environnementaux considérables. À la suite d'enquêtes, elle accepte de payer des pénalités élevées pour régler les affaires. Bien que, dans la législation du pays, un accord judiciaire soit équivalent à une condamnation, l'entreprise ne reconnaît aucune culpabilité.

**QUESTIONS
POUR LA REFLEXION**

- Les histoires mentionnées ci-dessus concernent deux pays européens avec lesquels vous êtes familiers : est-ce que, à votre avis, cela fait une quelconque différence si ces entreprises ont réalisé un pacte de corruption "à domicile" ou "à l'étranger" ? Pourquoi ?
- Comment réagiriez-vous si vous saviez qu'une entreprise basée dans votre pays ou région a payé des pots-de-vin à l'étranger ? Et si une entreprise étrangère avait "importé" la corruption dans votre pays ?
- Pensez aux acteurs impliqués dans ces histoires : qui sont les corrompus qui profitent de ces actes ? Qui sont les victimes ? Qui devrait sanctionner ces entreprises ?

ENSEIGNEMENT TIRÉ

Les normes sociales ne sont pas gravées dans le marbre mais peuvent évoluer et être redéfinies au fil du temps. Ce qui était considéré comme une "pratique commerciale ordinaire" hier, peut être considéré comme de la corruption aujourd'hui, et des sanctions conséquentes peuvent être appliquées. Imaginez que vous découvriez aujourd'hui qu'une entreprise de mode a versé des pots-de-vin à l'étranger pour éviter les contrôles sur les mauvaises conditions de travail des enfants dans ses usines ! Comme de nombreux autres consommateurs, vous "sanctionneriez" probablement l'entreprise en la montrant du doigt et en n'achetant plus ses vêtements. La société sanctionne l'entreprise en l'affichant dans les médias. En outre, des histoires similaires montrent comment un changement de valeurs et d'opinions dans une société peut entraîner ou soutenir une modification des normes formelles fixées par la loi. Jusqu'aux années 1990, la corruption de fonctionnaires étrangers était non seulement socialement acceptable, mais même déductible des impôts dans la plupart des pays de l'OCDE. Le consensus mondial croissant contre la corruption a donc amené de nombreux pays à suivre la première initiative législative des États-Unis visant à interdire la corruption des fonctionnaires étrangers en 1977. Il a fallu une vingtaine d'années, mais au final, c'est le débat moral et politique qui a permis de faire évoluer la législation dans le monde entier.



DURÉE

15 minutes pour lire l'histoire + le temps pour le débat

GROUPE CIBLE

15 – 30 ans

POSITION DANS VOTRE ATELIER

après avoir familiarisé les jeunes avec le concept et la définition de corruption

MOTS-CLÉS

corruption, acteurs impliqués dans la corruption, conséquences de la corruption

OBJECTIFS

le but de cette activité est de montrer comment la mauvaise administration et la corruption peuvent affecter notre vie quotidienne et que nos choix peuvent parfois faciliter ou au contraire prévenir ces phénomènes.

DESCRIPTION

deux histoires sont présentées du point de vue de trois acteurs différents : celui qui porte l'intérêt général (le titulaire d'un droit légitime), l'agent public auquel est confiée la satisfaction de ses besoins (l'agent) et un autre individu qui peut bénéficier des choix de ce dernier (la tierce partie). Chaque histoire est résumée par trois messages textuels. Dans la première histoire, il y a de la corruption, dans la deuxième il n'y en a pas. Lisez les histoires et discutez-les en groupes. Vous pouvez utiliser les "enseignements tirés" comme une clé de lecture de l'activité (ou pour mieux appréhender les objectifs et le positionnement dans le cadre de son atelier de l'activité) ou alors vous pouvez les partager avec les jeunes participants.

VARIANTES POSSIBLES

vous pouvez imaginer et écrire deux histoires similaires – en les formulant comme des échanges de messages textuels – depuis trois autres perspectives (un individu qui a besoin d'un service public ; un agent public chargé de fournir ce service ; un individu qui aurait intérêt à influencer les décisions de l'agent public) qui auraient pour lieu :

1. un hôpital
2. une école
3. un tribunal

Dans une histoire, une influence indue est exercée sur les décisions de l'agent public. Dans l'autre, l'agent remplit ses devoirs avec impartialité et efficacité afin de fournir un service public.

QU'EST-CE QUI SE PASSE SI... ?

TOUS LES CHEMINS MÈNENT À LA CORRUPTION

HISTOIRE

1

←

GROUP 1
Vanessa, David, Marc

📺
☎️
⋮

Vanessa
jeune fille – la titulaire
Quelle affreuse journée ! Là, j'écris depuis l'hôpital. Cet après-midi j'étais en scooter pour rejoindre mon lan chéri 🍷🍷🍷 J'étais sur la Route de l'Intégrité quand la roue avant de mon scooter est rentrée dans un nid de poule et je me suis écrasée sur la route. Heureusement, je n'ai pas été percutée par une autre voiture, sinon l'accident aurait été bien pire... Je ne comprends pas, il y a eu des travaux pendant plusieurs semaines sur cette rue... 21h23

David
fonctionnaire, directeur du Service municipal de Voirie et Travaux Publics – l'agent
Bonjour, aujourd'hui une policière m'a appelé pour en savoir plus sur les travaux faits récemment sur la Route de l'Intégrité, il y a eu un accident de scooter à cause d'un nid de poule. J'espère qu'ils ne vont pas trop creuser. Tu te souviens de mon ami Marc ? Il est dirigeant dans une entreprise de BTP et il a remporté récemment le marché pour ré-asphalter la rue. J'étais celui en charge des contrôles... Bon, Marc m'a dit qu'ils ont utilisé moins de matériaux que ce qui avait été convenu et il m'a demandé de fermer un œil. On est très proches, j'étais dans l'embarras à l'idée de lui refuser. Il m'avait déjà invité à passer une semaine dans une magnifique villa sur la mer avec ma famille. Par ailleurs, on y est allés le mois dernier, c'était génial ! 🌊🌊 20h34

Marc
entrepreneur, dirigeant d'une entreprise de BTP – la tierce partie
Aujourd'hui, je suis allé rendre visite à David dans la villa que j'ai louée pour lui et sa famille. J'ai dû payer la réservation, j'espère qu'il a apprécié le cadeau ! Tu te souviens de mes soucis financiers ? Bon, il m'a filé un gros coup de main sur le marché pour réparer la Route de l'Intégrité, j'ai économisé beaucoup d'argent en utilisant moins de matériaux que prévu dans la réalisation des travaux. 💰💰💰 Je vais t'appeler demain, maintenant je dois filer à un dîner important, il y aura aussi le Maire. Il va être de nouveau candidat et je vais financer et soutenir sa prochaine campagne électorale. 19h53

NÉE POUR COURIR !

←

GROUP 1

Vanessa, David, Mark

📺
☎️
⋮

Vanessa
jeune fille – la titulaire

Quelle journée ! Après l'école, j'ai sauté sur mon scooter pour filer chez Ian. J'ai tracé sur la Route de l'Honnêteté, maintenant on roule sur du velours, elle vient d'être refaite à neuf... J'ai observé l'avancement des travaux tout le long à chaque fois que j'y passais ! Et... Ian m'a embrassée pour la première fois, j'étais trop heureuse ! ❤️ Je sais, c'est juste notre premier bisou, mais je sens que quelque chose d'important comment à se jouer entre nous. 🗣️🗣️ 21h23

David

fonctionnaire, directeur du Service municipal de Voirie et Travaux Publics – l'agent

Coucou, quelle journée stressante aujourd'hui. J'ai dû clôturer quelques dossiers compliqués et valider la réouverture de la Route de l'Intégrité. C'était du dur travail... 📁📁📁 L'entreprise était en difficulté et le PDG, mon pote Marc, m'a dit qu'il avait des soucis financiers pour acheter le matériau de ses fournisseurs parce que nos Services ne l'avaient toujours pas payé pour un emploi précédent. Alors, j'ai vérifié et il avait raison ! Maintenant que c'est chose faite, il a pu compléter les travaux juste à temps... Je suis fatigué, mais tellement fier ! 🙌🙌🙌 20h34

Marc
dirigeant d'une entreprise de BTP – la tierce partie

Quelle belle journée aujourd'hui, j'ai rempli mes objectifs mensuels et on a pu rouvrir la Route de l'Intégrité 📈✅. On a eu plein de soucis avec ce travail, on était à court d'argent pour acheter les bonnes quantités de matériaux. Ce n'était pas de notre faute, il y avait eu un retard de paiement de la part du service technique municipal. Heureusement, le chef de service a accéléré la procédure et j'ai fait de même une fois que le paiement a été débloqué : on a travaillé jour et nuit pour finir de ré-asphalter la Route de l'Intégrité 🙌. C'est un copain, mais je ne lui ai pas demandé de faveurs, il a juste fait ce qui était juste. 19h56

ENSEIGNEMENT TIRÉ

la première histoire représente le schéma minimal de corruption, qui peut être encore plus complexe lorsque plusieurs personnes et ressources sont impliquées. Le deuxième montre comment il est possible d'adopter différentes stratégies pour prévenir la corruption afin de veiller sur le bien commun et rendre l'administration publique plus efficace.

En tout cas, les deux histoires montrent comment les choix de chaque acteur sont importants pour définir le contexte dans lequel ils surviennent. Peu importe si tu es une jeune, un fonctionnaire ou un entrepreneur – ce qui importe est que tu sois capable de reconnaître la bonne chose à faire dans chaque situation !



THÉORIE PAGE
26 FF

A6



DURÉE

5 – 10 minutes pour répondre au quiz + le temps pour la discussion.

GROUPE CIBLE

15 – 30 ans

POSITION DANS VOTRE ATELIER

après avoir familiarisé les jeunes avec le concept et la définition de corruption

MOTS-CLÉS

incitations et freins à la corruption ; attitudes personnelles et comportements

OBJECTIFS

réfléchir sur les contributions de chaque individu à la création d'un environnement favorable ou défavorable à la corruption au sein de son propre groupe social en 1) définissant un exemple positif par ses propres actions ou en 2) exprimant publiquement des jugements/opinions ou enfin en 3) agissant de concert avec les autres afin d'entretenir le bien commun ou de réagir vis à vis de situations contraires à ses valeurs

QUIZ : "EMPREINTE CORRUPTION"

DESCRIPTION

proposez ce quiz au groupe de jeunes. Discutez avec eux de la façon par laquelle ils ont répondu aux questions, et si le besoin s'en fait sentir, guidez-les dans la formulation de réponses alternatives, autres que A et B.

VARIANTES POSSIBLES

inspirez-vous des situations décrites dans chaque question : elles peuvent être développées en un atelier complet sur les dilemmes éthiques, comme dans la méthode proposée à la page XXX de ce guide.

IMPORTANT

Sachez que ce quizz n'a pas pour but de fournir des réponses justes ou fausses aux questions, ni de porter un jugement moral sur les choix individuels. En effet, nous suggérons d'entamer une discussion sur la base des réponses individuelles afin de comparer les différents points de vue des participants. Stimulez les jeunes à argumenter sur les raisons de leurs choix et à formuler des propositions alternatives d'actions autres que A ou B, qui prennent en considération d'autres facteurs qui, selon eux, peuvent influencer la situation.

Entre A et B, nous proposons les solutions suivantes : 1B ; 2A ; 3A ; 4B ; 5A ; 6B ; 7B ; 8B ; 9A ; 10

1 Tu es soigné(e) par un médecin traitant, comme le reste de ta famille. Comme tu n'es plus un enfant, ta grand-mère t'encourage à faire un cadeau de Noël au médecin cette année, comme elle et tes parents l'ont toujours fait.

A) Tu ressens une certaine pression sociale, et tu décides donc de suivre le conseil de ta grand-mère. Tu auras peut-être un jour besoin d'une faveur de la part de ton médecin.

B) Même si tu ressens une certaine pression sociale, tu es sûr(e) que tu peux aussi exprimer ta gratitude pour le travail très professionnel et minutieux de ton médecin d'une autre manière qui n'implique pas de cadeaux de Noël coûteux.

C) ...

2 Tu viens de terminer ta formation et tu es à la recherche d'un emploi. Ton amie travaille au service public de l'emploi et te propose de te décrocher un rendez-vous pour le lendemain en sautant la file d'attente afin de regarder ensemble les meilleures offres d'emploi.

A) Tu la remercies mais refuses. Tu prends rendez-vous et attends ton tour, pendant ce temps elle peut te donner quelques conseils sur la façon de chercher un emploi sur ton PC.

B) Tu la remercies et acceptes. En évitant la file d'attente, tu peux postuler avant d'autres personnes qui cherchent un emploi dans le même domaine, et tu es sûr(e) que ton amie aura une attention particulière pour toi, lorsque de nouvelles offres d'emploi arriveront.

C)...

3 Tu es un(e) client(e) régulier(e) du café du coin, à tel point que tu t'es lié(e) d'amitié avec le patron. Tu remarques que, de temps en temps, il n'imprime pas ton reçu ou ne tape pas le paiement dans le registre.

A) Malgré ton embarras, la première fois que cela se reproduit, tu lui fais remarquer qu'il est important pour toi qu'il imprime le reçu. S'il a le temps, tu t'arrêtes et parles de ton point de vue sur la question.

B) Tu es un peu gêné(e) et ne veux pas gâcher ton amitié ou passer pour une personne pédante. Tu laisses faire, même si cela te laisse un goût amer dans la bouche chaque fois que tu commandes une boisson (sans reçu).

C)...

4 C'est la deuxième fois que tu votes aux élections locales. La première fois, tu as voté pour la liste gagnante qui était également très populaire parmi tes amis. Cependant, tu as récemment lu que le maire sortant est très proche d'un notable de son parti qui est maintenant impliqué dans une fraude aux fonds publics.

A) Tu décides de voter à nouveau pour la même liste. Tu penses que c'est le parti qui représente le mieux tes idées politiques et tu considères que la relation avec le notable n'est pas pertinente pour les actions du maire.

B) Même si tu penses que ce parti représente théoriquement le mieux tes idées politiques, tu es préoccupé(e) par l'intégrité du maire sortant et ne veux pas soutenir ses relations ambiguës avec le notable en question. Tu votes pour une autre liste.

C)....

5 Ton équipe sportive participe à un tournoi où seulement les 32 premiers du classement national sont invités. Cette fois, une équipe que tu connais bien a été exclue, apparemment pour laisser participer une des équipes locales, dans laquelle joue également le fils de l'organisateur du tournoi.

A) Tu parles aux autres membres de l'équipe et vous décidez ensemble de demander des explications à ce sujet avant le début du tournoi. Si aucune explication n'est donnée, vous décidez de ne pas participer au tournoi par solidarité avec l'équipe exclue et faites une déclaration à la presse à ce sujet.

B) Tu parles aux autres membres de l'équipe et vous décidez ensemble de fermer les yeux sur cette question. Il s'agit d'un tournoi très important dans votre catégorie, et vous ne voulez pas rater l'occasion de vous mesurer aux autres meilleures équipes.

C) ...

6 Dans ta ville, il y a un espace public qui attend depuis des années d'être affecté à un usage collectif. Il y a eu beaucoup de promesses pendant la dernière campagne électorale, mais il semble maintenant que la nouvelle administration veuille créer un pôle commercial et, au lieu du parc, construire un parking.

A) Tu penses qu'il fallait s'attendre à ce que, pour cet espace public, les choses tournent aussi comme ça. Tu perds peu à peu confiance dans la politique locale.

B) Tu commences à t'organiser avec quelques amis pour demander à l'administration des comptes sur le changement de plans pour l'utilisation de cette propriété publique. Ensemble, vous recueillez les témoignages de nombreux membres de la communauté et formulez des propositions sur la meilleure façon d'utiliser cet espace.

C) ...

7 Une collègue de l'école ou de l'université te confie qu'elle a reçu des commentaires sur son apparence physique de la part d'un professeur. D'après ce qu'elle a entendu de la part d'autres personnes, ce n'est pas un cas isolé : le seul moyen de réussir l'examen avec une bonne note est de se présenter à l'examen avec des vêtements décollés ou moulants.

A) Tu essayes de reconforter ton amie, mais tu sais qu'elle ne peut pas y faire grand-chose. Tu es heureux(se) de ne pas avoir à suivre le cours de cette personne.

B) Tu encourages et aides ton amie à signaler la situation au bureau des élèves, même si elle craint d'éventuelles répercussions. Il est clair que ce professeur abuse de sa position de pouvoir et qu'il continuera à le faire si vous ne soulevez pas le problème.

C) ...

8 Tu as commencé un job d'été au bureau d'immatriculation des véhicules. Après les premiers dossiers que tu as analysés, ton collègue t'aborde pour t'expliquer "comment ça marche" là-bas : si tu approuves un grand nombre d'immatriculations, il y a de fortes chances que tel ou tel magasin automobile t'accorde une bonne réduction sur un nouveau cyclomoteur ou une nouvelle voiture.

A) Tu ne te sens pas à l'aise pour dire quoi que ce soit parce que tu es nouveau(elle). Si tous les employés du bureau agissent de la sorte, il serait bon que tu fasses de même pendant les quelques mois où tu y travailleras.

B) Tu n'aimes pas cette attitude et fais savoir clairement que tu ne souhaites pas recevoir d'avantages ou de cadeaux. Tu suis les procédures d'enregistrement standard de chaque service.

C) ...

9 Depuis le début de la pandémie, tu es bénévole pour l'association caritative locale, où tu collectes des dons alimentaires et les distribues aux familles dans le besoin. Un ami médecin, qui connaît ton engagement envers la communauté, dit qu'il peut s'arranger pour que tu sois vacciné(e) rapidement si quelqu'un ne se présente pas au rendez-vous.

A) Tu es heureux(se) que ton ami reconnaisse ton engagement à aider les autres, mais tu sais que tu ne fais pas partie d'une catégorie à risque. Il est préférable que ce vaccin aille à une autre personne qui en a besoin.

B) Tu es heureux(se) que ton ami reconnaisse ton engagement à aider les autres, et tu estimes que tu as vraiment mérité ce vaccin. Si tu rates cette chance cette fois-ci, qui sait quand ton tour viendra ?

C)...

10. L'association locale pour la protection de l'environnement a lancé une initiative visant à superviser les dépenses publiques consacrées à l'entretien du parc naturel qui traverse ta ville et les villages voisins.

10

A) Tu ne sais pas encore quel sera ton rôle exact dans le projet, mais tu aimes l'idée d'en savoir plus sur la façon dont les fonds publics alloués aux espaces verts sont dépensés et de participer activement à la rédaction de propositions visant à améliorer l'utilisation de l'argent et du parc. Tu t'inscris à la première réunion.

B) Tu n'arrives pas à imaginer comment tu pourrais contribuer au projet et tu n'es pas sûr(e) qu'au final le projet changera quelque chose. Tu abandonnes l'idée de participer – quelqu'un d'autre le fera pour toi.

C) ...

ENSEIGNEMENT TIRÉ

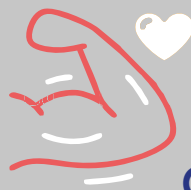
chacun d'entre nous contribue à façonner un environnement plus ou moins "accueillant" pour la corruption. Il ne s'agit pas de savoir si vous payez ou acceptez un pot-de-vin : dans notre vie quotidienne, nous pouvons contribuer à réduire les possibilités d'abus de pouvoir potentiels en 1) donnant le bon exemple par nos actions 2) en exprimant publiquement nos jugements/opinions 3) en agissant avec d'autres pour le bien commun, et en réagissant à des situations contraires à nos valeurs. La somme de chaque petite décision individuelle peut faire la différence pour prévenir la corruption et influencer l'environnement social autour de nous.

Utilisez les interprétations suivantes comme guide pour réfléchir aux questionnements individuels avec le groupe de jeunes.

1	<ul style="list-style-type: none"> • le fait d’offrir un cadeau pour garder la possibilité d’un retour ultérieur • attentes sociales de la part des proches/des personnes qu’on apprécie • “c’est comme ça qu’on a toujours fait / tout le monde fait comme ça”.
2	<ul style="list-style-type: none"> • liens personnels VS liens professionnels avec une personne • intérêt personnel VS intérêt public dans le cadre de votre travail
3	<ul style="list-style-type: none"> • justice fiscale • jugement par ton ami
4	<ul style="list-style-type: none"> • intégrité en politique • récompenser l’intégrité VS récompenser l’opacité aux élections
5	<ul style="list-style-type: none"> • rester en silence VS dénoncer les malversations • possibles répercussions personnelles lorsqu’on dénonce
6	<ul style="list-style-type: none"> • agir ensemble avec les autres pour le soin du bien commun • la participation de la population • confiance dans la politique
7	<ul style="list-style-type: none"> • sextorsion et chantage sexuel • parler, même si cela ne vous touche pas personnellement
8	<ul style="list-style-type: none"> • prendre la parole, même dans une position de faible pouvoir • rester fidèle à ses propres valeurs VS s’adapter à la “façon de faire les choses” dans l’environnement social.
9	<ul style="list-style-type: none"> • biens rares / précieux (voir : santé) • “puisque j’étais bon avant, je peux tricher maintenant”
10	<ul style="list-style-type: none"> • s’associer à des initiatives civiques pour le soin du bien commun • faire sa part VS “quelqu’un d’autre le fera pour moi”.



A7



CARTOGRAPHIEZ LA CORRUPTION ! – JEU DE PERCEPTION SUR DES CAS ANONYMISÉS DE CORRUPTION À PLACER SUR LA CARTE EUROPÉENNE

DURÉE

90 min

GROUPE CIBLE

à partir de 15 ans

POSITION DANS VOTRE ATELIER

activité d'échauffement avant d'aborder le thème de la corruption.

MOTS-CLÉS

corruption, carte, pot-de-vin, conflit d'intérêt, autorités publiques

OBJECTIFS

déconstruire les stéréotypes sur la corruption et sur les endroits où elle se produit ou pas

DESCRIPTION

les participants – répartis en binômes ou en groupes – recevront quelques brefs articles contenant des exemples de cas de corruption anonymisés. La tâche consiste à analyser les articles afin d'établir dans quel pays les cas ont eu lieu par le biais d'une discussion commune. Ensuite, à l'aide d'une carte de l'Europe, chaque groupe placera un symbole dans le pays choisi dans lequel l'affaire a eu lieu à son avis.

VARIANTES POSSIBLES

il est possible de jouer au jeu de la perception tous ensemble si les participants ne sont pas plus de 8/10 personnes. Dans ce cas, il serait intéressant d'analyser un article par personne et de discuter ensuite tous ensemble de l'endroit où chaque cas s'est produit.

IMPORTANT

Cette activité veut questionner les stéréotypes géographiques et culturels, et rassemble des exemples de cas de corruption publique qui se sont réellement produits. Par choix des auteurs et autrices, c'est la seule partie du guide You Monitor où nous faisons directement référence à des cas réels de corruption : veuillez prendre en considération que cela pourrait déclencher un sentiment de méfiance envers les institutions et les politiciens. En fonction du contexte et de l'attitude de votre groupe, considérez l'opportunité d'utiliser ou non cette activité.

1. Affaire K. – Un cas complexe de conflit d'intérêts et d'obstruction à la justice.

Cette affaire fait encore l'objet d'une enquête judiciaire, mais elle illustre assez bien la rupture de confiance liée à la fonction publique : M. K, un haut fonctionnaire du ministère de l'économie et des finances, entre au conseil d'administration d'un grand opérateur de chantiers navals. Il est soupçonné d'avoir travaillé dans l'intérêt de cette société tout en exerçant sa fonction publique – une société avec laquelle il a des liens familiaux et professionnels qu'il a évité de déclarer. Après l'ouverture d'une enquête pour trafic d'influence et corruption, le parquet a reçu une déclaration du président de la république M. M. dissuadant les magistrats de poursuivre l'enquête contre son fidèle collaborateur, qui l'a suivi au Palais, où il est devenu secrétaire général.

Après la révélation de ces pressions indues, et suite à l'action en justice d'une organisation de la société civile, l'enquête a été rouverte, et n'est actuellement pas terminée.... M. K est présumé innocent.

A votre avis, où s'est passée cette histoire ?

Indiquez-le sur la carte !

2. Affaire des masques – Un cas de prise d'avantage personnel au milieu de la pandémie de COVID-19

La question de savoir si un comportement criminel a réellement eu lieu n'est toujours pas tranchée, plusieurs enquêtes ont été ouvertes. L'affaire des masques est un ensemble d'événements dans lesquels plusieurs membres de deux partis politiques sont soupçonnés d'avoir profité de leur position dans le cadre de l'achat d'équipements de protection contre la pandémie de COVID-19. Suite à la pandémie, les besoins et la pénurie d'équipements de protection se sont accrus. Les ministères avaient donc besoin de fournitures. L'affaire a été rendue publique au début du mois de mars 2021 grâce à une enquête menée par un journal bien connu dans le pays. Au total, le cercle autour de deux parlementaires aurait dû recevoir 11,5 millions d'euros de commissions, pour avoir favorisé la commande de masques respiratoires. Selon le journal S., l'argent a transité par le compte au Liechtenstein d'une société offshore. Des enquêtes sont également ouvertes pour des soupçons d'évasion fiscale.

En mai 2021, d'autres cas de médiation injustifiée ont été révélés. Des politiciens et des proches ont négocié d'importantes commandes de masques, recevant des millions d'euros de commissions. Certains des masques commandés, payés avec l'argent des contribuables, ont été nettement plus chers que d'autres masques : une région en particulier a même acheté des masques d'une valeur de 9,90 euros chacun !

A votre avis, où s'est passée cette histoire ?

Indiquez-le sur la carte !

3. Affaire A. – Un cas de clientélisme politique et d'achat de voix

Mme. S., qui était à l'époque à la fois députée et conseillère régionale, a été condamnée pour avoir alloué 700 000 euros à de fausses associations qui se faisaient passer pour des organismes sociaux destinés aux jeunes défavorisés ou aux quartiers défavorisés. Leurs membres, en contrepartie, faisaient campagne pour son élection politique. Plus généralement, l'enquête a révélé une gestion clientéliste des ressources publiques, puisqu'un poste budgétaire sur les quatre alloués à son département était consacré presque exclusivement à sa circonscription électorale.

En ce sens, l'enquête judiciaire ne concernait qu'une infime partie des fonds utilisés à des fins de clientélisme : la grande majorité de ces subventions avaient été légalement allouées à des associations réellement existantes et actives dans la région.

Outre le niveau judiciaire, il y a des conséquences politiques et administratives : au premier niveau, le parti a perdu sa circonscription électorale lors des élections suivantes ; au niveau administratif, des instruments ont été introduits pour limiter (ou plutôt expliciter) la pression politique sur les fonctionnaires chargés d'approuver les demandes de financement.

A votre avis, où s'est passée cette histoire ?

Indiquez-le sur la carte !

4. Le chef du Parti XX, L.D., condamné à une peine de prison pour abus de pouvoir – Une affaire d'emplois fictifs

Le chef du parti XX, L.D., a été condamné à trois ans et six mois de prison pour avoir instigué un abus de pouvoir. Il a été blanchi des allégations de falsification dans une affaire d'emplois fictifs à l'Agence d'assistance sociale et de protection de l'enfance. Monsieur D. a été accusé par l'Agence de lutte contre la corruption d'avoir usé de son influence pour faire embaucher deux femmes à l'Agence d'aide sociale et de protection de l'enfance de son comté d'origine. Ainsi, elles recevaient un salaire de l'État sans se présenter au travail, tout en travaillant en réalité pour l'organisation du parti XX dans le comté. L'ancien directeur de l'agence et des anciens employés ont été condamnés à des peines de prison dans cette affaire. L'ancienne épouse de L. D. a été condamnée à payer une amende de 1 000 (monnaie locale) dans cette affaire. Les jugements rendus par la Cour peuvent faire l'objet d'un appel.

A votre avis, où s'est passée cette histoire ?

Indiquez-le sur la carte !

5. Un ancien Président de Région en prison – Un cas de détournement de fonds publics vers des établissements de santé privés

L'ancien Président de Région de XXX, R.F., qui a été au pouvoir pendant près de 20 ans, a été condamné à une peine de prison ferme. Les juges l'ont condamné à 5 ans et 10 mois pour corruption. Le procureur avait parlé, en requérant devant la Cour suprême, d'une "affaire de corruption massive". Les enquêtes, ouvertes en 2012, portent sur le détournement de fonds publics pour financer deux hôpitaux privés, à la recherche de profits, pour respectivement 30 et 70 millions. La première affaire, cependant, est déjà prescrite. La condamnation n'intervient donc que pour un seul hôpital.

La thèse du procureur, confirmée par la Cour, est que Mr F. a décidé arbitrairement d'allouer des fonds publics, après avoir été soudoyé par les lobbyistes S. (ancien conseiller à la santé) et D., ses amis de longue date. C'est notamment ce dernier qui a payé ses fameuses vacances en yacht. La police judiciaire avait chiffré le montant de la corruption, c'est-à-dire les avantages reçus en une dizaine d'années, à 8 millions, puis recalculé par le jugement de première instance à 6,5 millions.

A votre avis, où s'est passée cette histoire ?

Indiquez-le sur la carte !

6. Affaire des parents – Un cas de népotisme au parlement

En 2013, plusieurs cas de népotisme de la part de membres du Parlement ont été révélés. Ils avaient employé des conjoints ainsi que des parents de premier et second degré en les payant avec de l'argent public provenant de leur budget – ce qui n'était plus autorisé depuis 2000. Malgré cela, il a été découvert qu'un total de 79 députés continuaient à employer des parents et des conjoints aux frais de l'État. La plupart des partis au pouvoir étaient impliqués. Avec la publication de ces informations en avril/mai 2013, un grand débat public a commencé dans le pays. Les cas existants ont dû être divulgués et les membres du cabinet concernés ont été invités par le ministre-président M. S. à rendre l'argent. Une loi parlementaire plus stricte a été adoptée, interdisant l'emploi de parents jusqu'au quatrième degré de parenté et de parents d'autres députés jusqu'au troisième degré. En outre, les relations de travail encore existantes avec des parents ont dû être résiliées.

A votre avis, où s'est passée cette histoire ?

Indiquez-le sur la carte !

7. Peine définitive pour l'ancien président du Tribunal : le juge était accusé de détournement de fonds et de corruption

La condamnation à cinq ans et six mois de prison de G.B., l'ancien président du Tribunal de XXX, est devenue définitive. La sentence a été ainsi prononcée par la Cour de cassation à l'issue d'un procès initié en 2011. L'ancien magistrat a été reconnu coupable de détournement de fonds et de corruption, tandis qu'il a été acquitté des accusations de tentative d'abus de pouvoir et d'extorsion de fonds car elles étaient déjà prescrites. Il était reproché à Mr B. d'avoir créé un système illicite pour favoriser certains amis par le biais de missions et de conseils, et d'en tirer un bénéfice financier.

Outre la condamnation de Mr B., la Cour a décidé de confirmer les peines prononcées à l'encontre de quatre autres co-accusés, y compris celle prononcée à l'encontre d'un indépendant, PB., qui était considéré comme le corrupteur du juge.

A votre avis, où s'est passée cette histoire ?

Indiquez-le sur la carte !

8. Le ministre de l'intérieur a démissionné à la suite d'une enquête sur des faits de corruption présumés liés à l'attribution de permis de séjour

La police a arrêté 11 personnes à la suite du scandale qui a révélé l'octroi de "visas dorés" à des étrangers désireux d'investir massivement dans l'immobilier du pays. Celles-ci sont soupçonnées de corruption, de blanchiment d'argent, de trafic d'influence et de détournement de fonds.

Des perquisitions ont été menées dans plusieurs lieux, dont le ministère de l'Intérieur. Le ministre de l'Intérieur, M. M., a déclaré à la télévision d'État qu'il n'était pas impliqué dans le scandale mais qu'il démissionnait pour préserver la crédibilité des institutions de l'État. M. M.P, chef du service d'immigration du pays, a été interrogé par un juge qui le soupçonne d'avoir accepté des pots-de-vin, a déclaré son avocat. Entre-temps, le gouvernement du pays a défendu le système de visas qui, en deux ans, a permis d'attirer plus d'un milliard d'euros d'investissements.

A votre avis, où s'est passée cette histoire ?

Indiquez-le sur la carte !

SOLUTION

1. Cette histoire s'est passée en France. Pour plus d'informations, cliquez sur ce lien : <https://www.leparisien.fr/faits-divers/cinq-minutes-pour-comprendre-l-affaire-alexis-kohler-24-06-2020-8341311.php>
2. Cette histoire s'est passée en Allemagne en 2020. Pour plus d'informations, cliquez sur ce lien : <https://www.spiegel.de/thema/maskenaffaere/>
3. Cette histoire s'est passée en France, plus précisément en Provence-Côte d'Azur. Pour plus d'informations, cliquez sur ces liens :
<https://www.nouvelobs.com/justice/20140923.OBS9953/clientelisme-la-deputee-sylvie-andrieux-condamnee-a-un-an-de-prison-ferme.html>
https://www.lemonde.fr/politique/article/2016/11/09/marseille-la-deputee-sylvie-andrieux-definitivement-condamnee-a-un-an-de-prison-ferme_5028494_823448.html
4. Cette histoire s'est passée en Roumanie en 2018. Pour plus d'informations, cliquez sur ce lien : <https://business-review.eu/business/legal/psds-liviu-dragnea-sentenced-to-3-years-and-six-months-in-jail-174144>
5. Cette histoire s'est passée en Italie en 2019. Pour plus d'informations, cliquez sur ce lien : <https://www.ilsole24ore.com/art/formigoni-condannato-5-anni-e-10-mesi-cassazione-ABfZhxWB>
6. Cette histoire s'est passée en Allemagne entre 2000 et 2013. Pour plus d'informations, cliquez sur ce lien : <https://www.sueddeutsche.de/thema/Verwandtenaffäre>
7. Cette histoire s'est passée en Italie en 2019. Pour plus d'informations, cliquez sur ce lien : https://genova.repubblica.it/cronaca/2019/05/15/news/condanna_definitiva_per_l_ex_presidente_del_tribunale_di_imperia-226358438/
8. Cette histoire s'est passée au Portugal en 2014. Pour plus d'informations, cliquez sur ce lien : <https://www.bbc.com/news/world-europe-30077266>

ENSEIGNEMENT TIRÉ

les solutions à ce jeu ont pu remettre en question ou confirmer certaines perceptions/préjugés largement répandus sur les pays dans lesquels nous sommes susceptibles de rencontrer la corruption ou non. En fait, la corruption est le résultat d'une multitude de choix individuels et collectifs qui influencent non seulement sa diffusion dans l'État, les marchés et la société civile, mais aussi l'opinion publique et la perception commune à son égard. Il n'existe pas de recette universelle pour appliquer des mesures anti-corruption, car la corruption est un phénomène complexe et multidimensionnel qui change de forme dans le temps et l'espace. Pour cette raison, il n'est pas si facile de cartographier la corruption : bien souvent, sa perception ne coïncide pas avec l'impact réel des nombreuses formes d'abus de pouvoir qui se produisent dans nos communautés et/ou nos pays.





ACTIVITÉS

SECTION B

ACTIVITÉS DE L'ATELIER

LA MOLÉCULE DU POUVOIR



Cette activité a pour but de réaliser un diagramme moléculaire représentant les différents aspects de la vie dans lesquels nous exerçons notre pouvoir, en soulignant l'importance des sujets sur lesquels nous travaillons. Faire le lien entre le pouvoir confié et le travail sur sa propre identité peut amener les jeunes à utiliser la notion de pouvoir comme un moyen de se connaître soi-même. Chaque personne a du pouvoir, certaines en ont plus, d'autres moins, et tout le monde peut l'exercer, mais tout le monde n'en a pas conscience, d'où l'importance de comprendre ce qu'est le pouvoir personnel.

OBJECTIFS comprendre le nombre et la diversité de rôles sociaux tenus dans une vie

MOTS-CLÉS reconnaître le pouvoir délégué

GROUPE CIBLE 10 – 30 personnes, à partir de 14 ans

DURÉE 30 – 45 minutes

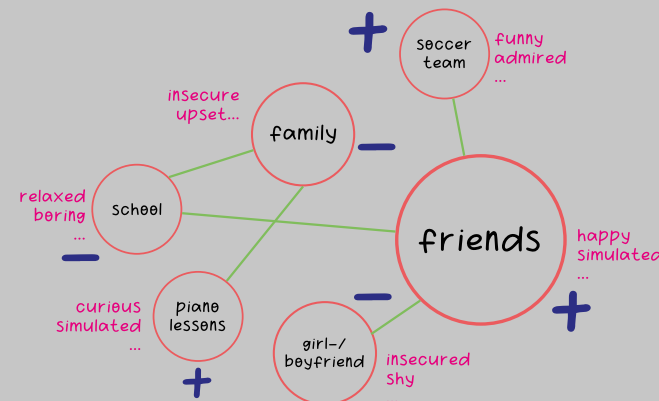
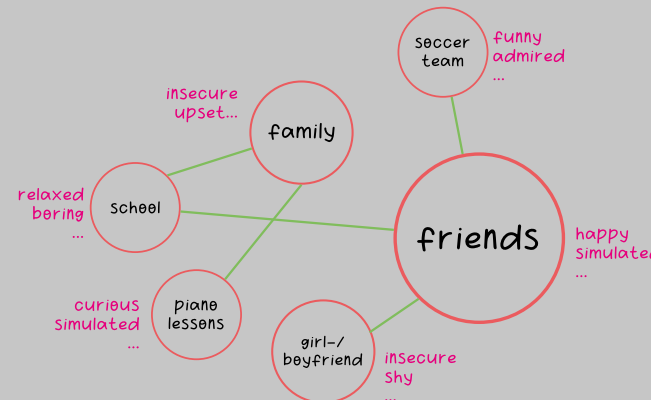
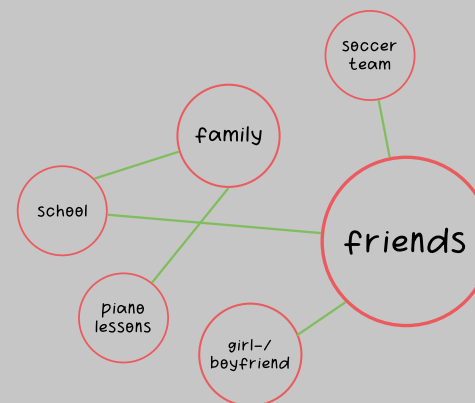
FONCTION Exercice préliminaire

MATÉRIEL Stylos et feuilles de papier

1. Posez aux participants la question : « Qui suis-je ? » et leur laisser 2 minutes pour y réfléchir.
2. Demandez aux participants de réfléchir aux différents rôles sociaux de leur vie dans lesquelles ils et elles ont du pouvoir (par exemple : la famille, l'école ou le travail, la consommation, les loisirs, etc.). Donnez 5 minutes de temps pour écrire ces rôles sur feuille individuelle. Utilisez des cercles pour les représenter. Demandez aux participants de dessiner sur leur feuille des cercles d'une taille qui représente l'importance de ces rôles dans leur vie, et comment ils sont reliés les uns aux autres (voir image).
3. A côté des cercles, demandez aux participants de noter des adjectifs décrivant des émotions (par exemple : énervé, triste, heureux, etc.) qu'ils et elles associent avec chaque rôle (voir image).
4. Demandez aux participants de mettre un point positif (+) à côté des rôles sociaux dans lesquels ils et elles se sentent puissants, et un point négatif (-) à côté des rôles dans lesquels ils et elles se sentent impuissants ou faibles. NB : il est possible de se sentir triste dans un rôle social dans lequel on se sent puissant (voir image).
5. Maintenant, demandez aux participants de prendre une nouvelle feuille de papier et de faire leur classement idéal des rôles sociaux listés précédemment, dans un ordre croissant.
6. Encouragez le groupe à discuter au sujet de leurs sphères de pouvoir.

N.B. Faites attention à ce que les participants ne se sentent pas faibles, et essayent d'analyser ensemble leur situation. Vous pouvez les amener à réfléchir à la manière dont ils et elles peuvent se responsabiliser eux-mêmes.

Mckee, Neill et al., Games and exercises. Visualisation in participatory programs. New York: Unicef, 1998





L'objectif de cette activité est de rendre concret via une réflexion collective artistique un concept abstrait. Cette méthode est un bon moyen de réfléchir de manière individuelle et collective aux thèmes qui nous intéressent, et offre un bon point de départ pour une discussion fructueuse. Les peintures, dessins ou collages montrent toujours d'incroyables résultats à moindre coût : en commentant les résultats, les points de vue et les sentiments de chacun peuvent être exprimés, les notions peuvent être expliquées, et bien plus encore.

OBJECTIFS essayer de représenter le pouvoir délégué ; l'exercice du pouvoir et les conflits d'intérêts d'une manière concrète

MOTS-CLÉS pouvoir délégué, exercice du pouvoir et abus de pouvoir, conflits d'intérêts

GROUPE CIBLE 4 – 30 personnes, pour tous les âges

DURÉE 45 – 60 minutes

FONCTION exercice préliminaire

MATÉRIEL feuilles de papier, ciseaux, colle, papiers avec photos ou texte (journaux, magazines, publicité, photos, etc...), marqueurs de couleur, pinces, ou autres matériels de dessin

1. Pour cet exercice, faites des groupes de quatre à six participants.
2. Placez le matériel à disposition au centre de l'espace de travail.
3. Sélectionnez un ou plusieurs mots clés, et demandez aux participants de créer un collage/dessin/peinture à leur sujet. **N.B.:** Il est possible de choisir un mot-clé pour tous. Si vous souhaitez travailler sur plusieurs mots clés, ils peuvent être répartis entre les groupes.
4. Donnez 20 – 35 minutes aux participants pour finaliser leur œuvre.
5. Une fois que les groupes ont terminé, organisez une exposition où chaque groupe présente son œuvre.
6. Les œuvres sont un support pour encourager les participants à discuter des thématiques travaillées.

VARIATIONS POSSIBLES

Il est possible que l'œuvre réalisée prenne la forme d'un collage ou d'un mélange entre collage et peinture. Si le matériel de type photos n'est pas disponible, il est aussi possible de mener cette activité avec de la peinture simple ou du dessin, ou bien d'utiliser un ordinateur pour composer l'œuvre.

LA COMPRÉHENSION ARTISTIQUE

N.B. Les opinions culturelles, ou autres caractéristiques qui émergent, doivent être discutées. Vous pouvez écouter de la musique pendant cette activité.

Références : Gugel, Günther. Praxis politischer Bildungsarbeit: Methoden und Arbeitshilfen. Tübingen: Verein für Friedenspädagogik, 1993

LA SILHOUETTE FLOUE



B3

Cette activité vise à ce que le groupe cherche une définition commune d'un personnage ou d'une figure dont la description est généralement floue pour la majorité. Pour ce faire, vous pouvez utiliser différentes figures telles que le lanceur d'alerte, le corrupteur, le corrompu, l'acteur de la veille citoyenne, etc. L'objectif n'est pas de tester les connaissances des participants sur ces sujets, mais de les aider à comprendre qu'on ne vit pas dans un monde noir ou blanc : le contexte, les différents points de vue et expériences des personnes apportent des nuances.

OBJECTIFS arriver à une définition commune à partir des opinions de chacun et de chacune et des différents niveaux de connaissance/sensibilisation

MOTS-CLÉS corruption, lanceur d'alerte, conflit d'intérêts

GROUPE CIBLE 8 – 15 personnes, 12 – 30 ans

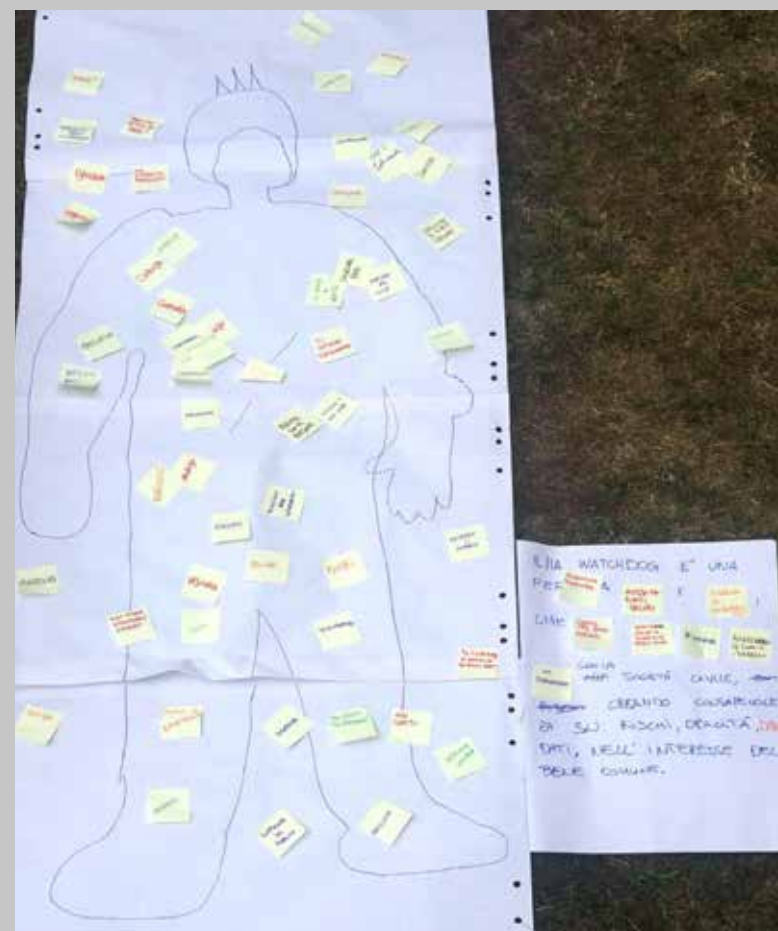
DURÉE 45 – 90 minutes

FONCTION activité centrale

MATÉRIEL une grande feuille de papier (assez longue pour couvrir la hauteur d'une personne, et assez large pour pouvoir y coller des post-its) et une autre grande feuille de papier pour écrire la définition, marqueurs, post-its de différentes couleurs, stylos

1. Dessinez une silhouette sur une grande feuille de papier (faire s'allonger quelqu'un pour le faire !)
2. Chaque participant écrit sur des post-its quelques mots ou phrases sur la perception qu'ils ou elles ont d'eux-mêmes incarnant la figure choisie. A l'intérieur de la silhouette ils et elles collent des post-its décrivant comment ils et elles « se sentiraient » et comment il et elles « agiraient » dans cette position, et à l'extérieur, comment ils et elles pensent que la société « les percevrait ». Chacun peut mettre autant de post-its qu'il ou elle le souhaite. **N.B.** Il est aussi possible de mettre des post-its sur la ligne de la silhouette, s'il y a des mots ou phrases qui pourraient être destinés aux déclarations de l'intérieur et de l'extérieur (cela peut être ambiguë). Voir image.
3. Encouragez les participants à s'organiser collectivement pour regrouper les post-its selon leur signification sur la grande feuille, en discutant de leurs choix et en expliquant la véritable signification de leurs mots ou phrases. Vous pouvez demander si quelque chose manque, et essayer d'enrichir le contenu de la silhouette avec elles et eux. **N.B.** Si vous pensez avoir besoin d'un support pour enrichir la discussion, vous pouvez diffuser une vidéo aux participants ou leur faire lire un extrait (Contenu à trouver dans la première partie du guide You Monitor)

4. Séparez le groupe en deux et leur demander de se mettre d'accord sur une définition commune de la figure choisie, en utilisant les post-its comme support.
5. Fusionnez les groupes et mener la discussion à propos des différences relevées dans les définitions, et ne pas oublier que les contrastes de points de vue peuvent coexister concernant un même sujet. **N.B.** Pendant cette activité vous pouvez écouter de la musique en fond sonore.





MANUS : LA MAGIE DU POUVOIR CONFIE

Le but de cette activité est d'expérimenter directement le concept de pouvoir confié. A travers une session théâtrale collective, les participants réfléchissent à leur perception propre du pouvoir et à leur relation à lui. Ils ou elles comprennent que le pouvoir est une responsabilité envers la société, et peut avoir sur elle un impact trompeur, ou constructif.

OBJECTIFS comprendre comment le *pouvoir confié* fonctionne et comment chacun de nous peut en user, en abuser, ou ne pas l'exercer.

MOTS-CLÉS pouvoir confié, exercice et abus du pouvoir et sensibilisation

GROUPE CIBLE 10 – 100 personnes, pour tous les âges

DURÉE 40 – 60 minutes

FONCTION activité centrale

MATÉRIEL non nécessaire

Créez un cercle avec l'ensemble des participants, debout. Demandez à deux personnes, choisies aléatoirement, de suivre vos paumes avec leurs visages, à une distance de 15 – 20 centimètres.

1. En disant le *mot magique* « MANUS ! », vous commencez à bouger librement, en guidant les deux personnes avec vos mains. Quand vous dites « STOP ! », les deux suiveurs doivent se figer.
2. Ensuite, demandez à quatre autres personnes de suivre avec leurs visages les épaules des deux personnes déjà impliquées.
3. A ce moment, vous reprenez votre place, et dites « MANUS ! », et commencez à bouger à nouveau. Quand vous dites « STOP », tous les participants se figent.
4. L'animateur ou l'animatrice continue à ajouter plus de participants en leur demandant de suivre différentes parties du corps des personnes qui ont rejoint le groupe avant eux.
5. Quand tout le monde fait partie du jeu, demandez à une personne de prendre votre rôle de guide. Le nouveau guide récupère le « pouvoir » en frottant ses mains avec celles du guide précédent. Il ou elle guide le groupe jusqu'au moment où il ou elle choisit de dire « STOP », arrêtant la session de jeu.
6. A ce stade, demandez au groupe si quelqu'un d'autre souhaite assumer le rôle de guide. Si personne ne souhaite le faire, le jeu peut s'arrêter, sinon, continuer pour 2 – 3 tours.
7. Ensuite, il est possible de mener la réflexion de cette manière :

a. Demandez à ceux et celles qui ont joué le rôle de guide :

- Comment vous êtes-vous sentis en étant suivis par les autres ?
- Avez-vous préféré guider ou être guidés ?

b. S'il arrive que la chaîne se brise :

- Pourquoi était-il impossible de suivre ?
- Comment vous êtes-vous sentis dans cette situation ?

N.B. Il est possible de continuer Manus avec Manus-2 (s'il y a assez de temps), ou de finir la session avec des « high five » entre tous les participants, afin que tout le monde « récupère son pouvoir confié ».

REMARQUES OU MOMENTS DÉLICATS

- Il peut arriver que le groupe commence à rire ou à faire des commentaires pendant la session. Il est important que le groupe soit invité à rester silencieux pendant l'activité, et à faire des commentaires uniquement à la fin de l'activité.
- Il est parfois nécessaire d'accompagner les participants en cas de signes apparents d'anxiété.

Références: Boal, Augusto. Games for Actors and Non-Actors. London and New York: Routledge, 2002



MANUS-2 : PROLONGATION



B5

Cette activité est une prolongation de l'exercice précédent Manus : la magie du pouvoir confié.

OBJECTIFS Comprendre comment le pouvoir confié fonctionne et comment chacun d'entre nous peut user, abuser ou ne pas utiliser le pouvoir confié.

MOTS-CLÉS pouvoir confié, abus et exercice du pouvoir, sensibilisation

GROUPE CIBLE 10 – 100 personnes, pour tous les âges

DURÉE 40 – 60 minutes

FONCTION activité centrale

MATÉRIEL non nécessaire

1. Dans ce cas de figure, plutôt que de former un seul grand groupe, divisez les participants en groupes de trois personnes. Si le nombre de participants ne peut pas être divisé en trois, demandez aux participants qui sont à sa gauche de rester avec vous et d'agir comme spectateurs externes.
2. Désigner un ou une guide dans chaque groupe, qui doit en même temps :
 - Guider les deux autres personnes avec ses paumes de main (comme dans le précédent exercice Manus)
 - Se déplacer avec le groupe dans l'espace défini, en prenant soin de ne pas se cogner aux autres groupes.
3. Quand vous dites « MANUS ! », l'ensemble des guides/groupes commence à bouger.
4. Quand vous dites « ON CHANGE ! », le pouvoir est transféré à un ou une deuxième participant(e) au sein de chaque groupe de trois personnes. Le nouveau guide obtient le « pouvoir » en frottant ses mains contre celles du précédent guide. Le jeu reprend lorsque vous dites « MANUS ! ».
5. Ensuite, dites « ON CHANGE ! » pour la deuxième fois, le pouvoir passe alors à la troisième personne de chaque groupe.
6. Puis, dites « STOP ! LES RÈGLES CHANGENT ! » : l'espace dans lequel les groupes évoluent doit être réduit (par exemple il peut être divisé en deux par l'animateur ou l'animatrice, afin qu'il soit plus difficile pour les groupes de ne pas rentrer les uns dans les autres).
7. Quand vous dites « ON CHANGE ET MANUS ! », le pouvoir revient au premier guide.
8. Puis, dites « STOP ! LES RÈGLES CHANGENT ! » pour la deuxième fois : l'espace est à nouveau réduit de moitié. Au même moment, créer une atmosphère plus compétitive, en indiquant aux participants qu'ils et elles seront éliminés s'ils sortent de la zone délimitée.

9. Le jeu continue jusqu'à ce qu'il devienne impossible de bouger sans se rentrer dedans.
10. A la fin du jeu, l'ensemble du groupe forme un cercle. Demandez alors :
 - De lever la main si l'on a préféré Manus (le premier jeu), ou si l'on a préféré Manus-2 ;
 - Si quelqu'un souhaite parler des raisons pour lesquelles il ou elle a préféré un jeu plutôt que l'autre ;
 - Quelle est la différence entre les deux activités, et qui a le « pouvoir confié » dans Manus-2 ;
 - S'il y a un « dictateur ».
11. Le jeu finit avec un « High-five » entre tous les participants, grâce auquel chacun rend le pouvoir qui lui a été confié.

Références : Boal, Augusto. Games for Actors and Non-Actors. London and New York: Routledge, 2002





Le dilemme éthique implique de faire un choix entre des valeurs concurrentes, dans un contexte de prise de décision difficile avec un haut niveau de responsabilité. Il met le participant en condition en le plongeant dans un scénario qui définit une situation concrète, à laquelle s'ajoute au fur et à mesure de nouveaux enjeux de plus en plus complexes. On vous propose des exemples de dilemmes issus de situations que les jeunes pourraient vivre au quotidien (par exemple à l'école, en pratiquant du sport, de la musique, à l'université ou en faisant du bénévolat).

Ainsi, cette méthode contribue à développer chez les participants leur autonomie et leur responsabilité, en générant un intérêt considérable et leur implication.

OBJECTIFS permettre aux participants de réfléchir aux dilemmes présentés, en s'imaginant à la place des personnages, essayer de découvrir comment ils et elles résoudraient ces différents dilemmes, réfléchir collectivement aux conséquences de leurs décisions.

MOTS-CLÉS pouvoir confié, abus et exercice de pouvoir, prise de précision, conflit d'intérêts

GROUPE CIBLE 8 – 20 personnes, à partir de 14 ans

DURÉE 60 minutes par dilemme

FONCTION activité centrale

MATÉRIEL ordinateur et projecteur, stylos, feuilles de papier A4, cartes de modération, tableau à feuilles mobiles ou présentation digitale

1. Au début, commencez par expliquer les concepts de pouvoir confié, abus de pouvoir, conflit d'intérêts.
2. Demandez aux participants d'écrire trois mots qui à leur avis définissent ces concepts sur des cartes de modération. Puis, disposez-les aléatoirement sur le tableau.

Variation possible plutôt que d'utiliser des cartes et un tableau, il est possible de se servir d'outils numériques comme le « Mentimeter » qui permet aux jeunes d'écrire des mots sur leur smartphone et de les envoyer sur l'écran. Faire attention aux règles de l'école sur l'utilisation des smartphones en classe.

3. Introduisez le dilemme éthique (choisi en fonction des caractéristiques du groupe de participants). Faire attention à diviser la présentation du dilemme en plusieurs parties et par étapes : d'abord le contexte, puis les questions.

Variation possible pour faciliter la participation (de groupes de jeunes en particulier), il est possible de jouer le dilemme comme une

activité théâtrale. Pour se faire, il est nécessaire de développer un scénario pour les différents rôles.

4. Chaque participant a quelques minutes pour réfléchir et choisir individuellement quel est le comportement à adopter pour chaque étape du dilemme.
5. Pour chaque étape, tous les participants partagent leurs opinions et leurs décisions en plénière, pour les exhorter à réfléchir aux conséquences de leurs décisions.
6. Demandez aux participants d'écrire trois mots qui résument leurs sentiments, leur raisonnement et leurs choix pendant l'activité du dilemme éthique, en utilisant la même méthode qu'au début. Cette conclusion a pour but de montrer à tous ce qui a changé dans leurs esprits pendant/après l'activité du dilemme éthique.

N.B. Il est toujours nécessaire d'encourager la discussion plénière en étant le plus inclusif possible. Faites attention à bien expliquer au début de l'activité que certains choix peuvent amener en apparence à arrêter de répondre aux questions et à arrêter le jeu. Il faut aussi être particulièrement vigilant avec les groupes très jeunes et moins sensibilisés (14 – 18 ans), pour éviter qu'ils ou elles ne soient passifs, en particulier pendant les temps de travail individuel. Pour pallier cette situation, on peut les laisser lire le contexte, les situations et les questions, et leur demander s'ils ou elles ont compris le texte, afin de faciliter leur concentration pendant le travail individuel. Les astuces suivantes peuvent aussi être utiles : utiliser de la musique ou raconter seulement une partie de l'histoire et laisser moins de temps pour la réflexion individuelle (20 minutes au lieu de 30 – 40 minutes).

DILEMME ÉTHIQUE – SPORT

CONTEXTE

Ton équipe *Panem* (une équipe de football, de basketball, de volleyball...) est en train de gagner contre l'équipe opposée, *Circom*.

ETAPE 1

Pendant la pause (mi-temps, fin de période, fin du set...), ton entraîneur demande à toute l'équipe de perdre le match, car il a convenu d'un accord avec l'entraîneur des *Circom*.

- *Comment te comportes-tu ?*
- *Comment penses-tu que le reste de l'équipe Panem va se comporter ?*

ETAPE 2

Ton frère/sœur/meilleur ami joue dans l'équipe rivale, *Circom*. La victoire de *Panem* ne changerait rien au classement de l'équipe, alors que la victoire de *Circom* empêcherait leur relégation dans la ligue inférieure du championnat. Tu sais que la personne dont tu te soucies serait très affectée par une défaite.

- *Est-ce que cela change quelque chose à ton comportement ?*

ETAPE 3

Tu as la chance de gagner le titre de « meilleur(e) buteur(se) de l'année » si tu marques un but/quelques points de plus. Tu interprètes la demande de l'entraîneur comme un dommage direct pour toi.

- *Comment te comportes-tu ?*

ETAPE 4

La victoire de *Circom* aurait pour conséquence la relégation de *Populus*, une équipe qui serait impactée injustement par cette alliance, ce qu'elle ne mérite pas. Cependant, ton équipe a du ressentiment envers *Populus*, car par le passé, *Populus* a gagné contre *Panem* lors d'un match terrible.

- *Comment te comportes-tu ?*
- *Comment penses-tu que ton équipe devrait se comporter ?*

DILEMME ÉTHIQUE – ECOLE

CONTEXTE

Tu es un(e) adolescent(e) de 17 ans qui va à l'école.

ETAPE 1

Pendant un contrôle de maths, tu vois Lou demander à Alex de lui donner les résultats d'une équation. Cela se produit sans que le professeur s'en rende compte.

- *Que fais-tu ?*

ETAPE 2.1

Tu sais que Lou ne fait pas cette demande à Alex par amitié, mais en échange d'argent. En effet, Alex propose à tout le monde de leur vendre ses résultats pour 20 euros. Et pour cette raison, tu n'apprécies pas du tout cette personne.

- *Que fais-tu ?*

ETAPE 2.2

Tu sais que Lou est une brute violente : le pauvre Alex en est la victime. S'il ne donne pas ses résultats, il sera tabassé. Il est arrivé que Lou soit aussi violente avec toi. Cela pourrait être le bon moment pour mettre fin au règne de terreur de Lou.

- *Que fais-tu ?*

ETAPE 3

Le professeur, sans comprendre la situation, décide de punir Toni, un troisième élève dont la seule faute était d'être assis entre Lou et Alex. Le professeur récupère le devoir de Toni avant qu'il puisse le finir, lui causant du tort.

- *Que fais-tu ?*

ETAPE 4

Tu as toi-même désespérément besoin de la solution au problème de maths, car une mauvaise note aurait un impact important sur la moyenne de ton semestre. Il te traverse l'esprit de menacer Lou et Alex de les dénoncer au professeur s'ils ne te donnent pas les résultats.

- *Comment te comportes-tu à l'égard de cette pensée ?*

DILEMME ÉTHIQUE – MUSIQUE

CONTEXTE

Tu joues dans un groupe depuis des années : les Panneskin. Les Panneskin participent à une audition locale organisée par la mairie : le groupe gagnant de l'audition pourra jouer dans un grand festival de musique. Réussir cette audition pourrait être une opportunité pour devenir célèbre.

ETAPE 1

C'est le groupe Cotugnos qui est choisi lors de l'audition, ce qui te surprend car tu as trouvé leur performance très mauvaise. Plus tard, tu apprends que la fille du maire joue dans ce groupe.

- *Que fais-tu ?*
- *Que fait ton groupe ?*

ETAPE 2

Après la fin de votre audition, l'organisatrice du festival vous annonce que votre groupe pourra jouer lors du festival, mais seulement 15 minutes lors d'une session secondaire en plein après-midi.

- *Serais-tu satisfait(e) de cette proposition ?*
- *Accepterais-tu la proposition ? Ton groupe accepterait-il la proposition ?*

ETAPE 3

Si vous aviez été choisis lors de l'audition, vous auriez reçu un prix et une somme d'argent. Cet argent provient des fonds publics de la mairie. Cette somme aurait été très utile pour ton groupe, car vous auriez enfin pu acheter les hauts parleurs dont vous avez besoin depuis longtemps.

- *Avec ces nouveaux éléments ajoutés à la réflexion, que penses-tu ? Que ferait ton groupe ?*

ETAPE 4

L'organisatrice du festival vous fait comprendre qu'en restant "calmes et sympas", vous gagnerez certainement l'année prochaine, qu'importe les autres participants.

- *Que choisis-tu de faire ?*

DILEMME ÉTHIQUE – UNIVERSITÉ

CONTEXTE

Ta professeure t'a demandé d'organiser un séminaire au sujet de ta thèse. Tu en es très fier(e) et tu as préparé le séminaire et les supports avec beaucoup de sérieux et d'enthousiasme.

Grâce à une bonne communication sur les réseaux sociaux, il y a de nombreux participants qui contribuent activement aux échanges, ce qui crée un climat collectif harmonieux de collaboration.

Ta professeure est très satisfaite de ton travail, et t'annonce que le sujet du séminaire fera partie de l'examen final des étudiants. Tu devras prendre part à leur évaluation.

ETAPE 1

Les participants décident de créer un groupe de discussion (sur une messagerie instantanée) afin d'échanger des idées et de garder contact. Ils te proposent de rejoindre le groupe, afin de les soutenir dans leur travail. Cependant, tu sais qu'il te sera demandé de les évaluer lors de leur examen.

- *Acceptes-tu ou refuses-tu de rejoindre la discussion de groupe ?*
- *Si tu acceptes, fixes-tu des conditions ?*
- *Fais-tu une proposition alternative ?*

ETAPE 2

Une étudiante qui a participé au séminaire a attiré votre attention. Elle est très intéressée par le sujet du séminaire et se tient informée sur la thématique. Elle est aussi très attirante. Elle vous invite à boire un verre.

- *Comment te comportes-tu ?*
(Tu acceptes ou proposes de sortir avec d'autres participants au séminaire
-> Etape 3 / Tu refuses -> Etape 6)

ETAPE 3

Tu es allé(e) boire un verre dans un bar. C'était un rendez-vous très plaisant. En discutant, tu apprends que vous êtes tous les deux célibataires. Le jour suivant, l'étudiante t'envoie une série de messages pour te dire qu'elle avait passé une soirée très agréable.

Dans la soirée, sous la forme d'un email informel, elle t'envoie des remarques très intéressantes et des propositions pour le séminaire, mais

t'explique qu'elle a peur de ne pas avoir assez de temps pour préparer l'examen final en raison de problèmes personnels. Elle finit par te demander : "Je ne peux pas me permettre de rater cet examen. Si je pouvais au moins savoir, en gros, ce que la professeure nous demandera ... Tu sais comment je pourrais avoir l'info ?", en ajoutant un cœur après le point d'interrogation.

- *Que réponds-tu ?*

(Tu acceptes de l'aider -> Etape 4 / Tu n'acceptes pas de l'aider -> Etape 5)

ETAPE 4

A l'université, il est évident pour tout le monde qu'il y a quelque chose de plus entre toi et cette personne que de la simple amitié, et vous ne faites rien pour le cacher. Les étudiants en parlent entre eux, et la nouvelle arrive jusqu'à la professeure, qui te convoque à un rendez-vous. Elle est très déçue de toi, et condamne ton attitude qu'elle qualifie de non professionnelle. Elle met en doute ta capacité à animer des séminaires et à l'assister pour les examens.

- *Comment réagis-tu à cet instant ?*

(Après cette étape -> Etape 4.1.)

ETAPE 4.1

Ta professeure vient de te blâmer sévèrement et tu quittes son bureau la queue entre les jambes, déterminé(e) à mettre un terme à ta relation avec l'étudiante, même si tu aimes beaucoup cette personne.

Une fois sorti(e) du bureau de la professeure, tu reçois un message de l'étudiante séduisante : "Où es-tu ? Je veux te faire l'amour."

- *Que fais-tu ?*

FIN _____

ETAPE 5

A l'université, il est évident pour tout le monde qu'il y a quelque chose de plus entre toi et cette personne que de la simple amitié. Pour mettre fin à ces rumeurs, tu décides de couper tout contact avec cette personne. Tu lui envoies un message pour lui dire que vous ne pouvez plus vous voir "au moins jusqu'à ce qu'elle finisse ses examens". Tu ne reçois aucune réponse.

Soudainement, ta professeure te convoque à un rendez-vous : elle est très surprise et déçue de ton comportement. Elle connaît très bien cette étudiante, qui est très brillante et qui travaille sur les mêmes sujets que toi. Elle te chuchote alors : "Vous ne savez pas que c'est la fille du chef du département ? Ce n'est pas une coïncidence si elle a participé à votre séminaire." Et elle ajoute : "Il faut que vous appreniez à sortir votre épingle du jeu, si vous voulez avoir une carrière académique."

- *Comment réagis-tu à cela ?*

ETAPE 5.1

Tu es décontenancé(e) par les mots de votre professeure, car tu réalises que développer une relation plus approfondie avec cette étudiante pourrait t'ouvrir de nombreuses portes, mais jusqu'à ce jour tu as toujours pensé que tes compétences devraient être le seul moteur pour faire carrière. D'un autre côté, tu t'es toujours vanté(e) publiquement que tu n'as jamais eu à demander quoi que ce soit à quiconque pour parvenir à tes fins. Tu te demandes alors : « *Et si quelque chose se passe mal ? Et si on me faisait du chantage ? Et que va devenir mon image publique ?* »

Alors que tu réfléchis à tout cela, tu reçois un message de l'étudiante séduisante : "Où es-tu ? Je veux te faire l'amour."

- *Que fais-tu ?*

FIN

ETAPE 6

Le jour d'après, ta professeure te convoque à un rendez-vous : elle a entendu les rumeurs qui circulent et elle a appris que tu as décliné l'invitation de l'étudiante séduisante. Elle te demande pourquoi tu t'es comporté(e) ainsi, et soudainement te chuchote : "Vous ne savez pas que c'est la fille du chef du département ? Ce n'est pas une coïncidence si elle a participé à votre séminaire." Et elle ajoute : "Il faut que vous appreniez à sortir votre épingle du jeu, si vous voulez avoir une carrière académique."

- *Comment réagis-tu à cela ?*

FIN _____

DILEMME ÉTHIQUE – BÉNÉVOLAT

CONTEXT

Tu es coordinateur(rice) d'Anti-Gaspi, une association engagée dans l'observation civique. Anti-Gaspi est un organisme de veille civique indépendant dans votre municipalité qui utilise les données pour vérifier, par le bas, que l'environnement est protégé. Anti-Gaspi est très connu, et tu bénéficies d'un certain prestige à en faire partie.

ETAPE 1

Ta municipalité reçoit un prix d'une autre association, La Fièvre du Samedi pour le Futur, en tant que « meilleure administration engagée pour l'environnement ». Ton association Anti-Gaspi, au contraire, dénonce depuis longtemps le désintérêt de votre municipalité pour l'environnement, et son manque de transparence. Cependant, Anti-Gaspi et La Fièvre du Samedi pour le Futur sont partenaires sur de nombreux projets européens ainsi que sur un projet Erasmus+ intitulé « Les sentinelles environnementales ».

- *Comment te comportes-tu vis à vis de « La Fièvre du Samedi pour le Futur » ?*
- *Comment se comporterait votre association ?*

ETAPE 2

Grâce à Anti-Gaspi, tu connais des hommes et femmes politiques et des fonctionnaires de la mairie, avec lesquels tu as créé une relation positive et bénéfique. En vertu de ces bonnes relations, la municipalité t'offre un poste. Dans le cadre de ce poste, tu travaillerais uniquement sur le secteur environnemental, sur les thématiques que tu suis au sein de ton association. Cette offre est une super opportunité pour toi.

- *Accepterais-tu cette offre ? A quelles conditions ?*
- *Comment te comporterais-tu vis à vis de votre association ?*
(Si tu acceptes l'offre -> Etape 3 / Si tu déclines l'offre -> Etape 4)

ETAPE 3

Tu décides d'accepter l'offre. Certains de tes nouveaux collègues te font comprendre par des sous-entendus qu'il serait souhaitable que tu arrives à convaincre Anti-Gaspi d'arrêter leur veille, étant donné que tu es désormais une garantie en interne. Le secrétaire du maire te chuchote dans l'ascenseur : « S'ils continuent à surveiller ces sujets, c'est évident qu'ils ne vous font pas confiance ».

- *Comment te comporterais-tu ?*

ETAPE 3.1

Un jour, Anti-Gaspi identifie une situation de manque de transparence. Malgré plusieurs requêtes à la municipalité, où tu travailles, les données nécessaires ne se trouvent pas en ligne comme l'oblige pourtant la loi. La personne responsable de cet oubli est un de tes collègues. Tu es en bons termes avec lui et tu sais qu'il a eu récemment des problèmes familiaux. Cependant, l'association te demande de faire une déclaration publique signalant cette non-conformité.

- *Comment te comporterais-tu ?*

FIN

ETAPE 4

Tu décides de décliner l'offre. Dès lors, est choisie pour ce poste une personne incompétente qui ne s'intéresse pas à la transparence ni à la légalité. Sur les réseaux sociaux, Anti-Gaspi dénonce ce choix. Le maire est très contrarié : en te visant personnellement ainsi que l'association dans un communiqué public, il déclare que tu n'as pas le droit de te plaindre, étant donné que tu as toi-même refusé de travailler avec l'administration sur ces sujets.

- *Comment te comporterais-tu ?*
- *Comment ton association se comporterait-elle ?*

ETAPE 4.1

Un jour, Anti-Gaspi identifie une situation de manque de transparence. Malgré plusieurs requêtes à la municipalité, les données nécessaires ne se trouvent pas en ligne comme l'oblige pourtant la loi. La personne responsable de cet oubli est un membre de ta famille dont tu es proche. Cependant, l'association te demande de faire une déclaration publique signalant cette non-conformité.

- *Comment te comporterais-tu ?*

FIN

FAIRE UNE VIDÉO : "SUIS-JE POUR OU CONTRE LA CORRUPTION ?"



B7

Dans cet exercice, les participants doivent aller interroger des inconnus dans la rue ou dans l'enceinte de l'école, et leur poser des questions préétablies. Cette activité a pour but d'inciter les participants à créer des courtes vidéos d'interview, au sujet de la corruption et/ou du bien commun. L'objectif principal de l'activité est de faire une campagne de sensibilisation sur ce sujet au sein de l'organisation/de l'école/de l'environnement des participants et de mobiliser la communauté contre la corruption.

OBJECTIFS travailler sur les préjugés sur la corruption, l'anti-corruption ; réaliser une activité pratique et amusante qui permette d'interagir avec un public ; gagner de la visibilité dans l'espace public ; gagner en confiance en soi

MOTS-CLÉS pouvoir confié, conflit d'intérêts, corruption, rôle du lanceur d'alerte

GROUPE CIBLE 5 – 10 personnes, plus adapté aux jeunes adultes

DURÉE 3 – 4 heures + édition de la vidéo

FONCTION activité centrale

MATÉRIEL caméra vidéo et/ou smartphone ; ordinateur avec un logiciel d'édition vidéo.

1. Réfléchissez avec le groupe pour définir les questions à poser en interview. Pensez à la longueur de la vidéo souhaitée. Vous pouvez aussi préparer des documents expliquant votre projet à distribuer aux personnes interrogées.
2. Une fois que les questions sont sélectionnées, divisez le groupe en petits groupes de deux ou trois personnes : une personne filme, les autres mènent l'interview.
3. Chaque groupe va rencontrer des personnes pour les interroger dans l'espace public, dans l'enceinte de l'école, etc. Les participants donnent des documents aux personnes interrogées et leur demandent leur adresse mail pour garder contact, si elles acceptent.
4. Regroupez toutes les interviews pour réaliser un film.
5. Montrez le film à l'ensemble du groupe et débattiez. Puis, diffusez le groupe à une audience plus grande (publication en ligne, événement public, etc.).

Quelques suggestions pour les questions à poser :

- *Qu'est-ce que la corruption pour vous ?*
- *Quand on parle de corruption, on pense immédiatement au monde politique. Avez-vous déjà voté ? Est-ce que vous prévoyez de voter aux prochaines élections ?*

Qu'est-ce que la corruption pour vous ? Pourquoi ? Quels sont les facteurs qui influencent votre choix aux élections ?

- *Connaissez-vous des cas de corruption dans votre pays/région ?*
- *Si vous connaissez des cas de corruption, comment en avez-vous entendu parler ? Avez-vous déjà expérimenté personnellement une situation de corruption – même déguisée ? Est-ce que vous identifiez aujourd'hui certaines situations comme des situations de corruption, alors que vous ne les avez pas identifiées comme telles sur le moment ? Pouvez-vous les décrire ? Comment avez-vous réagi ?*
- *Qu'est-ce que vous évoque d'autres types de pratiques, comme le parrainage ou le favoritisme, qui placent l'intérêt privé au-dessus de l'intérêt public ?*
- *Y a-t-il des situations dans lesquelles vous pensez qu'il est acceptable qu'une autorité publique favorise un intérêt privé (y compris concernant un besoin privé) ?*
- *A votre avis, qu'est-ce que l'intérêt public ? Par quels moyens peut-on prendre en considération l'intérêt de tous et toutes ? Pensez-vous que votre famille et vos amis seraient d'accord avec vous ?*
- *Qui sont les personnes (ou les institutions) qui ont du pouvoir sur vous dans votre vie quotidienne ? Vos professeurs ? La police ? Les autorités religieuses ? Les membres de votre famille ? D'autres personnes ? A qui faites-vous confiance ? Et pourquoi ? A qui ne faites-vous pas confiance ? Et pourquoi ?*
- *Avez-vous déjà assumé une position de responsabilité pour un collectif, une association, un parti ou autres ? Si c'est le cas, comment avez-vous pris les décisions qui concernaient les autres ? Comment avez-vous fait pour gagner la confiance des personnes que vous représentiez ou que vous encadriez ?*
- *Connaissez-vous des associations qui luttent contre la corruption ?*
- *Pourquoi pensez-vous qu'il est toujours nécessaire de se poser ce type de questions ?*
- *Que pensez-vous des lanceurs d'alerte ? (Donner un exemple d'un ou d'une lanceur d'alerte dans votre pays).*
- *Que pensez-vous des personnes qui dénoncent ou accusent leurs collègues de corruption ou d'opacité dans leurs actes ?*

N.B. Renseignez-vous au sujet des lois encadrant le droit à l'image et la diffusion de l'image dans votre pays ; si besoin, préparez des documents à signer pour les personnes qui seront interrogées. Les participants doivent être préparés à expliquer le contexte de la vidéo lorsqu'ils ou elles partent interroger des personnes, et doivent s'attendre à répondre à d'éventuelles questions.

VARIATIONS POSSIBLES

vous pouvez faire une vidéo drôle ou provocante si vous avez un groupe plus grand et un contexte le permettant. Demandez aux participants de s'identifier à une personne corrompue et de compléter la phrase « J'aime la corruption parce que ... ». Cette variation fonctionne bien quand les participants se connaissent déjà et qu'une atmosphère de confiance peut être créée. Évitez d'interroger des personnes en dehors du groupe, elles risquent d'avoir des doutes sur l'usage que vous ferez de la vidéo.



Cette activité, inspirée par « le théâtre des opprimés » d'Augusto Boal, a pour but d'exprimer les conceptions du pouvoir ; de l'abus de pouvoir et du pouvoir confié à travers des sculptures ou statues. Par le modelage du corps de l'autre, les membres du groupe représentent une situation de pouvoir, dans laquelle les « acteurs » incarnent les différentes formes que peut prendre le pouvoir : certains ont un pouvoir délégué, certains commettent un abus de pouvoir, certains en sont les victimes.

OBJECTIFS clarifier les conceptions personnelles (et/ou collectives) de l'usage du pouvoir, de l'abus de pouvoir et du pouvoir confié ; expérimenter comment la balance du pouvoir peut facilement changer dans une situation quotidienne

MOTS-CLÉS abus et exercice du pouvoir, pouvoir confié

GROUPE CIBLE qu'importe le nombre (à diviser en groupes de quatre), de 13 à 30 ans

DURÉE 60 – 90 minutes (avec 3 – 5 groupes)

FONCTION activité centrale ou additionnel/préliminaire à l'exercice *Manus* : la magie du pouvoir confié

COMPÉTENCES REQUISES connaître les techniques du Théâtre des opprimés

1. Divisez l'audience en petits groupes de quatre. Choisir un leader dans chaque groupe, qui aura le pouvoir délégué de faire les sculptures.
2. Le leader doit imaginer des scènes de « pouvoir » ou d'abus de « pouvoir délégué » sans les expliquer aux autres. Vous pouvez aider à concrétiser avec un exemple, comme : « essayez d'imaginer une situation quotidienne que vous avez vécu, et qui vous a marqué comme étant raciste ou hostile aux étrangers ».
3. Maintenant, le leader, en silence, commence à modeler les corps des autres personnes de son groupe pour faire une sculpture : il ou elle utilise les postures, les gestes, et les expressions. Les autres participants à l'atelier forment le public.
4. Quand la sculpture est prête, le public est invité à se déplacer autour, pour observer les détails des statues.
5. Puis, chaque personne impliquée dans la sculpture peut changer quelque chose (un geste, une position, une expression faciale) pour transformer positivement la situation.
6. Lancez une discussion avec le public en posant les questions suivantes :

SCULPTURE DU POUVOIR CONFIÉ

- Que représentait la statue initiale à votre avis ?
- Selon vous, qu'est-ce qui a changé entre la statue initiale et la statue finale ?

7. Ensuite, vous pouvez poser des questions aux statues :

- Comment vous sentiez-vous ?
- A votre avis, quelle était la signification de la statue ?
- Est-ce une situation que vous avez déjà vécue ?

8. Quand le premier groupe a fini, l'activité peut être répétée avec les autres groupes.

VARIATIONS POSSIBLES

une sculpture collective faite par l'ensemble des participants, représentant une allégorie de lutte non-violente contre l'abus de pouvoir délégué. Il n'y a plus de sculpteur, la sculpture doit être créée par chaque participant. A la fin, l'animateur ou animatrice peut demander à tout le monde de commenter la sculpture.

REMARQUES OU MOMENTS DÉLICATS

Au cas où cet exercice déclencherait des émotions fortes chez les participants, les animateurs ou animatrices du jeu doivent être préparés à lancer une discussion sur les émotions et les expériences de chacun.

Références : Boal, Augusto. Técnicas latino-americanas de teatro popular: uma revolução copernicana ao contrário. São Paulo: Hucitec, 1979

Bittl-Drempetic, Karl-Heinz, and Alwin Baumert. Gewaltfrei handeln: ein Handbuch [...]. Nürnberg: City-Verlag, 1993

Gugel, Günther. Praxis politischer Bildungsarbeit: Methoden und Arbeitshilfen. Tübingen: Verein für Friedenspädagogik, 1993

JEU DU BARNGA

Le BARNGA est un jeu de simulation qui encourage les participants à prendre en considération et à critiquer les hypothèses normatives, et la communication interculturelle. Tout le monde joue au jeu, mais chaque groupe a des règles légèrement différentes. Quand un joueur arrive dans un nouveau groupe, il ou elle ne pourra pas communiquer, et il ou elle rencontrera des difficultés à gagner.

OBJECTIFS sensibiliser aux différences, essayer différents rôles d'usage du pouvoir, comprendre ce qui se passe lorsque l'on n'applique pas les mêmes règles et normes aux autres

MOTS-CLÉS abus et exercice du pouvoir, sensibilisation, conflit d'intérêts

GROUPE CIBLE 10 participants minimum, de préférence plus, pour tous les âges

DURÉE 60 – 80 minutes

FONCTION avant d'entrer pleinement dans le sujet, mais il est mieux que les participants se connaissent, donc à ne pas faire le premier jour de l'atelier

MATÉRIELS une copie imprimée des Règles du jeu BARNGA pour chaque groupe, un paquet de cartes en format réduit pour chaque groupe (2 – 7 et les as), marqueurs de table pour former les groupes, feuilles de papier, stylos et marqueurs.

1. Formez des groupes de quatre à six, qui s'assoient en cercle autour d'une table ou bien par terre, chaque groupe étant éloigné des autres. Définir un ordre en donnant un numéro à chacun.
2. Chaque groupe reçoit une feuille de papier, des stylos ou marqueurs, un jeu de cartes et les règles du jeu. Les règles du jeu sont différentes pour chaque groupe (cette information n'est pas connue des participants, seul l'animateur le sait).
3. Chaque groupe lit les règles et joue plusieurs tours jusqu'à ce que tous et toutes maîtrisent le jeu. Une fois que tout le monde a compris, le groupe en informe l'animateur. Lorsque l'ensemble des groupes maîtrise le jeu, récupérez les règles du jeu et annoncez que le vrai jeu est en fait un tournoi, où l'on ne peut communiquer ni verbalement ni à l'écrit. Les joueurs peuvent communiquer avec des gestes ou des dessins (pas de mots !) si besoin.
4. Puis le tournoi commence. Chaque manche dure quelques minutes. Dans ce tournoi, les joueurs vont de groupe en groupe de la manière suivante : lorsqu'un jeu est fini, le joueur ou la joueuse qui a remporté le plus de tours se rend au groupe avec le numéro supérieur.



B9

Le joueur ou la joueuse qui a remporté le moins de tours se rend au groupe avec le numéro inférieur. S'il y a égalité, la personne avec le prénom dont la première lettre arrive en premier dans l'alphabet gagne et se rend au groupe avec le numéro supérieur.

5. A la fin du jeu, demander aux participants comment ils et elles se sentent. Le jeu simule des situations de la vie réelle. Discuter avec les participants en posant les questions suivantes :
 - *A quelle situation de la vie réelle ce jeu vous fait-il penser ?*
 - *Que suggère de faire la simulation, si vous vous trouvez dans une telle situation dans la vraie vie ?*
 - *Quelles sont les principales causes de problèmes ou de difficultés ?*
 - *Qu'avez-vous fait pendant le jeu, qui vous a aidé ?*
 - *Comment le jeu du BARNGA est-il relié à notre sujet de travail ?*

Lien à une vidéo <https://www.youtube.com/watch?v=j9KMksUIH2Q>

Références : Thiagarajan, Sivasailam and Raja Thiagarajan. BARNGA: A Simulation Game on Cultural Clashes. Boston: Intercultural Press, 2006

GROUPE 1 – RÈGLES

DONNE Le croupier est la personne la plus âgée du groupe. Il ou elle mélange les cartes et les distribue face cachée, une par une, aux membres du groupe. Certains auront moins de cartes que d'autres. La personne à la droite du croupier compte les points : elle compte chaque tour pris.

DÉBUT Le joueur ou la joueuse à gauche du croupier commence à jouer avec n'importe quelle carte. Chaque joueur joue une carte les uns après les autres. Cela forme un tour.

COULEURS La première carte jouée peut être de n'importe quelle couleur (pique, cœur, trèfle, carreau). Chaque joueur doit jouer une carte de la même couleur s'il en a en mains. S'il n'a plus de cartes de cette couleur, il peut alors jouer une carte d'une autre couleur.

AS L'as est la carte la plus faible de chaque couleur.

ATOUT La couleur Carreau est l'atout. Si vous n'avez pas de cartes dans la couleur demandée, vous pouvez jouer un atout et remporter le tour. Un 2 d'atout est plus fort qu'un 7 de la couleur demandée.

GAGNER LE TOUR La carte la plus haute remporte le tour. Le gagnant ou la gagnante du tour rassemble toutes les cartes et les place face cachée devant lui ou devant elle.

UNE MANCHE Le gagnant ou la gagnante d'un tour joue la carte du tour suivant. Dès qu'un joueur n'a plus de cartes, la manche est terminée.

UN JEU Le croupier récupère toutes les cartes, les mélange, et les distribue pour une nouvelle manche. Un jeu est constitué de trois manches. A la fin du jeu, le gagnant ou la gagnante est celui ou celle qui a remporté le plus de tours.



GROUPE 2 – RÈGLES

DONNE Le croupier est la personne la plus âgée du groupe. Il ou elle mélange les cartes et les distribue face cachée, une par une, aux membres du groupe. Certains auront moins de cartes que d'autres. La personne à la droite du croupier compte les points : elle compte chaque tour pris.

DÉBUT Le joueur ou la joueuse à gauche du croupier commence à jouer avec n'importe quelle carte. Chaque joueur joue une carte les uns après les autres. Cela forme un tour.

COULEURS La première carte jouée peut être de n'importe quelle couleur (pique, cœur, trèfle, carreau). Chaque joueur doit jouer une carte de la même couleur s'il en a en mains. S'il n'a plus de cartes de cette couleur, il peut alors jouer une carte d'une autre couleur.

AS L'as est la carte la plus forte de chaque couleur.

ATOUT La couleur Trèfle est l'atout. Si vous n'avez pas de cartes dans la couleur demandée, vous pouvez jouer un atout et remporter le tour. Un 2 d'atout est plus fort qu'un 7 de la couleur demandée.

GAGNER LE TOUR La carte la plus haute remporte le tour. Le gagnant ou la gagnante du tour rassemble toutes les cartes et les place face cachée devant lui ou devant elle.

UNE MANCHE Le gagnant ou la gagnante d'un tour joue la carte du tour suivant. Dès qu'un joueur n'a plus de cartes, la manche est terminée.

UN JEU Le croupier récupère toutes les cartes, les mélange, et les distribue pour une nouvelle manche. Un jeu est constitué de trois manches. A la fin du jeu, le gagnant ou la gagnante est celui ou celle qui a remporté le plus de tours.



GROUPE 3 – RÈGLES

DONNE Le croupier est la personne la plus âgée du groupe. Il ou elle mélange les cartes et les distribue face cachée, une par une, aux membres du groupe. Certains auront moins de cartes que d'autres. La personne à la droite du croupier compte les points : elle compte chaque tour pris.

DÉBUT Le joueur ou la joueuse à gauche du croupier commence à jouer avec n'importe quelle carte. Chaque joueur joue une carte les uns après les autres. Cela forme un tour.

COULEURS La première carte jouée peut être de n'importe quelle couleur (pique, cœur, trèfle, carreau). Chaque joueur doit jouer une carte de la même couleur s'il en a en mains. S'il n'a plus de cartes de cette couleur, il peut alors jouer une carte d'une autre couleur.

AS L'as est la carte la plus faible de chaque couleur.

ATOUT La couleur Pique est l'atout. Si vous n'avez pas de cartes dans la couleur demandée, vous pouvez jouer un atout et remporter le tour. Un 2 d'atout est plus fort qu'un 7 de la couleur demandée.

GAGNER LE TOUR La carte la plus haute remporte le tour. Le gagnant ou la gagnante du tour rassemble toutes les cartes et les place face cachée devant lui ou devant elle.

UNE MANCHE Le gagnant ou la gagnante d'un tour joue la carte du tour suivant. Dès qu'un joueur n'a plus de cartes, la manche est terminée.

UN JEU Le croupier récupère toutes les cartes, les mélange, et les distribue pour une nouvelle manche. Un jeu est constitué de trois manches. A la fin du jeu, le gagnant ou la gagnante est celui ou celle qui a remporté le plus de tours.

GROUPE 4 – RÈGLES

DONNE Le croupier est la personne la plus âgée du groupe. Il ou elle mélange les cartes et les distribue face cachée, une par une, aux membres du groupe. Certains auront moins de cartes que d'autres. La personne à la droite du croupier compte les points : elle compte chaque tour pris.

DÉBUT Le joueur ou la joueuse à gauche du croupier commence à jouer avec n'importe quelle carte. Chaque joueur joue une carte les uns après les autres. Cela forme un tour.

COULEURS La première carte jouée peut être de n'importe quelle couleur (pique, cœur, trèfle, carreau). Chaque joueur doit jouer une carte de la même couleur s'il en a en mains. S'il n'a plus de cartes de cette couleur, il peut alors jouer une carte d'une autre couleur.

AS L'as est la carte la plus forte de chaque couleur.

ATOUT La couleur Cœur est l'atout. Si vous n'avez pas de cartes dans la couleur demandée, vous pouvez jouer un atout et remporter le tour. Un 2 d'atout est plus fort qu'un 7 de la couleur demandée.

GAGNER LE TOUR La carte la plus haute remporte le tour. Le gagnant ou la gagnante du tour rassemble toutes les cartes et les place face cachée devant lui ou devant elle.

UNE MANCHE Le gagnant ou la gagnante d'un tour joue la carte du tour suivant. Dès qu'un joueur n'a plus de cartes, la manche est terminée.

UN JEU Le croupier récupère toutes les cartes, les mélange, et les distribue pour une nouvelle manche. Un jeu est constitué de trois manches. A la fin du jeu, le gagnant ou la gagnante est celui ou celle qui a remporté le plus de tours.

TOUT CE QUI EST VRAI : ÉCRIVONS UN CODE DE CONDUITE COMMUN

Cette activité permet aux participants de créer un code de conduite utile et effectif, en définissant ensemble comment le groupe doit se comporter, quel pouvoir ils délèguent, à qui, et le pouvoir qui leur est confié. La méthode se divise en deux parties : la première partie a pour but de créer le code, la deuxième a pour but de disséminer et partager le code. L'objectif final est, par un processus d'écriture créative et participative, de conditionner les membres du groupe à respecter les règles, puisque ce sont eux qui les ont créées.

OBJECTIFS prendre des décisions de façon partagée, fixer ses propres règles et les respecter, comprendre l'importance du bien commun

MOTS-CLÉS Abus et exercice du pouvoir, pouvoir délégué

GROUPE CIBLE 10 participants minimum, pour tous les âges

DURÉE 3,5 heures pour chaque partie

FONCTION activité centrale

MATÉRIELS tableaux à feuilles volantes, marqueurs, une grande affiche

COMPÉTENCES REQUISES expérience dans la démarche de décision partagée, éducation par les pairs et technique du world-café (spécifiquement dans la deuxième partie)



B10

PREPARATION : TROUVER SON CODE DE CONDUITE

(5–20 minutes)

LIGNE DIRECTRICE POUR L'ANIMATEUR

En général, un code de conduite décrit des bonnes intentions et suggère des comportements positifs mais abstraits, sans considérer les aspects liés à un contexte spécifique. C'est pourquoi on les appelle les codes de « tout ce qui est bien ».

Ici, celui ou celle qui écrit le code de conduite doit avoir en tête que la réalité est plus complexe, et ne peut pas être banalisée. Dès lors, un code de conduite effectif ne peut pas être seulement une liste de droits et de devoirs, mais devrait être un guide utile pour savoir se comporter correctement au quotidien, destiné aux membres du groupe défini ou de la communauté, en prenant en compte la complexité de la réalité. Les déclarations doivent être le plus possible adaptées à la vie de tous les jours : le code doit parler de choses vraies, plutôt que de bonnes choses.

Vérifiez si l'école/l'université a déjà un code de conduite.

N.B. Si un code existe déjà, vous pouvez comparer le “vieux code” avec le nouveau, en soulignant les similarités et les différences, et discuter des questions suivantes en plénière :

Le code est-il connu ? Quand a-t-il été fait ? Est-il accessible en ligne ? Est-il accessible dans des lieux publics ? Y a-t-il eu des activités réalisées autour de ce code ? Quelles en sont les caractéristiques ? A qui est-il destiné ? Avez-vous l'impression qu'il est adapté à la réalité que vous vivez ? Pensez-vous que quelque chose manque, et si oui, quoi ? Quels sont les éléments importants selon vous qui doivent y figurer ?

PARTIE 1 : CRÉER SON CODE DE CONDUITE

ETAPE 1 : petite explication théorique du pouvoir délégué (et ce que nous déléguons)(10–15 minutes)

Expliquez ce qu'est le pouvoir délégué, avec l'aide de la partie théorique disponible.

ETAPE 2 : de la vie réelle aux règles partagées (15–20 minutes)

Votre code de conduite doit concerner directement aussi bien les mem-

bres du « groupe cible » primaire, mais également les autres personnes qui jouent un rôle dans la structure sociale dont le groupe fait partie (par exemple l'université/l'association/l'école).

En d'autres termes, chaque code de conduite devrait contenir des déclarations sur les sujets suivants :

- *Comment identifier ce qu'est le pouvoir d'une personne, comment il fonctionne, quelles en sont les limites.*
- *Comment user (et ne pas abuser) du pouvoir délégué par l'autre. L'idée est ici de réfléchir à tous les cas possibles d'abus de pouvoir, d'opacité, et de dilemmes afin de donner des instructions sur la manière de se comporter.*
- *Comment se relier à ceux et celles qui exercent le pouvoir délégué sur soi. L'idée est ici de réfléchir à ce que l'on attend des comportements des adultes (ou supérieurs, éducateurs, professeurs) vis-à-vis des enfants. Il est important de réfléchir à la manière dont on souhaite que le pouvoir soit exercé sur nous.*
- *Comment la structure entière est organisée à un niveau général, et comment faire connaître ces règles, les acquérir, et les défendre en pratique.*

Par conséquent, afin d'éviter que le code soit perçu comme une autolimitation, il est nécessaire de négocier avec ceux et celles qui sont les plus « puissants » (c'est à dire ceux et celles qui exercent leur pouvoir délégué sur ceux et celles qui écrivent le code), en essayant d'atteindre la meilleure version finale du code pour le plus de personnes possible.

N.B. Il peut être très utile d'informer au préalable les « puissants » identifiés de l'activité menée, et le type d'engagement attendu d'eux. Il leur sera demandé de discuter et de négocier le code de conduite avec les membres du groupe.

ETAPE 3 : écrire vos propres déclarations (15–20 minutes)

L'animateur ou l'animatrice encourage chaque personne à écrire individuellement :

- *5 à 10 déclarations auxquelles il ou elle peut s'identifier, et qui concerne son pouvoir délégué dans les sphères sociales dans lesquelles il ou elle évolue au quotidien (par exemple l'école, l'université, l'association) ;*
- *(Jusqu'à) 5 déclarations sur le comportement des autres qui exercent du pouvoir délégué sur lui ou sur elle ;*
- *(Jusqu'à) 5 déclarations sur les responsabilités à assumer par l'institution selon lui ou selon elle (par exemple l'école, l'université, la paroisse, l'association).*

ETAPE 4 : négocier à partir d'une liste partagée de déclarations(20–30 minutes)

L'animateur ou l'animatrice incite à former des groupes de quatre. Chaque groupe aura à négocier afin d'identifier une liste commune de 20 déclarations au total (10 déclarations personnelles, 5 pour les éducateurs, et 5 pour l'institution). Dès lors, le processus devra nécessairement passer par une séance de débats, qui peut éventuellement mener à changer la description de déclarations ou à en créer de nouvelles.

N.B. Si c'est un grand groupe, il est possible de former des groupes de 8 personnes.

ETAPE 5 : et les renégocier... (20–45 minutes)

L'animateur ou l'animatrice forme de nouveaux groupes de 8 (ou 16) personnes en fusionnant deux groupes de 4 (ou 8), puis deux groupes de 8 (ou 16) afin de faire des groupes de 16 (ou 32) etc. jusqu'au moment où il n'y a plus que deux ou trois macro-groupes, qui écriront leurs déclarations partagées sur une affiche. A chaque fusion, les groupes travaillent de la même manière qu'à l'étape 4.

ETAPE 6 : et maintenant en plénière ! (30–45 minutes)

Une fois que les macro-groupes ont écrit leurs déclarations sur l'affiche, le travail continue en plénière. Chaque groupe présente les résultats de leur discussion et la plénière débat afin de se mettre d'accord sur une liste commune.

N.B. Essayer de garantir le plus possible une proximité entre les déclarations et la vie quotidienne des participants.

PARTIE 2 : MODIFIER, PARTAGER ET DISSÉMINER LE CODE DE CONDUITE

LIGNE DE CONDUITE POUR L'ANIMATEUR OU L'ANIMATRICE

Élaborer des règles qui ont pour ambition d'influencer les vies des autres risque d'échouer en l'absence d'implication des personnes concernées. Par exemple, dans le cas d'une école, il est nécessaire d'impliquer les « puissants » (c'est-à-dire les professeurs, le ou la principal(e), etc.) et de leur présenter les attentes des étudiants concernant les relations qu'ils entretiennent avec eux. L'objectif est de créer un sentiment partagé de responsabilité mutuelle.

Il s'agit, selon les capacités et moyens de l'animateur ou animatrice, de créer un contexte participatif, avec comme condition de départ une confrontation entre les deux partis. Les règles doivent donc être discutées, négociées et leurs significations expliquées dès le départ.

ETAPE 1 : présenter le code aux « Puissants » (30 minutes)

Un ou deux représentants du groupe présentent l'intégralité du code de conduite aux puissants, en prenant garde d'illustrer les différentes déclarations. Ils ou elles doivent également présenter le processus qui les a amenés à rédiger ces 20 déclarations.

N.B. Les représentants doivent être vigilants à la manière de se comporter avec les « puissants » : ils et elles ne sont ni leurs ennemis ni leurs amis.

ETAPE 2 : négocier les déclarations via la méthode du « World Café » (3 heures environ)

Lors de cette phase, les 5 déclarations du code qui concernent les « puissants » sont discutées, négociées et possiblement modifiées. On utilise la méthodologie du « World Café », en impliquant aussi bien les membres du groupe principal, que les « puissants ».

A l'aide de cette méthode, créer un groupe (réuni autour d'une table et d'un tableau à feuilles volantes, avec des marqueurs) pour chaque déclaration (5 au total). Chaque groupe a trois membres permanents choisis au préalable, un *coordinateur de groupe*, un *gardien du temps*, et un *secrétaire*, qui resteront à la table pendant tout l'exercice.

N.B. L'animateur ou l'animatrice doit expliquer à l'avance et préparer ces personnes à leur rôle.

Le ou la coordinateur(rice) modère la discussion à la table ; le ou la secrétaire prend des notes sur l'évolution de la discussion sur le tableau, et accroche au mur les feuilles de travail pendant les pauses ; le ou la

gardien(ne) du temps a la responsabilité du temps et prévient le groupe lorsque les sessions de discussion approchent de la fin.

Le ou la coordinateur(rice) invite les participants à sélectionner le groupe selon leurs intérêts. Cependant, tout le monde peut se déplacer dans l'espace de travail et donner sa contribution aux échanges de chaque table.

Chaque 30 minutes, après que le ou la gardien(ne) du temps a annoncé la fin du temps imparti, le coordinateur invite les participants à quitter la table et à prendre dix minutes de pause. Les secrétaires des cinq groupes accrochent les résultats des discussions aux murs afin que chacun puisse prendre connaissance des progrès réalisés, et choisir le groupe qu'il souhaite rejoindre après la pause.

N.B. On suggère que chaque participant puisse contribuer un minimum à chaque groupe de travail.

A la fin du « World Café », le travail des cinq groupes est présenté en plénière. Dans cette situation doit émerger une discussion pour décider si l'on doit garder les déclarations comme elles sont, ou bien si l'on doit en écrire de nouvelles.

PARTIE 3 : DISCUTER DU CODE AVEC LES PAIRS ET OUVRIR A LA CONSULTATION ET A LA PARTICIPATION

On propose ici une méthode d'éducation des pairs, qui peut être très intéressante et utile pour les jeunes participants. Cela peut être fait de la manière suivante (mais les variations sont possibles) :

On forme les participants qui ont rédigé le code de conduite aux principes de base de la facilitation afin qu'ils et elles puissent devenir eux-mêmes des animateurs dans d'autres ateliers. Ils peuvent travailler avec d'autres groupes, en proposant leur propre code de conduite comme modèle de départ. L'objectif est d'augmenter leur appropriation du code.

N.B. Le processus peut être répliqué avec d'autres groupes, d'autres communautés, mais aussi avec des groupes de leur propre communauté (par exemple, il peut y avoir un code de conduite unique pour l'ensemble de l'école, ou bien un code de conduite pour chaque classe). En effet, un code de conduite ne peut être imposé aux autres sans en dénaturer le sens. Le code appartient à ceux et celles qui l'ont écrit, et uniquement à eux et elles.

STAGE 4: DIFFUSER LE CODE

Après la phase de débat public, le code peut être affiché dans l'espace commun à des fins éducatives. Il peut devenir le sujet d'une campagne d'information, par le biais de vidéos ou de graphiques publiés sur les réseaux sociaux.

GUIDE 2

COMMENT
SURVEILLER LE
BIEN COMMUN



0

AVANT DE COMMENCER

DU DÉSIR DE SAVOIR VERS LE DROIT DE SAVOIR

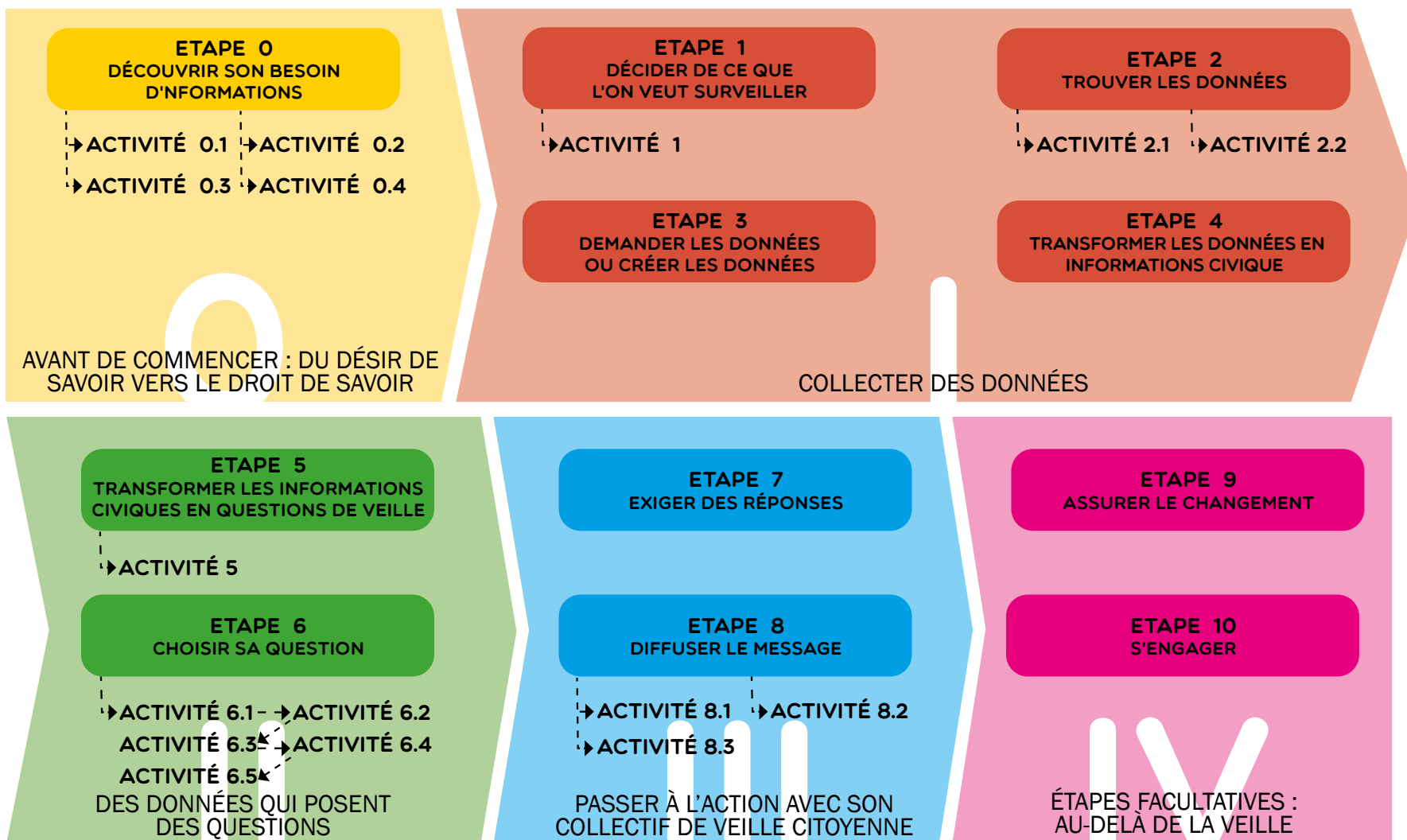
L'autocontrôle est la première étape nécessaire parmi les actions de veille que nous pouvons entreprendre pour lutter contre le risque de corruption ; cependant, il n'est pas suffisant.

Pour contrer la malfeasance, une **deuxième forme de surveillance** est nécessaire. C'est-à-dire **collaborer à la défense de ce qui est précieux parce qu'il appartient à tous et toutes**. En d'autres termes, il est essentiel de prendre soin du bien commun, qui sinon peut être exploité ou saisi par les corrompus et les corrupteurs.

Tout voyage nécessite un équipement adéquat : pour entamer un voyage

vers la veille civile et citoyenne, vous devez d'abord préparer votre groupe de la bonne manière.

Dans l'ouverture de cette section, une sorte de "section zéro", nous vous accompagnerons pour former les jeunes à comprendre pourquoi il est si utile de mener une veille. Nous y consacrons beaucoup de mots car nous savons qu'il s'agit d'un élément crucial du travail éducatif. Nous vous fournissons ensuite une explication approfondie des concepts clés liés à la veille civile.



ETAPE 0

DÉCOUVRIR SON BESOIN D'INFORMATIONS

Le débat sur “qu’est-ce que le bien commun” est toujours d’actualité. Pour notre propos, il importe peu que la propriété formelle d’un bien soit privée ou publique pour qu’il soit défini comme un “bien commun”. Ce qui compte vraiment, ce sont les caractéristiques intrinsèques du bien, c’est-à-dire le nombre de personnes qui sont d’une manière ou d’une autre impliquées et/ou affectées par sa production, son utilisation, sa consommation et/ou sa détérioration.

Par exemple, l’eau, l’air, l’environnement, le patrimoine culturel, les infrastructures, les espaces urbains et verts, l’ordre social garanti par des réglementations et bien d’autres biens présentant des caractéristiques similaires sont des biens “communs” : ils ne sont ni “privés” (appartenant aux individus) ni “publics” (appartenant à l’État) en soi, puisque la production (et la reproduction) et/ou la consommation de ces biens concernent tout le monde.

SURVEILLER LE BIEN COMMUN

Par conséquent, **surveiller un “bien commun” signifie surveiller des biens** qui peuvent être formellement privés ou publics, **mais dont les caractéristiques les rendent nécessaires au bien-être (et même à la survie) d’une collectivité**. La corruption est souvent la cause cachée de la mauvaise utilisation de ces ressources. Leur mauvaise utilisation peut aussi entraîner une nouvelle corruption, dans un cercle vicieux.

“Les biens communs” peuvent être définis comme l’ensemble des ressources, matérielles et immatérielles, possédées et/ou utilisées collectivement par de nombreux individus habilités en tant que membres d’une communauté. Ils peuvent être considérés comme un actif humain. La manière dont ces ressources sont produites, utilisées et préservées a un impact sur la communauté et est essentielle à la qualité de la vie humaine et sociale. Tous les êtres humains ont un droit égal à accéder et à bénéficier de ces ressources collectives, qui sont l’un des fondements du développement tant intellectuel que matériel.

La signification du “bien commun” doit donc être interprétée à la fois dans son sens économique (quelque chose qui appartient à tout le monde) et social (où le “bien commun” s’oppose aux “seuls intérêts privés”).

La connaissance de ce qu’il faut analyser est à la base de toute action de veille civique. C’est également nécessaire pour générer un bon parcours de formation sur l’anti-corruption active. Cela signifie que, selon la perspective de l’anti-corruption, pour pouvoir surveiller un certain bien commun (qu’il s’agisse d’un espace abandonné ou contesté, de l’environnement, de l’utilisation des ressources publiques, du travail de son administration... quelque chose qui est à la fois mien et à autrui),

nous devons tout d’abord le “mettre en lumière”. La connaissance peut également être considérée comme un pouvoir parce qu’elle “donne le pouvoir d’agir”, en permettant aux individus d’être conscients de ce qui se passe dans leurs communautés.

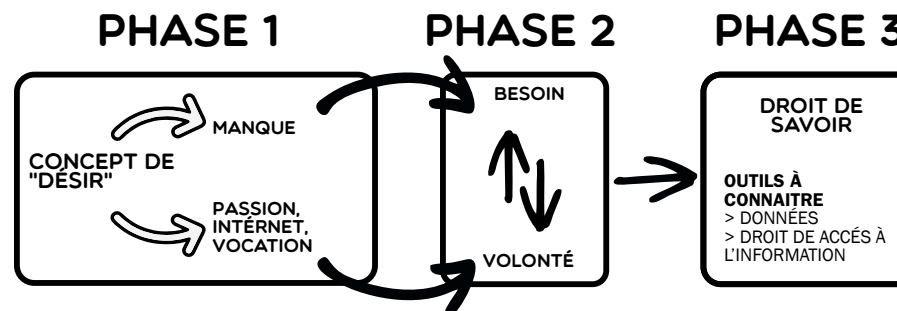
Une action de contrôle est fondée sur la connaissance lorsqu’elle utilise des données et s’appuie sur une compréhension approfondie du sujet et du contexte. Dans le cas contraire, elle peut être victime du populisme, de l’apathie politique ou de malentendus.

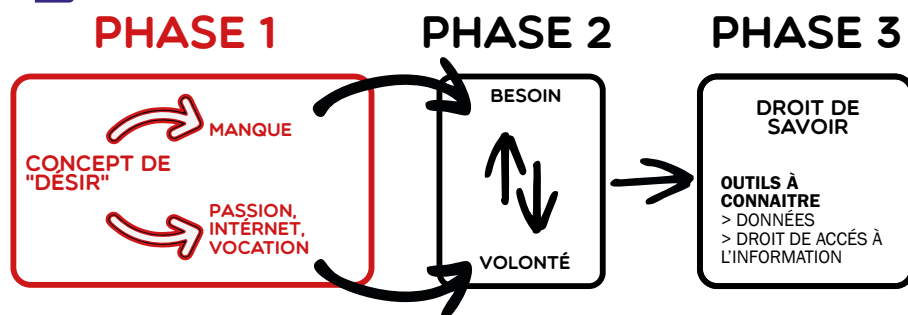
Tout d’abord, pour que les jeunes puissent poser les “bonnes questions de veille civique”, chaque animateur ou animatrice doit se poser les “bonnes questions éducatives” : comment mobiliser efficacement les jeunes contre les délits et la malversation ? Comment susciter l’action (et les empêcher de prendre des risques) ? Comment éduquer les jeunes à reconnaître une culture hostile aux dynamiques de corruption, sachant que certains contextes sociaux contiennent une légitimité répandue pour les pratiques opaques et les “raccourcis” ? Comment pouvons-nous les aider à considérer la lutte contre la corruption comme quelque chose de proche de leur vie, de leurs intérêts et de leurs besoins ? Comment faire comprendre que la surveillance du bien commun est aussi une action de prévention de la corruption ?

QUELQUES QUESTIONS AVANT DE COMMENCER

En tant qu’animateur ou animatrice, vous devez suivre un seul fil conducteur pour créer un parcours de formation efficace sur la surveillance du bien commun. Ce parcours peut s’adapter à tous les contextes et à tous les territoires, ainsi qu’à des publics cibles divers (d’origines sociales, culturelles et économiques différentes). Ce fil conducteur relie trois phases : la première concerne le désir de savoir, la deuxième porte sur le besoin et la volonté de savoir et, enfin, la troisième concerne le droit de savoir et les outils qui y sont liés.

LE FIL CONDUCTEUR DE YOU MONITOR : DÉSIR, BESOIN, VOLONTÉ ET DROIT DE SAVOIR





EDUQUER
AU DÉSIR

La première étape consiste à essayer d'atteindre les attentes, les intérêts, les curiosités et les besoins que chaque jeune porte en lui. Nous pouvons les résumer en utilisant le mot "désir". C'est un mot bien connu de l'éducateur, qui a peut-être déjà l'habitude de nourrir et de faire naître ces émotions chez des jeunes et de faire face à de nombreuses difficultés.

Les Latins parlaient de "desiderium", un terme composé de la préposition de- (qui a un sens négatif, indiquant généralement une privation) et du terme sidus (qui signifie "étoile"). De ce terme sont nés les mots italien "desiderio", français "désir" et anglais "desire". L'étymologie de ce mot conduit donc à la notion de "manque d'étoiles". Ainsi, "désirer" signifie percevoir la privation de quelque chose.

Pour leur part, les Allemands traduisent "desiderium" par "Wunsch" (d'où vient directement le mot anglais "wish"). Il signifie "vœu", "vocation" de quelque chose (par opposition à "caprice").

En combinant ces deux interprétations, le désir est composé de deux aspects complémentaires mais différents :

- **Le sentiment de manque**, de quelque chose d'absent et qui doit être comblé ou changé
- **La passion envers quelque chose**, qui pousse à l'activation, dans un premier temps pour comprendre ce qu'est ce "quelque chose", lui donner

La connaissance peut donc être un "objet de désir". Elle déclenche la volonté de savoir. Le désir/souhait est souvent la partie la plus vulnérable de tout être humain. L'animateur ou l'animatrice sait qu'il n'est pas toujours facile d'accéder à ce "chaos". Il peut souvent être dissimulé sous une armure défensive, construite par la détermination – pour ne pas être blessé – ou par une trop faible conscience de soi. Il peut aussi être explosif, latent, fortement désordonné, refoulé, généralement

conditionné par le contexte social et la famille d'origine.

C'est pourquoi tout parcours de formation à l'intégrité et à la lutte contre la corruption devrait commencer par sensibiliser les jeunes à leurs désirs et donc, par les écouter. Cela leur permettra de s'impliquer plus facilement et rendra travailleurs de la jeunesse dignes de confiance.

D'un point de vue pédagogique, travailler sur le désir lors d'une formation anti-corruption implique de procéder en deux temps :

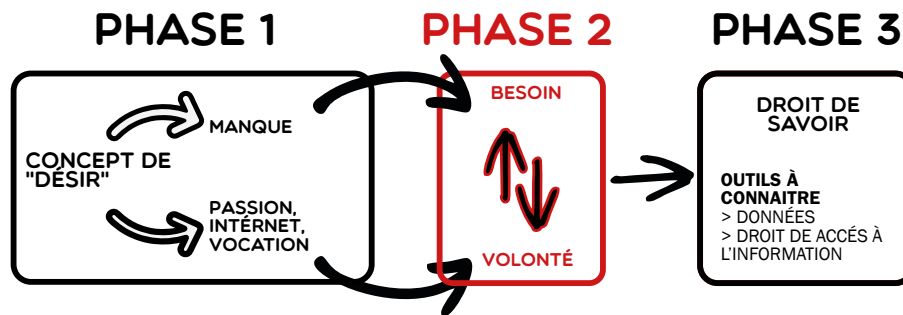
- **Savoir écouter le désir des jeunes**: travailler sur les désirs signifie donner du temps à ce qui est souvent perçu comme "chronophage", ou ce qui n'est pas abordé par peur d'ouvrir une "boîte de Pandore". Les éducateurs ou éducatrices peuvent avoir peur de ne pas être en mesure de gérer les attentes des jeunes, se trouvant également confrontés à d'éventuels silences et embarras (qui sont normaux lors de tels parcours). Nous sommes dans le domaine des émotions, des attentes, de ce qui n'est pas toujours rationnel. C'est pourtant "l'endroit" où il faut enquêter, car le droit de savoir se fonde précisément sur les questions les plus cachées. Le droit de savoir est un outil qui donne la possibilité de trouver des réponses et, en même temps, il serait inutile sans ces questions.
- **Disséquer, organiser et connecter ces désirs afin qu'ils passent d'une dimension individuelle à une dimension collective**. Identifier des désirs ayant des caractéristiques similaires nous permet d'évoluer au cours de notre parcours vers une dimension politique et les objets concrets de la veille que nous voulons effectuer. Il est important de guider le groupe et les jeunes dans ce processus, en comprenant que la plupart du temps, les désirs et les besoins individuels sont liés à des dynamiques sociales plus larges, et que cette deuxième dimension sera au centre de notre travail.

LES DEUX PHASES
DU DÉSIR DE
SAVOIR



ATELIER
voir activités 0.1 et 0.2

PHASE 2 : EVOLUTION VERS LE BESOIN ET LA VOLONTÉ DE SAVOIR



Notre analyse nous amène à deux autres “dimensions de la connaissance” : le besoin et la volonté de savoir, qui sont le résultat de deux impulsions différentes, et aussi les deux facettes d’une même réalité. Tous deux sont liés aux deux significations du désir telles que nous les avons vues.

Si nous définissons le “désir de savoir” comme un manque à combler, la conséquence est d’associer cette absence à **un besoin, ou plutôt une série de besoins, non superficiels, mais liés à la vie des jeunes, auxquels nous devons répondre**. Cela signifie quitter une perspective plus émotionnelle et instinctive pour évoluer vers une phase plus rationnelle et réfléchie, orientée vers la compréhension de comment et quoi faire selon une approche de résolution de problèmes. **L’engagement commence ici, lorsque les jeunes sont conscients de pouvoir agir pour changer les choses.**

S’il est partagé par d’autres, le désir de l’individu peut être poursuivi comme un besoin collectif à satisfaire. Certaines approches théoriques définissent les “problèmes sociaux” comme un “ensemble de besoins collectifs” qui, par conséquent, peuvent rassembler les personnes pour trouver une solution.

En passant du désir au besoin, nous commençons à structurer un voyage intérieur et collectif consistant à repenser la réalité et à chercher des informations (et des données) pour la comprendre.

Ce qui peut être généré est une sorte de cartographie participative des besoins issus des désirs des jeunes, qui (comme nous le rapportons dans l’atelier correspondant) peuvent être représentés sous la forme d’un “arbre”, avec l’aide de l’animateur ou de l’animatrice.

DU “DÉSIR DE SAVOIR” AU “BESOIN DE SAVOIR”

BESOIN DE SAVOIR ET BESOIN DE VÉRITÉ

Dans certains cas, la valeur profonde du besoin de savoir doit impliquer un concept qui n’est pas simple mais significatif. Il s’agit du concept de Vérité.

Par conséquent, nous vous proposons, comme activité supplémentaire, d’aborder avec les jeunes la difficile relation entre “droit de savoir” et “droit à la vérité”, de placer les mouvements sociaux qui promeuvent le “droit de savoir” dans la continuité de ceux qui luttent pour le “droit à la vérité”.

Partout dans le monde, les mouvements de la société civile réclament la vérité sur les épisodes de violence, les guerres civiles, les attentats, les victimes du terrorisme et du crime organisé. Très souvent, cette demande de vérité est formulée par des proches de victimes innocentes, qui demandent avant tout : “Qu’est-il advenu de mon proche ?”

La plupart du temps, connaître la vérité a une valeur libératrice pour construire l’avenir, même lorsque la demande de justice concernant ce qui s’est passé reste partiellement non résolue. Dans ces cas, le besoin de savoir est manifeste, très fort et il a un fort pouvoir d’activation et d’identification.

En revanche, dans les cas plus ordinaires, où le droit de savoir concerne davantage des aspects de la vie quotidienne comme notre guide You Monitor, le concept de vérité reste au second plan : le défi consiste à la découvrir.

Nous suggérons donc que vous (par exemple, un professeur d’histoire, de philosophie ou de religion) proposiez aux jeunes de faire des recherches sur les mouvements qui, dans le monde, travaillent sur le droit à la vérité et à la justice. Cela pourrait contribuer à transmettre l’idée que, si vous essayez d’exercer votre droit de savoir, vous ferez partie d’une communauté plus large engagée sur ce sujet. Il est possible de commencer par des cas locaux ou nationaux et, en leur absence, de poursuivre à l’échelle mondiale.

Suggestions pour la recherche :

Mothers of Plaza De Mayo (<https://bit.ly/35Xg6Gq>)

Relatives of mafia’s innocent victims (only in German for now, <https://bit.ly/3otM971>)

Inter-ethnic dialogue in Uganda (<https://bit.ly/3GunPlp>)

ATELIER
voir activité 0.3



Notre discussion sur le souhait en termes de vocation et de passion nous amène à identifier, comme une étape supplémentaire, **le désir de mieux connaître et de poursuivre l'objet du désir lui-même.**

Cela signifie que nous devons aller au-delà des sentiments émotionnels pour générer une stratégie concrète orientée vers la manière de poursuivre l'objectif.

Pour notre propos, il pourrait être intéressant de faire l'expérience d'une promenade avec les jeunes dans les rues de leur propre ville, de leur propre quartier ou dans tout espace qui dépasse les limites de l'habituel (par exemple, qui peut aussi être l'école entière par rapport à la classe individuelle). Pour transformer son désir en une volonté de savoir, votre groupe a besoin d'une impulsion. Cette impulsion pourrait être encouragée en les amenant à sortir de leur zone de confort. Nous proposons de faire une promenade d'observation, que nous appellerons la "marche éveillée".

ATELIER

voir activité 0.44



Tout d'abord, vous devez garder en tête que le désir, le besoin et la volonté de savoir sont fondamentaux pour la compréhension de la réalité environnante. Cependant, **ils ne pourront jamais déboucher sur des actions concrètes s'ils ne revêtent pas une dimension collective.**

Puisque vous empruntez un chemin vers l'intégrité et contre la corruption, vous devez aller au-delà d'une seule dimension liée au souhait. La dimension individuelle doit fusionner avec la dimension collective, sans les mettre en opposition, mais en continuité.

Chacun d'entre nous a tendance à percevoir en priorité ce qui touche à sa propre vie personnelle par rapport à ce qui concerne une dimension supérieure. Le défi consiste donc à comprendre le lien entre la dimension individuelle et la dimension collective, entre l'individu et le public, entre le personnel et le bien commun.

Il est très important pour vous, en tant que travailleur ou travailleuse de la jeunesse, de ne pas être pressé à ce stade, d'éviter la précipitation face aux grandes attentes d'écoute et de compréhension, et de ne pas perdre de vue l'objectif.



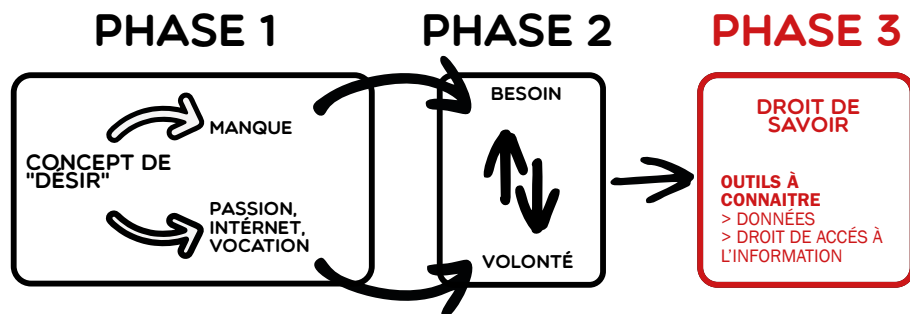
QUESTIONS POUR LA RÉFLEXION

Imaginez qu'un déversement de polluants ait lieu près de votre maison. Votre maison fait partie d'un environnement naturel qui appartient à tout le monde, et le fait de prendre soin d'une partie de cet environnement contribue à sa sauvegarde en général. De même, veiller, par exemple, à ce qu'un hôpital soit construit selon des critères de légalité et de fonctionnalité, contribue à sauvegarder non seulement le droit de tous et toutes à des soins de santé généraux, mais aussi votre capacité personnelle à bénéficier de soins de santé efficaces lorsque vous en avez besoin.

- Essayez de réfléchir à un problème qui s'est posé dans votre immeuble, votre rue ou votre quartier. Quel impact a-t-il sur votre vie ? Et quel impact pourrait-il avoir sur la ville en général ?
- Essayez d'examiner le problème identifié du point de vue des principes : quels droits seraient sauvegardés en prévenant ou en résolvant ce problème ? Est-il lié à des critères de valeur (ainsi que, bien sûr, à ceux de fonction ou sécurité) ?
- Maintenant, essayez d'examiner un problème qui a émergé au niveau national dans votre pays (quelque chose, peut-être, qui a été mentionné dans les médias). Quel est l'impact de ce problème sur le bon fonctionnement de l'État ?
- Essayez d'examiner ce même problème d'un point de vue tout à fait personnel. Quelles répercussions potentielles, même à long terme, ce problème pourrait-il avoir sur votre vie personnelle s'il n'est pas résolu ? Ou bien, y a-t-il un risque qu'il vous nuise directement ou indirectement (par exemple, en limitant vos possibilités de faire quelque chose) ?

ETAPE 0

PHASE 3 : LE DROIT DE SAVOIR



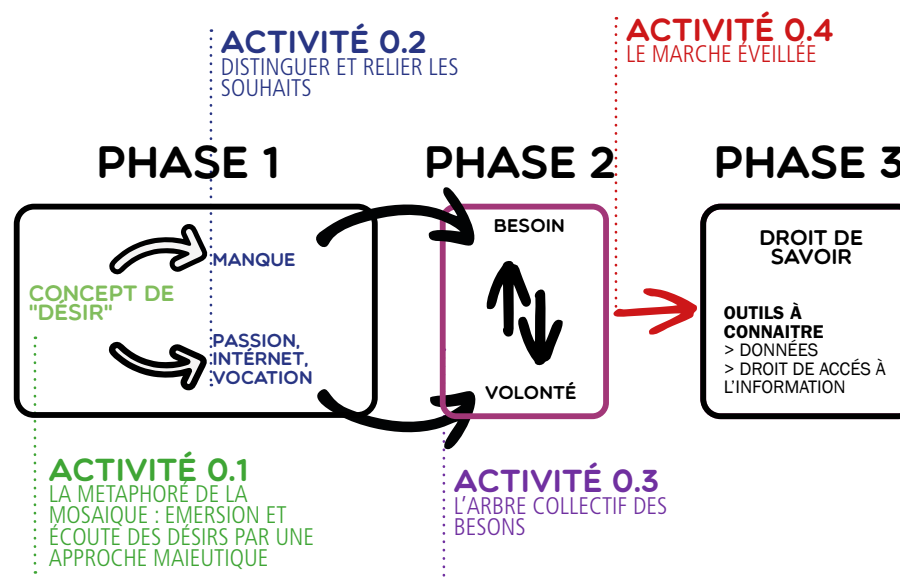
LE "DROIT DE SAVOIR" COMME OUTIL

À ce stade (et seulement à ce stade), vous pouvez dire aux jeunes que certains outils nous permettent de connaître et d'obtenir des informations sur les biens communs. Les lois nationales et internationales reconnaissent notre droit de savoir et soulignent combien il est important de l'exercer pour prévenir la corruption et préserver la vitalité démocratique de nos communautés.

LE "DROIT DE SAVOIR" COMME DROIT HUMAIN

Il est important de reconnaître que le **droit de savoir est un concept à deux volets. D'abord, c'est un outil qui permet d'obtenir l'information souhaitée, ensuite c'est un droit, qui complète l'ensemble des droits et devoirs fondamentaux de l'homme.** Il peut être considéré, spécifiquement, comme un droit humain fondamental grâce à l'arrêt du 25 juin 2013 de la Cour européenne des droits de l'homme (affaire Youth initiative for human rights c. Serbie, <https://bit.ly/3B4xTqu>), qui, pour la première fois, a "reconnu la capacité des mouvements civiques et des ONG à exercer ce droit en agissant dans l'intérêt public", donnant à ce droit individuel une importance et une finalité collectives. Grâce à sa double nature, il contribue à la construction d'un environnement démocratique exempt de dynamiques opaques, tant sur le plan symbolique en présentant la connaissance de la réalité environnante comme une valeur, que sur le plan pratique en offrant la possibilité concrète de contrôler les institutions qui détiennent les données souhaitées.

Nous avons résumé ce premier parcours dans le schéma suivant pour récapituler avant d'aller plus loin dans l'analyse de l'exercice du droit de savoir.



COMMENT EXERCER COLLECTIVEMENT LE DROIT DE SAVOIR : ATTEINDRE UNE TRANSPARENCE TOTALE AUTOUR DU BIEN COMMUN

NOUS CROYONS CE QUE NOUS POU-

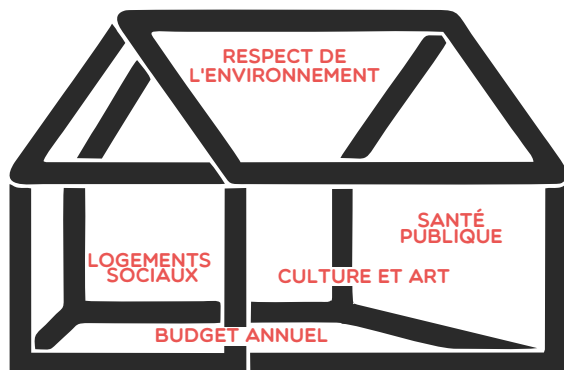
TRANSPARENCE

Nous associons instinctivement le concept de transparence à des sentiments positifs. En nageant, par exemple, nous aimons voir ce qui se trouve sous nos pieds. A l'inverse, nous nous méfions de ce qui est opaque, obscur, flou, car il n'est pas perceptible.

La même idée s'applique aux institutions publiques. Construire un appareil public avec des "murs de verre" signifie que tout ce qui se passe à l'intérieur est visible et accessible par tous. Si nous regardons à l'intérieur de cette structure transparente, nous devrions pouvoir voir, par exemple, comment sont prises les décisions concernant la construction de nos villes, comment est dépensé l'argent des impôts, quels engagements le gouvernement prend en matière de protection de l'environnement – et tout ce qui concerne la vie publique et collective.

LA MÉTAPHORE DES 'MURS DE VERRE' EN ARCHITECTURE

L'idée de construire les institutions de notre pays comme un récipient transparent pour les individus observateurs a également inspiré certains bâtiments institutionnels, qui ont été réalisés en verre réel : le nouveau palais de justice de Paris est un gratte-ciel en verre ; le dôme du Reichstag allemand a également été reconstruit en verre transparent par l'architecte Norman Foster, afin de représenter visuellement le changement continu du système étatique allemand.



La transparence dans la sphère publique est un bien commun en soi, et une condition préalable à la sauvegarde de tout autre bien commun administré par l'État. La transparence **est censée accroître la confiance dans la politique et dans l'État**, rendant les affaires publiques inhospitalières et inaccessibles aux corrompus et aux corrupteurs.

La transparence à elle seule n'est pas suffisante. C'est un outil d'autonomisation, ou mieux, un outil d'auto-autonomisation. Lorsque les gens peuvent accéder à l'information grâce à la transparence, ils ou

elles peuvent apprendre, comprendre et coopérer ensemble, et avoir un impact sur leurs propres vies et communautés, d'une manière qui ne serait pas possible autrement.

Alors, à quoi ressemble la **transparence dans les organismes publics** ? Nous entendons par là les données (documents, chiffres, faits) que toute administration publique est tenue de partager avec la population, et qui nous indiquent comment elle dépense les ressources collectives, s'organise en interne et prend des décisions pour nous tous.

LA PUBLICATION DES DONNÉES NE SUFFIT PAS POUR ASSURER LA TRANSPARENCE. LEUR QUALITÉ AUSSI EST IMPORTANTE !

La qualité des données et des documents produits par l'administration publique peut varier considérablement. Intuitivement, vous vous doutez bien qu'on peut faire beaucoup moins avec un document manuscrit stocké dans un tiroir de bureau qu'avec une feuille Excel contenant les mêmes informations, exploitable par ordinateur, publiée sur le site web de l'autorité et téléchargeable à tout moment, sans frais. C'est pourquoi on parle d'"ouverture" des données.

Les données ouvertes sont mises en ligne par l'administration publique, accessibles à tous, sans aucune restriction, avec la possibilité d'être utilisées, ré-utilisées et distribuées gratuitement. Si cet aspect vous intéresse, vous pouvez lire ici les dix principes d'"ouverture" des données (Source: Sunlight Foundation, <https://bit.ly/3FsWZR3>)



QUESTIONS POUR RÉFLÉCHIR

- Vous êtes-vous déjà demandé(e) comment l'administration publique de votre ville/région/État fonctionne, s'organise et prend des décisions ?
- Imaginez que vous ayez devant vous les murs transparents de l'administration publique de votre ville/région/État : qu'est-ce que vous aimeriez voir en particulier ?
- Avez-vous déjà essayé de regarder à l'intérieur des "murs de verre" des institutions publiques et vous êtes-vous retrouvé(e) devant une "boîte noire" à la place ? Racontez votre expérience, expliquez ce que vous avez ressenti et comment vous avez réagi à cette situation.

LES DÉFIS DE LA TRANSPARENCE

Dans nos démocraties, les processus et les espaces de décision opaques sont dangereux. Malheureusement, **le simple fait que la transparence soit en place ne signifie pas que la démocratie est sûre et acquise.** La transparence est une condition préalable nécessaire mais en aucun cas suffisante pour une démocratie équitable et fonctionnelle. Même si un abus est transparent aux yeux de tous, cela ne signifie pas qu'il sera résolu ou supprimé. Ce n'est pas parce que quelque chose est transparent qu'il sert réellement le bien commun ou que les processus fonctionnent automatiquement mieux.

Ces dernières années, un slogan est apparu dans les mouvements de transparence allemands : "La transparence crée la confiance" (Transparenz schafft Vertrauen). Cela semble une conséquence logique, mais est-ce vraiment le cas ? Nous pourrions plutôt suggérer que **la transparence crée la confiance lorsque les processus qui sont rendus transparents inspirent réellement la confiance.**

Prenons un exemple : s'il y a une transparence concernant les pays vers lesquels votre propre pays exporte des armes, cela n'augmentera probablement pas la confiance dans la politique d'exportation d'armes de l'État. Mais cela laissera plutôt beaucoup de personnes étonnées, se demandant pourquoi des armes sont exportées vers certains pays.

Ces aspects de la transparence ne sont pas appréciés des autorités qui préfèrent lorsque leurs processus de décision et de travail ne sont pas sous contrôle public. Elles peuvent ainsi travailler à l'abri des critiques et éviter tout changement indésirable.

Un autre aspect critique de la demande de transparence concerne les acteurs que nous voulons voir transparents. Nous devrions réfléchir au fait que **la transparence est étroitement liée aux questions de pouvoir**, car il s'agit toujours d'accéder à quelque chose ; dans le cas des processus politiques, accéder à l'information signifie avoir accès au processus décisionnel et pouvoir y participer.

Il s'agit généralement d'une demande de transparence dirigée vers les puissants ou ceux ou celles qui gèrent le pouvoir. Que se passe-t-il lorsque la demande de transparence est dirigée vers la population ? Là encore, en s'inspirant des mouvements allemands, un slogan intéressant dit : "*Utilisez les données publiques, protégez les données privées*" (*Öffentliche Daten nutzen, Private Daten schützen*). De nos jours, la protection des données personnelles suscite de grandes inquiétudes, et c'est un sujet très sensible. D'un autre côté, en Suède ainsi que dans d'autres pays scandinaves, même les avis d'imposition des particuliers établis par le bureau des impôts sont en partie publics. Du point de vue de la plupart des autres pays, cela serait considéré comme un énorme problème de confidentialité. Mais du point de vue suédois, c'est en fait le contraire : il s'agit de rendre l'État et sa perception des impôts plus transparents. Vous pouvez ainsi vérifier, par exemple, si les im-

pôts perçus sont aussi élevés qu'ils devraient l'être, ou si certaines personnes sont favorisées par l'État. Dans la perspective suédoise, la transparence des données fiscales privées est un effet de contrôle de la population sur l'État.

Un autre aspect de la transparence doit également être pris en compte : l'accent est généralement mis sur l'État et les institutions. La raison en est claire : les États et les politiques prennent collectivement des décisions contraignantes qui concernent l'ensemble de la société. D'autre part, nous pouvons remarquer, surtout dans le monde numérique, que certaines entreprises privées peuvent avoir un pouvoir similaire sur notre société.

Malheureusement, **la possibilité de demander de la transparence aux entreprises privées est beaucoup plus limitée.** Toutefois, la nécessité d'obtenir une plus grande transparence de la part des grandes multinationales qui possèdent des quantités incroyables de données personnelles est de plus en plus évidente. Cette question de la transparence doit encore être résolue du côté des lois et des règlements, mais il serait logique de s'attendre à ce que les entreprises qui ont un très grand impact sur les individus et le bien commun soient également plus accessibles.



- "La transparence crée la confiance." Pensez-vous que c'est toujours vrai ? Pourquoi ? Essayez de trouver des exemples ou arguments qui confirment ou infirment cette idée.
- "Utiliser les données publiques, protéger les données privées". À votre avis, que signifie ce slogan ? Les demandes de transparence adressées aux acteurs puissants et à la population sont-elles tout aussi légitimes ? Comment définir la limite entre les demandes de transparence légitimes et non légitimes ?
- Selon vous, les acteurs publics (l'État, les institutions) et les acteurs privés (les grandes entreprises) doivent-ils faire preuve de la même transparence vis-à-vis de la société civile ? Pourquoi ? Pensez-vous que c'est déjà le cas ? Comment pensez-vous que les choses devraient changer ?

L'ACCÈS À L'INFORMATION

Comme nous l'avons déjà dit, **la transparence ne suffit pas à prévenir la corruption dans l'espace public : quelqu'un doit garder un œil sur la situation !** Sinon, nous risquons d'en arriver au paradoxe suivant : les abus de pouvoir peuvent avoir lieu directement entre les "murs de verre", au vu et au su de tous, sans que personne ne s'en aperçoive. Pour éviter cela, nous sommes appelés à utiliser le pouvoir que nos démocraties nous confient pour surveiller et observer l'arène civique. Nous pouvons exercer ce pouvoir en demandant l'accès à l'information, c'est-à-dire **en recherchant, en recevant et en partageant des données et des documents** publics sur tous les domaines du bien commun qui nous intéressent.

Une non-utilisation délibérée de ce pouvoir pourrait contribuer à laisser plus de place aux intérêts privés et illicites, même dans un environnement transparent. Comme le yin et le yang, la transparence (par l'institution) et l'accès à l'information (par la population) se rejoignent pour former un tout que nous pouvons appeler "*transparence totale*".



Une grande quantité de données publiques est déjà disponible en ligne, certainement aussi certaines choses en rapport avec le sujet que vous voulez surveiller. En même temps, il est très probable que vous ne trouviez pas toutes les informations que vous cherchez.

L'accès à l'information n'est pas une action unilatérale, limitée à la connaissance de ce que les institutions ou la loi ont décidé qu'il était possible de connaître. Les instruments juridiques nous permettent de dialoguer avec les institutions publiques, en demandant de créer, de partager et de raisonner sur des données supplémentaires. Vous trouverez ici un aperçu simple des données que vous pouvez trouver en ligne et des actions que vous pouvez entreprendre en conséquence.

<p>DONNÉES PUBLIQUES DÉJÀ DISPONIBLES EN LIGNE</p>	<p>La loi oblige les institutions publiques (qui varient d'un pays à l'autre) à publier des types spécifiques de données et de documents en ligne.</p> <p>Nous avons tous la responsabilité d'aller consulter ces données, afin de garantir une "transparence totale" autour du bien commun.</p>
<p>DONNÉES PUBLIQUES QUI DEVRAIENT ÊTRE EN LIGNE MAIS QUI SONT ABSENTES</p>	<p>Si les données dont la loi exige la publication manquent, vous avez le droit et la responsabilité de les demander ! Cela créera plus de transparence et de valeur ajoutée pour l'ensemble de la communauté, qui aura alors également accès à ces informations</p>
<p>DONNÉES QUI NE SONT PAS PUBLIÉES OU QUI N'EXISTENT PAS ENCORE</p>	<p>Vous souhaitez obtenir plus d'informations ? Vous avez le droit de demander l'accès !</p> <p>Vous pouvez demander aux institutions de créer et de partager des données supplémentaires concernant les affaires publiques, au-delà de l'obligation de transparence prévue par la loi.</p> <p>Les initiatives citoyennes permettent également de créer et de partager des données civiques sur les affaires publiques dont les institutions ne disposent pas.</p>

Dans tous les cas, dès que vous avez accès à l'information que vous recherchez, vous pouvez l'utiliser pour mieux comprendre le fonctionnement des affaires publiques, en informer les autres, formuler des questions aux institutions et formuler vos propres demandes pour changer les choses.

ACTIVISME EN MATIÈRE DE DONNÉES ET DROIT À L'INFORMATION

Comme nous l'avons vu et pouvons l'imaginer, il existe une immense quantité de données déjà disponibles dans le monde, tout comme il existe une immense quantité de données qui peuvent être créées en rassemblant les connaissances des gens. Mais cette profusion reste insignifiante si personne ne se penche activement sur ces données et ne les rend accessibles. C'est pourquoi de nombreuses personnes et collectifs dans le monde travaillent avec des données depuis des décennies, à des fins sociales, en les transformant d'abord en informations, puis en actions de plaidoyer. On peut donc parler d'"activisme des données". Les sujets couverts par l'activisme des données sont très divers, tout comme les types de données disponibles.

Les exemples dans ce domaine sont innombrables et comprennent des sites web tels que la plateforme de données Aleph créée par l'ÓCCRP (Organized Crime & Corruption Reporting Project) qui rassemble de nombreuses bases de données pour les journalistes d'investigation, les aidant à trouver des documents, des fuites et des rapports. La possibilité de rechercher des milliers de documents provenant de centaines de sources différentes sur un seul portail favorise les enquêtes et les chances de trouver des liens entre différentes histoires, dévoilant ainsi des cas de corruption. (<https://aleph.occrp.org/>).

Mais l'activisme des données peut également être utilisé pour **aborder des sujets beaucoup plus proches de notre vie quotidienne**, comme le logement, une question problématique dans de nombreuses grandes villes, où parfois les locataires ne savent même pas à qui appartient l'appartement dans lequel ils vivent et pour lequel ils paient un loyer. **Des projets tels que le projet allemand "A qui appartient la ville" (Wem gehört die Stadt)** promu par la Fondation Rosa Luxembourg analysent la structure immobilière dans plusieurs villes allemandes afin de sensibiliser au sujet de la spéculation dans le secteur immobilier ; les résultats sont parfois impressionnants. (<https://wemgehoertdiestadt.de/>). L'immobilier est un sujet très sensible dans certaines villes, comme Berlin. C'est pourquoi des campagnes comme "Éviter la spéculation" (Spekulation abwenden) de la plateforme FragDenStaat invitent les habitants à demander, via la FOIA, les accords signés entre les administrations publiques et les investisseurs pour la privatisation de certaines propriétés. Ces accords ne peuvent être demandés que par les locataires des biens concernés. L'objectif est de comprendre quelles sont les conditions convenues par les administrations publiques et si l'intérêt public de la communauté des locataires est correctement représenté et protégé. (<https://bit.ly/3RpbuVE>).

La mise en action de la population et des acteurs locaux peut apporter des exemples très intéressants d'activisme des données, comme **le projet italien** Confiscati Bene 2.0. L'objectif était d'apporter de la transparence sur la situation de la réutilisation sociale des biens confisqués en Italie. Cette information n'était pas disponible, même au niveau ad-

ministratif/gouvernemental. Avec ce projet, les associations Libera et onData ont créé un portail pour recueillir toutes les caractéristiques des biens confisqués et leurs conditions actuelles. Avec ces informations, la deuxième étape consisterait alors à faciliter l'activation des communautés locales intéressées par la veille des biens et de leur utilisation, les transformant en un lieu de participation et de cohésion locale. (<https://www.confiscatibene.it/>)

POURQUOI EXERCER COLLECTIVEMENT LE DROIT DE SAVOIR ? FERMER LA "BOUCLE DE LA RESPONSABILITÉ"

Lorsque les individus s'organisent pour exercer leur droit de savoir en utilisant les outils juridiques de la transparence, ils ou elles peuvent être confrontés à un concept très important pour notre parcours de formation, à savoir : la responsabilité.

Le concept de responsabilité fait référence à une caractéristique d'une relation et est étroitement lié au concept de délégation. Lorsqu'une personne délègue à une autre personne la gestion du pouvoir qui lui est confié, la première peut poser des questions sur l'utilisation de ce pouvoir et donner un retour d'information à ce sujet, tandis que la seconde a la responsabilité d'expliquer ses actions. Il s'agit là de la responsabilité, qui peut être envisagée sous différents angles.

La responsabilité sociale signifie l'obligation pour les acteurs qui se voient déléguer l'usage de la puissance publique d'être **responsables de leurs décisions et de répondre aux demandes de la société civile.**

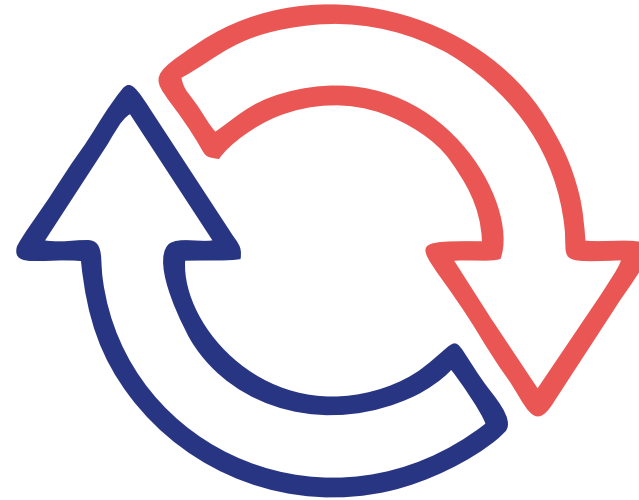
Par exemple, imaginez qu'un homme politique ait décidé de couper quelques arbres (voire une forêt entière !) dans la région où vous vivez. Il a le pouvoir de le faire, car nous le lui avons délégué lors du processus électoral. Mais précisément en raison de cette délégation de pouvoir, il est obligé de répondre aux questions des habitants et des écologistes qui pourraient demander "pourquoi avez-vous décidé cela ?" et de fournir des raisons adéquates pour appuyer sa décision. → Responsabilité

De plus, il ne suffira pas d'avoir expliqué la décision : il ne pourra pas utiliser à sa guise le pouvoir qui lui est délégué, mais devra écouter les demandes des habitants qui, par exemple, pourront demander que leur capacité de décision sur les questions environnementales soit utilisée pour préserver les arbres, et non pour les couper ! → Réactivité

Ainsi, du point de vue de la population, nous pouvons définir la responsabilité sociale comme suit :

le droit pour ceux et celles qui ont délégué à des fonctionnaires le pouvoir de prendre des décisions pour la collectivité, de dépenser les ressources publiques et d'organiser les affaires publiques, **de demander des comptes sur la manière dont ils ou elles ont utilisé ce pouvoir, ainsi que de formuler des exigences sur la manière dont ce pouvoir est utilisé.**

assumer la responsabilité
pour les décisions prises
assurer une réactivité aux
demandes de la population



demander des comptes sur
la manière dont le pouvoir
délégué a été utilisé
formuler des exigences sur
la manière dont ce pouvoir
devrait être utilisé

DES DONNÉES À L'INFORMATION

CHAQUE RÉPONSE
IMPLIQUE UNE
NOUVELLE
QUESTION

“Chaque réponse implique une nouvelle question”. Nous pourrions résumer de cette manière le cheminement de toute recherche. Puisque vous suivez ce guide, nous supposons que vous voulez (peut-être avez-vous besoin) d'en savoir un peu plus sur l'endroit où vous vivez. Et d'une certaine manière, lorsque vous cherchez à faire respecter votre droit de savoir et votre droit à la vérité, c'est parce que vous devez comprendre “ce qui se passe”.

Si vous ne savez pas encore exactement ce que vous recherchez, vos toutes premières questions peuvent être considérées comme des “demandes préliminaires”.

Par exemple : l'endroit où vous avez l'habitude de rencontrer vos amis commence à se détériorer. La première question sera “que se passe-t-il ?” Vous pouvez répondre à cette question par une simple observation et une description de la réalité observée. Ensuite, “qui est responsable de cette situation, ou qu'est-ce qui la provoque ?” Enfin, “comment puis-je élever la voix ou prendre des mesures pour résoudre ce problème ?”

Nous devons identifier les acteurs et l'échelle qui semblent les plus pertinents pour mener notre enquête. Même dans cet exemple à très petite échelle, la situation pourrait dépendre de différentes causes. Lorsque vous êtes confrontés à des décisions publiques, cela devient encore plus délicat car de nombreux acteurs sont impliqués.

C'est pourquoi nous aurons besoin de données pour comprendre. Les données nous permettent de comparer les informations, ce qui est le principe de la compréhension. Nous pouvons les diviser en deux catégories : “quantitatives” et “qualitatives”.

DONNÉES QUANTITATIVES

Les données quantitatives **sont liées aux mesures** et répondent à des questions telles que “combien”, “combien de temps”, “quelle taille”. Elles sont toujours comparables lorsque l'unité de mesure est la même (par exemple, les mètres, les kilos ou les euros) et qu'elles se rapportent au même sujet.

Prenons l'exemple d'un budget public. Il est censé être public et, si l'administration a correctement appliqué les lois sur la transparence, ces documents seront exploitables par ordinateur (c'est-à-dire un fichier Excel). Dans ce cas, nous pouvons traiter les données et extraire les informations dont nous avons besoin très rapidement mais, même si l'administration a été paresseuse et n'a téléchargé qu'un pdf scanné, nous devrions être en mesure de savoir quelle entreprise (ou association, ou parti politique) a reçu combien de fonds.

CONSEILS

Depuis la diffusion des ordinateurs personnels, vous pouvez traiter d'énormes quantités de données depuis votre propre bureau. Pour le contexte général, vous pouvez vous tourner vers les statistiques produites par les institutions publiques, comme l'ISTAT en Italie (<https://bit.ly/3JcAlsm>), l'INSEE en France (<https://bit.ly/3Gz73lq>) ou Destatis en Allemagne (<https://bit.ly/3otdWog>).

Une grande partie des données produites par ces institutions sont en accès libre et vous pouvez recueillir des données sur le contexte dans lequel vous essayez d'exercer votre droit de savoir.

Outre les documents budgétaires publics, un grand nombre de données quantitatives sont disponibles en ligne. Par conséquent, comme il est pour l'instant plus facile de trouver des données quantitatives en ligne et des données qualitatives dans les archives, nous maintenons cette distinction, mais n'oubliez pas que vous trouverez facilement de nombreuses données qualitatives en ligne également et quelques données quantitatives sur papier dans certaines archives.

DONNÉES QUALITATIVES

Les données qualitatives reflètent **les qualités des objets** et, en tant que telles, rassemblent des informations qui ne peuvent être facilement mesurées ou exprimées à l'aide de chiffres. Les données qualitatives doivent être extraites de sources telles que des textes, du son et des images et représentent généralement plutôt le quoi, le comment et le pourquoi d'un événement. Ces données sont généralement collectées par le biais d'une observation directe ou indirecte, d'entretiens, d'enquêtes, de groupes de discussion et de travaux sur le terrain.

Nous pouvons continuer avec le même exemple d'un budget public : vous pourriez vous demander quels types d'entreprises sont financés par la mairie, ou le type de projets de construction.

Dans certains cas, nous avons besoin de données qualitatives pour obtenir des informations très détaillées sur le sujet que nous étudions, si les chiffres disponibles ne nous aident pas à répondre à nos questions. Il est généralement possible de rechercher des données qualitatives dans les archives (physiques ou numériques). Il est fort probable que les vieux journaux recueillent des interviews pertinentes sur les sujets ou les domaines qui nous intéressent.

En outre, chaque institution produit de nombreux documents au cours de son activité et garde une trace de ses propres activités dans des dossiers. Les informations contenues dans ces dossiers sont souvent

des données qualitatives – telles que la communication entre les institutions, et l'explication des décisions prises. Si nous nous concentrons sur l'administration publique, la plupart des documents doivent être mis à la disposition du public, après un certain temps déterminé par la loi. En général, lorsqu'il s'agit de données privées (santé, affaires judiciaires...), des problèmes de confidentialité peuvent se poser, mais lorsque les informations concernent des décisions ou des activités publiques réalisées dans l'intérêt général, les données doivent être accessibles au public.

DONNÉES CIVIQUES

Grâce aux nouvelles technologies, en plus de ces sources, **il est désormais possible de produire collectivement des données d'intérêt civique**. Il est également possible de construire une collecte collaborative de données et/ou d'inventer de nouveaux outils d'analyse de ces données.

L'une de ces pratiques s'appelle le crowdsourcing, c'est-à-dire la collecte par un grand nombre de personnes d'informations réunies dans une même base de données (comme une carte interactive), pour obtenir une vue d'ensemble d'un phénomène donné.

Le petit village de Plouarzel (nord de la France) a demandé à ses 3 300 habitants de contribuer à la mise à jour de sa carte communale en 2009. Devant l'impossibilité de faire faire ce travail chronophage par son service technique, la collectivité a opté pour l'Open Data, en diffusant les cartes publiques sur OpenStreetMap. La commune a ensuite proposé à sa population de mettre à jour les cartes. Différentes "mapping parties" ont été organisées par la mairie : équipés de GPS, des citoyens volontaires ont parcouru le territoire en utilisant tous les moyens de transport possibles (kayak, cheval, moto, voiture, etc.) pour construire des cartes mettant en valeur différents points d'intérêt – touristiques ou pratiques. Un autre exemple est l'application handimap.org (Rennes Métropole, capitale de la région française Bretagne) permet de déterminer un itinéraire accessible, en fonction du handicap de l'utilisateur, sur une carte Google ou OpenStreetMap.

Suivant cette approche, plusieurs ONG et associations mettent en commun des données provenant des administrations publiques et de la société civile pour produire de nouvelles bases de données et de nouveaux sites web. Ce sont des sortes d'archives numérisées et collaboratives, où les informations publiques peuvent être stockées et diffusées, même si elles ne sont pas facilement accessibles.

LOI SUR LA LIBERTÉ D'INFORMATION FREEDOM OF INFORMATION ACT 'FOIA'

Parfois, **l'information dont vous avez besoin n'est pas en ligne, n'est pas dans une archive, mais elle n'est pas non plus secrète** (ou ne devrait pas l'être). Dans ce cas, vous pouvez utiliser un outil spécifique appelé FOIA. En l'utilisant, vous pouvez exercer directement votre droit de savoir. La Suède a été le premier (et pendant longtemps, le seul) pays à

introduire une loi sur la liberté d'information dès 1776. Aujourd'hui, 119 pays disposent d'une loi qui régit le libre accès à l'information.

Il n'est pas si facile d'utiliser la FOIA, mais récemment, plusieurs associations ont commencé à aider les individus et les journalistes à adresser leurs demandes de FOIA, comme [MaDada](https://bit.ly/3rxwWDT) en France (<https://bit.ly/3rxwWDT>), [FragDenStaat](https://bit.ly/34t0Dxf) en Allemagne (<https://bit.ly/34t0Dxf>) or [FoiaPop](https://bit.ly/3rzrUa9) en Italie (<https://bit.ly/3rzrUa9>).

Un exemple récent d'enquête journalistique réussie utilisant la FOIA est celui des "Afghanistan papers" du Washington Post (<https://wapo.st/34oEbW8>) dans lesquels, après s'être retirés des scènes de guerre, les journalistes ont réussi à démontrer que "les hauts responsables américains n'ont pas dit la vérité sur la guerre en Afghanistan tout au long des 18 années de campagne, faisant des déclarations optimistes qu'ils savaient fausses et cachant des preuves indubitables que la guerre ne pouvait plus être gagnée".

Dès lors, **la demande de liberté d'information peut être considérée comme un acte politique**. C'est l'un des outils les plus puissants pour faire la lumière sur le processus décisionnel d'une administration publique, et elle permet à la population d'examiner en profondeur ce qui se passe. Promouvoir la FOIA, c'est affirmer son droit de savoir et contribuer ainsi à l'engagement de la société civile.

En dehors de ce guide, plusieurs associations et consortiums proposent des outils utiles. Le GIJN (Global Investigative Journalist Network) a publié une liste de ressources et de conseils (<https://bit.ly/3Lj7gCX>), en général et pour chaque pays, destinée à aider les citoyens à formuler leurs demandes de FOIA. De même, l'ONG Access Info Europe a créé plusieurs boîtes à outils (<https://bit.ly/3gwgk9C>) pour aider les citoyens et les journalistes à accéder aux informations et aux données dans plusieurs pays.

DONNÉES ET INFORMATIONS

"Données" et "informations" sont souvent utilisés comme synonymes, mais ils sont profondément différents.

Le mot "donnée" vient du latin "datum", qui signifie "un fait".

Les données peuvent être des mots, des chiffres ou des signes, mais elles n'ont aucun sens sans quelque chose qui les explique. Les données peuvent être considérées comme des éléments bruts qui n'ont de sens que s'ils sont, d'une manière ou d'une autre, combinés à autre chose.

En revanche, l'information est plus complexe. Vous obtenez des informations sur quelque chose lorsque vous utilisez différentes données, vous les analysez et vous les contextualisez. Par conséquent, **l'information peut être caractérisée comme le résultat de l'évaluation des données**.

L'INFORMATION
EST LE RÉSULTAT
DE L'ANALYSE DES
DONNÉES

Par exemple, le nombre “500” est une donnée, mais sa signification n’est pas claire. Si nous ajoutons d’autres données, comme “euro”, le résultat “500 euro” a un sens.

Ces observations peuvent également être appliquées aux données publiques relatives aux biens communs. Les données sont donc nécessaires à la veille des biens communs, mais elles ne sont pas suffisantes.

Le processus qui transforme les données en informations n’est pas évident, surtout lorsque la qualité des données est médiocre ou que la quantité de données est très importante. Il est donc indispensable de bien connaître les sources dont elles proviennent, les différentes stratégies d’analyse qui peuvent être utilisées et l’environnement auquel les données font référence. Si la procédure se déroule correctement, l’information conduit à la connaissance.

CONSEILS

Soyez prudents lorsque vous effectuez des recherches en ligne. Il existe de nombreuses archives, bases de données et documents produits par des institutions privées telles que des fondations, des associations ou des éditeurs. En d’autres termes, certains sites web peuvent d’apparence sembler fiables, mais ils ne le sont pas. Comment éviter d’être trompés ? Ne faites confiance qu’aux sites web qui présentent clairement la source des données, la manière dont elles ont été recueillies, la méthodologie utilisée et l’objectif de la recherche.

DES EXPERTS
PEUVENT VOUS
AIDER

DEMANDEZ L'AIDE D'EXPERTS

Pour atteindre votre objectif, **vous pouvez demander l’aide d’experts et d’expertes**. De nombreuses personnes travaillent quotidiennement avec des données de différentes manières, comme la production, la collecte, l’analyse ou le suivi de celles-ci. Très souvent, peut-être à différents moments et de différentes manières, ils et elles ont déjà été confrontés à des problèmes qui peuvent sembler insurmontables, mais qui peuvent être résolus.

Parmi les experts, certaines professions semblent être particulièrement importantes, comme les journalistes. Ils et elles ont généralement une connaissance approfondie du sujet et du contexte avec lesquels ils travaillent ; ils connaissent les détails et le contexte qui aident à déchiffrer les aspects cachés des données.

Vous pouvez également demander à d’autres militants, à des membres d’associations ou de comités travaillant sur des questions similaires, à d’anciens lanceurs d’alerte, même s’ils et elles sont actifs dans des domaines différents.

LE DROIT (LEGAL) DE SAVOIR

La plupart des lois des pays européens reconnaissent le droit de la population à accéder aux données et aux documents publics. Il s'agit d'un outil très puissant pour rendre nos démocraties plus transparentes et pour s'assurer de la responsabilité des autorités publiques.

Néanmoins, nous devons être conscients que les lois ne peuvent pas changer notre réalité si les autorités publiques, les entités privées et chaque personne ne les appliquent pas correctement (ou ne les appliquent pas du tout !). **Ce qui compte vraiment, ce n'est pas tant d'avoir les meilleurs textes de loi et les plus aboutis mais c'est l'application concrète et substantielle des lois.**

Un exemple de ce paradoxe est la "Global Right to Information Rating Map" qui mesure la force du cadre juridique pour le droit d'accès aux informations détenues par les autorités publiques. Elle se fonde sur 61 indicateurs répartis en sept catégories principales : droit d'accès, champ d'application, procédure de demande, exceptions et refus, recours, sanctions et protections, et mesures de promotion. La RTI Map montre que l'Afghanistan et le Mexique ont les meilleures lois en matière de transparence de l'administration publique, et que les démocraties européennes telles que l'Autriche et le Liechtenstein ont certaines des pires lois en matière de liberté d'information. Mais l'Afghanistan et le Mexique sont également connus pour être des endroits dangereux pour le journalisme indépendant et pour le manque de sécurité des journalistes. Dans ces pays, les lois ne suffisent pas à garantir la transparence, la responsabilité du pouvoir public et donc à assurer le maintien d'une démocratie forte.

Source: [Rti Rating | Global Right to Information Rating | What do you want to Know?](https://bit.ly/3HDvyFo), (<https://bit.ly/3HDvyFo>)

LA CONVENTION DE TROMSØ

[La Convention du Conseil de l'Europe sur l'accès aux documents publics](https://bit.ly/34EC9kr) (CETS No. 205, <https://bit.ly/34EC9kr>), également connue sous le nom de **Convention de Tromsø**, a été approuvée le 1er décembre 2020 et ratifiée par onze pays.

Il s'agit du premier instrument juridique international contraignant qui reconnaît un droit général d'accès aux documents officiels détenus par les autorités publiques. Elle établit **un ensemble de normes minimales pour le traitement rapide et équitable des demandes d'accès aux documents publics.**

Cette convention encourage les États qui l'ont signée à renforcer leurs dispositions internes et à permettre **un droit d'accès plus étendu aux documents publics, à condition que le socle minimal soit néanmoins mis en œuvre.**

LÉGISLATION NATIONALE EUROPÉENNE

Dans toute l'Europe, on trouve différentes législations nationales régissant l'accès à l'information.

Certaines législations nationales sont très strictes et inflexibles quant aux types de documents qui peuvent ou ne peuvent pas être communiqués (comme en Allemagne, en France, en Suisse, au Portugal et en Hongrie), tandis que d'autres donnent à l'administration publique une plus grande liberté pour évaluer si un document peut être diffusé ou non. Par exemple, dans certains pays (comme l'Irlande et les Pays-Bas), **l'administration publique doit mettre en balance les intérêts en jeu avant de prendre une décision. Dans certains cas, il existe un intérêt supérieur, celui d'accès à la connaissance, qui peut prévaloir sur certains intérêts privés tels que les secrets d'affaires.** Dans d'autres pays (comme l'Italie, le Royaume-Uni et le Danemark), les administrations publiques doivent évaluer les dommages que causeraient la publication de documents publics aux intérêts publics ou privés.

Dans le tableau suivant, nous avons résumé les législations allemande, française et italienne pour mettre en évidence les différences et les similitudes.

PAYS	QUELLES LOIS ?	QUELS DROITS ?	LIMITES DU DROIT DE SAVOIR	LIENS ET RES-SOURCES
FRA	Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, Loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, Loi n° 79-18 du 3 janvier 1979 Loi n°. 2000-321 du 12 avril 2000 Code des relations entre le public et l'administration	Le droit à la transparence, qui permet à tout citoyen d'accéder aux données et aux documents détenus par les autorités administratives Les personnes morales publiques et privées chargées d'une mission de service public sont tenues, par principe, de publier en ligne les documents administratifs ou de les communiquer aux personnes qui les ont demandés	Plusieurs limites : la vie privée, le secret médical, les secrets commerciaux et industriels, les informations économiques et financières, tous les jugements sur une personne, les intérêts de la France en matière d'affaires étrangères, les secrets militaires, la sécurité publique.	Site de La CADA Plateforme gouvernementale de partage de documents et de données publiques Data Gouv
GER	Article 5 de la Constitution allemande Loi fédérale sur la liberté d'information Loi sur l'information environnementale Loi sur l'information des consommateurs	Toute personne a le droit de s'informer sans entrave à partir de sources accessibles à tous. La loi fédérale allemande prévoit pour toutes les personnes physiques et morales privées un droit d'accès aux informations officielles détenues par les autorités publiques fédérales. La demande d'accès aux informations ne nécessite pas d'être appuyée par un quelconque intérêt de nature juridique, économique ou autre. Les lois sur la transparence obligent également les autorités publiques à publier activement certains documents.		Basic Law for the Federal Republic of Germany RTI rating Chart of signatures and ratifications of Treaty 165 Fragdenstaat transparenzranking
ITA	Articles 10 et 22 de la loi n° 241/1990 Décret législatif n° 33/2013 Décret législatif n° 97/2016	<i>"Compte tenu de son important objectif d'intérêt public, l'accès aux documents administratifs est un principe général de l'activité administrative pour encourager la participation et garantir l'impartialité et la transparence"</i> Loi de 1990. Décret législatif de 2013 : l'accessibilité par tout demandeur à tout document ou donnée détenu par l'administration, sauf dans les cas où la loi l'exclut expressément. Droit d'accès civique : tous les citoyens ont le droit de demander et de faire en sorte que les administrations publient les actes, documents et informations qu'elles détiennent et que, pour quelque raison que ce soit, elles n'ont pas encore rendu public. Le décret législatif n° 97/2016 reconnaît le droit pour toute personne de présenter une demande d'accès aux données et aux documents, sans avoir à indiquer de raisons spécifiques. Le décret législatif 2016 établit un lien entre le droit de savoir et la prévention de la corruption.	Vie privée Manque de ressources et de personnel dans l'administration publique	Legge n. 241 del 1990 Decreto legislativo n. 33/2013 Decreto legislativo 25 maggio 2016, n. 97



QUESTIONS POUR LA RÉFLEXION

- **FR** Pensez-vous qu'il est facile d'obtenir des documents et des données publics en France ? Pensez-vous que les critères d'accès aux documents et données publics sont raisonnables et cohérents avec l'objectif de transparence ?
- **DE** Pensez-vous que le fait que la loi fédérale sur la liberté d'information ne s'applique pas aux données et aux documents de Landers peut constituer un obstacle au droit de savoir du peuple allemand ? Pourquoi ? Quelle est la différence, selon vous, entre une loi sur la liberté d'information et une loi sur la transparence ? Laquelle facilite davantage l'accès aux données et documents publics, selon vous ?
- **IT** Quelles sont les différences entre les législations italiennes et celles plus récentes françaises, allemandes ou la FOIA ? Pensez-vous que les lois approuvées en Italie ont eu un impact positif ?

LES RÈGLES COMMUNES DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES

Les institutions européennes ont donné **quelques règles communes** aux pays européens sur la manière d'organiser le droit d'accès aux données et documents publics.

Bien que la Convention ne contienne aucune disposition sur le droit de savoir **la Cour européenne des droits de l'homme** (l'Allemagne, la France et l'Italie sont toutes membres de la Convention européenne qui régit cette cour) a défendu l'idée que si un document public est nécessaire pour permettre aux personnes (en particulier les journalistes, les chercheurs universitaires et les historiens) de garantir la liberté d'expression (article 10 de la CEDH), ce document doit être communiqué et publié.

CONSEILS

Le **droit de l'Union européenne ne pénètre que très partiellement**, mais de manière croissante, le droit d'accès aux données et documents des autorités administratives nationales : l'accès aux informations relatives à l'environnement (<https://bit.ly/34iXf8l>), aux données relatives aux organismes génétiquement modifiés (<https://bit.ly/35RtED7>) ou à la liste et au nombre de bénéficiaires d'aides agricoles (<https://bit.ly/3gwiDcM>) est soumis à un encadrement européen.

Les traités européens ne réglementent que l'accès aux documents des institutions européennes. L'article 42 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne consacre un droit d'accès aux documents du Parlement européen, du Conseil et de la Commission. Plus largement, l'article 15 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE) garantit **à tout citoyen et citoyenne de l'Union et à toute personne physique ou morale y résidant un droit d'accès aux documents du Parlement européen, du Conseil et de la Commission** et, plus largement, de toutes les "institutions, organes et organismes de l'Union."

Ainsi, juridiquement parlant, les personnes de différents pays européens n'ont pas le même droit de savoir.

LIENS

[TROMSØ CONVENTION \(https://bit.ly/3euJ7xa\)](https://bit.ly/3euJ7xa)

[European Convention on Human Rights \(https://bit.ly/3RnxdnF\)](https://bit.ly/3RnxdnF)

[Freedom of information | European Commission \(https://bit.ly/3KOjrrA\)](https://bit.ly/3KOjrrA)



|

COLLECTER DES DONNÉES

MÉTHODOLOGIE - APERÇU GÉNÉRAL

COLLECTER DES DONNÉES

UNE MÉTHODE
DE VEILLE, TROIS
EXEMPLES

La veille civique et citoyenne est un défi pour la communauté. Elle prend du temps, nécessite un savoir-faire et des compétences, et peut être très chronophage. Vous trouverez ici une méthode de veille avec trois exemples que vous pouvez utiliser et adapter en fonction de votre public cible.

Ce guide pratique présente un modèle général, avec différentes étapes, destiné à des jeunes et axé autour de la façon de suivre et surveiller l'utilisation du bien commun. Par où commencer ? Comment peuvent-ils trouver les données qui les intéressent ? Qui sont les parties prenantes ? Comment synthétiser et diffuser leurs résultats ? A la fin de ce guide, votre groupe sera en mesure de répondre à ces questions.

Cette méthode de veille doit être considérée comme un modèle flexible pour s'orienter au cours du processus, elle n'est donc pas impérative. Vous pouvez l'adapter en fonction du sujet qui intéresse les jeunes

de votre groupe, de leurs inclinaisons et compétences personnelles, des lois et pratiques de leur pays, et du niveau administratif sur lequel ils et elles se concentrent. Nous présenterons trois applications de la méthodologie générale, en particulier liées à la veille civique de :

- L'environnement ;
- Des avoirs confisqués au crime organisé ;
- Du Fonds de cohésion de l'UE.

MÉTHODOLOGIE - APERÇU GÉNÉRAL

Après avoir effectué l'étape 0, où vous trouverez des conseils sur la manière d'explorer avec votre groupe son "besoin de savoir", vous pouvez passer aux étapes suivantes.

ÉTAPE 1

DÉCIDER DE CE QUE L'ON VEUT SURVEILLER

La première étape consiste à décider ce que votre groupe veut surveiller. Vous avez probablement déjà conscience des problèmes auxquels vous êtes confrontés quotidiennement près de chez vous, par exemple : la présence de zones polluées par les déchets ou par le smog (brouillard pollué), ou de lieux abandonnés tels que des parcs ou des bâtiments publics, ou encore une qualité décevante de certains services publics fournis par les municipalités, hôpitaux, tribunaux, écoles, ou bien le déroulement de grands travaux d'infrastructure. **La première étape d'une action de veille citoyenne commence précisément à partir des problèmes que les personnes de votre groupe rencontrent dans leur vie.**

Les jeunes pourraient certainement souhaiter en savoir plus sur les personnes responsables, sur celles qui sont chargées de prendre des décisions sur le sujet en question, sur la manière dont le processus décisionnel a été élaboré, sur les raisons de ce résultat, sur son coût et sur ce qu'ils peuvent faire pour améliorer la situation. C'est pourquoi votre groupe doit commencer à recueillir les "bonnes questions" pour la veille, ce qui signifie rassembler tous les doutes, les curiosités et les

incertitudes concernant le problème. Ils doivent être guidés par le "désir de savoir" (voir l'étape 0) qui peut les aider à garder un œil sur ce qui se passe afin de prévenir et d'éviter – ou éventuellement de dénoncer – toute forme d'abus de pouvoir qui a été délégué ou confié.

Vous n'êtes pas censés être des experts en la matière. Au contraire, vous devez suivre leur désir d'en apprendre davantage et essayer d'unir leurs efforts à ceux d'autres personnes concernées par la même question. Avec leur aide, votre groupe sera probablement capable de mettre en place une analyse participative du contexte et d'engager d'autres personnes à collecter des connaissances préliminaires sur le sujet, ce qui est essentiel pour comprendre si certaines informations qui pourraient être utiles, ou qui sont nécessaires, manquent encore.

UNE BONNE
QUESTION POUR
IDENTIFIER CE QUI
FAUT SURVEILLER



ATELIER
voir activité 1

TROUVER LES DONNÉES

Toutes les données qui sont déjà disponibles

Une action de veille efficace commence par un bon ensemble de données. Vous savez déjà que les “meilleures” données doivent souvent présenter certaines caractéristiques pour être utilisées comme ressource pour la veille : il doit s’agir de données ouvertes, librement accessibles et lisibles par une machine. En outre, les informations doivent être publiées de manière à faciliter leur utilisation et le recoupement avec d’autres microdonnées.

Cependant, il est nécessaire de souligner qu’au cours d’une action de veille, **votre groupe trouvera différents types de données, qui fournissent différentes informations en relation avec sa recherche**, quel que soit le sujet auquel le groupe s’intéresse.

Certaines données se réfèrent à “qui” prend part au processus décisionnel, et qui sont les acteurs et les parties prenantes impliqués. D’autres données concernent le “quoi” du sujet, c’est-à-dire le contenu des décisions prises, les informations – tant numériques que descriptives – sur ce que vous voulez analyser. Il existe également des données qui décrivent “comment” la question est abordée et le montant des fonds alloués. Certaines données contiennent les informations temporelles liées au sujet (le “quand”), tandis que d’autres sont liées au “pourquoi”, c’est-à-dire qu’elles contiennent toutes les informations sur la base desquelles certains choix ont été faits par les décideurs publics.

En fin de compte, votre groupe doit savoir qu’il va se concentrer sur quatre domaines différents :

1. Les autorités publiques et les acteurs privés qui ont joué un rôle, influencé et finalement pris les décisions ;
2. Leurs actions spécifiques ;
3. Qui ou quoi les a autorisées (par exemple, d’autres autorités publiques, des lois et règlements, etc..) ;
4. Qui est responsable et doit donc être considéré comme devant rendre des comptes (les fonctionnaires et les représentants élus dans les différents organes de décision aux trois principaux niveaux de gouvernement national : central, régional et municipal).

Choisissez le type de données qui correspond le mieux à l’analyse du groupe et essayez de le sélectionner dès le début de l’action de veille afin d’éviter de collecter un grand nombre de données difficiles à traiter. Les données peuvent être utilisées de différentes manières, alors soyez sûrs de ce que vous recherchez !

Qui produit les données dont vous avez besoin ?

Il est courant de trouver deux types de données : les données publiques (c’est-à-dire les données produites par les institutions ou les administrations publiques) et les données civiles (c’est-à-dire les données produites par des acteurs civils comme les ONG, les journalistes, les chercheurs, ...). Ces données sont très différentes, car les méthodologies et les objectifs pour lesquels elles sont produites ne sont pas les mêmes. Les administrations publiques produisent des données afin de vérifier les performances internes ou de respecter les obligations de transparence et de responsabilité, tandis que les données civiles sont souvent produites pour une veille externe ou pour décrire une situation en cours. Les deux sont utiles pour une action de veille complète !

DONNÉES PUBLIQUES

1. Recherchez vos sources de données : qui est responsable de la publication des données que vous recherchez ?

Le site web de l’administration publique est l’espace numérique où les données peuvent être trouvées. La première étape consiste donc à identifier les institutions ou les administrations publiques responsables du sujet qui vous intéresse, puis à déterminer laquelle d’entre elles est chargée de publier les données que vous recherchez. Une fois que vous l’avez trouvée, visitez le site web.

2. Parcourez le site web pour trouver vos données : il peut y avoir une section spécifique, ou utilisez la fonction “recherche”

Dans certains pays, les autorités publiques sont tenues de publier un ensemble de données sur leur site web, en suivant parfois des protocoles bien définis qui indiquent où les informations doivent être placées. Si le site web est bien organisé, il peut être facile de trouver la section qui vous intéresse et de télécharger les documents les plus utiles. De même, vous pouvez trouver le numéro de téléphone et l’adresse électronique du ou de la chef du bureau qui s’occupe de votre sujet. Que faire lorsque vous ne trouvez pas la section appropriée ? Utilisez la fonction “recherche” et explorez les différentes pages du site.

Vous avez trouvé vos données ? Commencez à utiliser les données !

Une fois que vous avez trouvé les données, vous devez les lire attentivement, les analyser et les comprendre. En fonction du sujet qui vous intéresse, cela peut ne pas être une tâche facile, car les données peuvent être nombreuses, très complexes et difficiles à comprendre. C’est pourquoi il peut être utile d’entrer en contact avec des experts qui peuvent vous aider à transformer les données collectées en informations utiles. Les associations, les experts, les universitaires, les journalistes, les analystes peuvent constituer un soutien utile à ce stade. Un deuxième problème pourrait concerner la possibilité d’améliorer la qualité des données. Elles sont souvent mal organisées, contenues dans des feuilles de calcul imparfaites et insuffisamment reliées aux autres. Il pourrait donc être utile de systématiser les données, peut-être en créant un fichier excel pour faciliter le processus de lecture.

DONNÉES CIVILES

Recherchez d'autres initiatives civiles qui ont déjà produit des données sur le sujet

Il est possible que la question sur laquelle vous voulez vous concentrer ait déjà été abordée par d'autres initiatives civiles dans votre municipalité ou votre pays, et qu'elles aient déjà effectué certaines des recherches que vous allez faire. Pour cette raison, vous pouvez vous rendre sur leurs sites Web et leurs réseaux sociaux à la recherche de plus de données et d'actualités. En outre, vous pouvez les contacter pour leur demander des informations supplémentaires et peut-être les impliquer dans votre action de veille. Il est très important de créer des réseaux pendant la veille !



ATELIER
voir activités 2.1 et 2.2

ÉTAPE 3

DEMANDER LES DONNÉES (OU CRÉER LES DONNÉES)

Toutes les données qui manquent et les données civiques que vous pouvez créer et partager

Que faire si vous ne trouvez pas vos données ? Demandez les données !

Les données peuvent ne pas être disponibles sur le site internet de l'administration publique. Dans ce cas, **il est nécessaire de demander à cette autorité de publier les données ou de les mettre à disposition pour l'action de veille.** Comment cela est-il possible ? En utilisant le droit de savoir et les outils d'accès aux données qui ont été décrits au début de ce guide.

UTILISEZ VOTRE
DROIT DE SAVOIR !

Il existe également une autre possibilité pour disposer de plus de données, à savoir la création de données civiles. Votre groupe peut aussi être un producteur de données civiles ! En fonction du problème sur lequel il se concentre, il peut s'y confronter directement par le biais de certaines actions. Par exemple, il peut effectuer des visites de contrôle afin d'évaluer l'état d'un parc public, d'une route ou d'un nouveau bâtiment (une bibliothèque, une école, etc.). À ces occasions, votre groupe peut produire des rapports photographiques, des vidéos, des interviews, donc de nouvelles données et informations qu'il peut partager avec leur communauté.

ÉTAPE 4

TRANSFORMER LES DONNÉES EN INFORMATIONS CIVIQUES – RÉDIGER UN RAPPORT DE VEILLE

Trouver et collecter des données n'est cependant pas suffisant. Une fois que les jeunes de votre groupe disposent de leur ensemble de données, ils et elles doivent les organiser, vérifier leur exhaustivité et s'assurer que des informations n'ont pas été perdues. Il est important de vérifier que toutes les données nécessaires pour poursuivre le suivi ont été collectées. **À ce stade, le groupe ne doit pas se concentrer sur la quantité de données collectées, mais sur la pertinence et l'exhaustivité des données par rapport aux questions de suivi initiales.**

Quelles données ont été trouvées ? Il y a-t-il eu des difficultés à les rechercher ? **Demandez-leur d'essayer de systématiser les données, de comparer et de combiner les données publiques et civiques, afin de mettre en évidence les résultats les plus intéressants.** Maintenant que toutes les données sont entre leurs mains, les jeunes de votre groupe peuvent effectuer une analyse contextuelle pour mieux comprendre s'il y a eu un débat public et politique autour du sujet qui les intéresse. Par exemple, ils et elles peuvent naviguer sur Internet et dans les médias locaux pour vérifier les discours, les interviews ou les déclarations qui traitent de leur sujet.

Une fois que tout le matériel a été collecté, le groupe doit le rendre utilisable et compréhensible, en améliorant la visualisation des informations, en utilisant des graphiques, des schémas et des rapports synthétiques. Les résultats doivent être débattus, d'où l'importance de les diffuser de manière attrayante sur les médias sociaux et locaux. Ces actions nécessitent certaines stratégies qui seront abordées en

STRUCTUREZ
LES DONNÉES
COLLECTÉES EN UN
RAPPORT

détail plus loin dans ce guide. À la fin de cette phase, votre groupe doit discuter des résultats avec sa propre communauté locale. Il est important d'essayer d'être aussi inclusif que possible dans l'écoute, et de comparer les résultats avec les amis et les personnes impliquées dans l'action de veille. Il est donc important de recueillir leurs suggestions et leurs questions, car elles serviront de base à la poursuite de la veille et, éventuellement, à la formulation d'autres questions.

L'ensemble des données recueillies et la discussion qui s'ensuit sont nécessaires pour rédiger un rapport de veille. De quoi s'agit-il ? Il s'agit d'**un rapport dans lequel vous transformez les données recueillies en questions supplémentaires et plus détaillées sur le sujet que vous étudiez.** Laissez les données "parler" et concentrez-vous sur ce qui manque.

Pour rédiger le rapport de veille, votre groupe peut s'appuyer sur deux modèles : le premier, d'ordre général, est présenté ci-dessous et vous aide à décrire votre processus de suivi et le second, spécifiquement adapté aux trois sujets abordés dans ce guide qui se trouve dans les trois chapitres suivants et aide les jeunes à organiser toutes les données collectées en informations sur le sujet qui les intéresse. Nous avons voulu que les deux modèles soient aussi généraux que possible, alors n'hésitez pas à les modifier et à ajouter des questions ou des sujets pertinents pour vos objectifs.

Processus de veille (modèle général)

Décrivez toutes les étapes de votre action de suivi

Décider de ce qu'il faut surveiller

Qu'avez-vous décidé de surveiller ?

Comment avez-vous trouvé ce sujet ? Qu'est-ce qui a attiré votre attention sur ce sujet ?

Avec qui avez-vous commencé l'action de veille ?

Comment ont-ils commencé à participer ?

Un membre du groupe avait-il déjà des connaissances ou une expérience sur le sujet ?

Trouver les données

Où avez-vous cherché les données sur le sujet ?

Quelles sources de données avez-vous consultées ? Des sources publiques ou civiles ?

A-t-il été facile ou difficile d'identifier les bonnes sources d'information ?

Comment étaient les données que vous avez trouvées ?

- Complètes / incomplètes
- Exactes / inexactes
- Actualisées / anciennes
- En format ouvert (par exemple, lisibles par une machine) / lisibles mais non ouvertes (par exemple, une image ou un scan d'un document) / non lisibles (par exemple, vous pouvez trouver le document mais sa mauvaise qualité vous empêche de lire le contenu)
- (Autre)...

Avez-vous trouvé toutes les données que vous recherchiez ? si non :

Quelqu'un était-il censé publier ces données ?

Avez-vous pris contact avec des associations, des experts, des journalistes, des analystes afin de trouver ou d'analyser les données ?

Essayez d'organiser la liste des sources que vous avez consultées. Si cela vous est utile, vous pouvez utiliser le tableau ci-dessous comme schéma.

Source des données (éventuellement avec lien vers le site internet)	Type d'information disponible	Résultat de la recherche

Demandez les données (ou créez les données)

Après la première recherche, avez-vous eu besoin de données supplémentaires ? Pourquoi ?

Avez-vous interrogé les institutions publiques au sujet des données, par exemple en faisant une demande d'accès à l'information ?

Avez-vous créé des données supplémentaires concernant le sujet choisi ? Par le biais de quelle stratégie (entretiens, visites de veille, etc...) ?

Essayez d'organiser la liste des actions et des stratégies que vous avez menées. Si cela vous est utile, vous pouvez utiliser le tableau ci-dessous comme schéma.

Action	Type d'information créée/demandée	Résultat de la recherche

MISE EN PRATIQUE – COMMENÇONS À VEILLER : 3 SUJETS POUR APPRENDRE À SURVEILLER LE BIEN COMMUN

SUJET 1

COMMENT SURVEILLER L'ENVIRONNEMENT

La **Convention d'Aarhus** est le fondement de la veille citoyenne de l'environnement en Europe. Elle a été adoptée le 25 juin 1998 dans la ville danoise d'Aarhus (Århus) et est entrée en vigueur le 30 octobre 2001, anticipant ainsi de plusieurs années l'introduction de lois plus générales sur le droit à l'information en Europe. Elle établit un certain nombre de droits incroyablement avancés pour le public (particuliers et organisations) en matière d'environnement, et prévoit en particulier :

- **L'accès à l'information environnementale** : le droit de chacun de recevoir les informations environnementales qui sont détenues par les autorités publiques, ainsi que l'obligation pour les autorités publiques de diffuser activement les informations environnementales en leur possession ;
- **Une participation ouverte au processus décisionnel en matière d'environnement** : le droit de participer au processus décisionnel en matière d'environnement, en particulier pour les personnes concernées par les décisions et pour les organisations non gouvernementales de l'environnement ;
- **L'accès à la justice** : le droit d'examiner les procédures et de contester les décisions publiques qui ont été prises sans respecter les deux droits susmentionnés ou le droit de l'environnement en général.

(Source: Commission européenne, [Convention d'Aarhus](https://bit.ly/3pcSDI1) <https://bit.ly/3pcSDI1>)

Grâce à la Convention d'Aarhus, à la prise de conscience croissante des problèmes environnementaux et de leur importance, et à un vif activisme civique, les données environnementales sont aujourd'hui plus accessibles et diffusées qu'auparavant. Ainsi, si votre groupe envisage de veiller sur l'environnement, il démarre sur de bonnes bases.

Il existe différents types de données sur l'environnement :

- **Les données environnementales** : données sur l'état de l'environnement, mais aussi sur l'état de la santé et de la sécurité humaine lorsque celle-ci peut être affectée par l'état de l'environnement. Par exemple, la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la qualité des sols, l'état de la biodiversité, etc.

- **Données financières** : données sur les dépenses publiques pour les services publics liés à l'environnement et les projets affectant l'environnement. Par exemple, les coûts de la gestion des déchets municipaux, le financement des parcs éoliens, les fonds destinés à améliorer la performance énergétique des bâtiments...
- **Données politiques** : données sur les décisions publiques concernant toutes les mesures, plans et programmes relatifs à l'environnement. Par exemple, la décision de couper ou de planter des arbres, de sous-traiter les usines de traitement des déchets, de planifier un changement dans la mobilité urbaine...

En fonction de la question environnementale spécifique que votre groupe décide de surveiller, il sera confronté à un ou plusieurs types de données présentées ci-dessus, et il pourra les utiliser différemment en fonction de l'objectif de sa propre action de veille.

CONSEILS

Pour vous inspirer, vous pouvez lire "Histoire d'une sentinelle civique" (EN, FR, IT), un court roman graphique d'Anna Berti Suman et Alice Toietta, sur la veille citoyenne de l'environnement par des personnes vivant dans une région touchée par l'extraction du pétrole (Source: [SensJus project bit.ly/3sfC6ov](https://sensjusproject.bit.ly/3sfC6ov)).

DÉCIDER DE CE QUE L'ON VEUT SURVEILLER

Votre institution locale prend régulièrement des décisions en matière de politiques environnementales, cela vous intéresse-t-il de savoir lesquelles ? En **Allemagne**, par exemple, les municipalités peuvent adopter un Klimaschutzplan (plan de protection du climat), qui décrit toutes les mesures prévues par l'administration pour atteindre les objectifs de durabilité environnementale. En **France**, certaines municipalités ont pris part à une étude, afin d'évaluer les faiblesses de leur zone locale face au dérèglement climatique et d'adopter un plan d'action comprenant une stratégie d'adaptation sociale et économique au changement climatique ainsi que des mesures de prévention des risques (Trajectoires d'Adaptation au Changement Climatique des Territoires, [TACCT https://bit.ly/3taMYEJ](https://bit.ly/3taMYEJ)). Même si votre municipalité ne dispose pas d'un plan récapitulatif toutes les **mesures environnementales** mises en œuvre, de nombreux éléments gérés par les administrations publiques peuvent montrer leur engagement. Un exemple peut être **la certification énergétique des bâtiments publics**, afin de connaître la quantité d'énergie – et donc l'impact en termes de CO2 – utilisée pour chauffer ou refroidir les bâtiments publics, tels que les écoles, les bibliothèques, les musées, les bureaux, les piscines et les gymnases publics. Un autre exemple est **la gestion des espaces verts publics**. La municipalité s'occupe à la fois de l'entretien et de la planification des parcs et des espaces verts de votre ville. Vous pouvez vous demander combien il y a d'arbres par habitant, ou par rapport aux mètres carrés construits. Un dernier exemple : la municipalité peut avoir lancé des **projets visant à promouvoir les énergies renouvelables**, par exemple en installant des panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments publics. Vous voudrez peut-être savoir s'ils fonctionnent correctement, ou quelle quantité d'énergie ils produisent.

Il existe également un réseau européen de collectivités locales qui se sont engagées à mettre en œuvre les objectifs de l'UE en matière de climat et d'énergie : la [Convention des maires pour le climat et l'énergie \(www.eumayors.eu/\)](http://www.eumayors.eu/) a été lancée en 2008 et rassemble aujourd'hui plus de 9 000 autorités locales et régionales dans 57 pays. Vérifiez si votre municipalité a rejoint cette initiative : lorsqu'ils adhèrent officiellement à la Convention des maires, les signataires s'engagent à élaborer [un plan d'action pour l'énergie durable \(et le climat\) \(https://bit.ly/3w2dy4R\)](https://bit.ly/3w2dy4R).

Vous pouvez également consulter une autre initiative similaire de la Commission européenne, le [Green City Accord \(https://bit.ly/3MRdB9q\)](https://bit.ly/3MRdB9q), ou croiser la route d'autres initiatives locales telles qu'un comité de travail municipal sur le climat (par exemple, en Italie : "reti" ou "tavoli per il clima").

La qualité de l'air est l'une des données environnementales les plus classiques. Elle fournit des informations sur l'état de la pollution atmosphérique et constitue donc également un indicateur de santé ; elle permet d'identifier les principales sources de pollution et peut être un point

de départ utile pour repenser la mobilité de nos villes. Dans les grandes villes surtout, la qualité de l'air est préoccupante, à tel point que des initiatives ont été prises pour bloquer la circulation des véhicules polluants, ou pour alterner la circulation des voitures. Ainsi, vous pouvez vous demander quelle est la situation dans votre commune, zone ou région, **quelles mesures sont mises en place pour surveiller la qualité de l'air, et que ce passe-t-il si cette veille révèle des indices de polluants.**

Comprendre le cycle des déchets n'est pas une mince affaire : la collecte et la gestion des déchets (incinération, mise en décharge, recyclage, valorisation énergétique) est **un service qui nécessite beaucoup d'organisation, d'argent public, et souvent une coopération entre des organismes publics** (par exemple : votre municipalité) **et privés** (par exemple : l'entreprise qui collecte ou recycle les déchets). En ce sens, les données relatives aux déchets peuvent concerner les **taux de recyclage** dans votre région, mais aussi le coût de ce service pour la ville, ou **encore la manière dont sont choisies les entreprises chargées de fournir ce service.** Dans des cas extrêmes, surveiller le cycle des déchets peut aider à révéler des sources de pollution dans des zones à risque, par exemple dans le cas d'usines de combustion de déchets polluants ou de zones soumises à des décharges illégales.

TROUVER LES DONNÉES

Toutes les données qui sont déjà disponibles

Recherchez des données sur les politiques environnementales locales sur le site internet de votre municipalité. Selon le pays dans lequel vous vous trouvez, il est possible que votre municipalité soit obligée de publier certaines données : par exemple, en **Italie**, dans la section Amministrazione Trasparente (Administration transparente), vous trouverez des documents relatifs à l'entretien des parcs et jardins publics. Il se peut également que le gouvernement local ait volontairement choisi de publier les documents que vous recherchez, par exemple les plans d'action pour le climat ou les certificats de performance énergétique des bâtiments publics. Par ailleurs, les données relatives à votre municipalité ont peut-être déjà été collectées par quelqu'un d'autre et peuvent être disponibles sur des sites web dédiés, organisés par thèmes ou zones géographiques, comme sur le site web de FragDenStaat en **Allemagne** (initiative [Kommunale Klimaschutzpläne, https://bit.ly/3HPYCJ9](https://bit.ly/3HPYCJ9)). Essayez de les chercher avec un moteur de recherche, vous serez parfois surpris.

Si vous cherchez des données institutionnelles sur la qualité de l'air, **vous les trouverez très probablement.** car elles sont collectées depuis de nombreuses années. En **Italie**, par exemple, vous pouvez trouver ces données sur le site web de la municipalité (Amministrazione Trasparente > Informazioni ambientali), ou sur le site de l'ARPA (Agence régionale de protection de l'environnement) de votre région. En **Allemagne** vous trouverez de nombreuses informations sur le site web de l'Umweltbundesamt ([Federal Environmental Agency https://bit.ly/3iMeQJp](https://bit.ly/3iMeQJp)).

En **France** la surveillance de la qualité de l'air est confiée à des associations indépendantes : les AASQA (Associations Agréées de la Surveillance de la Qualité de l'Air). Elles collectent les données au niveau local, les transmettent au Laboratoire central de Surveillance de la Qualité de l'Air (plus d'informations sur data.gouv.fr <https://bit.ly/35Rr1Sr>), puis ces données sont mises en accès libre sur GEOD'AIR, la base de données française sur la qualité de l'air (<https://www.geodair.fr/>).

Selon la manière dont la gestion des déchets est organisée dans votre pays, **vous pouvez trouver des données sur les déchets provenant de différentes sources :**

Organismes publics: en **Italie**, par exemple, en fonction de la région, vous trouverez des informations sur les déchets sur le site web de votre municipalité ou du consortium qui s'occupe de votre région. En **Allemagne**, vous pouvez consulter les informations disponibles auprès de votre Landkreis (administration régionale) et vous pouvez également consulter les données publiées par le Statistische Bundesamt ([Office fédéral des statistiques https://bit.ly/3tP8gZ2](https://bit.ly/3tP8gZ2))

En **France**, la collecte et la gestion des déchets urbains sont la responsabilité des communes. Cependant, elles gèrent rarement elles-mêmes la collecte et le traitement des déchets. Les communes peuvent transférer cette compétence aux départements, à des organismes administratifs de coopération intercommunale (plusieurs communes d'une même province gérant ensemble leurs déchets) ou à un syndicat mixte, autre organisme supra-communal. Cherchez à savoir laquelle de ces situations s'applique dans votre localité.

Entités privées: recherchez les données sur le site web de l'entreprise qui fournit des services de collecte, de recyclage et de stockage des déchets. Comment trouver la bonne entreprise ? Conseil : regardez sur les poubelles et les conteneurs à déchets ou sur les camions de collecte des déchets, vous trouverez très probablement le nom de l'entreprise qui fournit ces services dans votre ville.

En plus de votre administration locale, voici d'autres sources pertinentes de données environnementales.

UNION EUROPÉENNE

Agence Européenne de l'Environnement

ITALIE

(Source: Rosy Battaglia, Cittadini Reattivi per Scuola Common 2020 <https://bit.ly/3BR1x2T>)

Ministero della Transizione Ecologica
Istituto Superiore per la Protezione e la Ricerca Ambientale
Agenzie Regionali per l'Ambiente (ARPA)
Carabinieri Forestali
Nuclei Operativi Ecologici
Polizia Locale

Ministero della Salute
Istituto Superiore di Sanità
Aziende Sanitarie Locali
Comuni
Registro Tumori
INAIL – INPS

ALLEMAGNE

Umweltbundesamt
Statistische Bundesamt
Landkreise
Gemeinde
Bundesministerium für Gesundheit
Robert Koch Institute
Umweltministerien auf Landesebene (e.g. Bayern, NRW, BW)
Geoportal – Bundesamt für Kartographie und Geodäsie
Länderübergreifendes Hochwasser Portal
PRTR – Pollutant Release and Transfer Register (Schadstoffemissionsregister)
ReSyMeSa – Recherchesystem Messstellen und Sachverständige

FRANCE

Accueil | Ministère de la Transition écologique (ecologie.gouv.fr) Ministère de la transition écologique
INERIS, Institut national de l'environnement industriel et des risques, L'Ineris, l'expert public pour la maîtrise des risques industriels et environnementaux | Ineris
Agences Régionales de Santé, ARS, Agence régionale de santé | Agir pour la santé de tous (sante.fr)
Accueil (santepubliquefrance.fr)
ANSES, Agence Nationale de sécurité de l'alimentation, de l'environnement et du travail, Anses – Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail
Chiffres et données de l'environnement (donnees-environnement.com)
Eider (developpement-durable.gouv.fr), base de données environnementales récoltées par les autorités publiques, open data gouvernemental.
Environnement – Tableaux de l'économie française | Insee
Open platform for French public data (data.gouv.fr)

ÉTAPE 1.3

DEMANDER LES DONNÉES (OU CRÉER LES DONNÉES)

Toutes les données qui manquent et les données civiques que vous pouvez créer et partager.

Même si la loi de votre pays n'oblige pas les collectivités locales à publier ces documents, obtenir des informations sur les politiques municipales de protection de l'environnement, ou sur l'impact environnemental des bâtiments publics, rentre parfaitement dans le cadre de la FOIA ! Ne vous inquiétez donc pas, **vous pouvez envoyer une demande d'accès à l'information**, en demandant à votre municipalité de partager avec vous ou de produire ces informations d'intérêt public.

Conseil pour l'**Allemagne**: demandez l'aide d'experts et d'initiatives civiques, comme **Klima-Helpdesk** (<https://bit.ly/3MvfBUM>) de FragDenStaat, ou **Klimawatch** (<https://bit.ly/3tFd2Xo>) par Code for Germany. En **France**, vous pouvez demander de l'aide à **MaDada** (<https://madada.fr/>).

Si vous avez besoin de types de données différents de ceux que les organismes publics peuvent fournir, ou s'ils sont en retard ou réticents à le faire, vous pouvez envisager d'**organiser des entretiens avec des personnes qui sont informées des politiques environnementales locales**. En fonction du sujet, vous pourrez trouver une expertise et un soutien auprès des organisations environnementales locales, des personnes ayant participé à des comités locaux ou politiques, ou des décideurs politiques eux-mêmes.

Bien que l'on puisse généralement trouver des données sur la qualité de l'air, vous pouvez tomber sur des données inexactes, périmées ou inexistantes. Dans ce cas, **vous pouvez envoyer une demande d'accès à l'information à l'institution compétente**.

Et pourquoi ne pas plutôt produire des données civiques ? Même si vous avez accès aux données institutionnelles, les stations de surveillance de votre municipalité sont peut-être peu nombreuses, représentant ainsi la qualité de l'air dans un nombre limité d'endroits. Les données recueillies par une campagne de veille seront au contraire plus répandues et proches des lieux où les participants vivent, vont à l'école et travaillent. Une veille plus étendue dans la région – en plus des aspects éducatifs et de la prise de conscience directe du degré de pollution de l'air – peut également être utile pour des enquêtes et des comparaisons plus précises.

Il existe de nombreux moyens de surveiller la qualité de l'air :

- **Capteurs technologiques** : il existe des initiatives civiques auxquelles vous pouvez vous adresser pour recevoir un capteur à placer sur votre balcon ou sur la fenêtre de votre maison, de votre bureau ou de votre école. De cette manière, il est possible d'obtenir des mesures précises, y compris de chaque polluant présent dans l'air. Les données des capteurs individuels peuvent fournir des informa-

tions très intéressantes lorsqu'elles sont regroupées. Une initiative mondiale à laquelle vous pouvez vous référer est (sensor.community/en/) initiée par le OK-Lab de Stuttgart (Allemagne). Vous pouvez également trouver de nombreuses initiatives locales, comme Torino Respira à Turin (Italie) ou Captothèque dans la région Auvergne-Rhône-Alpes (France).

- **La méthode la plus simple** : une idée très simple qui ne nécessite aucune technologie particulière consiste à suspendre des draps ou du linge blanc à l'extérieur des bâtiments et dans les lieux que vous souhaitez surveiller et, au fil du temps, à prendre régulièrement des photos pour évaluer, d'après la couleur des draps, la quantité de smog à laquelle ils ont été exposés. Bien que moins précise, cette méthode de veille peut néanmoins être intéressante pour les participants et efficace grâce à son caractère visuel très éloquent.

CONSEILS

Indépendamment de la manière dont votre groupe utilise ces données, et des outils dont il dispose pour la veille, n'oubliez jamais d'être aussi précis et méthodiques que possible. De cette manière, les données civiques seront d'une grande valeur pour les observateurs extérieurs – à tel point qu'il y a déjà eu des cas où des données civiques ont été reconnues comme base de jugement dans des décisions de justice ! Pour plus d'informations à ce sujet, consultez le site web du projet de recherche '[Sensing for Justice](https://bit.ly/3t4GRR1)' website (<https://bit.ly/3t4GRR1>).

SURVEILLER LA BIODIVERSITÉ

Surveiller la biodiversité est une forme particulière de veille environnementale. Vous pouvez trouver des exemples d'initiatives qui collectent des données sur le nombre d'insectes, d'amphibiens ou d'oiseaux vivant dans des zones urbaines ou non urbaines. Bien qu'il s'agisse de données "neutres", elles ont également une valeur "politique" : la collecte de données sur l'état de la biodiversité en dit long sur les effets du changement climatique dans une région et peut être utile pour faire campagne en faveur d'une action climatique visant à contrer, atténuer et adapter ces effets et ces risques.

Si vous souhaitez obtenir des informations sur la gestion des déchets, dans le cas où vous ne les trouveriez pas en ligne, **vous pouvez envoyer une demande d'accès à l'information** à la structure compétente : soit l'institution publique qui en est responsable dans votre pays, soit les **entreprises privées** qui gèrent certaines parties du cycle des déchets.

Outre l'utilisation des instruments de la Liberté d'accès à l'information, vous pouvez également organiser une visite de veille. Qu'est-ce que cela signifie ? Se rendre physiquement, avec un groupe, à des endroits clés du cycle des déchets et recueillir des données (y compris des données qualitatives) sur la situation, par exemple :

- - Où sont situées les usines de traitement des déchets ? Pouvez-vous les indiquer sur une carte ? Savez-vous où finissent les déchets que vous produisez à la maison, à l'école, au travail ?

- - Que voyez-vous sur place ? Des tas de déchets non collectés dans la rue ? Des bacs de recyclage bien signalés ?
- - Qu'est-ce que vous sentez ? L'usine de traitement des déchets dégage-t-elle des odeurs dans les environs ?

Pour tout ce qui est visible, il est possible d'utiliser la technique du **photoreportage**, en rassemblant les photos prises lors de la visite de veille sur un support numérique ou papier.

RÉDIGER UN RAPPORT DE VEILLE

Après avoir complété le modèle général fourni au début de cette partie, votre groupe peut maintenant rédiger la deuxième partie de votre rapport de suivi, en s'appuyant sur ce modèle flexible.



Informations sur la veille (modèle thématique spécifique)

Organisez toutes les données en informations sur l'objet de votre veille.

Votre municipalité dispose-t-elle d'un plan d'action climatique ?

Si oui, quelles mesures ont été prévues ? Quelles sont les mesures qui ont été mises en œuvre ? Existe-t-il des données sur l'avancement de ces mesures ? Les objectifs prévus ont-ils été atteints ?

Si ce n'est pas le cas, vérifiez si votre municipalité est légalement tenue d'adopter un tel plan d'action ou si elle s'y est officiellement engagée, par exemple en participant à une initiative locale, nationale ou européenne, telle que celle de la Convention des maires.

Quelles autres mesures environnementales avez-vous trouvées sur le site web de la municipalité ?

Qui est chargé, au sein de votre administration locale, de prendre les décisions relatives aux questions environnementales ? Votre municipalité implique-t-elle d'autres parties prenantes dans ces décisions (par exemple, les entreprises locales, la communauté, les associations...) ?

Combien votre municipalité dépense-t-elle pour les questions "vertes" ?

Que disent les données sur la qualité de l'air dans votre région ? La qualité de l'air représente-t-elle un défi pour la communauté locale ou pour certaines franges de celle-ci ?

Si oui, ce défi est-il reconnu par les autorités et la population locales ? Des mesures sont-elles prévues pour relever ce défi ? Quelles mesures ont été mises en œuvre ? Existe-t-il des données sur l'avancement de ces mesures ? Les objectifs prévus ont-ils été atteints ?

Comment la gestion des déchets est-elle organisée dans votre municipalité ? Qui sont les acteurs impliqués ?

Combien ce service coûte-t-il à la ville ? Le service fonctionne-t-il bien ? Quels sont les taux de recyclage ? Comment se comparent-ils à ceux des villes voisines ?

La gestion des déchets représente-t-elle un défi pour la communauté locale ou pour certaines franges de celle-ci ?

Si oui, ce défi est-il reconnu par le gouvernement local et la communauté ? Des mesures sont-elles prévues pour relever ce défi ? Quelles mesures ont été mises en œuvre ? Existe-t-il des données sur l'avancement de ces mesures ? Les objectifs prévus ont-ils été atteints ? Ces objectifs planifiés devraient-ils être mis à jour ou révisés ?

DÉCIDER DE CE QUE L'ON VEUT SURVEILLER

Comme vous le savez probablement, le principal objectif des groupes criminels organisés est de gagner de l'argent, et leurs activités illégales génèrent d'énormes profits. Les recettes des groupes criminels organisés au sein de l'Union européenne sont actuellement estimées à 110 milliards d'euros par an (<https://bit.ly/3AWlwMG>), mais **on estime que seul 1 % des profits criminels est confisqué**. Malheureusement, cela leur permet de poursuivre leurs activités criminelles et d'infiltrer l'économie légale. Au contraire, la confiscation des biens pourrait les priver de leurs finances et, par conséquent, avoir un effet dissuasif en renforçant l'idée que "le crime ne doit pas payer". C'est pourquoi la confiscation est devenue une priorité stratégique dans la lutte de l'UE contre la criminalité organisée et, en 2014, grâce également à l'importante expérience italienne en la matière avec la loi 109 de 1996 sur la réutilisation sociale des biens confisqués, le Parlement européen et le Conseil ont adopté la Directive 2014/42/EU, qui **fixe des règles minimales pour le gel, la gestion et la confiscation des avoirs criminels**.

LE PROCESSUS DE RECOUVREMENT DES AVOIRS

Il comprend plusieurs phases : (1) l'identification et la localisation des avoirs éventuellement acquis illégalement ; (2) le gel et la saisie des avoirs afin de vérifier leur éventuelle confiscation ultérieure ; (3) la gestion des avoirs gelés et saisis afin de préserver leur valeur ; (4) la confiscation des avoirs acquis illégalement et (5) la disposition des avoirs confisqués, qui peut inclure leur réutilisation à des fins publiques ou sociales.

Plusieurs types de réutilisation des avoirs criminels sont actuellement possibles, allant du simple transfert des profits illégaux au budget de l'État, à la revente des biens confisqués en utilisant le produit de la vente à des fins sociales (ce que l'on appelle la "réutilisation sociale indirecte"), jusqu'à des formes plus récentes de traitement qui suscitent de plus en plus d'intérêt au niveau de l'UE, comme la réutilisation sociale "directe". Malgré la nature non contraignante de ce traitement, il existe une législation spécifique sur l'utilisation des biens confisqués à des fins d'intérêt public ou à des fins sociales dans 19 États membres (Belgique, Bulgarie, République tchèque, Allemagne, Grèce, Espagne, France, Croatie, Italie, Chypre, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Hongrie, Autriche, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie). **La réutilisation publique et sociale des avoirs confisqués à la criminalité organisée est l'étape finale** d'une procédure complexe qui commence par la décision de confiscation et se termine par la remise du bien aux bénéficiaires désignés pour la réutilisation. La réutilisation publique et sociale des biens confisqués vise à **restaurer la confiance des communautés dans l'État de droit** et à promouvoir leur implication dans la lutte contre le

crime organisé et pour une société plus égalitaire.

Dans la plupart des pays, les autorités compétentes ne sont pas seulement chargées des biens confisqués et de leur réutilisation publique ou sociale, mais sont souvent responsables d'un éventail de tâches beaucoup plus large – ce qui rend cette tâche déjà complexe encore plus compliquée. Pour aider les procureurs, les juges et la police à identifier et à gérer ces biens, un nombre croissant de pays ont créé **les bureaux de recouvrement des avoirs (ARO) et les bureaux de gestion des avoirs (AMO)**. Ces bureaux améliorent l'efficacité de l'action contre le capital financier criminel et facilitent les procédures de saisie, de gestion, de confiscation, de réutilisation et, si nécessaire, d'élimination des avoirs.

L'EXPÉRIENCE ITALIENNE DE LA RÉUTILISATION PUBLIQUE ET SOCIALE DES AVOIRS CONFISQUÉS ET LA LOI 109/1996

L'Italie, pour des raisons historiques, a une expérience plus longue sur ce sujet. Le tournant a été pris par la loi 109/1996, approuvée après des années d'intenses débats et grâce à la participation directe de centaines de milliers de citoyens et citoyennes. L'initiative a été menée par l'association 'Libera. Associazioni, nomi e numeri contro le mafie' qui a recueilli plus d'un million de signatures et a encouragé le débat public et politique sur cette question. Selon la loi 109/96, les organisations telles que les associations, les fondations et les coopératives sociales ont le droit de gérer les biens confisqués à des fins sociales, la propriété restant publique. C'est ainsi, par exemple, que d'anciennes villas de patrons mafieux sont devenues des lieux de soutien aux enfants autistes ou aux personnes handicapées, que des investissements immobiliers mafieux sont devenus des logements sociaux, que des terrains ayant appartenu à des familles criminelles sont désormais utilisés par des coopératives sociales pour produire des produits biologiques et équitables. Les exemples sont nombreux et, malgré la complexité et la difficulté de la gestion et de la réaffectation des espaces confisqués, de nombreuses ONG en Italie participent et soutiennent la réutilisation sociale des avoirs confisqués.

Pour plus d'informations à ce sujet, consultez le rapport du groupe de travail de la UNCAC sur le recouvrement des avoirs intitulé "L'expérience italienne en matière de gestion, d'utilisation et de disposition des avoirs gelés, saisis et confisqués" (<https://bit.ly/30ga30I>)

Le potentiel de la réutilisation sociale des biens confisqués est énorme. Il est capable d'entraîner un processus de développement local et d'accroître la cohésion sociale, grâce au travail d'un grand nombre de bénévoles et d'activistes.

Différentes études montrent comment plusieurs projets de réutilisation des avoirs confisqués ont permis de promouvoir l'inclusion sociale et résidentielle de personnes fragiles, menacées par la pauvreté, sans-abri, victimes de violence, âgées, handicapées, et de minorités roms mar-

ÉTAPE 2.2

ginalisées. Ces interventions contribuent également à la régénération des espaces publics et au renforcement des services communautaires, à la création d'espaces communs pour les jeunes, à la promotion de l'emploi des jeunes et des personnes menacées d'exclusion, ainsi qu'à la création de pôles pour stimuler la créativité, la socialisation et l'innovation.

Compte tenu de la complexité des questions sociales abordées par ce thème, la réutilisation sociale des avoirs confisqués peut vous permettre d'approfondir et de suivre différents aspects de votre contexte. Par exemple, votre groupe peut décider de suivre la situation dans votre pays en matière de réutilisation sociale, de vérifier tous les biens confisqués présents dans la région ou même de découvrir des expériences uniques de réutilisation publique et sociale.

TROUVER LES DONNÉES

Toutes les données qui sont déjà disponibles

Pour assurer une veille efficace des avoirs confisqués dans le contexte de votre groupe, il est fondamental de commencer par connaître le cadre juridique et les procédures de l'administration publique au niveau local et national, ainsi que de recueillir des informations de base sur la présence d'avoirs confisqués dans la région, grâce aux ensembles de données (institutionnelles ou non) disponibles. Votre groupe peut également rechercher l'histoire du bien qu'il souhaite surveiller, enquêter sur l'histoire du lieu où il se trouve et prendre en compte tous les acteurs impliqués dans le projet de réutilisation.

Au niveau européen, selon la directive 2014/42/UE (art. 11), les États membres sont tenus de collecter et de tenir à jour des statistiques sur : (i) le nombre de décisions de gel et de confiscation exécutées ; et (ii) sur la valeur estimée des biens gelés et des biens récupérés au moment de la confiscation. Les États membres doivent envoyer ces données à la Commission européenne chaque année. Comme mentionné dans le dernier rapport de la Commission européenne, les États membres pourraient encore améliorer la coordination entre les différentes autorités impliquées dans le processus de recouvrement des biens (par exemple, les bureaux de recouvrement des avoirs, les autorités répressives et judiciaires, les AMO) afin de garantir que les données reflètent l'ensemble de la situation dans les États membres. C'est pourquoi, selon le pays concerné, différents types d'informations publiques sont disponibles.

Grâce à l'engagement du réseau européen

[_CHANCE \(Civil Hub Against organised Crime in Europe\)](#) et au projet ['Good\(s\) Monitoring, Europe.'](#) coordonné par l'association Libera et réalisé en 2021, il a été possible de suivre comment les États membres européens ont concrètement mis en œuvre la réutilisation publique et sociale des biens confisqués. Le projet a élaboré une première cartographie des effets de l'article 10.3 de la directive 2014/42/UE dans les pays qui l'ont instauré dans leur législation nationale, disponible en ligne : ['The social reuse of confiscated assets: a first mapping'](https://bit.ly/3uDKBP3) (<https://bit.ly/3uDKBP3>).

En **Italie**, l'**Agence nationale pour l'administration et la destination des biens saisis et confisqués à la criminalité organisée** ([ANBSC, https://benisequestraticonfiscati.it/](https://benisequestraticonfiscati.it/)) gère, en coopération avec l'autorité judiciaire, l'ensemble du processus de destination des biens saisis et définitivement confisqués, tant en cas de réutilisation institutionnelle que sociale. Créée en 2010, l'ANBSC est une agence gouvernementale, supervisée par le ministre de l'Intérieur. **Sur le site de l'ANBSC appelé OpenRegio** (<https://openregio.anbisc.it/>) **il est possible de consulter les données relatives aux avoirs saisis et confisqués.** Les données affichées peuvent également être téléchargées, sont en accès libre et lisibles par machine. Elles peuvent être sélectionnées par région, province, municipalité et il est possible de voir des informations sur les types et le nombre de biens immobiliers confisqués.

En outre, en Italie, les municipalités sont tenues par la loi de publier en format accessible **la liste des biens confisqués placés sur leur territoire**, mise à jour mensuellement (Amministrazione Trasparente > Beni immobili e gestione patrimonio > Patrimonio immobiliare).

Les principales initiatives qui collectent des données civiques sur les biens confisqués en Italie sont promues par l'association Libera, notamment sur le portail web **Confiscatibene** (<https://www.confiscatibene.it/>), qui recoupe les données institutionnelles d'OpenRegio et des municipalités avec les données civiles produites par les collectifs de veille citoyenne.

De 2016 à 2021, l'association Libera a mené une recherche appelée [Benetalia](#) pour **surveiller l'état réel des avoirs réaffectés**, vingt ans après l'approbation de la loi. En 2021, à l'occasion du 25e anniversaire de la loi 109/96, Libera a publié un nouveau rapport intitulé ['Fattiperbene: la réutilisation sociale des biens confisqués est bonne pour tous'](#) qui cartographie **947 organisations différentes impliquées dans la gestion des biens immobiliers confisqués à la criminalité organisée**, présentes dans plus de 350 municipalités en Italie.

Jusqu'en 2021, la **France** ne disposait pas d'un instrument de réutilisation des avoirs saisis ou confisqués à des fins d'intérêt général ou sociales. Avec la [loi n° 2021-401 du 8 avril 2021, un instrument dédié à la réutilisation sociale a été introduit](#) pour la première fois. Un nouvel alinéa de l'article 706-160 du code de procédure pénale définit les missions de l'Agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués ([AGRASC, https://bit.ly/3D26iJE](https://bit.ly/3D26iJE)) et prévoit la possibilité pour les associations et autres organismes d'utiliser les biens confisqués. Un [décret du 2 novembre 2021 n° 2021/401](#) définit le type de biens immobiliers qui peuvent être réutilisés à des fins sociales et les critères de sélection pour les ONG. Ces critères comprennent l'utilisation prévue du bien et sa contribution à l'intérêt public, la capacité de gérer et d'exploiter le bien, ainsi que, le cas échéant, le lien entre l'infraction pour laquelle la confiscation a été ordonnée, l'objectif social des bénéficiaires et l'utilisation qu'ils ou elles souhaitent faire du bien.

En France, à l'heure où nous publions ce guide, il n'est pas possible de consulter les données sur la page web de l'AGRASC et du Ministère de

la Justice, ni d'analyser combien de biens sont confisqués ou utilisés pour des besoins publics ou à des fins sociales, mais **votre groupe peut trouver quelques données dans les rapports annuels que l'AGRASC publie** chaque année.

Il est intéressant de mentionner qu'il y a eu des premières tentatives de réutilisation des biens confisqués en Guadeloupe (Territoire français d'outre-mer) et à Dunkerque (Nord de la France) – mais il n'y a actuellement qu'une seule expérience de réutilisation sociale d'un bien confisqué. Grâce à un accord politique entre les ministres de la Justice français et italien, en 2021, un appartement confisqué à Paris (8e arrondissement) a été mis à disposition par l'AGRASC à une association d'aide aux femmes victimes de trafic d'êtres humains. Cet appartement a été confisqué par les autorités françaises en exécution d'un ordre de confiscation émis par les autorités italiennes (Reggio Calabria).

PREMIÈRE EXPÉRIENCE DE RÉEMPLOI SOCIAL EN FRANCE

En France, l'expérience de réutilisation sociale concerne un appartement à Paris, plus précisément rue Saint-Honoré, appartenant à Gioacchino Campolo, un patron mafieux connu pour le business du poker en ligne. Le bien faisait partie de l'énorme patrimoine immobilier reconnu comme illicite et pour lequel, en 2017, le Parquet de Reggio Calabria avait demandé aux Autorités françaises de reconnaître la décision de confiscation. La confiscation préventive a été reconnue et l'appartement a été remis en gestion à l'association [Amicale du Nid](#), qui s'occupe de l'inclusion sociale des femmes victimes de la trafic d'êtres humains. Pour la première fois, un bien immobilier a pu être attribué à une association pour un loyer modeste afin d'héberger une victime du système prostitutionnel. Les clés ont été remises par l'AGRASC à l'Amicale du Nid en février 2021 : cette attribution à des fins sociales a été très appréciée par les deux parties.

En **Allemagne**, les biens immobiliers confisqués deviennent des propriétés de l'État – comme dans les autres États membres de l'Union européenne – et sont gérés par un département de gestion des biens immobiliers du **ministère des finances du Land concerné**. Ce département peut les utiliser à différentes fins gouvernementales. Depuis juillet 2017, une **nouvelle loi sur la confiscation des avoirs criminels** est en vigueur ([Gesetz zur Reform der strafrechtlichen Vermögensabschöpfung](#), <https://bit.ly/3RAXiza>). Conformément à cette loi, l'Allemagne a déclaré ne pas avoir assimilé l'article 10.3 de la directive européenne 2014/42, mais il existe certaines réglementations existantes qui prévoient des mesures similaires à la réutilisation sociale et publique des biens confisqués. Tout d'abord, les biens confisqués sont principalement utilisés pour rémunérer les victimes de crimes (réutilisation sociale indirecte). Autrement, les avoirs confisqués sont vendus aux enchères et le produit de la vente est versé au trésor public, devenant ainsi des fonds publics dépensés dans l'intérêt général (réutilisation sociale indirecte). Au lieu d'une vente aux enchères, il est également possible d'utiliser les biens confisqués pour tout objectif du système judiciaire, par exemple pour des organisations qui aident les anciens détenus ou les condamnés en

liberté conditionnelle. Ils peuvent également être utilisés à des fins de recherche et de formation, y compris par la police (réutilisation publique). Ces possibilités sont réglementées aux **§§ 60 et suivants de la loi allemande sur l'exécution des peines** ("Strafvollstreckungsordnung"). Malgré le changement législatif de 2017, les peines de confiscation sont encore assez rares. Actuellement, les données publiques sur les biens confisqués en Allemagne ne sont pas disponibles en ligne. Depuis 2017, il existe des statistiques générales des parquets publiées par l'Office fédéral de la statistique ([Fachserie 10 Series 2.6](#), <https://bit.ly/3RCqBBt>) qui présentent des données agrégées sur les saisies et les confiscations. D'autres données agrégées intéressantes sont publiées chaque année dans le rapport sur la criminalité organisée de la police fédérale ([Bundeslagebild Organisierte Kriminalität](#), <https://bit.ly/3KQyH7x>).

DEMANDER LES DONNÉES (OU CRÉER LES DONNÉES)

Toutes les données qui manquent et les données civiques que vous pouvez créer et partager.

Au niveau européen, les données peuvent être demandées par le biais d'une requête FOIA. Conformément à la directive 2014/42/UE, les États membres sont tenus de collecter et de conserver des données statistiques complètes sur le gel et la confiscation, mais ils ne sont pas obligés de les publier sur des plateformes institutionnelles de données ouvertes.

La loi **Italienne** prévoit **la publication par toutes les municipalités de données et d'informations sur les biens confisqués** qui ont été transférés dans leur patrimoine. Tout citoyen a le droit de les demander si ces informations sont manquantes, incomplètes, en format fermé ou datées. Dans ce cas, il n'est même pas nécessaire de faire une demande de FOIA. Il est simplement possible d'utiliser ce que l'on appelle en Italie "l'accès civique simple" à l'information (accesso civico semplice), qui est un outil garanti par le décret législatif 33/2013 pour demander l'accès à des informations qui auraient déjà dû être publiées en ligne. Sur le portail web de Confiscatibene, il est possible de trouver un outil très utile appelé #Escilibene (Sortez-les bien, <https://bit.ly/3TKw3Ef>). Basé sur les données institutionnelles d'OpenRegio, #Escilibene fournit une liste de toutes les municipalités qui ont confisqué des avoirs, afin que votre groupe puisse choisir celle qui l'intéresse et créer sa demande d'accès à l'information, avec un texte pré-rempli. Les jeunes de votre groupe n'ont plus qu'à ajouter leurs coordonnées personnelles et de contact.

Il existe également d'autres types de données que vous pouvez demander aux institutions publiques : par exemple, si votre groupe souhaite en savoir plus sur les fonds alloués aux travaux de rénovation des biens confisqués, ils et elles peuvent faire une demande d'accès à l'information pour demander à l'organisme public de financement concerné la

ÉTAPE
2.3

liste des municipalités qui ont participé à l'appel d'offres.

En **France**, il existe une Agence nationale des avoirs confisqués qui est chargée de collecter des données sur cette question. Même si les informations ne sont pas disponibles publiquement, votre groupe peut essayer de faire des demandes spécifiques via FOIA – et pourrait obtenir des données intéressantes sur les biens confisqués et leur gestion. Contactez par e-mail le service de presse de l'AGRASC :

Comme il n'y a pas d'agence nationale ni de bureau de recouvrement des avoirs en **Allemagne**, votre groupe pourrait essayer d'obtenir des informations sur les biens confisqués en écrivant un courriel directement au Parlement allemand, demandant des informations à propos de la base de données sur les avoirs confisqués et leur gestion : parlament-

sdokumentation@bundestag.de. Les autres institutions en charge des biens confisqués sont l'Office fédéral de la justice et l'Office fédéral de la police criminelle – il peut être difficile d'obtenir des informations détaillées mais cela vaut toujours la peine d'essayer.

RÉDIGER UN RAPPORT DE VEILLE

Après avoir complété le modèle général fourni au début de ce chapitre, votre groupe peut maintenant rédiger la deuxième partie de votre rapport de suivi, en s'appuyant sur ce modèle flexible.



Informations sur la veille (modèle thématique spécifique):

Organisez toutes les données en informations sur votre objet de surveillance.

Votre municipalité ou votre pays a-t-il une expérience de réutilisation sociale d'un bien confisqué ?

Si la réponse est positive,

- Cette expérience est-elle présente sur le portail ou le site web gouvernemental ?
- Quel est le type d'expérience de réutilisation sociale ? A quels besoins a-t-elle répondu ? S'agit-il d'un lieu ouvert à la communauté ? Quel impact a-t-elle eu sur le contexte local ?
- Quel est le passé criminel du bien ?
- Pourriez-vous contribuer à collecter plus d'informations sur cette expérience et les partager pour promouvoir l'expérience de réutilisation sociale ? (par le biais d'entretiens ; de visites de veille...)

CONSEILS

Voici un exemple de [fiche de veille pour une étude de cas autour des avoirs confisqués déjà réutilisés \(https://bit.ly/3Rzu3Ne\)](https://bit.ly/3Rzu3Ne).

Si la réponse est non,

essayez de savoir s'il y a des avoirs confisqués dans votre municipalité qui n'ont pas été réutilisés à des fins sociales. Qui est chargé dans votre administration locale de prendre des décisions concernant la réutilisation sociale ?

Pourriez-vous contribuer à collecter plus d'informations sur cette situation et sur les lacunes des données, telles que : description du passé pénal du bien ; tribunal responsable de la saisie et de la confiscation... ? A votre avis, en partant d'une analyse du contexte : que serait-il utile de faire avec cet avoir confisqué pour votre communauté ?

CONSEILS

Voici un exemple de fiche de veille pour une étude de cas autour d'un avoir confisqué qui pourrait accueillir un projet de réutilisation (bit.ly/3TJZiqH).

La politique régionale de l'Union européenne, également appelée **politique de cohésion**, est un ensemble d'initiatives visant à améliorer le bien-être économique dans les différentes régions de l'Union européenne, et à réduire les disparités sociales et économiques entre elles. Il s'agit donc d'une politique publique orientée **vers le développement économique** et, indirectement, **vers l'intégration européenne**.

L'Union européenne consacre environ un tiers de son budget pluriannuel aux politiques de cohésion, qui sont principalement des Fonds structurels et d'investissement européens. Les politiques de cohésion sont des politiques d'investissement qui financent des programmes et des projets spécifiques dans **le but d'améliorer certaines zones, de réduire les inégalités entre les territoires et de soutenir les régions sous-développées**. Le fonds de cohésion est censé améliorer l'environnement productif où résident les entreprises, et soutenir des projets privés et publics spécifiques qui créent des opportunités d'emploi, en particulier là où les politiques ordinaires ne sont pas efficaces.

L'initiative **'At the School of Open Cohesion' (ASOC)** à laquelle nous ferons largement référence dans cette section, est l'une des initiatives les plus intéressantes en matière de suivi du Fonds de cohésion européen. Il s'agit d'un défi éducatif innovant et d'un cours en ligne ouvert (Massive Online Open Course – MOOC) conçu pour les élèves du secondaire. Il encourage l'engagement des élèves **dans le suivi de l'efficacité des investissements de la politique de cohésion de l'UE** par l'utilisation de données publiques ouvertes. L'initiative vise également à **encourager la culture de la citoyenneté active, à promouvoir la responsabilité des institutions publiques et à sensibiliser les jeunes à la politique de cohésion**. Le défi éducatif est couplé à un concours : les étudiants y participant créent un produit de communication pour illustrer les résultats de leur travail, et rivalisent avec leurs pairs au niveau national et européen.

CONSEILS

Afin de mieux comprendre ce qu'est le Fonds de cohésion européen, vous pouvez [écouter directement trois fonctionnaires européens](#) (Dana Spinant, Commission européenne ; Lewis Dijkstra, rédacteur du rapport sur la cohésion ; John Walsh, DG REGIO) (<https://bit.ly/3Bh7BTy>).

Comme vous pouvez l'imaginer, le Fonds de cohésion fait référence à un vaste ensemble de politiques publiques, allant de micro-projets sociaux à d'énormes investissements cofinancés par d'autres structures publiques, nationales ou locales (souvent les deux). Il est donc possible que ce thème recoupe les deux premiers, puisque certains projets financés par le Fonds de cohésion portent sur des biens confisqués ou sur des questions environnementales.

Les politiques de cohésion sont élaborées au niveau de l'UE, mais elles sont mises en œuvre au niveau local. Pour garantir la pertinence locale des projets, les financements du Fonds de cohésion doivent être intégrés par des financements nationaux, régionaux ou locaux. Il vous appartient, à vous et à votre groupe, de déterminer quelle échelle est pertinente pour la veille. Comme pour d'autres activités, il est possible de partir d'une échelle locale pour ensuite adopter une perspective plus générale.

Dans votre pays, savez-vous quelles institutions sont chargées de la mise en œuvre des politiques et de la gestion du Fonds de cohésion ? Consultez également le portail européen where general data about Cohesion funds are published (<https://cohesiondata.ec.europa.eu>): Combien d'argent votre pays a-t-il reçu ? Combien de projets ont été financés ? Sont-ils supérieurs ou inférieurs à ceux des autres pays partenaires du projet You Monitor (France, Allemagne, Italie) ?

DÉCIDER DE CE QUE L'ON VEUT SURVEILLER

Décider du projet financé par le Fonds de cohésion à suivre n'est pas une tâche facile. Vous pouvez lancer un débat entre les jeunes, en les divisant en deux groupes ou plus, afin d'obtenir un premier aperçu des projets de cohésion financés dans votre région. Ensuite, vous pouvez consulter l'exercice [ASOC Data Expedition Exercise \(https://bit.ly/3LtzMRO\)](https://bit.ly/3LtzMRO), pour commencer à travailler sur le projet réel. **Voici un plan (modèle) avec des questions pour collecter des sujets qui peuvent aider les jeunes à s'orienter dans le choix du projet à proposer au reste de la "communauté" :**

- Identifier les questions et les problèmes à examiner dans leur région.
- Parcourir les données nationales à la recherche de projets à suggérer au groupe, sur la base des problèmes locaux les plus importants : vous pouvez vous référer au portail web OpenCoesione en **Italie** (<https://opencoesione.gov.it/>), au portail web Europe en France en **France** (<https://www.europe-en-france.gouv.fr/>), en **Allemagne** même si le site ne concerne que les projets financés par le Fonds social européen (FSE, <https://www.esf.de/>). Vous pouvez également naviguer sur la plateforme Kohesio fournie par l'Union européenne (<https://kohesio.ec.europa.eu/>).
- Apprenez à naviguer et à lire les informations et les données sur les portails. Si les données quantitatives nationales et européennes agrégées sont présentées dans le portail "Données sur la cohésion", vous trouverez dans les portails nationaux des informations sur chaque projet, organisées par fonds, par région et par thème principal du projet. Lorsque vous cliquez sur un projet financé, vous

trouvez plusieurs autres informations concernant le calendrier, le budget, les thèmes et enfin une brève description des objectifs du projet.

- Vous pouvez parcourir le portail en fonction de la “bonne question” posée au début de votre formation pour trouver un projet à suivre. Si vous ne trouvez pas de projet qui corresponde exactement à votre question de veille, vous pouvez toujours examiner un seul élément de cette question, comme le thème ou le domaine.
- Si vous avez déjà choisi un thème, vous avez probablement recueilli quelques informations préliminaires. Vous pouvez confronter les données du projet à celles dont vous disposez déjà, pour voir s’il y a des similitudes ou des différences.
- Décrivez les détails de la recherche que vous souhaitez mener en remplissant le modèle ci-dessous.
- En utilisant le modèle, présentez le projet devant le groupe et expliquez à votre groupe pourquoi ce projet serait le meilleur choix.

<p>Breve description de la recherche de votre action de veille (résumez la recherche en 140 caractères et choisissez 5 mots-clés pour la décrire)</p>	<p>Informations contextuelles : quelles sont les données que vous avez trouvées sur votre thème de référence ? (trouver des données et des informations contextuelles)</p>	<p>Projet et thème choisis (nom, brève description, thème)</p>	<p>Experts locaux du sujet à impliquer (associations, autorités publiques, autres experts, journalistes, etc.)</p>	<p>Format de communication et stratégie d'implication (quel format choisissez-vous pour communiquer votre recherche et quelles stratégies mettez-vous en œuvre pour impliquer la communauté locale)</p>
<p>Recherche supplémentaire : choisissez quelques méthodes de recherche supplémentaires</p>		<p>Intérêt pour la communauté : comment votre recherche aura-t-elle un impact sur votre région ? Quels effets et développements ultérieurs votre recherche pourrait-elle déclencher ? Quelles catégories de personnes pourraient-elles intéresser ?</p>		

Dans un second temps:

- Discutez en groupe du projet qui semble le plus convaincant et qui veut être porté par l'ensemble du groupe.
- Formez un groupe de travail définitif et répartissez les tâches et les rôles pour organiser le travail de la période à venir.

TROUVER LES DONNÉES

Toutes les données qui sont déjà disponibles

Une fois que le projet à suivre a été choisi, la première étape consiste à rechercher des données primaires, c'est-à-dire toutes les données directement liées au projet financé par le Fonds de cohésion.

- **Étudiez les informations sur le projet choisi par le groupe** (Commissaire, Acteur, Programme, Finance, Paiements progressifs). Les premières données doivent être trouvées et collectées sur la page du projet dans les portails (<https://opencoessione.gov.it/it/> en **Italie**, <https://www.europe-en-france.gouv.fr/fr> en **France**, <https://www.esf.de/portal/EN/Home/home.html> en **Allemagne**) présentés ci-dessus.
- **Recherchez les données ouvertes relatives au projet, au thème et à la zone choisies :**
 - En ce qui concerne le projet, est-ce que le projet, ou le partenaire principal, a un site web ? Que disent-ils sur eux-mêmes ou sur leur travail ? Ont-ils communiqué sur la presse ou les médias sociaux ? Comment comptent-ils améliorer le bien commun ?
 - En ce qui concerne le thème, que savez-vous déjà à son sujet ? Il existe probablement des associations nationales ou des institutions qui se sont penchées sur ces questions : ont-elles identifié les mêmes priorités ? Ces informations peuvent être trouvées par le biais d'un moteur de recherche sur les thèmes principaux du projet choisi, puis en parcourant le site web des institutions, observatoires et associations les plus importants que vous avez identifiés.
 - En ce qui concerne la zone locale, que savez-vous déjà à son sujet ? La municipalité dispose-t-elle d'un bureau chargé du thème choisi ? Alloue-t-elle déjà des fonds à ce thème ?

Toutes ces informations sont utiles pour cadrer le projet et reformuler la première question directrice de votre groupe en une nouvelle question de veille (ou plus d'une) à laquelle répondre plus précisément. Pour ce faire, votre groupe peut également utiliser des données quantitatives générales et publiques sur le district local et le thème, qui peuvent être récupérées dans les portails statistiques nationaux et, pour le budget, dans les sites web institutionnels locaux.

Afin d'analyser un ensemble de données, il est nécessaire de disposer d'un fil conducteur spécifique au projet. En d'autres termes, les données ne “parlent” pas d'elles-mêmes mais permettent de répondre à des questions. Vous trouverez ci-dessous plusieurs fils conducteurs développés par l'ASOC qui permettent à votre groupe de mettre en place un projet à long terme, de guider sa recherche et l'interprétation des données. Les participants et participantes du groupe peuvent en choisir un seul ou tous les suivre, en fonction de leur nombre.

- **Suivez les territoires.** Voyez combien d'argent a reçu votre municipalité et pour quels domaines, découvrez s'il a été utilisé pour apporter de réelles améliorations.

- **Suivez un thème.** Quels domaines ont reçu le plus d'argent dans votre commune ? Ou, quels sujets vous intéressent ? Ont-ils reçu des fonds importants ? Pour quels projets ? Dans l'ensemble, qu'est-ce qui a été financé pour quel domaine ? Comment savoir si les investissements ont amélioré le développement local ?
- **Suivez les projets.** Y a-t-il des projets particulièrement grands ou importants ? Pourquoi sont-ils importants ? Quelles sont les organisations impliquées et comment se déroulent les paiements ? (... y a-t-il des anomalies, par exemple ?) Quelles autres informations pouvons-nous trouver sur les projets ? Quelles sont les répercussions économiques, sociales et culturelles du projet sur la région ?
- **Suivez les organisations.** Commencez par les organisations qui sont d'une manière ou d'une autre pertinentes dans votre région, comme la municipalité, la région ou une entreprise impliquée dans certaines activités. Qui a dirigé les travaux pour cette infrastructure ? Qui gère les programmes de formation ? Combien et quelles initiatives ont été financées ? Les organisations collaborent-elles avec d'autres ? Ont-elles bien fonctionné ?
- **Suivez l'argent.** Comment l'argent a-t-il été distribué par thème ? Comment l'argent a-t-il été distribué par municipalité ? Y a-t-il eu des projets particuliers d'envergure financière importante ? À quel stade se trouve le financement de ces projets ? Comment l'argent a-t-il été distribué aux organisations en charge de la mise en œuvre dans certaines zones ? Qui reçoit l'argent ? Certaines organisations gèrent-elles plusieurs projets ?

Les données primaires, bien qu'essentielles, sont rarement suffisantes pour obtenir des informations précises et fiables sur la manière dont le projet analysé répond aux besoins locaux, c'est-à-dire si ce projet représente une contribution au bien commun ou plutôt un bénéfice privé. Il est donc nécessaire de collecter des données secondaires", ou données contextuelles. Ces données secondaires peuvent d'abord être trouvées sur les principales sources ouvertes en ligne :

- **Les sites web institutionnels nationaux:** Ministères, Parlement, Union européenne ;
- **Sites web institutionnels locaux :** municipalité, province, région ;
- **Les sites des instituts de recherche :** les instituts nationaux de statistiques, comme ISTAT, INSEE ou DESTATIS publient souvent des rapports détaillés sur un thème spécifique, en plus de publier des séries de données. Sur des thèmes importants pour la société dans son ensemble, il existe également souvent des observatoires spécifiques : ils produisent généralement des données quantitatives et qualitatives sur lesquelles vous pouvez vous appuyer.
- **Des portails nationaux ou locaux spécifiques :** il peut s'agir de portails de données déjà présentés dans ce chapitre du guide, comme data.gouv.fr, pour des données quantitatives. Pour des données qualitatives, vous pouvez vous référer à certains petits groupes de recherche. Comme vous travaillez sur votre thème depuis un certain temps, vous connaissez donc probablement déjà les groupes de recherche, associations et institutions qui travaillent déjà sur le même

thème. Si ce n'est pas le cas, des moteurs de recherche comme Google Scholar ou Isidore sont des outils utiles et puissants.

- **Journaux en ligne :** national, local.

DEMANDER LES DONNÉES (OU CRÉER LES DONNÉES)

Toutes les données qui manquent et les données civiques que vous pouvez créer et partager.

Il arrive que les sources publiques ne soient pas suffisantes pour collecter toutes les données nécessaires au suivi d'une initiative publique. Dans ce cas, votre groupe peut **envoyer une demande d'accès à l'information** (ou : demande FOIA) à l'institution compétente. Les projets de cohésion territoriale doivent toujours être cofinancés par au moins une institution nationale. Sur les portails mentionnés ci-dessus, votre groupe devrait pouvoir voir quelle est l'institution nationale qui cofinance le projet qu'il veut suivre : c'est à elle qu'il doit adresser sa demande.

Ensuite, il est également possible de produire des données secondaires (et qualitatives), comme des entretiens avec des experts ou des personnes impliquées dans le projet. Les informations (rôle, contact, expertise) sur ces acteurs peuvent généralement être trouvées sur le site web de leur organisation ou institution. Il est également possible de produire des données secondaires en effectuant une "marche de veille" (voir étape 0) !

RÉDIGER UN RAPPORT DE VEILLE

Dans le but de rédiger un rapport de veille du Fonds de cohésion de l'UE, votre groupe peut également s'appuyer sur les rapports de veille des écoles qui ont participé au projet de l'ASOC. Sur les liens suivants, vous trouverez par exemple les rapports de l'édition 2021, en [Italien](https://bit.ly/3Bf9oc2) (<https://bit.ly/3Bf9oc2>) et en [anglais](https://bit.ly/3ARCCwa) (<https://bit.ly/3ARCCwa>).

Les rapports de l'ASOC commencent par une présentation très brève du projet suivi : nom, code officiel, budget total, thème principal, secteur d'intervention et enfin le nom du projet de veille. Ces informations doivent également être données dans un premier paragraphe, permettant aux lecteurs et lectrices de votre rapport de comprendre exactement ce que vous avez décidé de suivre. Les écoles qui ont participé au projet ASOC expliquent ensuite pourquoi elles ont choisi un projet en particulier et présentent brièvement l'histoire de leur veille, en décrivant notamment les questions initiales et comment elles ont démarré.

Les jeunes de votre groupe peuvent maintenant rédiger leur propre rapport de veille, en s'appuyant sur le modèle général fourni au début de ce chapitre.





||

**DES DONNÉES QUI POSENT
DES QUESTIONS**

DES DONNÉES QUI POSENT DES QUESTIONS

Le travail de collecte de données et de traitement de l'information sur le sujet que vous souhaitez surveiller ne doit pas vous conduire à trouver des réponses, mais à formuler des questions. L'objectif principal de cette étape est de **formuler des questions d'intérêt public à adresser à ceux et celles à qui nous avons délégué un pouvoir public** (qu'il s'agisse de décideurs nationaux, des politiciens ou des administrateurs locaux), **afin qu'ils ou elles vous répondent.**

Ce type de questions est appelé "questions de veille": elles sont utiles pour obtenir des informations publiques concernant un aspect du bien

commun, attirer l'attention des décideurs sur cette question et appeler à une action menant à un changement positif.

Après avoir compris comment obtenir des informations civiques grâce aux étapes 1-4, **les étapes 5-6 de ce guide pratique vous conduiront à travers le processus d'identification et de formulation d'une question de veille appropriée** et, par conséquent, vers la fondation d'un collectif de veille citoyenne.

LES QUESTIONS
DE VEILLE

ÉTAPE 5

TRANSFORMER LES INFORMATIONS CIVIQUES EN QUESTIONS DE VEILLE

Une bonne question de veille doit être formulée en suivant l'approche naïve des enfants, qui demandent pourquoi les choses se passent, combinée à l'approche méthodique des retraités qui surveillent l'évolution des chantiers. **Avec ces deux attitudes, il sera plus facile d'éviter de prendre les choses pour argent comptant ou de sous-estimer des aspects qui pourraient s'avérer importants.** Rappelez-vous que l'on a le droit de demander tout ce qui concerne le bien commun.

Dans la qualité et le type de questions civiques, il y a **une différence entre la veille institutionnelle, mise en œuvre par les organismes publics, et la veille civile et citoyenne, mise en œuvre par des collectifs de veille.** Lors d'une veille institutionnelle, les organismes publics utilisent les données pour se connaître eux-mêmes, c'est-à-dire pour comprendre ce qu'ils font et comment, pour mesurer leur efficacité et pour améliorer les instruments institutionnels de prévention et de lutte

contre les abus. La veille civique, au contraire, est mise en œuvre par la société civile. Elle utilise des outils et des questions pour vérifier comment l'action de l'administration publique affecte le bien-être de la communauté, si elle atteint (ou non) ses objectifs de base et si elle prend réellement en compte les groupes vulnérables.

Une fois que l'on a identifié l'objet que l'on veut surveiller, de multiples questions peuvent se poser et chacune d'elles est importante. Cependant, pour avancer sur cette voie, il est indispensable de **passer d'une liste de questions individuelles à une liste de questions partagées par le groupe.**

VEILLE
INSTITUTIONNELLE
VS CIVIQUE



ATELIER
voir activité 5

Jusqu'à présent, votre groupe de jeunes a effectué un travail de collecte, que l'on pourrait qualifier de "bureau", qui n'implique pas de dialogue direct avec les institutions et les acteurs décisionnels. De la même manière, lorsqu'ils ont demandé des données (voir étape 3), ils l'ont fait dans une sphère individuelle de leur droit de savoir, en se coordonnant simplement avec d'autres.

DEVENIR UNE
COMMUNAUTÉ
DE VEILLE

Désormais, au contraire, le groupe change de nature et, **de simple groupe de travail** (se coordonnant entre ses membres afin de collecter des données), **il se transforme en une véritable communauté de veille** (de l'anglais "monitoring community"). Cela signifie que d'un simple "groupe", il se transforme en une "communauté" et que, après avoir "travaillé" ensemble, il commence à "surveiller" ensemble.

La signification du terme "communauté" peut être comprise en examinant les racines latines de ce mot, qui renvoie à une dimension collective dans laquelle chaque individu sacrifie quelque chose de personnel afin de réaliser quelque chose de partagé collectivement. **Le sens de "veille"** se réfère à la "démocratie de veille" (difficilement traduisible de l'anglais "monitory democracy"), telle que théorisée par John Keane (voir aussi l'introduction du guide You Monitor), qui explique que le bien commun peut être contrôlé et sauvegardé plus efficacement par une surveillance étendue plutôt que centralisée.

POURQUOI NOUS L'APPELONS "COMMUNAUTÉ" ET POURQUOI NOUS L'APPELONS "VEILLE"

"Communauté" vient du Latin *cum-munus*. *Munus est un mot spécial* car il signifie en même temps :

- "don" entendu comme l'impulsion à l'échange sur laquelle se fondent les relations entre les êtres humains.
- "obligation" comprise comme une charge, un devoir commun.

Les deux concepts peuvent sembler s'opposer l'un à l'autre : comment concilier l'idée de don, qui renvoie à la gratuité, et celle d'obligation, qui en est l'exact opposé ? Cependant, cette apparente contradiction illustre la manière dont nous nous sommes liés les uns aux autres : dans chaque groupe de personnes, il existe des codes de reconnaissance des autres qui permettent de construire un sentiment d'appartenance et une identité de groupe. Ce processus de reconnaissance commence par la reconnaissance des autres dans leur sphère individuelle, avec leurs besoins particuliers – ce qui amène les gens à entrer en contact avec ces besoins particuliers afin d'avoir un échange (*don*) – mais aussi à comprendre chacun comme faisant partie d'une collectivité avec des besoins partagés – ce qui amène les gens à établir des règles communes à suivre (*obligation*)

La première partie du mot cum joue également un rôle important. Pour les Latins, elle signifie "ensemble", mais aussi "quand", "parce que" et "si".

Ainsi, votre "groupe de travail" deviendra une véritable "communauté"...

- ... "quand" il se réunira autour d'une question à poser aux autorités, en mettant parfois de côté le mode de pensée individuel ;

- ... "parce qu'il" veut réaliser un changement par le biais d'une veille. La communauté de veille est fondée sur l'objectif de réaliser ensemble une transformation du contexte dans lequel les gens vivent ;
- ... "si" elle s'approprie le processus et se reconnaît dans la voie qu'elle emprunte. Seul un chemin de participation effective permet d'établir une communauté qui, sinon, ne reste qu'un groupe avec une tâche à accomplir.

Comme nous l'avons déjà évoqué, **le terme de "veille"** fait référence à la "démocratie de veille" (monitory democracy). Ce terme signifie que, **grâce au contrôle exercé par les yeux du plus grand nombre, il est possible de s'assurer que le bien commun n'est pas maltraité** et que la confiance qui fonde la société n'est pas endommagée par des comportements corrompus ou des intérêts privés.

Ce modèle est à l'opposé de celui décrit dans le célèbre ouvrage de George Orwell "1984", **où le seul œil du "Big brother" contrôle tout le monde**. C'est en plaçant le groupe dans la perspective d'une "démocratie de veille" que l'on crée l'esprit et les objectifs auxquels nous pouvons aspirer en tant que groupe : ils ne se contentent pas de "travailler" ensemble, ils "surveillent" le bien-être de la démocratie.

On passe ainsi d'une simple dimension de collecte à une dimension que l'on peut qualifier de "politique", c'est-à-dire d'une intervention dans le processus de décision publique.

Après l'activité 5, votre groupe aura construit une liste de dix questions partagées, résultant de la lecture, de l'interprétation et de la comparaison des données collectées. **Pour une action de veille efficace, vous devez choisir une question appropriée, ou mieux "la bonne question"** afin de construire votre action et de commencer votre parcours collectif.

N'oubliez pas que, dans le cadre de ce guide, nous vous donnons des conseils sur la manière de formuler des questions à poser aux autorités. Ces questions appartiennent à une sphère civique et politique et sont très différentes des questions individuelles et introspectives, qui appartiennent plutôt à un domaine philosophique et éducatif. Par conséquent, **lorsque nous parlons de "bonnes questions" (par opposition aux "mauvaises questions"), nous faisons référence à une question civique correcte et bien construite, et non à une question éducative, pour laquelle nous pensons que le principe "il n'y a pas de mauvaises questions" s'applique.**



ATELIER

voir activités 6.1, 6.2, 6.3

8 CRITÈRES POUR CHOISIR LA "BONNE QUESTION"

1. LA "BONNE QUESTION" EST SEULE ET UNIQUE.

Il peut être facile de se laisser emporter par l'enthousiasme et de croire que plus on pose de questions aux décideurs, plus le collectif de veille citoyenne est efficace et attentif. Au contraire, une telle attitude peut avoir deux effets négatifs : créer une confusion parmi ceux et celles qui sont appelés à donner des réponses et mettre à l'épreuve le collectif, qui pourrait ne pas être en mesure de suivre toutes les activités de veille. Bien entendu, il n'existe pas de "bonne question" valable dans l'absolu : la "bonne question" que vous choisirez sera la bonne pour votre groupe, à ce moment-là, dans ce contexte.

2. LA "BONNE QUESTION" RÉPOND AUX INTÉRÊTS ET AUX CAPACITÉS DE VOTRE GROUPE DE JEUNES

La question choisie ne doit pas nécessairement être liée à ce qui apparaît le plus nécessaire mais à ce qui est le plus apprécié. Stratégiquement, votre groupe devrait choisir le sujet pour lequel l'intérêt (et l'engagement potentiel) du groupe est le plus élevé : cela aidera à maintenir l'attention et à assurer de mener la veille jusqu'au bout.

3. LA "BONNE QUESTION" N'EST PAS RÉSERVÉE AUX PROFESSIONNELS.

Votre groupe doit éviter les questions trop techniques : en plus de demander beaucoup de temps et d'énergie pour étudier le sujet, la question peut devenir difficile à communiquer de manière efficace, ce qui ne rendrait pas le processus de veille accessible à tous et à toutes.

4. LA "BONNE QUESTION" CONCERNE LE CONTEXTE DANS LEQUEL VIT LE GROUPE DE JEUNES.

Les jeunes de votre groupe doivent tenir compte des intérêts du contexte (ou de la communauté civile) dans lequel ils et elles vivent. Plus la question de veille est perçue de près, plus elle a de chances de recueillir un consensus. Elle permettra de faire pression sur les institutions et de leur faire comprendre l'importance de répondre à la question posée.

5. LA "BONNE QUESTION" TRAITE D'UN SUJET RESTREINT.

Même si un sujet peut sembler intéressant, il est toujours nécessaire d'évaluer son étendue avant de le surveiller. Votre groupe peut courir le risque de manquer de temps ou d'énergie. C'est pourquoi il est toujours préférable de choisir une question qui peut sembler plus restreinte, mais qui vous permettra de la surveiller jusqu'au bout.

! RESTEZ ATTENTIFS(VES) : LA "BONNE QUESTION" NE VOUS MET PAS À L'ABRI D'UN ÉVENTUEL CONFLIT D'INTÉRÊT.

Parfois, le processus de veille peut mettre certains membres de votre collectif dans une situation de conflit d'intérêt (voir le guide 1 de You Monitor). C'est pourquoi, il est important à la fois d'adopter au préalable un code d'éthique et de bien réfléchir à toutes les conséquences.

6. LA "BONNE QUESTION" IMPLIQUE UNE RÉPONSE QUI PEUT ÊTRE SURVEILLÉE EFFICACEMENT.

La question doit être formulée de manière à pouvoir être surveillée, c'est-à-dire qu'il doit être possible d'identifier des indicateurs spécifiques permettant un suivi objectif et précis de la réponse. Une question qui ne permet pas d'élaborer des indicateurs risque en effet d'être abstraite, de ne pas avoir un impact mesurable et d'être difficile (ou trop simple, si nous sommes génériques) à mettre en œuvre.

7. LA "BONNE QUESTION" EXIGE UNE VRAIE RÉPONSE : ELLE NE DOIT ÊTRE NI RHÉTORIQUE NI ACCUSATRICE.

Méfiez-vous des "fausses questions" : une question doit être formulée de manière à inciter l'autre partie à réagir. Les questions rhétoriques, au contraire, suggèrent déjà une réponse spécifique, tandis que les questions accusatrices ont simplement pour but de dénoncer et non d'obtenir des informations.

8. LA "BONNE QUESTION" FIXE UN DÉLAI RAISONNABLE À SES DESTINATAIRES.

Il faut toujours prévoir un délai suffisant pour obtenir une réponse. Qu'il s'agisse de 30 jours, de 100 jours ou de 365 jours, votre groupe doit donner aux autorités une période de temps adéquate pour réagir à la question. Il est important de ne pas disperser l'action de suivi et d'éviter les délais déraisonnables. Il est parfois utile de définir (ou redéfinir) le délai avec les destinataires.

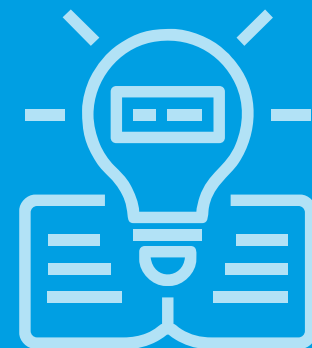
Ne manquez pas les exemples de “bonnes” et “mauvaises” questions de l’activité 6.2 !

Et maintenant ? **Lorsqu’une question de veille a été choisie, un collectif de veille citoyenne est fondé.**

Une action de veille se termine généralement lorsque votre groupe obtient la réponse des autorités à sa question. Avec cette action, le collectif de veille citoyenne aura atteint deux résultats importants : il aura contribué au droit de savoir des populations et appris une méthode de veille. A ce stade, rien n’empêche votre groupe d’utiliser ce qu’il a appris pour choisir une nouvelle question de veille et recommencer le processus. Les questions de veille sont comme toutes les questions : l’une en entraîne toujours une autre.



ATELIER
voir activités 6.4 et 6.5



**PASSER À L'ACTION AVEC SON
COLLECTIF DE VEILLE CITOYENNE**

PASSER À L'ACTION AVEC SON COLLECTIF DE VEILLE CITOYENNE

Désormais, l'action devient multi-niveaux et interactive. Le terme "multi-niveaux" signifie que l'action est une entreprise conjointe de responsabilisation et d'activisme, tandis que le terme "interactif" signifie que le parcours de veille s'adresse à deux types de cibles :

- les décideurs publics au niveau national ou local, à qui la question de veille est adressée (principalement à l'étape 7).
- toutes les personnes qui sont affectées (positivement ou négativement) par les décisions et actions publiques visées par la question (principalement à l'étape 8).

La campagne (étape 8) peut être un outil utile pour transformer l'action de votre groupe en une action multi-niveaux et interactive. Qu'est-ce que cela signifie ? Au fil du temps, de nombreuses définitions ont été adoptées. Les plus utiles sont les suivantes, qui mettent en évidence une composante fondamentale :

1. Faire campagne, c'est prendre la parole, attirer l'attention d'une communauté sur un problème important et orienter les autorités vers une solution. Point fort : **on s'adresse à deux cibles – la communauté et les décideurs politiques.**
2. La campagne consiste à mettre un problème à l'ordre du jour, à proposer une solution à ce problème et à obtenir un soutien pour

une action visant à le résoudre. Point fort : **elle tente de mettre une nouvelle question, perçue comme problématique, à l'ordre du jour politique.**

3. La campagne est une série d'actions visant à modifier les politiques, les positions ou les programmes de tout type d'institution. Point fort : **il s'agit d'une série de petites actions et non d'une seule.**

(Source: Civicus, [MDG Campaigning Toolkit, https://bit.ly/3RbVX21](https://bit.ly/3RbVX21))

Les étapes suivantes montrent comment cette stratégie est appliquée à la veille civile et citoyenne

QU'EST-CE QU'UNE
CAMPAGNE ?

EXIGER DES RÉPONSES – ADRESSER SA QUESTION À L'INSTITUTION (OU AUX INSTITUTIONS) COMPÉTENTE(S)

Une fois le collectif de veille créé, l'étape suivante consiste à s'adresser aux institutions. Étant donné que nous leur avons délégué le pouvoir de décider et de prendre soin du bien commun, en notre nom à tous et toutes, vous pouvez légitimement attendre d'elles qu'elles apportent une réponse sérieuse et crédible aux questions soulevées par votre collectif.

Cependant, n'oubliez pas vos responsabilités et celles de votre groupe : s'adresser aux bons interlocuteurs de manière sérieuse et cohérente, en termes concrets et collaboratifs et après avoir analysé correctement le contexte. Dans cette étape, vous découvrirez comment le faire.

POSEZ LA QUESTION AUX DÉCIDEURS PUBLICS

1. Les destinataires : bien choisir ses interlocuteurs

Pour obtenir les réponses que votre collectif recherche, celui-ci doit **identifier correctement les personnes en charge du sujet de la question**. Parfois, il peut s'agir d'une personne spécialisée, comme par exemple d'un technicien municipal ou d'autres fonctionnaires responsables de bureaux ou de procédures spécifiques. Il peut également s'agir de responsables administratifs de secteurs particuliers, tels que des représentants d'entreprises affiliées, des directeurs ou directrices d'agences publiques, des responsables de structures de soins. Enfin, il peut s'agir de représentants de l'administration publique ou d'organes politiques, tels que des maires, des conseillers municipaux, des présidents d'autorités locales ou fédérales, voire des parlementaires, des ministres voire le ou la Premier(e) ministre. Attention ! N'oubliez pas qu'à ce stade, le dialogue avec les institutions n'est pas seulement technique, mais aussi "politique", ce qui explique que l'on puisse s'adresser à des fonctionnaires politiques (et pas seulement techniques).

Il est en réalité inutile, voire contre-productif, d'essayer de contacter tout le monde sans une réflexion adéquate. Imaginez demander un relevé bancaire à votre médecin au lieu de vous adresser à votre banquier(ère) : vous n'obtiendrez jamais la réponse que vous souhaitez.

2. Comment ? La veille doit être efficace, et non spectaculaire

Une stratégie de veille efficace doit poser des questions concrètes et réalisables qui peuvent être surveillées efficacement. Comme le dit Civicus : "Une campagne doit être suffisamment importante pour faire la différence, mais suffisamment raisonnable pour obtenir des résultats à court terme" (Source : Civicus, [MDG Campaigning Toolkit, https://bit.ly/3RbVX21](https://bit.ly/3RbVX21)). Si votre collectif ne se concentre que sur une seule question de veille (comme suggéré à l'étape 5), elle sera en mesure d'obtenir un résultat qui servira ensuite de base aux actions et campagnes futures. En même temps, votre groupe doit mettre au centre une demande

réelle de changement à l'organisation à laquelle il s'adresse, et ne pas créer une pétition uniquement basée sur des valeurs abstraites.

3. Le ton à employer : mieux vaut collaborer que s'opposer

Votre collectif et les personnes auxquelles vous vous adressez ont leurs propres responsabilités dans le processus de veille. Il est donc important que les deux parties prennent cela au sérieux. **Les autorités doivent fournir des réponses sérieuses et crédibles, reconnaissant la légitimité de la veille, en même temps que votre collectif doit respecter le travail délicat et complexe de gestion des affaires publiques.** Enfin, l'action des uns et des autres doit viser à protéger et à accroître le bien commun. Cela signifie que les institutions doivent éviter de considérer les actions de votre collectif de veille comme gênantes et comprendre que son objectif est celui d'une coopération dans l'intérêt d'une vie commune solide. Dans le même temps, le collectif ne doit pas aborder les autorités comme si elles étaient des ennemies *a priori* : **les réponses ont plus de chances d'être obtenues en travaillant ensemble qu'en entrant en conflit.** Le principe de bonne foi doit s'appliquer jusqu'à preuve du contraire : une fois la question de veille soumise, il est légitime d'attendre des institutions qu'elles agissent pour résoudre la situation critique que votre collectif a identifiée. Si ce n'est pas le cas, il est possible de poursuivre la stratégie de veille, comme nous l'expliquerons plus loin.

4. Les experts : collaborer avec ceux et celles qui en savent plus

Il n'est pas toujours facile de communiquer avec les institutions, il peut donc être utile de **demander l'aide de ceux et celles qui savent le faire et veulent faciliter ce dialogue** grâce à leurs compétences ou expériences antérieures : ils et elles peuvent donner des conseils et suggérer de bonnes stratégies.

Il est également possible de **demander à l'administration d'identifier une personne ou un membre du personnel dédié** qui puisse écouter et répondre aux demandes des collectifs de veille. S'il est vraiment difficile d'avoir un échange collaboratif avec l'institution, **votre collectif peut également demander de l'aide à des "tiers"** qui agissent en tant qu'intermédiaires et sont indépendants de l'action de veille ou de l'administration publique.

COMMENT
COMMUNIQUER

TROUVER DU
SOUTIEN ET DES
COMPÉTENCES
SUPPLÉMENTAIRES

LES BONS INTER-
LOCUTEURS POUR
VOTRE QUESTION

ADAPTEZ VOTRE
CAMPAGNE À VOS
RESSOURCES

SURVEILLEZ LA RÉPONSE (OU L'ABSENCE DE RÉPONSE) DES AUTORITÉS

Cela peut paraître idiot à mentionner, mais toute question appelle une réponse.

Si nous avons identifié les critères d'une "bonne question", nous pouvons également identifier une "bonne réponse institutionnelle", en tenant compte des 4 critères suivants :

1. *La "bonne réponse" est entièrement cohérente avec la question.*
Tout d'abord, il est nécessaire de vérifier la cohérence de la réponse avec la question posée. Aussi évident que cela puisse paraître, il arrive que l'administration n'ait pas compris correctement la question.
2. *La "bonne réponse" n'est ni générale ni évasive.*
Il est important d'éviter les "fausses réponses", qui sont trop abstraites ou qui évitent les problèmes spécifiques soulevés par la question. Parfois, la réponse peut sembler hostile, car elle est formulée dans un langage très bureaucratique.
3. *Une "bonne réponse" prévoit un délai raisonnable (court et moyen) pour donner suite à l'action de veille.*
La réponse des institutions doit intervenir dans les délais (courts) fixés par la loi. Dans certains cas, une "bonne réponse" ne se contente pas de répondre à la question de veille, mais lance un processus à moyen et long terme qui engage l'administration publique et le collectif de veille à travailler ensemble sur le sujet.
4. *La "bonne réponse" génère un changement, qui peut ensuite être contrôlé (sur une longue période).*
L'administration publique et le collectif de veille citoyenne peuvent travailler ensemble pour vérifier que leur travail a effectivement produit le changement souhaité. Le changement peut être mesuré d'une manière ou d'une autre et peut donc devenir le sujet d'un nouveau processus de veille.

PLANIFIEZ LES PROCHAINES ÉTAPES

Si l'institution a été en mesure d'accueillir l'action de veille et de répondre aux demandes du groupe, **les résultats doivent être valorisés et décrits de manière positive** (voir étape 8). Une réaction positive est utile pour renforcer la relation entre les communautés et les institutions, pour soutenir la coopération et pour augmenter ou rétablir la confiance sociale. Ne clamons plus que "rien ne peut changer" – c'est un discours

frustrant et destructeur, qui doit être évité dans la mesure du possible. Une fois que le collectif a reçu la "bonne réponse" et que l'administration publique a promu le changement souhaité, la veille peut prendre fin. Toutefois, il est possible que de nouveaux besoins ou de nouvelles questions apparaissent. Si c'est le cas, le collectif peut recommencer une nouvelle veille, en abordant de nouvelles questions, voire en donnant une nouvelle pertinence à l'une des questions initialement rejetées.

D'autre part, si l'administration publique ne respecte pas le délai de réponse à votre question, votre groupe doit vérifier à nouveau si vous avez correctement formulé votre demande. En d'autres termes : était-elle claire ? Était-elle cohérente en termes d'exigences bureaucratiques ? S'adressait-elle à la bonne personne ?

Si la réponse est oui mais que les institutions n'ont pas répondu, **votre collectif est en droit d'insister** et de réitérer la demande, en exigeant une approche plus coopérative. Il est également possible de créer d'autres opportunités de discussion en attirant l'attention des médias sur le manque de volonté d'écoute et l'inertie des autorités publiques. En général, sous le feu des projecteurs, elles ne peuvent pas ignorer indéfiniment les demandes de la population sans perdre le soutien social.

Toutefois, veillez à rester à l'écart des querelles de partis et des jeux de pouvoir entre acteurs politiques, car cela pourrait compromettre le travail de votre collectif de veille.

Par ailleurs, il est également important de se rappeler que **l'État et ses institutions ont plus de valeur que les individus qui les représentent temporairement.**

La communication a toujours été un élément fondamental de la politique, que l'on parle de partis politiques ou non. Mener une action de veille civique signifie faire de la politique, la communication devient donc un outil crucial. Elle peut être utilisée à deux fins, qui se recoupent souvent : **faire pression sur les institutions ou recueillir le soutien de la société civile**. Une stratégie et une action de communication peuvent aider le collectif de veille à porter une question à l'attention des institutions et du grand public, ainsi qu'à assurer le suivi d'une non-réponse ou d'une réponse négative des institutions.

Cependant, il est important de garder à l'esprit que **la communication est également un outil culturel**. Communiquer avec les gens sert à influencer leur mode de pensée et leur façon de voir le monde. De ce point de vue, une campagne de communication est un outil important pour un collectif de veille citoyenne : en amenant le public à percevoir la corruption comme une pratique socialement et culturellement inacceptable, elle contribue à faire en sorte que l'opinion publique rejette de telles pratiques. Cela renforcera de fait l'efficacité des lois sur l'intégrité.

RÉFLEXIONS PRÉLIMINAIRES

Afin d'élaborer une bonne campagne, voici quelques points clés à garder en tête :

- **Les campagnes les plus efficaces sont basées sur les espoirs et les rêves de changement positif**, inspirant l'enthousiasme et le désir d'action, plutôt que la colère et les craintes.
- Les campagnes sont efficaces si elles permettent aux gens de s'identifier à leur cause. Ainsi, **il est nécessaire de bien savoir à qui votre collectif s'adresse**, afin d'utiliser les bons arguments et le bon ton de communication.
- **Les campagnes deviennent facilement virales si elles sont 1. compréhensibles et claires** dans leur message et dans leur demande ; **2. reconnaissables** dans le vaste paysage de la communication.
- **Si une campagne a des arguments solides, elle tiendra bon malgré les critiques potentielles**. Encouragez les jeunes de votre collectif de veille : si les sujets sont bien pensés, ils et elles n'ont rien à craindre.
- Une campagne efficace doit être capable de **communiquer des sujets complexes en les simplifiant, sans les rendre simplistes**. En d'autres termes, il est bon de simplifier la forme, sans banaliser le contenu. La complexité d'un sujet est importante, mais veillez à ce que le contenu soit accessible à tous, surtout si les interlocuteurs et interlocutrices sont jeunes !
- (Source: ibrement inspiré de Civicus, [MDG Campaigning Toolkit, https://bit.ly/3RbVX21](https://bit.ly/3RbVX21))

ACTIONS PRÉLIMINAIRES

1. Connaître sa cible et choisir ses mots

La communication est une interaction entre deux sujets : qu'ils soient individuels ou collectifs, que la communication soit directe ou indirecte, **il est toujours essentiel de penser à qui s'adresse le message**. Cela permettra de comprendre ce qu'il faut dire, comment le dire et avec quel ton.

IDENTIFIEZ VOS
CIBLES ET VOS PAR-
TENAIRES

Par exemple : si vous voulez vous adresser à des élèves d'école primaire, vous devez parler de sujets proches de leur vie, sinon vous risquez de rendre le contenu inaccessible ou inintéressant. De même, si vous voulez vendre un produit destiné aux personnes âgées, vous devez choisir des références visuelles liées aux personnes âgées : en choisissant des images de femmes enceintes ou de nouveau-nés, votre message risque d'être négligé par votre public cible. De même, si vous voulez complimenter des amis, vous ne devez pas exprimer des mots positifs sur un ton dur et menaçant : vous risquez d'embrouiller leurs idées.

C'est pourquoi, lorsqu'un collectif de veille citoyenne s'apprête à lancer une campagne de communication, **la première chose à faire est d'identifier :**

- **Les destinataires :** du côté institutionnel, les destinataires seront le ou les décideurs à qui votre collectif a soumis votre question de veille, ou qui a le pouvoir de mettre en œuvre la solution qu'elle a proposée ; du côté de la population, les destinataires seront les personnes qui pourraient bénéficier des résultats de l'action de veille.

Par exemple : vous essayez de surveiller la propreté de la rivière qui traverse votre ville et qui s'avère polluée après l'ouverture d'un chantier de construction à proximité. Votre destinataire institutionnel sera le bureau ou l'autorité responsable des espaces verts et de la gestion des ressources naturelles ; Vos destinataires civiques seront les personnes qui vivent dans la partie de la ville où passe la rivière, les pêcheurs, les visiteurs du parc où la rivière crée un lac, etc.

- **Les soutiens :** ce sont des personnes, aussi bien parmi les institutions que parmi la société, qui pourraient potentiellement être du côté de votre collectif et l'aider dans son action.

Par exemple : si vous vous référez à nouveau à la rivière, vos soutiens pourraient être des associations environnementales, aussi bien des groupes

locaux que des ONG nationales ou internationales (par exemple Greenpeace). Vous pourriez également être soutenus par des chercheurs en sciences naturelles ou des personnalités politiques qui se seraient prononcées contre l'ouverture de ce chantier.

- **Les opposants** : ce sont ceux et celles qui ne sont pas d'accord avec la cause et qui pourraient s'opposer au changement que votre communauté veut provoquer.

Par exemple : les politiciens qui ont voulu ou ont autorisé le chantier et les personnes impliquées dans celui-ci, qui auraient donc intérêt à le terminer (entrepreneurs, architectes, constructeurs).

ATELIER

voir activité 8.1



La deuxième chose à faire est de déterminer si ces sujets (destinataires, soutiens, opposants) **répondent aux caractéristiques suivantes** :

- **Actif/Passif** : les personnes concernées par la veille peuvent réagir différemment. Certaines peuvent bénéficier de l'action de veille (ou être affectées par la question traitée) mais restent des observateurs passifs. D'autres peuvent être potentiellement impliquées, si votre groupe s'adresse à elles en utilisant les bons arguments et en motivant leur passage à l'action. Ces personnes peuvent par exemple contribuer à la diffusion de la campagne (implication active de faible intensité) ou bien faire partie du collectif de veille (implication active de forte intensité).
- **Avec pouvoir/sans pouvoir** : chaque personne fait partie de différentes relations de pouvoir au sein de la société (voir le guide 1 de You Monitor). Les personnes auxquelles on s'adresse peuvent avoir beaucoup, peu ou pas de pouvoir du tout dans le domaine étudié, bien qu'elles y soient pleinement impliquées et peu importe qu'elles soient en opposition ou en soutien, actives ou passives.

Par exemple, les travailleurs en situation irrégulière dans le domaine de la restauration peuvent être en faveur des questions liées aux droits des travailleurs, mais "impuissants" pour activer un changement de politique. Au contraire, les influenceurs de la mode peuvent avoir un impact sur les politiques ou sur l'opinion publique, mais peuvent être en désaccord lorsqu'il s'agit de la question de la durabilité de la mode.

2. Adapter le ton au contexte

Amenez les membres de votre communauté à réfléchir attentivement à l'endroit où ils et elles se trouvent dans le parcours de veille. **Si le groupe attend toujours une réponse des décideurs politiques, il ne doit utiliser un ton ni trop agressif ni accusateur** : il risque de faire naître de l'hostilité (voir étape 7). Dans cette situation, il sera plutôt important de s'adresser à la population, afin de rassembler un consensus politique autour de la cause et pour inciter les autorités à répondre à la demande. Il peut également s'agir d'un geste stratégique dans le cas où, plus tard, la demande recevrait une réponse négative ou pas de réponse du tout.

Si les autorités ont refusé de répondre, il sera juste de souligner leur négligence à se conformer aux obligations prévues par la loi et au droit de savoir. **Dans ce cas, le ton peut être un peu plus conflictuel.**

3. Organiser une collectif de veille

Une bonne organisation est essentielle pour un travail d'équipe efficace, surtout si le groupe est composé de volontaires.

L'attribution de rôles à chaque membre du groupe est une tâche fondamentale. Elle permet aux participants de représenter une fonction spécifique, tant vis-à-vis du groupe que des personnes extérieures, et elle est utile pour responsabiliser les individus, en évitant le sentiment de n'avoir "rien à faire". Plus les personnes exercent une fonction spécifique, plus elles s'améliorent.

Laissez les jeunes choisir leurs rôles en fonction de leurs capacités et de leurs intérêts : si les rôles sont attribués selon une approche descendante, ils peuvent être perçus comme une injonction. En outre, les rôles ne doivent pas nécessairement être attribués à une seule personne : un seul rôle peut être assumé par une petite équipe.

Voici des exemples de rôles utiles : le ou la porte-parole (qui représentera le groupe auprès des interlocuteurs externes) ; le ou la responsable de la communication (qui sera chargé(e) de la communication en ligne et hors ligne) ; le ou la responsable des relations institutionnelles (qui sera chargé(e) des relations avec les institutions, par exemple l'envoi de courrier et les appels téléphoniques) ; le ou la responsable des événements (qui sera chargé(e) de s'occuper de tous les aspects logistiques des événements publics), etc.

Planifier les activités dans une perspective à moyen terme est également stratégique pour votre collectif de veille citoyenne. Cette tâche rappelle les objectifs fixés à plus long terme, évitant ainsi d'être distraits par les tâches quotidiennes et de courir après les délais. Vous pouvez planifier les activités avec les membres du groupe de mois en mois, en équilibrant les énergies du groupe et le contexte changeant.



ATELIER

voir activité 8.2

VOTRE
COMMUNICATION
CORRESPOND À
VOTRE SITUATION

PARTAGEZ LES
TÂCHES ET PLANIFIEZ
LES ACTIVITÉS

COMMENT ÉLABORER VOTRE STRATÉGIE DE COMMUNICATION

Plus une stratégie de communication est diversifiée, plus elle est efficace. Cela dit, l'énergie et les ressources disponibles dans le groupe sont limitées : planifier une campagne trop exigeante peut conduire à de la frustration, car il sera difficile de respecter le plan initial et d'obtenir l'impact souhaité. Il est préférable de penser à une stratégie un peu plus modeste, mais durable.

Les stratégies de communication peuvent combiner des outils en ligne (réseaux sociaux, pétitions en ligne, applications, etc.) et hors ligne (lettres publiques, protestations ou sit-in, réunions, etc.). Le choix des outils appropriés dépend de l'objectif que vous souhaitez atteindre et de la cible à laquelle votre collectif s'adresse.

1. Surveillez le débat public existant autour de votre sujet

Comprendre ce que le public et les institutions disent sur la question identifiée peut être utile à bien des égards. Tout d'abord, cela permet de **rester informé et de se maintenir à jour sur le sujet** : ne soyez jamais visiblement non préparés dans une réunion publique autour de votre cause ! Ensuite, cette recherche constante est utile pour **se positionner correctement dans le débat** : si les gens sont particulièrement hostiles à un certain récit du sujet, il vaut mieux l'éviter, sinon il sera plus difficile de trouver un soutien.

Comment suivre le débat ? Faites une recherche sur Internet et collectez tous les articles des journaux locaux ; recherchez sur les réseaux sociaux les principales personnalités politiques (par exemple, le ou la maire et les conseillers municipaux) pour voir s'ils ou elles ont exprimé une opinion sur le sujet ; entrez dans les groupes de réseaux sociaux ou les chats sur le sujet, s'il y en a.

Recommandation : il peut également être utile de contacter certains des soutiens identifiés (par exemple : des associations, des syndicats, etc.) et de leur demander une discussion amicale, pour comprendre ce qu'ils pensent et discuter de vos idées.

2. Choisissez une identité

Il est important d'avoir une identité claire pour réussir votre campagne: **cela permet de s'assurer que le public reconnaisse facilement votre collectif, s'en souvienne et la considère comme un acteur engagé dans ce domaine.** Comment y parvenir ? En choisissant un nom et, si possible, un logo ou un symbole. C'est également utile pour le groupe lui-même : s'identifier à un nom, à un symbole, à une mission renforcera le sentiment d'appartenance.

Recommandation : faites preuve de créativité pour choisir le nom et le logo ! Cela les rendra plus marquants et efficaces ! Jouez sur certaines

caractéristiques du thème ou du groupe (par exemple : être jeune, être un groupe de veille, ...) pour trouver un nom, et concevez le logo en rassemblant des symboles qui rappellent le thème et l'action de veille (par exemple : des lunettes, une loupe, un phare, une lampe, une foule...). Vous trouverez des conseils sur la manière de structurer un tel travail de groupe dans l'activité 6.5.

3. Rédigez une fiche d'information

Votre collectif a déjà défini sa propre question de veille, discuté des solutions possibles et élaboré des demandes spécifiques pour les autorités. À ce stade, il sera utile de rassembler les réflexions du groupe sur un document de synthèse, c'est-à-dire une fiche d'information. Cette étape permettra de **mettre de l'ordre dans la réflexion du groupe et vérifier que tout le monde est sur la même longueur d'onde. A terme, elle sera utile pour présenter le groupe à des personnes extérieures et aborder de nouveaux sujets. En outre, il s'agira d'un bon rappel pour l'avenir** : la révision du document à un stade ultérieur vous aidera à retrouver les valeurs et les objectifs initiaux de votre action.

Le sujet	
Domaine thématique	
Pourquoi vous êtes-vous intéressés à ce domaine thématique ?	
Votre question de veille	
Pourquoi vous êtes-vous intéressés à cette question de veille ?	
Quelle est la cible de votre action de veille	
Le contexte	
Brève description du contexte	
Quel(s) effet(s) négatif(s) a le problème identifié sur la population ?	
Quel(s) effet(s) positif(s) a le problème identifié sur la population ?	
Le collectif de veille	
Nom et logo/symbole	
Quand est-ce que le groupe est né et pourquoi ?	
Combien de personnes composent le groupe, et qui sont-elles ?	
Rôles utiles et pertinents dans le collectif	
Contacts et réseaux sociaux	

Recommandation : un tel document de synthèse doit être complet, clair et schématique. C'est avant tout un document interne mais, s'il est bien fait, vous pourrez l'utiliser à des fins de diffusion !

4. Élaborez votre message

Toute bonne campagne de communication repose sur un message principal clair, contenant si possible les informations suivantes :

- **Que demandez-vous (l'objet) :** *par exemple des données sur les fonds de santé, un portail de transparence pour les grands projets de construction, une liste des biens confisqués dans une zone donnée, etc.*
- **Qui le demande (le sujet promoteur) :** *“collectif de veille citoyenne [nom]”, nous, société civile, organisations environnementales, etc.*
- **À qui la demande est adressée (destinataire) :** *les institutions au niveau local, régional ou national, etc.*
- **Pourquoi vous le demandez (motivation, valeurs) :** *pour protéger la santé, pour le droit de savoir, pour la transparence dans la gestion des fonds publics, etc.*

Une fois que le collectif de veille a élaboré le message primaire (voir ci-dessus), elle peut également élaborer des messages secondaires.

Après avoir remarqué les nombreux domaines qui pourraient être impactés, positivement ou négativement, par une veille civique, il est évident que vous pouvez toucher une large palette de publics cibles, tous avec des caractéristiques et des intérêts différents. Votre groupe doit donc s'adresser à eux en utilisant des messages bien définis, aussi proches que possible de leur contexte culturel et social et de ce qui est susceptible de les intéresser.

Par exemple : si vous parlez d'environnement avec un public cible adulte, le message secondaire se concentrera plutôt sur le fait que la surveillance de l'environnement garantit la sécurité des enfants, puisqu'il vérifie également la propreté de l'eau du robinet domestique que ces derniers boivent ; avec une cible plus jeune, il sera plus efficace de parler de l'importance de cette surveillance pour garantir la propreté de l'eau du lac, de la mer ou de la rivière dans laquelle ils et elles vont nager et prendre le soleil pendant l'été.

5. Lancez votre campagne en public

Une première façon de présenter le collectif aux institutions et à la population pourrait être d'organiser un événement public. Il serait l'occasion de **raconter la création du groupe et le travail effectué jusqu'à présent, ainsi que de poser à nouveau votre question de veille ou de demander aux autorités un compte rendu de la réponse (ou de la non-réponse) reçue, les obligeant à se positionner publiquement.** À cette occasion, le rapport de veille (étape 4) pourra être diffusé, en utilisant

des formes simplifiées de visualisation des données (diapositives, infographies, cartes, chronologies, etc.). La fiche d'information peut également être un excellent outil de diffusion, faisant office de “carte de visite”.

Recommandation : il peut être stratégique de lancer la campagne lors de journées symboliques telles que les “journées (ou semaines) de la transparence” (le 9 décembre est par exemple la “Journée internationale de la lutte contre la corruption”) ou à la suite d'actualités liées à votre sujet, qui ont attiré l'attention du public et des médias. Il est également possible de profiter de la période de campagne électorale, en faisant pression sur les aspirants décideurs pour qu'ils et elles prennent en compte les demandes présentées.

6. Soyez présents sur les réseaux sociaux : faites parler de vous !

De nos jours, les réseaux sociaux constituent l'un des moyens les plus puissants pour parler au plus grand nombre. Créez des canaux de communication par lesquels informer sur votre veille, tenez à jour les passionnés de la cause et invitez les gens à l'action !

Vous pouvez utiliser le nom choisi pour la communauté comme nom de profil, et le symbole élaboré comme photo de profil (voir activité 6.5.). Commencez à poster, soyez présents autant que possible, faites-vous remarquer. N'oubliez pas de suivre ces quelques principes :

- **Repetita iuvant:** répétez le message principal autant que possible pour que le public s'en souvienne. Pour ne pas être monotone, utilisez des mots différents mais le concept doit toujours rester le même.
- **Le message doit être court et incisif.**
- Utilisez **un langage clair, inclusif, personnalisé et informel.** Toutefois, l'utilisation de l'argot peut diminuer la crédibilité de votre message.
- Dans la mesure du possible, **associez des visages aux écrits** : cela transmet l'idée que derrière ces mots, il y a des gens, de l'engagement et de l'énergie.
- **Soyez créatifs** : essayez de jouer avec l'ironie, les émotions, le sentiment d'appartenance, à un environnement local ou à un groupe. Les problématiques sont difficiles en soi, essayez donc de rendre le contenu plus léger et plus convivial.

Comment s'y prendre ? Avec quels outils ? Consultez la section “Boîte à outils”.

Recommandation : choisissez un hashtag efficace et concis qui représente la demande et pensez à une devise ou un slogan accrocheur : ce sont autant d'éléments qui permettront à votre collectif d'être reconnaissable !

7. Approfondissez le sujet, développez de l'affection pour votre veille

Après la première réunion de présentation (voir point 4), votre collectif peut organiser d'autres événements pour maintenir l'intérêt autour de son action et du sujet de sa veille.

- *Souhaitez-vous améliorer les connaissances sur le sujet au sein de votre collectif de veille ?* Organisez une réunion de formation interne avec des experts en matière de veille civique et citoyenne.
- *Voulez-vous sensibiliser la communauté à votre action ?* Organisez un événement avec des experts sur le thème de la veille civique, en invitant éventuellement des représentants d'autres collectifs de veille qui pourront raconter leur propre expérience.
- *Voulez-vous comprendre ce que les gens pensent du sujet de votre veille ?* Organisez une réunion au cours de laquelle vous recueillerez les besoins, les idées, les réflexions, notamment de ceux et celles qui sont touchés par le problème sur lequel vous travaillez. Vous pouvez également inviter des institutions, afin de régénérer la solidarité et la confiance mutuelle.
- *Vous souhaitez que les gens ne se sentent pas seuls face à leurs besoins et à leurs problèmes ?* Organisez une rencontre avec quelques témoins, pouvant venir d'autres zones, directement touchés par les problèmes que vous tentez de résoudre. L'échange d'expériences génère de l'empathie et un sentiment d'appartenance. Après avoir écouté des témoins, le public pourrait mieux comprendre pourquoi votre combat est important (inspiré de A. Alemanno, " Lobbying for change : find your voice to create a better society ", 2017, Icon Books Ltd).
- *Vous avez pour objectif d'exercer une pression publique sur les décideurs ?* Organisez une réunion où les habitants peuvent entrer en relation directe avec les décideurs. De cette manière, vous leur ferez ressentir la pression du consensus électoral.

Recommandation : ce type d'événements est l'occasion de raconter des histoires sur les personnes impliquées et les thèmes abordés. N'hésitez pas à les diffuser : créez des infographies avec les informations obtenues auprès des experts rencontrés ; écrivez des articles ou réalisez de courtes vidéos avec les intervenants et les participants ; relancez les réponses données par les décideurs, qu'elles soient positives ou négatives. Il n'est pas nécessaire d'utiliser des technologies compliquées ou coûteuses : très souvent, l'appareil photo du téléphone portable et des logiciels graphiques gratuits suffisent. Planifiez à l'avance ce que vous souhaitez communiquer sur cet événement, afin de savoir quand prendre telle ou telle photo, faire des enregistrements, interviewer les participants, etc.

8. Impliquez le public : l'union fait la force

La communication de votre groupe vise à sensibiliser et à informer sur le thème et l'action de votre veille. Plus encore, elle peut susciter l'engagement des personnes auxquelles elle s'adresse. Il est possible d'y parvenir en lançant un "Call2Action" sur vos réseaux sociaux et lors de vos événements, c'est-à-dire un appel aux personnes qui vous lisent ou vous écoutent pour qu'elles s'impliquent ou soutiennent activement votre cause.

Certaines actions demandent peu d'efforts, comme demander d'utiliser le hashtag de votre campagne, ou de faire un article ou un post et de tagger votre page. **D'autres nécessitent un peu plus d'engagement**, comme de signer votre pétition ou de participer à des manifestations. Les Call2Actions sont une partie importante des campagnes car ils canalisent l'opinion de nombreuses personnes à travers un seul outil de communication et renforcent vos demandes par une action collective.

Référez-vous à la section "boîte à outils" pour découvrir les différentes méthodes d'action.

Recommandation : le Call2Action doit être bien adapté à la cible identifiée. Si vous demandez à des personnes âgées de faire des reportages sur les réseaux sociaux, vous découvrirez probablement qu'elles n'ont pas de compte sur ces réseaux. Si vous voulez collecter des signatures pour une pétition hors ligne, ne le faites pas pendant les heures d'école et de travail, car vous manqueriez beaucoup d'alliés potentiellement intéressés.

LE NUMÉRIQUE A UN GRAND POTENTIEL, MAIS AUSSI DES RISQUES

Le numérique semble être accessible à tous et à toutes, mais ce n'est pas toujours le cas. Voici quelques situations dont il faut se méfier :

- Tout le monde n'a pas un accès facile à l'internet. Certaines personnes âgées n'ont par exemple pas de smartphone ou d'ordinateur. Si vous pensez que votre public cible n'utilise pas d'outils numériques, il sera important de l'atteindre hors ligne.
- Nous vivons aujourd'hui dans ce que l'on appelle "l'ère des réseaux sociaux" : étant donné l'énorme quantité de contenu et de trafic que vous pouvez trouver sur les réseaux, il est parfois difficile de se démarquer ! C'est pourquoi vous devez élaborer votre stratégie avec soin.
- Votre message (même s'il est construit de manière correcte et respectueuse) peut parfois être victime de la polarisation et de la simplification sur le web : vous devez peser vos mots avec soin pour éviter d'être mal compris ou manipulés.
- Ne tombez pas dans le "clickactivisme" : rappelez-vous que la communication vous aide à atteindre un large public, mais que votre véritable objectif reste la veille. Ne laissez pas la communication vous priver d'énergie pour mener à bien votre mission : mieux vaut communiquer un peu moins mais faire avancer votre action, que de très bien communiquer mais avec de mauvais résultats !

LA BOÎTE À OUTILS : COMMENT FAIRE PASSER VOTRE MESSAGE

Pour finir, examinons les outils qui peuvent aider votre groupe à atteindre les objectifs ci-dessus. Chaque outil a des cibles et des objectifs différents et peut être utilisé spécifiquement par certains acteurs, c'est pourquoi ils doivent être choisis avec soin et souvent combinés. En d'autres termes, tous ces instruments ne conviennent pas pour atteindre à la fois l'opinion et les institutions, et tous ne permettent pas de parvenir à tous les objectifs identifiés. De plus, ces outils peuvent être utilisés aussi bien lorsque les institutions répondent ou lorsqu'elles se taisent, en fonction des messages que votre collectif souhaite communiquer.



Mailbombing

Effort : faible

Efficacité : dépend du niveau d'engagement

Accessibilité : moyenne-haute

Risques : aucun

Cet outil est accessible à toute personne disposant d'une connexion Internet et il est facilement utilisable. **Le mailbombing consiste en l'envoi, par plusieurs personnes différentes, d'un même e-mail à certaines adresses.** Pour réaliser une telle action, il est nécessaire de :

- Collecter les adresses institutionnelles des décideurs sur le sujet qui vous intéresse. Rester concentrés sur le sujet de votre demande.
- Rédiger un court texte expliquant ce que vous demandez et pourquoi vous le demandez, en précisant que cette action ne prendra fin que lorsqu'il y aura une réponse des parties prenantes concernées.
- Par le biais d'un Call2action (voir le point 8 de l'étape 8), inviter la communauté à envoyer régulièrement le texte, à l'aide d'une liste de diffusion (par exemple, tous les jours pendant une certaine période de temps)



Pétition

Effort : élevé

Efficacité : dépend du niveau d'engagement

Accessibilité : moyenne-haute

Risques : quelques-uns

La pétition est une demande, souvent adressée à un membre du gouvernement ou à une institution publique, généralement basée sur un document signé par de nombreuses personnes. Il peut s'agir de pétitions formelles (comme les initiatives de droit populaire, qui nécessitent un système complexe de validation de chaque signature recueillie en présence d'un représentant local de l'État) **ou de pétitions informelles** (comme celles menées sur des plateformes telles que Avaaz.it, Change.org et WeMove.eu, etc.)

Pour préparer une bonne pétition, vous devez :

- Préparer un texte qui contient à la fois tous les détails nécessaires sur la demande et qui est émotionnellement engageant
- Obtenir des photos évocatrices de votre combat
- Créer un slogan efficace, facile à retenir, clair et respectueux
- Disposer d'un petit réseau de soutiens prêts à signer dès le lancement de la pétition (les pétitions qui bénéficient d'une forte impulsion initiale se remarquent mieux, surtout dans les petites communautés)
- Mettre en place une campagne de communication autour de la pétition, à la fois par le biais des réseaux sociaux et des médias traditionnels

Une fois ces éléments préparés, il ne vous reste plus qu'à vous inscrire sur la plateforme la plus appropriée, à suivre les instructions en téléchargeant tous les contenus requis et à lancer la pétition !

Réseau social

Effort : élevé

Efficacité : moyenne-haute

Accessibilité : moyenne-haute

Risques : moyens

En fonction de la cible que vous essayez d'atteindre, il est nécessaire d'évaluer quel réseau social utiliser. Par exemple, si vous souhaitez atteindre une population de plus de 30 ans, Facebook ou Twitter peuvent être des canaux efficaces. Au contraire, si votre cible est représentée par un public plus jeune, Instagram ou TikTok peuvent être plus appropriés. Si vous voulez communiquer des contenus courts avec plusieurs tranches d'âge, Telegram peut être le bon réseau, même s'il n'est pas encore très utilisé. Si vous avez l'intention d'utiliser principalement des vidéos longues, YouTube est mondialement connu et touche ceux et celles qui n'ont pas d'autre réseau social, etc

Une fois que vous avez décidé quel réseau social est le plus approprié pour votre campagne, il est nécessaire d'adapter votre contenu.

Facebook permet par exemple une utilisation plus étendue des mots, mais un contenu visuel est toujours nécessaire pour que votre post soit remarqué (des photos, graphiques ou infographies). Au contraire, Twitter n'a pas nécessairement besoin de références visuelles et ne permet qu'un nombre réduit de mots, mais il est très utilisé par un public politiquement engagé. En ce qui concerne Instagram, la communication visuelle y est davantage valorisée, ce qui permet d'utiliser différemment les "Stories", en transmettant de petites quantités d'informations à chaque Story, ou de créer des infographies synthétiques. TikTok est encore plus visuel, ne permet pratiquement aucun contenu écrit et est très attrayant pour les jeunes si vous suivez les tendances existantes. Telegram, comme nous l'avons dit, fonctionne bien en tant que distributeur d'informations, avec des textes courts mais complets et des graphiques significatifs. Il permet de transférer facilement les contenus



aux amis et aux parents par les utilisateurs eux-mêmes.

N.B. Pour chaque contenu posté, n'oubliez pas de conserver une cohérence stylistique et graphique (couleurs, logo, symbole, nom, polices) en rappelant systématiquement qui vous êtes et comment vous joindre, en ligne et hors ligne. Chaque publication est une occasion d'élargir votre communauté !



Médias traditionnels

Effort : moyen

Efficacité : moyenne-haute

Accessibilité : élevée

Risques : moyens-faibles

Les médias locaux peuvent être un outil précieux pour la diffusion de vos contenus, puisqu'ils s'adressent à la communauté locale et qu'ils peuvent être un outil d'information largement utilisé, notamment par les adultes et les personnes âgées. Ils peuvent présenter des initiatives et des résultats positifs ou dénoncer l'inaction des politiques sur leurs canaux hors ligne et en ligne, et, dans certains cas, accueillir des articles ou diffuser des interviews de membres de la communauté. Comment les approcher ? Au début, il peut être utile d'obtenir l'aide des enseignants ou du directeur de l'école, leur médiation pouvant aider à gagner en légitimité aux yeux des rédacteurs et rédactrices ainsi que des directeurs et directrices locaux(les). Vous pouvez également préparer un e-mail contenant des informations sur votre initiative. Dans cet e-mail, demandez poliment à ce que la nouvelle soit mise en avant et diffusée. Il peut être ensuite utile de vérifier quel journaliste a publié à la suite de votre demande et d'essayer d'obtenir son contact : il ou elle pourrait être intéressé(e) par les futurs développements de votre veille. Par conséquent, afin d'inciter les médias locaux à relancer l'information, vous pouvez copier son e-mail dans les futures mises à jour liées à votre action.



Manifestations/sit in/flash mob

Effort : élevé

Efficacité : dépend de l'objectif

Accessibilité : élevée

Risques : élevés

Il s'agit d'un outil hautement symbolique mais délicat. Manifester dans les rues peut certainement attirer l'attention de la communauté locale, des administrations publiques et des politiciens, mais cela ne vous aidera pas toujours à obtenir les réponses que vous recherchez. La prudence est de mise : si vous organisez une manifestation, un sit-in ou un flash mob sans attirer l'attention, vous obtiendrez probablement une faible participation. Cela pourrait engendrer de la frustration au sein du groupe ainsi que délégitimer la cause. Réfléchissez bien aux avantages et aux inconvénients de cet instrument, qui peut exposer votre groupe au jugement du public. L'administration publique pourrait par

exemple le considérer comme une action conflictuelle et devenir moins collaborative. D'un autre côté, une action bien planifiée et créative peut créer un sentiment de solidarité et renforcer le collectif, tout en suscitant l'intérêt et en attirant de nouveaux membres.

Aujourd'hui, il est parfois plus efficace d'envoyer une demande d'accès civique aux données avec son ordinateur, ou de s'engager à lire le budget de sa municipalité et à organiser une réunion avec les institutions pour en discuter, que d'organiser un sit-in devant la porte de la municipalité.

N.B.: Essayez d'imaginer une action originale, ironique, désinvolte. Il sera plus facile d'attirer l'attention des gens et des autorités et sera certainement plus amusant pour votre groupe !

Événements ou ateliers

Effort : élevé

Efficacité : moyenne

Accessibilité : élevée

Risques : moyens



Un événement public ou des ateliers sont toujours un bon moyen de se présenter à la communauté locale et ce, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, cela vous permet d'être visible dans le débat politique sur le sujet qui vous tient à cœur. De plus cela vous donne l'occasion d'élargir votre réseau et d'engager de nouveaux participants ou d'avoir de nouveaux followers sur les réseaux sociaux. En outre, cet outil favorise l'échange entre les personnes et les institutions, et permet de recueillir plus d'informations auprès de ces dernières puisqu'il crée un nouvel espace de dialogue. Un tel événement peut se dérouler de différentes manières : il peut s'agir d'un événement formel et institutionnel, d'un événement frontal mais informel dans lequel chacun peut se sentir libre de s'exprimer, d'un événement interactif et informel dans lequel vous pouvez vous rapprocher des émotions et des opinions des participants – grâce par exemple à des méthodologies éducatives informelles -, etc. Chaque type d'événement peut être efficace pour votre objectif : c'est à vous de décider lequel correspond le mieux à votre objectif et à votre cible.

N.B.: "Informel" ne signifie pas "pas sérieux" : parfois, une approche informelle et interactive donne de meilleurs résultats qu'une approche formelle et frontale. Essayez de surprendre le public (jeunes et adultes) avec des méthodes non conventionnelles et intelligentes pour mener un événement. Cela peut produire un double effet positif sur votre public : satisfaction pour le contenu et satisfaction pour la forme.



ATELIER

voir activité 8.3



IV

AU-DELÀ DE LA VEILLE

ÉTAPES FACULTATIVES : AU-DELÀ DE LA VEILLE

À ce stade, le parcours de veille de votre communauté peut être considéré comme exhaustif, mais pas nécessairement terminé ! Jusqu'à présent, votre groupe de jeunes a évolué dans le domaine de l'engagement civique, les deux prochaines étapes relèvent au contraire du domaine de l'activisme.

Aller plus loin signifie aller au-delà de la veille, c'est pourquoi nous vous suggérons de ne proposer les deux dernières étapes que si deux conditions sont remplies : premièrement, si les participants montrent de l'intérêt et le désir d'aller plus loin dans leur action ; deuxièmement, si

vous, en tant qu'animateur ou animatrice, avez les connaissances et les compétences pour guider correctement ce processus, sans mettre en péril ou banaliser le travail effectué jusqu'à présent. Même si ces deux dernières étapes sont facultatives, elles peuvent représenter une grande opportunité pour les jeunes : en partant de leurs propres expériences quotidiennes, ils et elles peuvent favoriser un changement concret ayant un impact sur la vie de tous. Cela peut sembler incroyable, mais les jeunes aussi peuvent changer la politique nationale – et peut-être même plus souvent que les adultes !

ÉTAPE

9

ASSURER LE CHANGEMENT : ESSAYER D'AMÉLIORER LA LOI

La veille civique peut faire prendre conscience aux jeunes qu'ils et elles peuvent agir tant au niveau local que national, en s'efforçant de changer les "règles du jeu". En d'autres termes, les collectifs de veille peuvent demander aux autorités locales et nationales de prendre des mesures sur le sujet qui les intéresse. Ceci est particulièrement important lorsque la question faisant l'objet d'une veille est régie par des lois nationales, qui nécessitent un changement au sommet (des ordonnances, des règlements, amendement ...).

La législation nationale peut par exemple empêcher certaines données ou certains documents contenant des données d'être publiés en ligne. Dans ce cas, les administrations publiques locales sont impuissantes : elles ont également les mains liées, puisque c'est la réglementation elle-même qui est inadéquate. Dans le pire des cas, elles peuvent utiliser cet "alibi" (trop de lois confuses et contradictoires) pour justifier leurs échecs. Toutefois, cela n'empêche pas votre groupe de leur demander de se joindre à vous pour promouvoir une action de changement plus profonde et plus radicale, conduisant à la suppression des obstacles normatifs.

Dans ces cas de figure, le collectif de veille des jeunes est appelé à un défi différent, d'un ordre supérieur, qui se concentre sur quatre points :

1. Identifier ce qui ne fonctionne pas dans la loi et ce que vous voulez changer

Il est important que votre collectif de veille identifie clairement les obstacles qui l'empêchent d'agir efficacement et qui sont souvent de nature juridique ou légale.

Cette étape n'est pas si évidente : percevoir ce qui ne fonctionne pas ne signifie pas forcément avoir une compréhension claire du problème technico-légal, ou identifier correctement la loi (ou les lois) qui régit le sujet surveillé.

Pour cette raison, la première action à entreprendre est de trouver, par-

mi les lois nationales et locales, l'origine de l'obstacle. S'il est vrai que le collectif que vous avez formé sait où il veut aller et ce qu'il veut demander au législateur, il faut qu'il se familiarise avec les processus réglementaires.

2. Identifier à qui vous devez vous adresser

Qui est responsable de la réforme de la loi ? Le gouvernement local ? Le législateur national ? Dans la lignée de ce qui a été mentionné plus haut, il est nécessaire d'identifier immédiatement à qui s'adresser, la bonne personne "déléguée". Identifier cette personne signifie également découvrir qui représente nos institutions à ce moment-là et, par conséquent, comment fonctionne la machine administrativo-politique : une bonne occasion d'approfondir le sujet.

3. Identifier la proposition spécifique de changement légal

Après avoir identifié l'obstacle et compris qui pourrait le résoudre, il faut formuler une demande claire et concrète. Travaillez avec votre communauté pour trouver comment changer la loi, sans essayer de remplacer le travail du législateur, mais en indiquant les voies utiles à suivre. Pour cela, appuyez-vous sur des experts : ils et elles sauront cadrer votre action.

4. Trouver qui peut soutenir et diffuser votre message

Votre collectif peut mobiliser ceux et celles qui sont d'accord avec votre message : plus vous êtes nombreux et nombreuses, plus il sera facile de vous faire entendre. N'oubliez jamais que certaines paroles peuvent avoir un impact différent selon le public auquel elles s'adressent. Il est donc utile d'essayer de mettre en œuvre différentes stratégies pour toucher le plus de monde possible : trouvez un ou une jeune influenceur partageant la cause du collectif qui est prêt(e) à la relancer ; trouvez une personne faisant autorité et respectée par l'opinion publique qui peut légitimer le combat (journaliste, artiste, intellectuel, etc.) ; trouvez une association ou une structure locale qui peut soutenir l'action.

ÉTAPE 10

S'ENGAGER : SUR LE CHEMIN DU MILITANTISME

Nous sommes arrivés à la fin de ce voyage.

Comme promis, ce que nous avons entrepris est une première tentative de partager des contributions sur les questions d'intégrité et de veille civique, en mettant au centre la capacité d'action des jeunes. **Ce parcours était, à toutes fins utiles, une préparation au militantisme.**

La dernière étape est d'encourager les jeunes que vous avez formés à devenir des protagonistes civiques de leurs quartiers, villes et régions, ou à se consacrer à des défis complexes à travers le prisme de la veille civique. Ils et elles peuvent trouver des groupes, des associations, des ONG avec lesquels collaborer pour une participation civique, au-delà de l'action individuelle de veille.

Comment s'y prendre ? Vous pouvez les rechercher sur les réseaux sociaux ou demander conseil directement auprès des personnes avec lesquelles vous avez interagi au cours de votre veille.



ACTIVITÉS

ACTIVITÉS

Cette section présente les activités correspondant aux références théoriques précédentes, de l'étape 0 à l'étape 10, qui ont introduit la méthode de suivi. Vous trouverez diverses activités qui illustrent la plupart des étapes, par le biais de l'apprentissage par la pratique et du travail collaboratif.

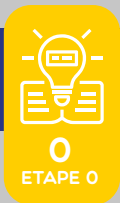
Cette section est particulièrement utile pour répondre aux objectifs suivants :

- encourager les méthodes démocratiques et la prise de décision participative au sein de votre groupe ;
- pratiquer un apprentissage actif, débattre, négocier et développer la capacité à trouver des compromis en vue d'une réalisation collective ;
- faire l'expérience de la constitution d'un collectif de veille avec un objectif commun et une identité partagée ;
- soutenir la formulation de questions de veille sur un environnement spécifique, à un niveau individuel et collectif ;
- faire l'expérience du processus de recherche de données, à travers des sujets et des problèmes de la vie réelle ;
- apprendre à cartographier un environnement spécifique et à interagir avec les différentes parties prenantes ;
- acquérir la confiance nécessaire pour faire valoir les demandes liées à la veille.

Vous trouverez différentes méthodes : certaines de ces activités peuvent être utilisées indépendamment les unes des autres. D'autres sont des activités centrales longues qui peuvent nécessiter des exercices préliminaires. Au début de chaque activité, vous trouverez des informations sur le groupe cible potentiel, le temps nécessaire à sa réalisation et la place qu'elle doit occuper dans votre atelier, ainsi que les objectifs qu'elle vise. Nous vous recommandons de vous familiariser avec les parties théoriques avant de commencer les activités car vous serez très probablement amené(e) à clarifier certains concepts et méthodes auprès de votre groupe. Les références importantes à d'autres activités ou parties théoriques sont mentionnées dans le texte. N'hésitez pas à vous référer à la carte mentale présentée au début de ce guide pour avoir une vue d'ensemble des liens entre les différentes étapes et activités de veille.

Pour que ces activités fonctionnent dans votre contexte organisationnel, vous devrez peut-être les adapter à vos besoins et à votre situation. Vous pouvez combiner les activités pour une meilleure compréhension ou ne suivre qu'une méthode.

Amusez-vous bien !



A0.1



L'objectif de cette activité est de favoriser la croissance et le développement de l'autonomie de pensée du groupe, en encourageant un processus de prise de conscience individuelle et une mise en commun des souhaits de chacun.

OBJECTIFS

émergence, écoute active et reconnaissance des souhaits.

MÉTHODOLOGIE

approche maïeutique

GROUPE CIBLE

5 – 30 personnes, à partir de 14 ans

DURÉE

60 – 90 minutes

FONCTION

activité préliminaire à l'activité 0.2 et à l'activité 0.3

MATÉRIEL

tableau, feuilles mobiles à suspendre ou affiches pour noter les éléments qui émergent pendant l'atelier

1. Les participants sont invités à former un cercle régulier, en gardant la même distance par rapport au centre et aux autres, et à se regarder dans les yeux. L'espace physique doit être organisé de manière à créer une atmosphère dans laquelle le pouvoir est uniformément partagé afin d'encourager le dialogue. Il est recommandé d'avoir une atmosphère lumineuse et confortable, de préférence en rapport avec la nature.
2. Sans avoir présenté les bases théoriques de cette méthodologie, demandez au groupe : "Quels sont vos souhaits ?". Tous les participants sont libres de répondre en demandant la parole lorsqu'ils ou elles souhaitent s'exprimer, par exemple par un geste. Il est important que les participants s'expriment, écoutent attentivement la voix des autres et respectent les moments de silence, utiles à la réflexion et à la concentration. C'est ainsi que l'on peut favoriser un dialogue ouvert et démocratique, sans contraintes, ni diktats, ni dogmes.
3. Notez les souhaits tels que les participants les formulent sur une affiche, sur des feuilles à accrocher ou sur un tableau noir, afin qu'il ou elles puissent les avoir sous les yeux pour la phase suivante.

LA MÉTAPHORE DE LA MOSAÏQUE

4. Vérifiez que tous les participants ont eu l'occasion de s'exprimer. Avec le groupe, essayez d'identifier les points communs dans les souhaits recueillis et, ce faisant, initiez un cycle de réflexion. L'objectif de cette phase est de reformuler les souhaits d'une manière qui permette aux participants de mieux les comprendre.
N.B. Vous pouvez intervenir pour harmoniser le dialogue, mais sans exprimer votre opinion personnelle sur le sujet.
5. L'activité est clôturée par un résumé de ce qui a émergé, même si aucune conclusion n'a été tirée (ces points peuvent être mis en évidence comme des pistes potentielles de réflexion future).

Références :

https://en.danilodolci.org/reciprocalmaieutic/?_ga=2.16844415.752858944.1640624623-360990584.1640624623

DISTINGUER ET RELIER LES SOUHAITS



A0.2



L'objectif de cette activité est d'encourager la réflexion autour des souhaits, de la compréhension de leurs origines et de leur diversité, et d'essayer de distinguer les souhaits collectifs des souhaits individuels. Il est suggéré de réaliser cette activité avec des groupes déjà suffisamment conscients de leurs souhaits. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez commencer par l'activité 0.1 "La métaphore de la mosaïque".

OBJECTIFS

accroître la connaissance de soi et de ses propres souhaits, pour en construire un chemin vers l'engagement contre la corruption

MÉTHODOLOGIE

analyse participative

GROUPE CIBLE

5 – 30 personnes, à partir de 14 ans

DURÉE

60 – 90 minutes

FONCTION

activité centrale et/ou activité préliminaire à l'activité 0.3

MATÉRIEL

post-it de différentes couleurs, marqueurs et au moins 4 affiches

Avant de commencer, préparez deux affiches. L'une doit être divisée en deux sections : 1. *Manque* et 2. *Passion/Curiosité* ; l'autre doit être divisée en trois sections : 1. *Loisirs*, 2. *Intérêt individuel et vie personnelle* et 3. *Intérêt collectif*.

ÉTAPE 1 : RÉFLEXION INDIVIDUELLE (20–30 minutes)

1. Les participants sont invités à se placer en demi-cercle vers une affiche sur le mur ou en cercle autour d'une affiche sur le sol.
2. Des post-it et des marqueurs sont distribués. Demandez aux jeunes de réfléchir à leurs souhaits et à leurs besoins dans la vie quotidienne. Pour cela, ils et elles peuvent penser à différents domaines de leur vie : famille, école, groupe d'amis, quartier, ville, état, vie professionnelle, etc. Les participants sont invités à écrire chacun de leurs besoins ou souhaits individuels sur différents post-it, en les formulant en phrases courtes.

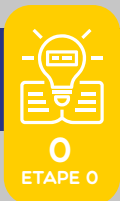
ÉTAPE 2 : EXPOSITION DES SOUHAITS (20–30 minutes)

1. Montrez l'affiche avec les catégories "Manque", "Passion/Curiosité". Les participants sont invités à partager avec le groupe ce qu'ils et elles ont écrit et à essayer de le placer dans la section appropriée du poster. L'animateur ou l'animatrice et le reste du groupe peuvent aider chaque participant(e) à distinguer ce qui se cache derrière le souhait : c'est-à-dire si c'est un sentiment de manque, de passion ou de curiosité pour quelque chose.
2. Une fois que tous les souhaits ont été placés sur les affiches, le groupe est invité à les lire et à y réfléchir. Certains post-its peuvent contenir plus d'un souhait, d'autres doivent être déplacés vers une autre section, et d'autres encore doivent être complétés. Les participants sont encouragés à relire les souhaits et à essayer de voir si certains d'entre eux peuvent être reformulés.

ÉTAPE 3 : REFORMULATION COLLECTIVE (20–30 minutes)

1. Demandez aux participants de reformuler collectivement leurs souhaits et de les relier selon le modèle proposé, en identifiant les caractéristiques et les contenus similaires. En considérant l'objectif de lutte contre la corruption, nous en proposons trois : les souhaits de pur loisir, les souhaits d'intérêt individuel et pour sa propre vie, les souhaits d'intérêt collectif.
2. Les participants sont maintenant invités à déplacer les post-it de la première affiche vers les nouvelles affiches avec les trois catégories mentionnées ci-dessus. Ils et elles sont ensuite invités à discuter et à prendre des décisions collectivement.
3. Si le groupe se rend compte qu'il manque certaines catégories, celles-ci peuvent être ajoutées sur le poster vierge.

N.B. Il est également possible de modifier les trois sections prévues si elles ne sont pas efficaces pour contenir les souhaits qui ont émergé.



A0.3



L'ARBRE DES BESOINS

L'objectif de cette activité est d'identifier, de collecter et d'analyser des besoins de manière structurée, en incluant ceux qui ne seraient pas "faisables" ou ceux qui ne sont pas collectivement partagés. Il s'agit d'une analyse participative dans laquelle les différents points de vue et besoins doivent être combinés. Il est suggéré de mener cette activité avec des groupes déjà suffisamment conscients de leurs souhaits. Si ce n'est pas le cas, nous vous conseillons de réaliser dans un premier temps les activités 0.1 "La métaphore de la mosaïque" et 0.2 "Distinguer et relier les souhaits".

OBJECTIFS

identification, formulation, analyse et reformulation structurées des besoins collectifs

MÉTHODOLOGIE

groupe de discussion

GROUPE CIBLE

5 – 30 personnes, à partir de 14 ans

DURÉE

60 – 90 minutes

FONCTION

activité centrale

MATÉRIEL

post-it ou cartes, marqueurs et deux affiches

1. Distribuez des marqueurs et des post-it ou des cartes entre les participants. Demandez-leur d'écrire les besoins qu'ils et elles perçoivent dans leur contexte (un par post-it) et de les coller au hasard sur une affiche vierge. Gardez à l'esprit qu'il n'y a aucune limite ou restriction quant au type de besoins.
2. Une fois qu'un nombre suffisant de post-it a été collecté, demandez aux participants de les organiser à tour de rôle selon des critères communs de priorité et d'interconnexion. La question qui doit guider l'organisation de l'arbre est de savoir s'il existe des besoins qui génèrent d'autres besoins, c'est-à-dire de s'interroger sur le type de relation qui existe entre eux. Vous pouvez le faire en déplaçant les post-it sur l'affiche.
3. En vous basant sur le résultat de l'affiche que vous avez réalisée à l'étape précédente, il devrait apparaître clairement quel besoin est

partagé par la plupart des participants. Prenez alors une nouvelle affiche et, en partant du bas, écrivez le nom de ce besoin, comme s'il s'agissait du tronc d'un arbre. Ensuite, demandez aux participants de construire l'arbre des besoins en plaçant des post-it ou des cartes sur l'affiche comme s'il s'agissait de branches partant du tronc, en tenant compte du fait que les besoins les plus proches du tronc sont ceux qui ont une priorité plus élevée et ceux qui sont plus éloignés une priorité plus faible.

4. Une fois l'arbre terminé, demandez aux participants d'imaginer comment chaque besoin pourrait être satisfait : par exemple, quelles actions peuvent être entreprises pour combler ce vide, par qui, etc. Il est recommandé de laisser quelques minutes aux participants pour réfléchir à leur réponse.

N.B. Si vous travaillez avec un groupe de plus de 20 personnes, il est conseillé de le diviser en deux groupes afin de s'assurer que tous les participants participent activement.

LA MARCHÉ ÉVEILLÉE

La marche éveillée est une activité qui permet aux participants de sortir de leur contexte quotidien. L'objectif est d'amener les jeunes "dans la rue", afin de faire émerger des questions souvent ignorées (parce qu'elles peuvent être perçues comme des choses immuables ou considérées comme allant de soi) et ce, en encourageant l'observation de l'espace et en utilisant tous les sens possibles. L'intention est donc de proposer au groupe de sortir de sa zone de confort, comme la salle de classe, la salle de séminaire ou le siège d'une association, pour l'emmener dans les quartiers les plus défavorisés de la ville ou du village.

OBJECTIFS

analyser des contextes géographiques familiers et inconnus, reconnaître leur potentiel et leurs problèmes

MÉTHODOLOGIE

exploration par les sens, analyse S.W.O.T. et photovoice.

GROUPE CIBLE

5 – 30 personnes ou plus

DURÉE

de 90 minutes à une journée entière

FONCTION

activité centrale

MATÉRIEL

stylos, papier ou cahier de notes

Choisissez un lieu pour l'activité et fixez l'heure. La marche est le point de départ essentiel : les trois méthodes suivantes peuvent être menées consécutivement ou en alternance, selon les besoins du groupe ou selon votre préférence.

Il peut également être utile de recueillir des informations sur l'histoire des lieux : comment ont-ils évolué au fil du temps, au gré des événements. Il convient donc de se demander : connaissez-vous l'histoire de ce lieu ? Avez-vous quelqu'un à qui demander ? Si oui, écrivez quelques mots pour vous aider à la décrire au groupe avant le début de la promenade.



A0.4



MÉTHODE 1 : EXPLORER LES LIEUX PAR LES SENS

Afin de conduire le groupe dans ce voyage de redécouverte du monde qui l'entoure (et de sa propre façon de le percevoir), vous pouvez guider l'attention des participants à travers cette liste de questions :

- *Que voyez-vous ?*
Essayez d'être attentifs et attentives aux choses habituelles et aux espaces inhabituels. Prenez des photos chaque fois que vous en ressentez l'envie ou que vous remarquez des détails à étudier ;
- *Que sentez-vous ou goûtez-vous ?*
Les odeurs façonnent aussi les espaces et nous aident à en faire l'observation ;
- *Qu'entendez-vous ?*
Des bruits des maisons aux bruits de la rue, le son d'un environnement peut en dire long sur celui-ci. Dans ce cas, il peut être utile de dessiner une "carte sonore" ;
- *Que touchez-vous ?*
Essayez de découvrir un lieu à travers vos mains, car le toucher fournit également des informations importantes.

MÉTHODE 2 : ANALYSE S.W.O.T.

Avant le début de la promenade, distribuez aux participants une feuille de réponses divisée en quatre cases. En guise de titre de chaque case, copiez les questions suivantes :

- *Quels sont les **points forts** de ce lieu tel qu'il est aujourd'hui ?*
- *Quels sont les **points faibles** de ce lieu tel qu'il est aujourd'hui ?*
- *Quelles sont les **possibilités** d'améliorer ce site à l'avenir ? Quelles mesures de veille civique permettraient de tirer le meilleur parti de ces possibilités ?*
- *Quelles sont les **menaces** futures pour ce lieu ? Comment ces risques peuvent-ils être minimisés par une participation ou une action de veille généralisée ?*

Au cours de la promenade, les participants doivent remplir le tableau divisé en quatre sections. Ils et elles peuvent noter quelques mots seulement, ce qui leur permettra de se souvenir du concept lors de la mise en commun.

MÉTHODE 3 : PHOTOVOICE

L'utilisation d'une image permet une réflexion active des participants et leur fait prendre conscience des ressources et du potentiel actuels et à développer. Vous pouvez donc mener l'activité de cette manière :

1. Les participants prennent des photos de tout ce qu'ils et elles jugent utile pendant la marche éveillée.
2. Imprimez les photos et écrivez avec le groupe de petites légendes pour chacune d'entre elles.
3. Disposez toutes les photos sur le sol et essayez de les organiser selon des lieux similaires, ou selon des problèmes similaires, sans les superposer.
4. Entamez une discussion commune dans le but d'approfondir la compréhension du contexte qu'elles capturent, en utilisant des questions telles que :
 - Que voyez-vous sur cette image ?
 - Que se passe-t-il ?
 - Quel est le rapport avec notre vie ?
 - Pourquoi ce problème ou cette situation se produit-il ?
 - Comment ce problème est-il lié à d'autres ?

N.B. Dans cette activité, il est demandé aux participants de ne pas juger la qualité des photos, mais de se concentrer sur leur signification.

CHOISIR CE QUE VOUS SOUHAITEZ SURVEILLER



A1



ETAPE 1

Cette activité se compose de deux parties, l'une basée sur un brainstorming et l'autre sur un consensus partagé afin de choisir un objet de veille. Elle peut être précédée des activités de 0.1 à 0.4, ou proposée sans elles. Cette activité comprend des moments de réflexion personnelle et de discussion collective. Elle vise à définir l'objet de la veille de manière univoque et aussi consensuelle que possible, en favorisant la représentation de tous les participants.

OBJECTIFS

décider de ce que le groupe veut surveiller

MÉTHODOLOGIE

brainstorming et processus décisionnel

GROUPE CIBLE

5 – 30 personnes, à partir de 14 ans

DURÉE

90 – 120 minutes

FONCTION

activité centrale

MATÉRIEL

feuilles de papier, stylos, affiches et marqueurs

ÉTAPE 1 : BRAINSTORMING

1. Réflexion individuelle (15 minutes)

A travers une réflexion individuelle, dressez une liste des questions que chaque participant(e) juge nécessaires de suivre, en prenant soin de justifier chaque question. Distribuez les feuilles et les stylos aux participants, et demandez-leur de s'installer pour travailler individuellement. Cette phase dure au maximum 10 minutes et il est recommandé d'utiliser une musique instrumentale en fond sonore pour faciliter la concentration.

2. Processus de choix en groupe (15 minutes)

Répartissez les participants en groupes de 4 personnes maximum. Au sein des groupes, chaque participant(e) lit et justifie sa liste, en veillant à laisser du temps pour les réactions des autres membres du groupe. Les thèmes proposés individuellement peuvent être modifiés ou négociés afin d'obtenir un sujet commun. Chaque groupe choisit un thème

et prépare une affiche sur laquelle il motive son choix avec les points suivants :

- Comment êtes-vous arrivés à ce thème ?*
- Qu'est-ce qui a attiré votre attention sur ce thème ?*
- Est-ce que quelqu'un dans le groupe a déjà des connaissances ou une expérience sur ce sujet ?*

ÉTAPE 2 : APPROCHE DÉCISIONNELLE / PLÉNIÈRE (durée variable en fonction de la taille du groupe)

1. Phase de présentation (variable)

En cercle, chaque groupe présente l'affiche avec le thème choisi lors de la phase précédente. L'animateur ou l'animatrice choisit la méthode de présentation qu'il ou elle juge la plus appropriée afin que chaque participant(e) du groupe justifie son choix. Chaque présentation ne doit pas durer plus de deux minutes.

2. Débat ouvert (30 minutes)

Dans cette phase, les participants sont invités à discuter et à échanger des idées afin de clarifier les questions qui peuvent être soulevées. Cela peut se faire dans une atmosphère informelle et détendue avec, par exemple, une musique de fond ou pendant une pause-café.

Phase de choix (15 minutes)

Chaque participant(e) peut choisir un maximum de trois thèmes en cochant l'affiche de son thème préféré. Le thème ayant reçu le plus de votes sera automatiquement le plus représentatif.

N.B. Dans le cas où plusieurs groupes ont proposé un thème similaire, l'animateur ou l'animatrice peut proposer de fusionner les deux propositions.



A2.1



UNE SIMULATION DE RECHERCHE DE DONNÉES

Cette activité est un exercice de simulation permettant de gagner en assurance face à la collecte de données. Elle est particulièrement utile lorsque l'on travaille avec des groupes qui n'ont pas encore été formés, c'est-à-dire des groupes de jeunes qui n'ont pas été sensibilisés à la création d'une communauté, ou aux compétences requises pour ce faire.

OBJECTIFS

expérimenter un processus de collecte de données

MÉTHODOLOGIE

travail en équipe

GROUPE CIBLE

5 – 30 personnes, à partir de 14 ans

DURÉE

90 minutes

FONCTION

activité centrale ou exercice préparatoire à l'activité 2.2

MATÉRIEL

un ordinateur ou tablette pour chaque groupe de travail avec des tableaux de collecte de données partagés, un vidéoprojecteur, une liste avec une série d'institutions et de sources d'information liées au thème, des affiches, des marqueurs et du papier et des stylos

Imaginez que vous êtes un groupe qui décide de suivre un aspect des trois thèmes présentés dans le chapitre théorique (environnement, biens confisqués ou Fonds européen) et tentez de collecter des données. Le choix du thème doit être fait par l'animateur ou l'animatrice en fonction des compétences antérieures du groupe. Vous devez fournir aux participants une liste des sources, préparée à l'avance. Créez un tableau de collecte des données pour évaluer la qualité des données. Utilisez les descripteurs proposés dans la section "Processus de veille" (voir théorie – étape 4). Préparez également un autre tableau, plus simple, dans lequel vous pourrez recueillir les informations suivantes :

Source des données (éventuellement avec lien vers le site web)	Type d'information disponible	Résultat de la recherche

1. En guise d'introduction à l'activité, expliquez aux participants son déroulement et demandez-leur de se mettre dans la peau d'un groupe déjà formé autour du thème choisi. Précisez que l'intention de l'activité est de donner une première approche du processus de veille, qui sera réalisé à travers cette simulation.
2. Répartissez les participants dans des groupes de 3 ou 4 personnes maximum, en veillant à équilibrer leurs compétences antérieures. Attribuez-leur au hasard les sources à vérifier sélectionnées précédemment et donnez à chaque groupe une copie des tableaux préparés, de préférence en format numérique et partagé. Assurez-vous que chaque groupe dispose d'un appareil numérique (de préférence un ordinateur ou une tablette). Le temps nécessaire varie en fonction du groupe et de la profondeur de la recherche à effectuer, mais il est recommandé de réaliser cette activité en 60 minutes maximum.
3. A la fin de cette phase de recherche, revenez en grand groupe. Chaque groupe présente ses résultats à l'aide d'un vidéoprojecteur, en prenant soin de présenter les difficultés qu'il a rencontrées dans son travail. A la fin de la présentation, rassemblez les tableaux de collecte de données des différents groupes en un tableau collectif.
4. Ouvrez un débat sur la qualité et la quantité des données trouvées en posant les questions suivantes :
 - a. *Après la première recherche, avez-vous eu besoin de données supplémentaires ? Pourquoi ?*
 - b. *Y a-t-il des données particulières que vous considérez comme nécessaires, mais que vous n'avez pas pu trouver ?*

N.B. A ce stade, on peut faire référence aux besoins du groupe, en vérifiant s'ils ont été pris en compte d'une manière ou d'une autre.

TROUVEZ LES DONNÉES



A2.2



L'objectif de cette partie est de proposer une méthodologie utile à la collecte effective de données sur le thème choisi dans l'activité précédente. Il s'agit donc d'identifier les différents acteurs et institutions dont la veille peut intéresser le groupe. A l'aide d'un brainstorming, les participants réfléchissent à où et auprès de qui obtenir des données.

OBJECTIFS

obtenir des données sur le sujet de la veille

MÉTHODOLOGIE

brainstorming, travail d'équipe

GROUPE CIBLE

5 – 30 personnes, à partir de 14 ans

DURÉE

jusqu'à ½ journée

FONCTION

activité d'acquisition de données de veille

MATÉRIEL

un ordinateur ou une tablette pour chaque groupe de travail avec des tableaux de collecte de données partagés, un vidéoprojecteur, des affiches, des marqueurs et des stylos, du papier.

ÉTAPE 1 : BRAINSTORMING SUR LES SOURCES (30 minutes)

1. Répartissez les participants en groupes de 4 à 5 personnes. Ils et elles sont invités à écrire sur une feuille de papier le nom d'une source possible ou d'une institution qui pourrait servir de base pour commencer la collecte de données. Le nom d'une seule source doit être écrit sur chaque feuille de papier. Vous pouvez également vous référer à l'activité de simulation développée précédemment (si elle a été réalisée), en adaptant le modèle à leur sujet spécifique.
2. Rassemblez les papiers et disposez-les sur un mur, en prenant soin d'éliminer les doublons. En plénière, chaque groupe présente les sources qu'il a trouvées, en essayant d'expliquer pourquoi elles sont importantes. Gardez quelques minutes pour le débat et la réflexion (phase de tâtonnement).
3. Ensuite, numérotez les feuilles selon le nombre de groupes de recherche de la phase suivante afin d'attribuer au hasard les sources à vérifier. Le nombre de sources sera probablement proportionnel à la difficulté de l'objet surveillé choisi ainsi qu'à l'âge et à la composition du groupe.

ÉTAPE 2 : TRAVAIL D'ÉQUIPE POUR LA COLLECTE DES DONNÉES (variable)

Avant de commencer cette activité, créez un tableau de collecte des données afin d'évaluer la qualité des données. Utilisez les descripteurs proposés dans la section "Processus de veille" (voir théorie – étape 4). Préparez également un autre tableau, plus simple, dans lequel vous recueillerez les informations suivantes :

Source des données (éventuellement avec lien vers le site web)	Type d'information disponible	Résultat de la recherche

1. Répartissez les participants dans de nouveaux groupes de 4 ou 5 personnes maximum, en veillant à équilibrer leurs compétences. Attribuez leur au hasard les sources à vérifier et remettez à chaque groupe une copie des tableaux précédemment préparés, de préférence en format numérique et partagé. Assurez-vous que chaque groupe dispose d'un appareil numérique (de préférence un ordinateur ou une tablette).
2. A la fin de cette phase de recherche, revenez en grand groupe. Chaque groupe présente ses résultats à l'aide d'un vidéoprojecteur, en prenant soin de présenter les difficultés qu'il a rencontrées dans son travail. A la fin de la présentation, rassemblez les tableaux de collecte de données des différents groupes en un tableau collectif.
3. Ouvrez un débat sur la qualité et la quantité des données trouvées en posant les questions suivantes :
 - a. Après la première recherche, avez-vous eu besoin de données supplémentaires ? Pourquoi ?
 - b. Y a-t-il des données particulières que vous considérez comme nécessaires mais que vous n'avez pas pu trouver ?

N.B. A ce stade, on peut faire référence aux besoins du groupe, en vérifiant s'ils ont été pris en compte d'une manière ou d'une autre.

4. Si le groupe n'est pas satisfait des données recueillies jusqu'à présent, passez à la phase de demande de données, en l'invitant à réfléchir sur les actions ou les activités à entreprendre pour obtenir de nouvelles données. Pour développer cette activité, nous nous référons à la section "Demander les données (ou créer les données)" (voir théorie – étapes 2 et 3) en utilisant le tableau proposé pour répartir les tâches entre les groupes.

N.B. L'étape suivante de cette réflexion n'est pas réalisable dans le cadre d'une formation à court terme, car le temps nécessaire pour effectuer les tâches proposées peut être trop long. Si l'on souhaite procéder à cette collecte ultérieure de données, nous recommandons de reprendre la même méthodologie lors d'une réunion ultérieure.



A5



II
ETAPE 5

Cette activité a pour but d'aider le groupe à identifier et à définir les questions qui peuvent émerger des données collectées dans les activités précédentes, en utilisant la méthode du groupe de réflexion. Il s'agit d'une activité assez longue, divisée en trois étapes, à laquelle il faut consacrer au moins une demi-journée de travail en équipe. Il est toutefois possible d'utiliser des situations de pause-café, telles que proposées dans l'étape 3, pendant les phases de "débat ouvert".

OBJECTIFS

transformer les informations en questions de veille

MÉTHODOLOGIE

groupe de réflexion, débat ouvert

GROUPE CIBLE

5 – 30 personnes, à partir de 14 ans

DURÉE

jusqu'à ½ journée

FONCTION

activité centrale

MATÉRIEL

marqueurs, affiches, cartes et feuilles de papier

ÉTAPE 1 : PHASE INDIVIDUELLE (20-30 minutes)

Sur la base des données recueillies lors de l'activité 2.2, quelle question puis-je me poser ?

Si nécessaire, vous pouvez trouver des exemples de questions dans la partie théorique sur le suivi des informations.

Présentez au groupe les questions de base (Qui ? Quoi ? Quand ? Où ? Pourquoi ?) et donnez aux participants 20 – 30 minutes pour construire des questions. Chaque personne doit produire un minimum de 3 et un maximum de 10 questions. Celles-ci doivent rester aussi cohérentes que possible avec le thème choisi et les données recueillies. Les questions peuvent couvrir tout aspect que les participants considèrent comme important, en se référant toujours aux 5 questions de base, et doivent être écrites sur une seule carte.

N.B. Pour ceux qui souhaitent passer au numérique, cette phase peut être organisée à l'aide de produits tels que "Mentimeter" ou similaires.

ÉTAPE 2 : EN PETITS GROUPES (MAX. 5 PERSONNES) (45 minutes)

1. Phase de présentation (15 minutes)

En cercle, chaque participant(e) dispose de 2 minutes, sans être interrompu(e), pour présenter les questions qu'il ou elle a écrites sur sa carte. Chacun est également tenu de les justifier, même si la même

DE L'INFORMATION AUX QUESTIONS

question a déjà été présentée. Afin de faciliter l'intervention de tous et toutes l'autonomie du groupe et l'écoute mutuelle, la technique dite du "pop-corn" est recommandée : au lieu de suivre le sens du cercle, chaque personne se lève et prend la parole quand elle se sent prête.

2. Phase de discussion (min. 15 minutes)

Les participants peuvent demander des précisions afin de mieux orienter leur choix ultérieur. Il est essentiel d'encourager la participation active de chacun et de chacune, en évitant les déséquilibres au sein du groupe.

3. Phase de sélection (5 minutes)

Chaque participant(e) peut sélectionner un maximum de cinq questions parmi celles proposées par les membres de son groupe. Les questions les plus choisies seront les questions représentatives du groupe.

4. Préparation de la phase en plénière (10 minutes)

Chaque participant(e) peut ensuite choisir une de ces cinq questions. Il ou elle devra la présenter au groupe complet. Demandez-leur d'écrire leur question sur une feuille de papier A4 qu'ils attacheront à eux-mêmes. Veillez à ce que toutes les questions soient prises.

N.B. S'il y a plusieurs groupes et qu'il n'y a pas d'animateur ou d'animatrice pour chaque groupe, l'activité sera autogérée par les participants : au premier tour, une personne écrit volontairement les questions sur le flip chart et une autre aura la responsabilité du temps.

ÉTAPE 3 : PLÉNEM (durée variable en fonction de la taille du groupe)

1. Phase de présentation (variable)

En cercle, chaque participant(e) porte la feuille avec l'une des questions choisies à l'étape précédente. L'animateur ou l'animatrice choisit le mode de présentation qui lui semble le plus approprié afin que tout le monde puisse présenter sa question et en expliquer la genèse. Chaque présentation ne doit pas durer plus d'une minute.

2. Débat ouvert (30–45 minutes)

Dans cette phase, les participants sont invités à discuter et à échanger des idées afin de faciliter la clarification des questions. Veillez à ce que chacun ait la possibilité d'exprimer son opinion. Cela peut se faire dans une atmosphère informelle et détendue avec, par exemple, une musique de fond ou pendant une pause-café, ou encore en poursuivant la dynamique de la séance plénière entamée à l'étape précédente.

3. Phase de sélection (15 minutes)

Chaque participant(e) peut choisir un maximum de cinq questions en cochant les feuilles avec ses questions préférées. Les dix questions les plus choisies seront les plus représentatives.

N.B. Il est intéressant d'inclure la pause-café dans le processus. Il est possible d'étendre la phase de "débat ouvert" si cela est jugé nécessaire.

"UNE BONNE QUESTION", C'EST...

Cette activité est basée sur un jeu de mémoire et peut être réalisée en plénière si le groupe n'est pas trop grand, ou en groupes de 15 personnes maximum. L'objectif de l'activité est de prendre connaissance et de réfléchir collectivement aux dix critères de choix de la "bonne question" pour la veille, en évitant toute dynamique compétitive.

OBJECTIFS

se familiariser avec les dix critères de sélection

MÉTHODOLOGIE

se familiariser avec les dix critères de sélection

GROUPE CIBLE

5 – 30 personnes, à partir de 14 ans

DURÉE

45 minutes

FONCTION

préliminaire à la définition de la "bonne question", objet de la veille

MATÉRIEL

cartes avec les critères inclus dans la partie théorique (voir théorie – étape 6) à imprimer sur du carton, un tableau de conférence ou un tableau blanc, des marqueurs.

1. Imprimez sur du carton deux copies des cartes critères pour chaque groupe et découpez-les.
2. Mélangez les cartes et placez-les à l'envers sur une surface. Le but du jeu est de former des paires de cartes contenant la même définition. Il n'y a pas de règle spécifique pour décider qui commence le jeu. À tour de rôle, chaque joueur découvre deux cartes. Se souvenir de l'emplacement de chaque paire de cartes identiques est la clé pour trouver des paires.
3. Le ou la participant(e) qui trouve une paire doit essayer de définir ou d'expliquer les critères, et peut également compter sur le soutien du groupe s'il ou elle a du mal à formuler la définition. Quelqu'un d'autre écrit la définition trouvée collectivement sur un tableau de papier. Si vous travaillez en plénière, ce rôle peut être assumé par l'animateur ou l'animatrice.
4. (*Uniquement si vous travaillez en plusieurs groupes*) Une fois que le jeu est terminé et que les dix critères ont été définis, revenez en plénum. Chaque groupe présente les définitions des critères qu'il a trouvés.



A6.1



5. A vous d'analyser les définitions, de les comparer avec celles établies dans le guide et, si nécessaire, de les clarifier ou les corriger, en prenant soin de laisser la place aux questions et commentaires des participants.

N.B. Selon le groupe avec lequel vous travaillez, il peut être nécessaire de rendre l'activité plus compétitive. Dans ce cas, des points peuvent être attribués au(x) joueur(s) capable(s) d'expliquer le mieux les définitions des questions.



A6.2



Cette activité comporte deux étapes : une première plus ludique qui permet de comprendre la différence entre les questions “rhétoriques”, “accusatrices” ou “bonnes” et une seconde consacrée à la réflexion sur les questions formulées dans les activités précédentes (voir théorie – étape 6).

OBJECTIFS

apprendre à reconnaître les questions rhétoriques et accusatrices des “vraies” questions.

MÉTHODOLOGIE

débat ouvert et prise de décision

GROUPE CIBLE

5 – 30 personnes, à partir de 14 ans

DURÉE

90 minutes

FONCTION

exercice d’approfondissement de l’activité 5 ou exercice préliminaire à l’activité 6.3 (définition de la ‘bonne question’)

MATÉRIEL

papiers avec des exemples de questions “rhétoriques”, “accusatrices” ou “bonnes”. Autres exemples de ces trois types de questions fournies par les participants pendant la phase de groupe de discussion (voir activité 5). Une boîte, pour distribuer les questions.

ÉTAPE 1 : COMPRÉHENSION DES DIFFÉRENTES TYPOLOGIES DE QUESTIONS (45 minutes)

1. Préparez le même nombre de feuilles de papier que de participants. Sur chaque feuille, une question est écrite. Placez tous les papiers dans une boîte afin que chaque participant(e) en choisisse un au hasard. Des exemples de questions “rhétoriques” (R), “accusatrices” (A) et “bonnes” (B) sont tirés de la liste ci-dessous.
2. Donnez une minute à chacun(e) pour réfléchir à la question qu’il ou elle a choisie.
3. Ensuite, invitez les participants à se promener dans l’espace.
4. Demandez aux participants de former des paires. Ils et elles se lisent mutuellement la question inscrite sur leur feuille et, en échangeant et en comparant leurs idées, doivent essayer de découvrir de quel type de question il s’agit. Accordez au moins deux minutes à l’échange d’idées. Ensuite, demandez aux participants de former de nouvelles paires et répétez le processus.

TROUVEZ LA QUESTION TRÂÎTRE !

5. Une fois que chacun(e) a eu l’occasion de parler à plusieurs personnes, invitez les participants à se réunir avec celles et ceux qui ont le même type de question. À la fin de ce processus, trois groupes devraient apparaître, correspondant à chaque type de question (A), (R) ou (B).
6. Chaque groupe est invité à analyser les questions qu’il a posées, en essayant d’identifier des caractéristiques communes.

ÉTAPE 2 : PLÉNIÈRE (45 minutes)

1. Invitez les participants à former un cercle et à lire chaque question au groupe, en justifiant pourquoi elle appartient à la catégorie choisie.
2. Une fois qu’une réponse a été donnée, vérifiez, avec le groupe, si ce choix est correct ou non. Dans les deux cas, expliquez pourquoi la question entre dans cette catégorie. Dans le cas de questions “rhétoriques” ou “accusatrices”, demandez à l’ensemble du groupe de les reformuler pour les rendre “bonnes”, si possible.
3. Le processus est ensuite répété jusqu’à ce que toutes les questions aient été identifiées. Prévoyez un débriefing collectif pour s’assurer que tous les concepts abordés sont clairs.
4. Avant de passer à l’activité suivante, montrez à l’ensemble du groupe l’affiche présentant les questions sélectionnées lors du précédent groupe de discussion (voir activité 5, étape 3). Les participants doivent maintenant être en mesure d’identifier s’il contient des questions “rhétoriques” ou “accusatrices”, puis de les reformuler en “bonnes” questions si possible ou de les écarter dans le cas contraire.

LISTE D'EXEMPLES

QUESTIONS ACCUSATRICES

1. Ne pensez-vous pas que vous avez dépensé trop d'argent pour la construction du rond-point ?
2. Que cache l'administration municipale en ne rendant pas publiques les données relatives à l'épuration des eaux de la rivière ?
3. Ne vous semble-t-il pas que ces données devraient être en ligne depuis longtemps ?
4. Ne pensez-vous pas qu'il y a quelque chose qui cloche dans la gestion des travaux publics, qui se déroulent sans aucune communication publique ?
5. Ne pensez-vous pas qu'une administration publique qui ne publie pas de données comme l'exige la loi est une administration moins transparente ?

QUESTIONS RHÉTORIQUES

1. Avez-vous à cœur le bien commun ?
2. Ne pensez-vous pas que le manque de transparence au sein des administrations publiques est une erreur ?
3. Pensez-vous que la corruption puisse être un problème pour la société ?
4. Vous efforcerez-vous d'améliorer cette ville ?
5. Que pensez-vous de l'importance de la transparence et de la pertinence de la lutte contre la corruption ?

BONNES QUESTIONS

1. Quand prévoyez-vous de publier les données relatives à la mise en œuvre de ce projet ?
2. Comment ferez-vous pour que les données soient accessibles à tous et toutes ?
3. Qui sera responsable du traitement, de la publication des données et de l'interaction avec la communauté ?
4. Vous engagez-vous à mettre les données à la disposition du public dans un format ouvert, accessible et multi-source, par exemple en créant un portail de transparence ?
5. Seriez-vous intéressé par une collaboration avec notre collectif de veille citoyenne pour mettre en place une formation sur la légalité, la transparence et la corruption pour le personnel de votre administration ?



A6.3



Une fois que les questions ont été identifiées et définies selon les différentes catégories, la “bonne question”, celle qui fera l’objet de la veille, est sélectionnée. Dans cette activité, une approche consensuelle est préconisée afin de choisir entre les différentes propositions, dans le but d’obtenir un résultat final partagé par tous.

OBJECTIFS

parvenir à la question finale définitive du collectif de veille.

MÉTHODOLOGIE

approche consensuelle

GROUPE CIBLE

5 – 30 personnes, à partir de 14 ans

DURÉE

60 minutes

FONCTION

partie finale de l’activité 5

MATÉRIEL

cartons, marqueurs, un document contenant les 10 critères de la “bonne question” pour chaque groupe.

1. Après avoir écrit les questions formulées lors de l’activité 5 sur des cartes ou post-it (une question par carte), répartissez les participants en 5 groupes.
2. Distribuez au hasard un nombre égal de cartes à chaque groupe et donnez-leur une liste avec les 10 critères et leur définition. Chaque groupe dispose de 20 minutes pour évaluer si les questions répondent à tous les critères. Les participants se préparent ensuite à présenter et à justifier leur choix en plénière. Dans cette phase, les questions ne doivent pas être choisies, mais il est nécessaire de vérifier qu’elles répondent aux critères donnés et, si besoin, d’apporter de petites modifications (pas de nouvelles questions, cependant).
3. Chaque groupe présente le résultat de son travail en plénière et propose les questions à supprimer ou à conserver. Prévoyez suffisamment de temps pour un échange d’idées.
4. Les questions qui répondent aux critères seront placées dans l’espace (par exemple sur des tables aux quatre coins de la salle). Les participants sont invités à se déplacer dans la salle et à se positionner à côté de la question qui leur semble la plus appropriée pour établir le collectif de veille. Ensuite, éliminez les questions les

CHOISIR LA “BONNE QUESTION”

moins populaires et répétez le processus jusqu’à ce qu’il ne reste qu’une seule question. Cette question sera “la question fondatrice” du collectif de veille citoyenne.

5. Il est conseillé de conclure par une activité permettant au groupe de s’identifier à la “bonne question”, en tenant compte du type et de l’âge des participants. Voici quelques suggestions :
 - a. Le groupe crée une affiche en couleur avec la question à accrocher dans la salle.
 - b. Le groupe fabrique un cadre dans lequel placer la question et l’accrocher dans la salle.
 - c. En cercle, chaque personne répète la question à tour de rôle, l’une après l’autre. Enfin, tous les participants la crient ensemble.

N.B. A la place de cette activité, ou en complément, (selon les sensibilités et l’âge des participants), il convient de procéder à l’activité 6.5 pour créer une identité de groupe spécifique.

RÈGLES À SUIVRE

Cette activité vise à concevoir un code de conduite pour la communauté émergente une fois que la question qui unit le groupe a été trouvée. Il est important de souligner, cependant, que ces règles doivent être directement liées à l'objet de la veille choisi. Les règles de "bon sens" et de "comportement civique" doivent être acceptées et partagées par les participants dès le début du travail collectif. Notez que cette activité doit être menée une fois que le groupe a déjà travaillé ensemble et qu'elle se concentre uniquement sur la manière de créer et de travailler en tant que collectif.

Avant de commencer cette activité, il est recommandé de proposer un exercice préliminaire basé sur des dilemmes éthiques, qui peuvent être choisis parmi ceux présentés au chapitre II, afin de clarifier le concept de délégation de pouvoir.

OBJECTIFS

créer des règles ou un code éthique pour un collectif de veille citoyenne

MÉTHODOLOGIE

approche consensuelle

GROUPE CIBLE

5 – 30 personnes, à partir de 14 ans

DURÉE

90 – 120 minutes

FONCTION

activité centrale

MATÉRIEL

feuilles de papier, stylos, affiches, marqueurs et musique

ÉTAPE 1 : BRAINSTORMING OUVERT (25 minutes)

Cette méthodologie permet une réflexion active sur le sujet de la délégation de pouvoir et du code de conduite approprié.

1. Avant l'activité, réfléchissez à différentes catégories de risques (entendu ici comme ce qui peut mal tourner), en tenant compte à la fois du contexte spécifique du groupe et du thème de la veille, par exemple : environnement familial, environnement professionnel, environnement scolaire, etc.
2. Préparez 2 à 4 affiches sur lesquelles écrire les risques, puis placez-les dans différents coins de la pièce.
3. Invitez les participants à se déplacer dans l'espace en silence et à



A6.4



écrire les conduites qui pourraient permettre d'éviter ces risques, directement sur les affiches ou sur des post-it à coller sur ces dernières. Cette phase doit durer au maximum 15 minutes. Vous pouvez utiliser une musique instrumentale en fond sonore pour favoriser la concentration.

4. Enfin, invitez les participants à se positionner autour des affiches, dans le but de lire collectivement les propositions de chacun et chacune.

ÉTAPE 2 : RÉFLEXION INDIVIDUELLE (10 minutes)

Chaque participant(e) doit formuler une liste de règles qu'il ou elle estime nécessaires pour limiter les risques qu'il ou elle pourrait encourir individuellement au sein de la communauté ou du collectif (conflit d'intérêts). C'est un moment de réflexion individuelle, basé sur les stratégies de risque qui ont émergé au cours des étapes précédentes.

Distribuez du papier et des stylos aux participants et donnez-leur 10 minutes pour travailler individuellement. Il est recommandé d'utiliser de la musique instrumentale en fond sonore.

ÉTAPE 3 : PROCESSUS DE SÉLECTION DES GROUPES (30–40 minutes)

Répartissez les participants en groupes de 4 ou 5 personnes maximum. Au sein de chaque groupe, chaque personne lit et justifie sa liste, en prenant soin de laisser le temps aux autres membres du groupe de réagir. Chaque groupe établit ensuite une liste commune de règles.

ÉTAPE 4 : PROCESSUS DE SÉLECTION COLLECTIF (30–40 minutes)

Cette phase doit être réalisée en plénière si la phase précédente a été réalisée en groupes. Répétez le processus de l'étape précédente afin d'arriver à la fin à une liste partagée par l'ensemble du groupe. Chaque groupe présente et justifie sa liste, en suivant la méthodologie de l'étape précédente. L'objectif est d'obtenir une liste partagée par l'ensemble de la communauté.



A6.5



DÉFINIR VOTRE IDENTITÉ

Le but de cette activité est de définir l'identité du collectif. Même si la question autour de laquelle le collectif s'est construit peut changer (la question peut avoir reçu une réponse ou ne plus être valide, etc.), son identité restera. La création d'une identité de groupe est essentielle pour maintenir l'engagement et le sentiment d'appartenance, à partir d'un nom et d'un logo communs.

Vous pouvez envisager de réaliser cette activité dès le début du processus de création ou d'attendre la phase de campagne (voir théorie – étape 8), en fonction de la cohésion interne du groupe.

OBJECTIFS

construction d'une identité de groupe en créant un nom et un logo pour le collectif

MÉTHODOLOGIE

brainstorming, création collective

GROUPE CIBLE

5 – 30 personnes, à partir de 14 ans

DURÉE

jusqu'à 4 heures

FONCTION

activité principale pour créer une identité de groupe ou pour élaborer une action de campagne.

MATÉRIEL

cartons, post-it, stylos, marqueurs, affiches, couleurs, ordinateurs

ÉTAPE 1 : SÉLECTION DU NOM (90 minutes)

1. Donnez 5 minutes aux participants pour réfléchir à des mots ou des concepts qui symbolisent selon eux le groupe. Chaque personne doit proposer un à trois mots ou concepts à écrire individuellement sur des post-it. Rassemblez ensuite tous les post-it et placez-les sur le sol, en utilisant tout l'espace disponible.
2. Invitez les participants à faire le tour de l'espace pendant 10 minutes et à lire toutes les propositions en silence. Chaque participant(e) dispose de trois votes qu'il ou elle peut utiliser pour choisir ses propositions préférées. Le vote peut être effectué en cochant le post-it. Comptez les votes et écrivez les dix propositions les plus votées sur une affiche.
3. Lisez toutes les propositions, en demandant au groupe s'il y a des questions ou des commentaires. Si des questions sur le sens de la

proposition émergent, la personne qui l'a écrite est invitée à clarifier le sens du mot ou du concept.

4. Les participants sont également invités à reformuler les propositions : cela peut se faire en changeant des mots, en réunissant plusieurs mots ensemble, en créant de nouvelles propositions, etc. Si de nouvelles propositions émergent et sont acceptées par le groupe, écrivez-les sur le tableau de conférence.

N.B. À ce stade, il est important que l'animateur ou l'animatrice essaie d'inciter le groupe à créer de nouvelles propositions qui relient plus d'un des concepts proposés, encourageant ainsi la création de significations plus complexes. Après avoir clarifié et reformulé les propositions, les participants disposent de dix minutes pour discuter entre eux et décider de leur vote final.

5. Demandez aux participants de voter pour leur proposition préférée : chacun(e) ne dispose que d'une seule voix, en levant la main. Inscrivez le nombre de votes pour chaque proposition sur une affiche. La proposition ayant obtenu le plus de voix sera choisie comme nom du collectif. En cas d'égalité, le processus de vote est répété uniquement avec les propositions ayant le même nombre de votes.
6. Pour conclure cette phase, le groupe se met en cercle, se tient les mains et, ensemble, crie cinq fois le nom choisi.

ÉTAPE 2 : CRÉATION D'UN SYMBOLE COLLECTIF

Vous trouverez ici trois manières possibles de créer le logo final pour le collectif. Nous laissons à la discrétion de l'animateur ou l'animatrice le choix de celle qui convient le mieux aux besoins et aux capacités du groupe. Il faut souligner que ces options sont adaptées aux groupes de jeunes qui, après avoir suivi les étapes proposées dans ce guide, sont en passe de créer leur collectif de veille. Le processus de création du logo peut également être compris comme une activité dédiée au renforcement de l'identité collective. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire que le logo réponde aux normes généralement requises en matière de critères graphiques. Notez que pour les collectifs de veille qui souhaitent mener des actions publiques et à long terme, une équipe spécifique composée de personnes expérimentées doit être affectée à la conception de la ligne graphique.

Option 1 : patchwork collectif (90 minutes)

Activité recommandée uniquement pour la création d'une identité de groupe.

1. Une fois le nom établi, les participants devraient avoir une idée claire de ce que représente leur collectif de veille. Cette activité peut alors être lancée en cercle, en invitant le groupe à réfléchir collectivement. Chacun(e) peut penser à un élément qui, selon lui ou elle, devrait figurer dans le logo (il n'est pas obligatoire que chaque participant(e) propose un élément).
2. Celles et ceux qui ont proposé des éléments sont invités à expliquer au groupe pourquoi ils les ont proposés, en laissant la place aux questions des autres participants. Si le groupe convient que l'élément est en accord avec l'image de la communauté, il peut l'inclure dans le futur logo.
3. Une fois que tous les éléments ont été choisis, l'ensemble du groupe dessine le logo sur une affiche. Laissez suffisamment de temps pour discuter et coordonner le projet de manière appropriée ainsi que pour répartir les futures tâches.

Option 2 : logo collectif (120 minutes)

Activité recommandée à la fois pour la création d'une identité de groupe et pour la communication externe.

Ce processus est similaire à l'option précédente. Au lieu de donner à chacun et chacune la possibilité de suggérer des éléments, créant ainsi un logo qui pourrait ressembler à un "patchwork", cette option vise à n'obtenir que quelques éléments sélectionnés collectivement pour être inclus dans le logo (le nombre peut être décidé par le groupe, mais il ne devrait pas être supérieur à quatre). De ce fait, les participants peuvent toujours proposer des éléments, mais ceux-ci doivent être ensuite approuvés par le groupe entier. Cela conduira à la création d'un logo plus minimaliste et fonctionnel, résumant les sensibilités des tous et toutes.

Option 3 : concours de logos (150 minutes)

Activité recommandée aux groupes dont l'objectif principal est de communiquer vers l'extérieur.

1. Répartissez les participants en groupes de 4 ou 5 personnes. Si le groupe comprend des personnes ayant déjà des compétences artistiques, essayez de les répartir dans différents groupes.
2. Chaque groupe dispose d'une heure et demie pour réfléchir et concevoir sa proposition de logo.

N.B. N'oubliez pas que l'objectif de cette méthode est de créer un visuel qui peut être utilisé vers l'extérieur et qui doit donc présenter une sorte d'unité. Ainsi, notre suggestion est d'avoir un maximum

de deux éléments composant le logo. Ces éléments doivent être représentatifs de la communauté, et cette représentativité doit être évidente à la fois visuellement et symboliquement.

3. Les participants se réunissent en plénière. Chaque groupe présente sa proposition de logo et l'explique, en laissant la place aux questions de clarification. Enfin, un vote à main levée permet de décider du logo final.

N.B. Si nécessaire, des éléments de différents logos proposés peuvent être assemblés pour en créer de nouveaux, afin de mieux représenter les différentes sensibilités.



A8.1



CARTOGRAPHIEZ LA ZONE

Cette activité comprend quatre phases : une phase de recherche pour cartographier les parties prenantes auxquelles la question de veille doit être adressée et les acteurs qui pourraient aider à diffuser le message du collectif, une phase pour classer les parties prenantes et les acteurs en “destinataires”, “soutiens” et “opposants”, une phase pour classer les acteurs en “actifs” et “passifs” et “avec pouvoir” ou “sans pouvoir”, et une phase pour l'évaluation qualitative des éléments trouvés.

OBJECTIFS

trouver les acteurs locaux auxquels la question du suivi doit être adressée et d'autres qui peuvent nous aider à diffuser notre message communautaire

MÉTHODOLOGIE

processus de décision, brainstorming et recherche

GROUPE CIBLE

5 – 30 personnes, à partir de 14 ans

DURÉE

2 ½ heures

FONCTION

analyser la zone environnante et identifier les relais

MATÉRIEL

cartons, post-it, stylos, marqueurs, affiches, ordinateurs et connexion internet

ÉTAPE 1 : RECHERCHE DES PARTIES PRENANTES ET DES ACTEURS DE LA ZONE (70 minutes)

1. Répartissez les participants en groupes de 4 personnes maximum et assurez-vous que chaque groupe dispose d'un support numérique connecté à Internet (de préférence un ordinateur portable). Donnez à chaque groupe un maximum de 45 minutes pour rechercher les parties prenantes de la région qui peuvent avoir un lien, plus ou moins direct, avec la question de veille, et les acteurs qui peuvent aider à diffuser le message du collectif de veille. Dressez-en une liste.
2. Demandez aux groupes de faire une première répartition entre “destinataires de la question” et “diffuseurs du message”.
3. Chaque groupe présente les individus qu'il a identifiés et justifie son choix en plénière : “pourquoi pourraient-ils ou elles être affectés d'une manière ou d'une autre par notre action ?” pour les “destina-

taires de la question” et “comment peuvent-ils nous aider à diffuser le message ?” pour les “diffuseurs du message”. Si plusieurs groupes ont identifié le même acteur, laissez-les toutefois chacun le présenter afin d'encourager la présentation d'éventuelles motivations différentes. Notez sur un carton chaque acteur et partie prenante qui a été trouvé.

ÉTAPE 2 : RÉPARTITION DES PARTIES PRENANTES ET DES ACTEURS EN "BÉNÉFICIAIRES", "SOUTIENS" ET "OPPOSANTS" (20 minutes)

1. Donnez la définition des “bénéficiaires”, “soutiens” et “opposants”, présentée dans ce guide (voir théorie – étape 8).
2. Essayez de donner un exemple par catégorie afin de clarifier les différences entre ces trois catégories, en utilisant les résultats précédents.
3. Placez trois affiches dans l'espace, une par catégorie, et placez au centre de l'espace les cartons des parties-prenantes (celles et ceux à qui le message est adressé) produits lors de l'étape précédente. Invitez les participants, à tour de rôle, à se lever, à prendre un carton et à le placer sur l'affiche de la catégorie à laquelle il appartient, en justifiant leur choix. S'il y a des désaccords dans le groupe, donnez du temps pour la discussion.
4. Demandez aux participants de répéter ce processus avec les cartons des acteurs (celles et ceux qui pourraient diffuser le message).
5. Une fois ce processus terminé, fournissez des cartons vierges sur lesquels les participants peuvent ajouter les parties prenantes qui leur semblent manquer. Répétez ensuite le processus de catégorisation précédent.

ÉTAPE 3 : DIVISION ENTRE ACTEURS "ACTIFS" ET "PASSIFS" ET ENTRE ACTEURS "AVEC POUVOIR" ET "SANS POUVOIR" (20 minutes)

1. Présentez au groupe les catégories “actif” et “passif” ainsi que “avec pouvoir” ou “sans pouvoir”, en essayant de donner un exemple par catégorie.
2. Placez quatre affiches dans l'espace, une par catégorie, et placez au centre de l'espace les cartes des acteurs produites dans la phase précédente (organisés selon les catégories bénéficiaires, opposants, soutiens). Invitez les participants à se lever à tour de rôle, à

prendre une carte et à la placer sur l'affiche de la catégorie correspondante, en justifiant leur choix. S'il y a des désaccords dans le groupe, donnez du temps pour la discussion.

3. À la fin de ce processus, fournissez des cartes vierges sur lesquelles les participants peuvent ajouter les acteurs qui, selon eux, manquent. Répétez ensuite le processus de catégorisation précédent.
4. Dressez la liste finale des acteurs avec leur catégorisation qui pourra être utilisée dans le développement de la campagne de communication.

ÉTAPE 4 : ÉVALUATION DES LIMITES ET DU POTENTIEL DE L'IMPLICATION DE CHAQUE PARTIE-PRENANTE (45 minutes)

1. Invitez les participants à se placer devant l'affiche de la catégorie qui les intéresse le plus. Veillez à ce que les groupes ne soient pas trop déséquilibrés. Distribuez des post-it à chaque groupe et donnez-leur un minimum de 20 minutes pour analyser les éléments de leur affiche. Demandez-leur ensuite de noter sur des post-its les limites et le potentiel de chaque partie-prenante présentée.
2. En plénière, chaque groupe présente à tour de rôle les conclusions auxquelles il est parvenu, en justifiant ses choix et en laissant la place aux questions, précisions ou ajouts.
3. Puis dressez la liste définitive des parties-prenantes à impliquer ou qui seront impliquées, réparties dans les trois catégories.



A8.2



Cette activité permet au groupe de mieux définir les rôles et de les répartir de manière à refléter au mieux les compétences de chaque participant(e). Si la répartition des rôles semble suffisamment organique au sein de votre groupe, cette activité peut être superflue.

OBJECTIFS

répartition des rôles des participants

MÉTHODOLOGIE

approche consensuelle

GROUPE CIBLE

5 – 30 personnes, à partir de 14 ans

DURÉE

75 minutes

FONCTION

activité en lien à la création de la fiche d'information

MATÉRIEL

marqueurs, affiches, ordinateur ou tablette, vidéoprojecteur pour partager la fiche d'information

ÉTAPE 1 : REMPLIR LA FICHE D'INFORMATION (25 minutes)

1. Répartissez les participants en quatre groupes de manière aussi homogène que possible. Assurez-vous que chaque groupe dispose d'au moins un ordinateur ou une tablette.
2. Partagez avec le groupe un lien vers un fichier partagé (en utilisant des outils collaboratifs ou un Cloud en ligne) contenant le modèle de fiche d'information présenté dans la théorie (voir théorie – étape 8). Projetez le document sur un écran.
3. Chaque groupe dispose de dix minutes pour essayer de remplir les différentes catégories de la fiche d'information. Comme le travail est collectif, les participants peuvent voir ce que les autres groupes écrivent, ce qui peut les aider à trouver de nouvelles idées et à éviter de répéter celles qui existent déjà.
4. Après dix minutes, le groupe entier est invité à former un demi-cercle, ce qui permet à chacun et chacune de voir la fiche d'information projetée. Lisez les réponses proposées et demandez à l'ensemble du groupe s'il est d'accord. À la fin de cette phase, le groupe doit avoir créé une fiche collective qui représente le collectif et sert à clarifier les concepts et les besoins, devenant ainsi une base pour la prochaine étape de travail.

RÉPARTITION DES RÔLES POUR L'ACTION DE CAMPAGNE

ÉTAPE 2 : DÉFINITION DES RÔLES (50 minutes)

1. Définition des compétences minimales requises pour chaque rôle (20 minutes)

Répartissez les participants en petits groupes. Chaque groupe travaille à la définition d'un des rôles précédemment identifiés dans la fiche d'information. Chaque groupe écrit sur une affiche quelles sont les caractéristiques et compétences minimales requises pour remplir le rôle attribué.

2. Compléter collectivement la définition en plénière (20 minutes)

À tour de rôle, chaque groupe présente brièvement son affiche aux autres participants, en laissant la place aux possibles suggestions ou critiques, et en actualisant l'affiche si nécessaire.

3. Répartition du groupe en rôles (10 minutes)

Placez les affiches dans l'espace et invitez les participants à se déplacer et à les lire attentivement. Invitez-les à se placer à côté de l'affiche dont le rôle requiert les compétences qu'ils et elles pensent avoir.

N.B. Si les groupes s'avèrent déséquilibrés, invitez les participants à réfléchir à leurs compétences : peuvent-elles être utiles à d'autres rôles ? Si oui, invitez-les à se repositionner.

AUTO-ÉVALUATION DE VOTRE CAMPAGNE



A8.3



III
ETAPE 8

Cette activité permet d'évaluer l'efficacité de la campagne en cours, de se concentrer sur les problèmes éventuels et de permettre la recherche de solutions collectives. Il s'agit d'une activité qui peut être proposée plusieurs fois au cours de la campagne ainsi qu'à la fin de celle-ci pour évaluer le processus et les résultats quantitatifs et qualitatifs atteints.

Cette activité est également destinée aux groupes qui ont créé une campagne de communication et qui souhaitent en contrôler l'efficacité. Il s'agit d'une activité qui peut être proposée aussi souvent que nécessaire après une période de temps raisonnable à partir du début de la campagne, afin qu'il y ait des résultats à évaluer.

OBJECTIFS

évaluer le processus de la campagne

MÉTHODOLOGIE

approche consensuelle, analyse de groupe, résolution de problèmes

GROUPE CIBLE

5 – 30 personnes, à partir de 14 ans

DURÉE

1 heure

FONCTION

activité de base pour évaluer la veille pendant ou après la campagne

MATÉRIEL

cartons, feuilles de papier, marqueurs, ordinateur, vidéoprojecteur et connexion Internet pour partager la fiche d'information

1. Analyse en petits groupes des résultats de la fiche d'information (25 minutes)

Répartissez les participants en petits groupes de 3 à 5 personnes sans recréer les groupes de travail précédents. Chaque groupe lit et analyse les résultats collectés sur la fiche d'information et répond aux questions suivantes : lesquels ont été atteints ? Lesquels ne l'ont pas été ? Pourquoi ? Il identifie ensuite les problèmes qui ont empêché la réalisation des objectifs et tente d'identifier les solutions collectives possibles. Les problèmes et leurs solutions sont ensuite notés sur une feuille de papier.

2. Discussion plénière des résultats (20 minutes)

Chaque groupe présente ses résultats et ses propositions en 5 minutes maximum. Les feuilles abordant les résultats non atteints sont rassemblées. Les propositions qui en ressortent peuvent être modifiées ou négociées entre les participants afin d'obtenir des solutions partagées par l'ensemble du groupe.

3. Mise à jour de la fiche et éventuellement redistribution des rôles et redéfinition du calendrier (15 minutes)

A la lumière des problèmes et de leurs solutions, mettez à jour la fiche technique en tenant compte notamment des différentes échéances et d'une éventuelle redistribution des rôles.

N.B. Ne pointez pas du doigt les individus pour d'éventuels manquements, car l'ensemble du processus se déroule collectivement et relève de la responsabilité de toute la communauté. Il est plus efficace de penser en termes de solutions collectives, dans lesquelles toute proposition doit être constructive. Cette attitude vise à ce que chacun et chacune se sente libre de demander de l'aide à la communauté pour améliorer ses efforts ou changer de rôle.



JEU DE RÔLE

LE JEU DE RÔLE "YOU MONITOR"

VOYAGE DANS LA VILLE DE BRONT, TERRE D'OBSERVATION ET D'ENGAGEMENT CIVIQUE

OBJECTIFS

expérimenter le processus de création d'un collectif de veille, participer à des prises de décision collectives, explorer la complexité de la corruption, donner aux jeunes les moyens de s'engager

MOTS CLÉS

pouvoir confié, conflit d'intérêt, bien commun, dénonciation et lanceur d'alerte, droit de savoir, citoyenneté active, collectif de veille citoyenne

MÉTHODOLOGIE

jeu de rôle

GROUPE CIBLE

15 – 30 personnes, à partir de 14 ans

DURÉE

jusqu'à une journée de travail (6 – 8 heures)

FONCTION

activité centrale pour faire l'expérience d'une situation impliquant corruption, prise de décisions et surveillance des biens communs

MATÉRIEL

grand espace (minimum 2 pièces), papier, stylos, quelques accessoires décontractés et vêtements

Nous avons construit ce jeu afin de faire vivre aux participants un large éventail de situations. Le jeu de rôle leur permettra de se confronter à différents dilemmes et questionnements, entre autres : que signifie se retrouver dans une situation où l'on est poussé à proposer ou à accepter un pot-de-vin ? Comment vivre dans un environnement corrompu et considérer la frustration comme une opportunité de changer la société ? Qu'est-ce que cela signifie d'être un décideur politique ?

Afin de s'immerger pleinement dans ce jeu, il est important que les participants soient familiarisés avec les thèmes du guide : pouvoir confié, conflit d'intérêt, bien commun, dénonciation et lanceur d'alerte, l'utilisation du droit de savoir, la citoyenneté active, et comment créer une campagne de veille communautaire.

Le jeu prend 1 journée de travail (6 à 8 heures). Nous recommandons de le jouer en une journée avec de courtes pauses. Si possible, essayez d'inciter les participants à rester dans leur rôle pendant toute la durée du jeu, y compris pendant les pauses. Vous avez besoin d'un grand espace et, dans le meilleur des cas, de deux salles.

Il est conseillé de réaliser une activité de jeu théâtral en amont, telle que le théâtre forum, afin de préparer les participants à cette expérience. Vous pouvez également commencer la journée par des échauffements axés sur des techniques théâtrales.

Votre rôle est très important : vous êtes la porte vers le monde imaginaire du jeu. La peur du ridicule n'a pas sa place dans cette activité, et la grandiloquence est de mise. Plus vous êtes investi(e), plus les participants le seront. Votre tâche est d'emmener votre groupe de la première présentation publique au vote final, qui mettra fin au jeu. Pour ce faire, vous trouverez les directives destinées au(x) animateur(s). Ce document décrit chaque étape avec ses objectifs et son calendrier, et devrait faciliter l'encadrement du jeu. Pour une vue d'ensemble du jeu, vous pouvez vous référer aux documents "Chronologie et structure du jeu". Les documents A – H et les cartes de scénario sont à imprimer.

Il y a 22 rôles, répartis en 5 groupes : un groupe de jeunes amis, deux groupes d'entrepreneurs (l'un défendra le centre commercial, l'autre l'usine de valorisation énergétique des déchets), un groupe de journalistes et des membres de la mairie. Certains rôles primaires sont essentiels pour le jeu et d'autres sont des rôles secondaires (en italique) que vous pouvez utiliser au cas où vous auriez un groupe plus important. Si le groupe compte plus de 22 participants, il est toujours possible d'inclure plus de personnages dans chaque groupe principal.

Nous vous suggérons de diviser les groupes déjà existants afin d'éviter de reproduire les dynamiques qui existent dans la vie quotidienne des jeunes de votre groupe. De même, il est conseillé d'éviter de réunir dans le même groupe des personnes qui ont vécu des conflits les jours précédents.

Il est également très important de garder à l'esprit que cette activité peut entraîner de la frustration et du stress, car les participants devront quitter leur zone de confort. En ce sens, il est essentiel d'assurer un suivi adéquat du groupe et d'être prêt(e) à apporter un soutien à ceux et celles qui pourraient avoir des difficultés.



INSTRUCTIONS POUR L'ANIMATION DU JEU DE RÔLE

Il est préférable d'avoir une équipe d'animateurs et d'animatrices composée d'au moins deux personnes : l'une d'entre elles sera narrateur, et l'autre guidera le déroulement du jeu.

1 DÉBUT DE L'ACTIVITÉ

(45–60 minutes)

Objectifs : présenter aux participants l'activité et les dynamiques en jeu ; fixer des limites ; leur permettre de s'immerger et d'être à l'aise avec leur rôle ; présenter le contexte du jeu ; fournir les premiers moments informels pour faire connaissance afin de comprendre les différents personnages et la façon dont ils sont liés les uns aux autres.

Résultat : chacun comprend son rôle et le contexte, a eu l'occasion de rencontrer d'autres participants et a reconnu les autres membres de son groupe.

- Après avoir réalisé en groupe un échauffement, et avant de commencer à expliquer le contexte (document : contexte et rôles), prenez un moment pour souligner qu'il est possible de ressentir du stress et de la frustration. Rappelez qu'il est possible pour tous d'arrêter de participer à tout moment pour protéger sa santé mentale. Toutefois, insistez également sur la nécessité de repousser ses limites.
- Après cette clarification, prenez un moment pour rappeler l'objectif de l'activité : faire l'expérience du processus de mise en place d'un collectif de veille citoyenne, prendre part à des processus décisionnels et donner aux jeunes les moyens de devenir des personnes actives et engagées.
- Créez un signe "stop" ou "silence" pour pouvoir l'utiliser en cas de situations bruyantes et/ou inconfortables.
- Commencez par lire le contexte (document : contexte et rôles) à haute voix et de manière théâtrale pour installer l'atmosphère : à partir de maintenant, Bront est votre réalité !
- Attribuez les rôles. Selon le degré de connaissance que vous avez du groupe, cela peut se faire de manière aléatoire, ou en choisissant à qui donner tel ou tel rôle. Il est toutefois important de garder en tête les vulnérabilités de chacun afin d'éviter de donner un rôle à une personne qui pourrait en être mal à l'aise.
 - Dans le cas où une personne refuse de participer à l'activité, essayez de l'impliquer en lui demandant de soutenir l'équipe d'animation, soit en veillant au bon déroulement du jeu, soit en prenant des photos ou toute autre solution pertinente.
 - Les rôles sont non genrés, chaque participant peut choisir le genre qu'il ou elle souhaite.
- Incitez les participants à se démarquer à l'aide de matériel. Utilisez des post-it pour écrire les nouveaux noms. Les mêmes couleurs

peuvent être utiles pour identifier les groupes.

- Accordez un peu de temps (10 – 15 minutes) pour permettre aux participants de s'imprégner de leur rôle. Vous pouvez guider le groupe avec les questions suivantes : Fermez les yeux et pensez à votre nouveau nom : quelle est la première chose à laquelle vous pensez lorsque vous ouvrez les yeux le matin ? A quoi devrait ressembler votre journée ? A quoi ressemble votre espace de vie ? Nous vous suggérons de réfléchir pendant ce temps à un rôle pour l'équipe d'animation. Ainsi, vous pourrez participer et guider l'animation sans casser la dynamique du jeu (par exemple, l'animateur ou l'animatrice pourrait être un ou une médiateur(rice) engagé(e) par la mairie pour animer les débats).
- Enfin, dédiez du temps (15 minutes) à une rencontre informelle, sous forme par exemple de pause-café. Ce moment est important pour que les participants puissent découvrir les différents personnages et leurs liens personnels.

2 PRÉPARATION DE LA PRÉSENTATION

(20–30 minutes)

Objectifs : permettre aux groupes de créer des arguments pour la présentation à venir, afin de convaincre les citoyens et la mairie de choisir leur proposition, lors du vote final à la fin du jeu ; créer une dynamique de groupe dans chacun des groupes participants.

Résultat à atteindre : chaque groupe est prêt à présenter quelque chose en plénière.

- Attribuez les places aux petits groupes.
- Laissez tous les participants se réunir au sein de leur groupe de propositions et travailler sur celles-ci (le parc, le centre commercial et le site de valorisation énergétique). Donnez-leur une des sections du document A, en fonction de la proposition qu'ils et elles défendent. Voici ce qu'ils doivent savoir : leur proposition sera retenue si elle reçoit plus de 2 voix. Le vote est réparti comme suit : une voix pour l'ensemble des citoyens, une pour la commission technique et une pour les membres de la mairie. Il aura lieu à la fin du jeu. La commission technique est un groupe externe d'experts mandatés par la ville pour examiner les 3 projets.
- Remettez l'ensemble du document A au groupe de journalistes et à la mairie.

3 PRÉSENTATION PUBLIQUE

(30–40 minutes)

Trame narrative : maintenant que tout le monde est prêt à gagner l'affection du public, que les présentations commencent !

Objectifs : permettre à tous les participants de découvrir les trois propositions principales ; développer les interactions entre les participants ; s'entraîner à débattre et à écouter.

Résultat à atteindre : les participants obtiennent des informations sur les 3 propositions.

Point d'attention : ne vous concentrez pas trop sur le contenu des propositions car c'est le processus qui est en jeu ici.

- Rassemblez tout le groupe dans une grande salle, dont la disposition rappelle celle d'une présentation. Les participants peuvent ici prendre 5 à 10 minutes pour continuer à faire connaissance avec tout le monde.
- Les animateurs animent le débat, donnent du temps pour les questions et veillent à distribuer équitablement la parole. Limitez le temps de chaque présentation à 3 minutes.

4 APRÈS LA PRÉSENTATION : ÉVÈNEMENT DE LA VILLE

(40–60 minutes)

Trame narrative : tout le monde a fait un excellent travail et la ville a organisé une fête pour les remercier.

Objectifs : offrir des moments de relations informelles entre les groupes ; donner aux participants l'espace et le temps nécessaires pour établir des relations non seulement avec les membres de leur groupe mais aussi avec tous les participants ; lancer le processus de compétition.

Résultat à atteindre : cette phase pourrait être le point de départ de certaines tentatives de corruption. Avant de passer à la phase suivante, assurez-vous que le groupe a reçu les 2 informations suivantes : l'opinion publique est en faveur du parc et la commission technique a voté pour le centre commercial.

- Après la présentation, organisez un événement commun en ville. Il peut s'agir d'une foire, d'un marché ou d'un pique-nique. Permettez aux participants de se déplacer librement dans le lieu et de socialiser avec les autres. Ce moment doit permettre aux participants de renforcer leurs liens personnels.
- Entre-temps, tout le groupe recevra le document B : il s'agit d'un article qui divulgue les résultats du sondage d'opinion.
- Pendant que les habitants de Bront socialisent, demandez aux journalistes de les interviewer. Donnez l'information aux journalistes que le projet du centre commercial a été choisi par une commission technique externe et demandez-leur de remplir le document E.
- Enfin, la décision de la commission technique est communiquée aux membres de la mairie, aux habitants et aux journalistes. Pour ce faire, demandez aux journalistes de lire à voix haute le document E.

5 PUBLICATION DU PREMIER ARTICLE

(60 minutes)

Trame narrative : la nouvelle selon laquelle le projet de centre commercial a remporté le vote de la commission technique devrait faire réagir certaines personnes. C'est le moment de planifier la stratégie à venir. Il s'agit d'une phase cruciale du jeu.

Objectifs : faire expérimenter aux groupes des processus de décision et des dilemmes internes ; rendre possible les tentatives de corruption ; lancer le processus de demande de données.

Résultat à atteindre : de la corruption ou des tentatives de corruption ont eu lieu ; le groupe de jeunes a décidé de créer un collectif de veille.

- Demandez au groupe portant le projet de l'usine de valorisation énergétique des déchets de se réunir et de décider de la marche à suivre, en introduisant peut-être l'idée de "réunions privées". Si le groupe n'a corrompu personne à la fin de cette étape, donnez-lui la carte scénario facultative "tentative de corruption".
- Demandez au groupe du centre commercial de se réunir, de fêter la bonne nouvelle et de commencer à planifier les prochaines étapes ou certains détails de leur projet.
- Le groupe d'amis se réunit également pour discuter. S'ils ne réagissent pas, donnez-leur la carte scénario facultative "demandez les données" pour commencer le processus de création d'un collectif de veille. Puis, donnez-leur le document F lorsqu'ils décident de demander les données.
- Demandez aux journalistes de créer des questions pour les citoyens et de lancer une nouvelle enquête.
- Placez le groupe de la mairie dans une salle afin qu'il soit disponible pour que tout le monde puisse le consulter. Donnez-leur les documents C et D : les membres de la mairie doivent les donner au groupe d'amis après qu'ils en aient correctement fait la demande. Il est très important que, bien qu'ils et elles se trouvent dans la même pièce, tous les membres de la mairie soient séparés dans l'espace : si possible, chacun d'entre eux devrait occuper un bureau différent, "loin" des autres membres. Cela a pour but d'encourager les rencontres individuelles avec les habitants, d'échapper au regard du groupe, et de créer un environnement qui peut encourager davantage de tentatives de corruption.
- Remettez la carte scénario facultative "lancez l'alerte" au groupe de journalistes si personne n'a décidé de devenir lanceur d'alerte et demandez-leur de lire et de trouver un titre au document G.
- Demandez à tout le monde de se rassembler à nouveau dans la grande salle et demandez aux journalistes de lire le document G à voix haute.

6 PUBLICATION DU DEUXIÈME ARTICLE

(60 minutes)

Trame narrative : maintenant qu'il est clair que de la corruption a eu lieu, chaque groupe de proposition a le temps d'élaborer la manière dont il va convaincre le reste de la ville de se mobiliser, ou être confronté aux accusations dont il fait l'objet.

Objectifs : travailler collectivement à l'élaboration de campagnes de communication pour convaincre les citoyens ; prendre des décisions collectives face à une situation spécifique.

Résultat à atteindre : le groupe défendant le projet de valorisation énergétique des déchets et le groupe d'amis ont tous deux une campagne à présenter.

- Remettez le document H au groupe de jeunes et demandez-leur de construire une campagne autour des actions du collectif de veille.
- Proposez une autre salle au groupe du centre de valorisation énergétique afin qu'il construise une campagne de communication pour se défaire de ces accusations (donnez-lui la carte scénario facultative "lavez votre image" s'il ne sait vraiment pas quoi faire).
- Offrez une autre salle au groupe de la mairie pour se réunir et réagir au dernier article.
- Donnez du temps au groupe du centre commercial pour décider de ce qu'il veut faire (également individuellement) et réaliser les activités de chaque rôle. Leur objectif en tant que groupe peut être défini par eux-mêmes : veulent-ils dénoncer le processus publiquement ? Vont-ils rejoindre l'une des autres équipes ? Est-ce qu'ils continuent à travailler sur leur projet ?

7 PRÉSENTATION DES CAMPAGNES

(30 minutes)

Trame narrative : c'est la phase finale et la dernière chance pour chaque groupe de convaincre les autres.

Objectifs : s'entraîner à parler en public et à convaincre un auditoire ; expérimenter les outils démocratiques.

Résultat : le vote final mettra fin au jeu.

- Rassemblez tout le monde dans la grande salle et donnez du temps au groupe de jeunes et au groupe de l'usine de valorisation énergétique pour présenter leurs campagnes. Le reste du groupe écoute.
- Demandez à tous de procéder à un vote final. Le vote se fait en 3 points : l'un est la somme de tous les votes des citoyens (vous pouvez l'organiser en leur demandant de lever la main pour la proposition qu'ils ou elles préfèrent), l'autre est le vote de la commission technique (c'est-à-dire le centre commercial ou, si la carte scénario "tentative de corruption" a été utilisée : le projet d'usine), et la somme des votes des membres de la mairie (ils ne peuvent pas voter lors du vote des citoyens et peuvent décider de se consulter pour se mettre d'accord sur un vote unique, ou procéder à la somme des votes individuels).
- Une personne de la mairie ira à l'avant et annoncera le vainqueur du vote.

8 LA FIN

Ramenez les participants à leur réalité (ex. : exercices corporels, exercices vocaux).

9 ET APRÈS ?

Veillez à bien débriefer l'activité. Vous pouvez commencer par les questions suivantes et les adapter aux besoins de votre groupe :

- Comment vous êtes-vous sentis pendant le jeu ?
- Si cela se produisait dans la vie réelle, comment réagiriez-vous ?
- Pour ceux et celles qui ont été soudoyés, comment s'est passée l'expérience ?
- Pour ceux et celles qui ont dû verser des pots-de-vin, qu'avez-vous ressenti ? Était-ce agréable ? Difficile ?
- Question pour les lanceurs d'alerte : pourquoi avez-vous accepté de jouer un tel rôle ?
- Comment s'est déroulé le processus de prise de décision au sein des groupes de proposition ?
- Question ouverte à tous : comment s'est déroulé le processus consistant à se faire passer pour quelqu'un d'autre ?
- Pouvons-nous appliquer à la vie réelle une partie de ce qui a été appris lors de cette activité ? Pouvons-nous l'extrapoler ?
- Avez-vous rencontré des dilemmes éthiques pendant le jeu de rôle ? Si oui, quels étaient-ils ?
- Selon vous, quel était le but de ce jeu ? Qu'avez-vous appris ?

INDEX ET UTILISATION DES DOCUMENTS

Document A – phase 2 (x16)

Document B – phase 3 (x nombre de participants)

Document C – phase 5 (x1)

Document D – phase 5 (x1)

Document E – phase 4 (x1)

Document F – phase 5 (x1)

Document G – phase 5 (x1)

Document H – phase 6 (x1)

Cartes facultatives – à utiliser si le groupe ne remplit pas les “résultats à atteindre” de chaque phase

Carte scénario – “demandez les données” (phase 5) x1

Carte scénario – “tentative de corruption” (phase 5) x1

Carte scénario – “lavez votre image” (phase 6) x1

Carte scénario – “lancez l’alerte” (phase 5) x1

CONTEXTE

Notre histoire se déroule dans le pays de Caldevia, un pays européen situé entre la Suisse, la France, l'Italie et l'Allemagne, traversé par des rivières généreuses, des forêts denses et de hautes montagnes. C'est un lieu privilégié pour les visites touristiques et son influence peut être comparée à celle de ses voisins. Le pays est également connu pour sa gastronomie, à l'intersection des influences méditerranéennes et de la cuisine germanique, comme sa populaire choucroute aux fruits de mer. La ville sur laquelle nous nous concentrons s'appelle Bront. Située à l'est du pays, elle compte 80 000 habitants. C'est une jolie ville, avec un centre historique agréable et de nombreuses boutiques authentiques à visiter. La principale attraction touristique est ce que l'on appelle "la première pierre de la République Caldevienne". Il s'agirait du rocher sur lequel les rebelles révolutionnaires ont écrit la première constitution démocratique du pays en 1767. La ville offre également des musées, des cinémas, un théâtre et quelques parcs et jardins. Il en est d'ailleurs un qui est particulièrement cher aux habitants de Bront : ce n'est pas le parc le plus clinquant, ni le plus riche, ni le plus ancien de la ville, mais c'est celui où les jeunes générations aiment passer leur temps libre. Ce parc, qui concentrera notre action aujourd'hui, est un large espace vert situé à côté d'un vieux bâtiment abandonné. Les jeunes aiment s'y retrouver, faire du skateboard, danser et jouer au volley-ball. Chaque week-end, l'endroit se remplit d'adolescents, de lycéens et de jeunes adultes. Le bâtiment attenant est l'ancienne université des sciences naturelles et botaniques. Il a été construit à la fin du XIXe siècle dans le style néoclassique et possède de belles colonnes et moulures. Derrière lui, se trouve un vaste jardin qui servait à cultiver et à observer des arbres exotiques, des essences aromatiques et des fleurs colorées. L'ensemble du complexe a été abandonné après la réforme académique du pays, lorsqu'une partie de l'Université s'est déplacée vers la capitale. Bien que le jardin ait maintenant perdu son panache d'antan, il fait partie intégrante du paysage de Bront. La Mairie a toutefois récemment décidé de lancer un projet de requalification de la zone. Afin de recueillir des idées sur ce qu'il convient de faire de ce vieux bâtiment et de son jardin, elle a lancé un appel à projets, au cours duquel les propositions des entreprises et de la société civile ont été examinées. Quelques semaines plus tard, les résultats ont été publiés et trois projets ont été retenus : l'ancien bâtiment et son jardin pourraient devenir une extension du parc, un centre commercial ou une usine de valorisation énergétique des déchets. La décision finale est prévue par un vote, divisé entre l'opinion publique, une commission d'experts et l'administration municipale. Avant cela, tous les habitants et habitantes ont été invités à une présentation ouverte des trois projets, que vous êtes en train de préparer.

Dans cette aventure, vous êtes tous des habitants de cette belle ville. Il y aura 5 groupes distincts : un groupe de jeunes amis, un groupe d'entrepreneurs travaillant dans des entreprises locales, un groupe d'entrepreneurs travaillant dans le domaine de l'énergie, des journalistes locaux et enfin des membres de la mairie. Bien que vous ayez tous et toutes des opinions différentes, vous êtes engagés dans ce que vous pensez être le mieux pour votre ville.

Les rôles sont les outils de base qui vont rendre le jeu vivant et fluide. Chaque rôle a été conçu pour s'adapter à la chronologie générale. La section "Mission" résume votre objectif à long terme. Les "Valeurs" sont des indications pour guider vos réactions aux événements futurs. La section "Activités" contient des activités qui peuvent être réalisées si vous avez du temps libre, mais qui ne doivent pas prendre le dessus sur le récit principal.

Le cœur du groupe d'amis était ensemble à l'école. Au fil des ans, de nouvelles personnes sont arrivées en ville et d'autres sont parties, mais vous vous retrouvez toujours au parc chaque week-end, ou presque.

Dylan: tu es le-la plus âgé-e du groupe. Tu as 22 ans et tu étudies les sciences de l'environnement à l'Université. Tu y as rencontré de nombreuses personnes qui t'ont initié-e aux problématiques de justice environnementale et au militantisme. Tu fais partie d'une association étudiante qui se bat pour généraliser le recyclage sur le campus universitaire. De même, tu aimes les longues promenades en forêt et les baignades dans le lac. Tu es le grand frère-la grande sœur de Romy, mais vous vous disputez beaucoup : alors que tu es un-e fervent-e militant-e non-violent-e, Romy ne cesse de vouloir en découdre avec toute figure d'autorité.

Mission : comme tes amis et toi passez chaque jour beaucoup de temps dans le parc, défendre le projet de son agrandissement est devenu une priorité.

Valeurs : la transparence est essentielle pour toi. Même si tu sais que le parc serait la meilleure option, tu souhaites un processus de décision équitable et transparent et tu ne le laisseras pas être compromis.

Activités : pour ton dernier projet universitaire, tu dois documenter les différentes essences de ton environnement. Tu décides de faire des recherches et d'apprendre les noms des arbres présents dans le parc. Tu peux, par exemple, commencer à indexer dans un carnet de notes les arbres que tu trouves sur Internet en fonction de leurs feuilles, ou de tout autre élément naturel.



Les rôles sont les outils de base qui vont rendre le jeu vivant et fluide. Chaque rôle a été conçu pour s'adapter à la chronologie générale. La section "Mission" résume votre objectif à long terme. Les "Valeurs" sont des indications pour guider vos réactions aux événements futurs. La section "Activités" contient des activités qui peuvent être réalisées si vous avez du temps libre, mais qui ne doivent pas prendre le dessus sur le récit principal.

Le cœur du groupe d'amis était ensemble à l'école. Au fil des ans, de nouvelles personnes sont arrivées en ville et d'autres sont parties, mais vous vous retrouvez toujours au parc chaque week-end, ou presque.

Camille: tu viens de terminer le lycée et tu ne sais pas vraiment quoi faire de ta vie. Il t'arrive de te sentir parfois perdu-e, coincé-e chez tes parents. Heureusement, tu as une passion : peindre les paysages de ta chère ville. Tu es le-la rêveur-se du groupe et tu aimerais faire du monde un endroit plus poétique.

Mission : comme tes amis et toi passez chaque jour beaucoup de temps dans le parc, défendre le projet de son agrandissement est devenu une priorité.

Valeurs : la transparence est essentielle pour toi. Même si tu sais que le parc serait la meilleure option, tu souhaites un processus de décision équitable et transparent et tu ne le laisseras pas être compromis.

Activités : tu voudrais créer un catalogue des perceptions sensibles de tes amis de leur environnement quotidien. Pour ce faire, tu leur demandes de dessiner leur parc idéal pour Bront.



Les rôles sont les outils de base qui vont rendre le jeu vivant et fluide. Chaque rôle a été conçu pour s'adapter à la chronologie générale. La section "Mission" résume votre objectif à long terme. Les "Valeurs" sont des indications pour guider vos réactions aux événements futurs. La section "Activités" contient des activités qui peuvent être réalisées si vous avez du temps libre, mais qui ne doivent pas prendre le dessus sur le récit principal.

Le cœur du groupe d'amis était ensemble à l'école. Au fil des ans, de nouvelles personnes sont arrivées en ville et d'autres sont parties, mais vous vous retrouvez toujours au parc chaque week-end, ou presque.

Romy: tu as 19 ans, tu es étudiant-e en études de genre et tu viens de quitter la maison de tes parents pour entrer à l'université dans une autre ville. Tu reviens toutefois à Bront tous les week-ends pour y retrouver tes amis et ton frère-ta sœur Dylan. Maintenant que tu as vécu dans une plus grande ville, tu penses que Bront manque de lieux pour des projets sociaux. Tu aimerais que la ville ait un espace où les gens pourraient se rencontrer librement et entretenir un certain sentiment de communauté. Tu aimes aussi faire des graffitis. Dylan et toi vous disputez sans cesse : alors que tu es convaincu-e que la résistance doit être un combat, lui-elle est un-e hippie non-violent-e.

Mission : comme tes amis et toi passez chaque jour beaucoup de temps dans le parc, défendre le projet de son agrandissement est devenu une priorité.

Valeurs : la transparence est essentielle pour toi. Même si tu sais que le parc serait la meilleure option, tu souhaites un processus de décision équitable et transparent et tu ne le laisseras pas être compromis.

Activités : tu envisages de monter ton propre projet avec ton ami-e Jude, à la suite de longues discussions dans le parc. Les prochaines étapes consisteraient à en établir les bases (par exemple le nom, le but, l'organisation, etc.).

Les rôles sont les outils de base qui vont rendre le jeu vivant et fluide. Chaque rôle a été conçu pour s'adapter à la chronologie générale. La section "Mission" résume votre objectif à long terme. Les "Valeurs" sont des indications pour guider vos réactions aux événements futurs. La section "Activités" contient des activités qui peuvent être réalisées si vous avez du temps libre, mais qui ne doivent pas prendre le dessus sur le récit principal.

Le cœur du groupe d'amis était ensemble à l'école. Au fil des ans, de nouvelles personnes sont arrivées en ville et d'autres sont parties, mais vous vous retrouvez toujours au parc chaque week-end, ou presque.

Fran: tu travailles comme apprenti-e charpentier-e dans l'entreprise locale de Dominique et tu commences tout juste à gagner ton propre argent. Tu envisages de prendre enfin un appartement, mais tu aimerais tout de même rester en ville. Tu fais du skateboard tous les week-ends et certains soirs au parc. Tu n'as jamais pensé à t'impliquer dans la société civile et tu es très satisfait-e de ta vie actuelle.

Mission : comme tes amis et toi passez chaque jour beaucoup de temps dans le parc, défendre le projet de son agrandissement est devenu une priorité. Toutefois, tu dois être prudent-e : défendre l'option du parc pourrait ne pas être bénéfique pour ta vie professionnelle, car Dominique et toi pourriez perdre de nombreux contrats de travail.

Valeurs : la transparence est essentielle pour toi. Même si tu sais que le parc serait la meilleure option, tu souhaites un processus de décision équitable et transparent et tu ne le laisseras pas être compromis.

Activités : Dominique et toi concevez un nouveau système d'étagères qui vous enthousiasme beaucoup. Vous inventez ensemble le modèle et créez une campagne publicitaire autour de celui-ci (le slogan publicitaire et les prospectus par exemple).

Les rôles sont les outils de base qui vont rendre le jeu vivant et fluide. Chaque rôle a été conçu pour s'adapter à la chronologie générale. La section "Mission" résume votre objectif à long terme. Les "Valeurs" sont des indications pour guider vos réactions aux événements futurs. La section "Activités" contient des activités qui peuvent être réalisées si vous avez du temps libre, mais qui ne doivent pas prendre le dessus sur le récit principal.

Le cœur du groupe d'amis était ensemble à l'école. Au fil des ans, de nouvelles personnes sont arrivées en ville et d'autres sont parties, mais vous vous retrouvez toujours au parc chaque week-end, ou presque.

Noah: tu viens de commencer des études de journalisme dans l'école locale. Tu viens d'un autre pays et tu as déménagé ici il y a quelques années. Tu es très fier-e d'avoir intégré cette prestigieuse école et tu veux faire carrière. Ta vision du journalisme est celle d'une profession éthique, au service de la population et de la vérité. Grâce à tes études, tu as développé un intérêt pour la veille citoyenne, et tu as donc participé avec Charlie à une formation You Monitor. Tu aimerais maintenant partager ces connaissances avec tes amis.

Mission : comme tes amis et toi passez chaque jour beaucoup de temps dans le parc, défendre le projet de son agrandissement est devenu une priorité.

Valeurs : la transparence est essentielle pour toi. Même si tu sais que le parc serait la meilleure option, tu souhaites un processus de décision équitable et transparent et tu ne le laisseras pas être compromis. Depuis que tu as participé à la formation You Monitor, tu souhaiterais mettre en place un groupe de veille citoyenne pour s'assurer que les biens communs de Bront soient gérés équitablement.

Activités : tu souhaites t'entraîner à faire des reportages et prends donc des notes sur les discussions qui ont lieu au sein de ton groupe d'amis.

Les rôles sont les outils de base qui vont rendre le jeu vivant et fluide. Chaque rôle a été conçu pour s'adapter à la chronologie générale. La section "Mission" résume votre objectif à long terme. Les "Valeurs" sont des indications pour guider vos réactions aux événements futurs. La section "Activités" contient des activités qui peuvent être réalisées si vous avez du temps libre, mais qui ne doivent pas prendre le dessus sur le récit principal.

Le cœur du groupe d'amis était ensemble à l'école. Au fil des ans, de nouvelles personnes sont arrivées en ville et d'autres sont parties, mais vous vous retrouvez toujours au parc chaque week-end, ou presque.

Charlie: tu as 21 ans et tu viens de commencer à travailler dans une crèche publique en tant qu'éducateur-riche. Comme tu fais partie du syndicat des travailleurs de l'éducation et du social, tu as des contacts réguliers avec des personnes d'autres syndicats et des fonctionnaires, y compris des personnes de la mairie. Tu penses que la priorité de la politique devrait être la justice sociale et un accès équitable aux services publics. En tant que professionnel-le de la jeunesse, tu as participé avec Noah à une formation You Monitor. Tu aimerais maintenant partager ces connaissances avec tes amis. Tu es le frère ou la sœur de Kim, l'entrepreneur-se qui a développé l'idée de l'usine de valorisation énergétique des déchets. Tu admires sa détermination.

Mission : comme tes amis et toi passez chaque jour beaucoup de temps dans le parc, défendre le projet de son agrandissement est devenu une priorité.

Valeurs : la transparence est essentielle pour toi. Même si tu sais que le parc serait la meilleure option, tu souhaites un processus de décision équitable et transparent et tu ne le laisseras pas être compromis. Depuis que tu as participé à la formation You Monitor, tu souhaiterais mettre en place un groupe de veille citoyenne pour s'assurer que les biens communs de Bront soient gérés équitablement.

Activités : tu accordes de l'importance à la justice et à l'équité. Tu as donc pour mission de veiller à ce que chacun s'exprime librement et sur un pied d'égalité lors des discussions. Tu es le-la modérateur-riche.

Les rôles sont les outils de base qui vont rendre le jeu vivant et fluide. Chaque rôle a été conçu pour s'adapter à la chronologie générale. La section "Mission" résume votre objectif à long terme. Les "Valeurs" sont des indications pour guider vos réactions aux événements futurs. La section "Activités" contient des activités qui peuvent être réalisées si vous avez du temps libre, mais qui ne doivent pas prendre le dessus sur le récit principal.

Le cœur du groupe d'amis était ensemble à l'école. Au fil des ans, de nouvelles personnes sont arrivées en ville et d'autres sont parties, mais vous vous retrouvez toujours au parc chaque week-end, ou presque.

Jude: tu as fait partie du conseil des élèves pendant tes études secondaires, et tu as toujours eu une grande passion pour la représentation et la défense de tes camarades. Une fois le lycée terminé, tu as décidé de commencer des études de sciences politiques à l'université, et de t'impliquer dans un parti politique au niveau local. Avec Romy, vous avez eu l'idée de construire votre propre projet social à Bront. Tu es la fille ou le fils de Jamie McGregor, l'adjoint-e au maire de Bront, qui est un-e libéral-e acharné-e. Même si vous êtes en opposition politique, tu aimes toujours ton père ou ta mère et aimeriez le-la voir heureux-se.

Mission : comme tes amis et toi passez chaque jour beaucoup de temps dans le parc, défendre le projet de son agrandissement est devenu une priorité.

Valeurs : la transparence est essentielle pour toi. Même si tu sais que le parc serait la meilleure option, tu souhaites un processus de décision équitable et transparent et tu ne le laisseras pas être compromis.

Activités : tu envisages de monter ton propre projet avec ton ami-e Romy, à la suite de longues discussions dans le parc. Les prochaines étapes consisteraient à en établir les bases (par exemple le nom, le but, l'organisation, etc.).

Les rôles sont les outils de base qui vont rendre le jeu vivant et fluide. Chaque rôle a été conçu pour s'adapter à la chronologie générale. La section "Mission" résume votre objectif à long terme. Les "Valeurs" sont des indications pour guider vos réactions aux événements futurs. La section "Activités" contient des activités qui peuvent être réalisées si vous avez du temps libre, mais qui ne doivent pas prendre le dessus sur le récit principal.

Le cœur du groupe d'amis était ensemble à l'école. Au fil des ans, de nouvelles personnes sont arrivées en ville et d'autres sont parties, mais vous vous retrouvez toujours au parc chaque week-end, ou presque.

Gael : tu as récemment déménagé de la capitale à Bront car un de tes parents a trouvé un nouvel emploi ici. Tu attends la prochaine rentrée scolaire pour commencer l'université. En attendant, tu es bénévole dans une association qui organise des distributions de nourriture. Tu as rencontré le reste du groupe au parc il y a quelques mois.

Mission : comme tes amis et toi passez chaque jour beaucoup de temps dans le parc, défendre le projet de son agrandissement est devenu une priorité.

Valeurs : la transparence est essentielle pour toi. Même si tu sais que le parc serait la meilleure option, tu souhaites un processus de décision équitable et transparent et tu ne le laisseras pas être compromis.

Activités : tu es passionné-e de photographie et tu veux immortaliser ce moment particulier pour votre nouveau groupe d'amis. Tu prends des photos des différentes étapes (n'oublie pas de demander l'accord des gens).

***** rôles supplémentaires *****

(peuvent être imprimés en plusieurs fois, selon le nombre de participants)

Les rôles sont les outils de base qui vont rendre le jeu vivant et fluide. Chaque rôle a été conçu pour s'adapter à la chronologie générale. La section "Mission" résume votre objectif à long terme. Les "Valeurs" sont des indications pour guider vos réactions aux événements futurs. La section "Activités" contient des activités qui peuvent être réalisées si vous avez du temps libre, mais qui ne doivent pas prendre le dessus sur le récit principal.

Le cœur du groupe d'amis était ensemble à l'école. Au fil des ans, de nouvelles personnes sont arrivées en ville et d'autres sont parties, mais vous vous retrouvez toujours au parc chaque week-end, ou presque.

Tu es un jeune de Bront, la génération qui va faire changer les choses. Tu fais partie du groupe de jeunes et vous vous rencontrez régulièrement au parc. _____

Mission : tu défends le projet du parc avec tes amis.

Valeurs : _____

Activités : tu as la possibilité d'écrire ta propre carte personnage pour faire de Bront la plus vivante des villes.



Les rôles sont les outils de base qui vont rendre le jeu vivant et fluide. Chaque rôle a été conçu pour s'adapter à la chronologie générale. La section "Mission" résume votre objectif à long terme. Les "Valeurs" sont des indications pour guider vos réactions aux événements futurs. La section "Activités" contient des activités qui peuvent être réalisées si vous avez du temps libre, mais qui ne doivent pas prendre le dessus sur le récit principal.

Entrepreneur local #1

Cris Turner : tu as repris le restaurant familial, et il fonctionne très bien. Tu es prêt-e à ouvrir de nouveaux lieux dans la ville, mais le marché du logement est saturé, et aucun local n'est disponible. Tu as donc été l'un-e des premier-e-s à proposer la création d'un nouveau centre commercial dans la ville, qui, selon toi, rendra Bront plus attractive et dynamique. Tu es très admiratif-ve (et un peu envieux-se) des voyages de ta sœur-ton frère Sascha... Il est peut-être temps pour toi de passer aussi à autre chose. Tu es le-la cousin-e d'Andrea Turner, le-la maire.

Mission : tu as mis sur pied une entreprise qui fonctionne plutôt bien ces derniers temps, et tu aimerais la développer. Si une opportunité d'ouvrir un nouveau restaurant se présente, tu la saisiras.

Valeurs : l'intégrité n'est pas une priorité pour toi.

Activités : tu rêves du nom, du style de cuisine et de l'ambiance de ton hypothétique nouveau restaurant.



Les rôles sont les outils de base qui vont rendre le jeu vivant et fluide. Chaque rôle a été conçu pour s'adapter à la chronologie générale. La section "Mission" résume votre objectif à long terme. Les "Valeurs" sont des indications pour guider vos réactions aux événements futurs. La section "Activités" contient des activités qui peuvent être réalisées si vous avez du temps libre, mais qui ne doivent pas prendre le dessus sur le récit principal.

Collaborateur-riche de l'entrepreneur #1

Sascha Turner : tu es le frère ou la sœur de Cris. Après avoir voyagé et appris l'art culinaire à travers le monde, tu t'es installé-e dans ta ville natale et as accepté de rejoindre Cris dans l'entreprise familiale. En passant dans les rues de Lyon, New York, Tokyo et Naples, tu as eu une révélation : le temps est venu d'introduire la cuisine Fusion à Bront et de mettre la ville sur le devant de la scène en termes de gastronomie moderne et innovante. Tu penses donc que la ville gagnerait à avoir une plus grande diversité de restaurants. Tu es le-la cousin-e d'Andrea Turner, le-la maire.

Mission : tu es prêt-e à t'impliquer à nouveau dans ta ville et tu es enthousiaste à l'idée de construire un centre commercial à Bront.

Valeurs : la transparence et l'intégrité te tiennent à cœur.

Activités : tu aimes passionnément la nourriture et l'innovation. Tu n'hésites pas à prendre chaque moment libre de ta journée pour inventer de nouvelles recettes passionnantes, en mélangeant des influences du monde entier. Tu consacres également ton temps à soutenir ta sœur-ton frère Cris dans le projet du nouveau centre commercial.

Les rôles sont les outils de base qui vont rendre le jeu vivant et fluide. Chaque rôle a été conçu pour s'adapter à la chronologie générale. La section "Mission" résume votre objectif à long terme. Les "Valeurs" sont des indications pour guider vos réactions aux événements futurs. La section "Activités" contient des activités qui peuvent être réalisées si vous avez du temps libre, mais qui ne doivent pas prendre le dessus sur le récit principal.

Collaborateur-riche de l'entrepreneur #1

Dominique : tu es le-la fournisseur de nombreux magasins et restaurants à Bront, dont le restaurant de la famille Turner. Tu as lancé ton entreprise de rayonnages commerciaux en bois il y a longtemps, étant maintenant une source d'emploi sûre dans la commune. Tu es toujours à la recherche de nouveaux clients, car cela te permet de prendre davantage d'apprentis et d'embaucher des jeunes issus des zones défavorisées de la région. La création du centre commercial serait donc une opportunité parfaite, car de nombreuses boutiques pourraient ouvrir. Tu es l'employeur-se de Fran.

Mission : tu es favorable au projet du centre commercial mais tu t'aligneras sur toute proposition qui pourrait être bénéfique pour ton entreprise.

Valeurs : l'intégrité n'est pas une priorité pour toi.

Activités : Fran et toi concevez un nouveau système d'étagères, qui vous enthousiasme beaucoup. Vous inventez ensemble le modèle et créez une campagne publicitaire autour de celui-ci (le slogan publicitaire et les prospectus, par exemple).

***** rôles supplémentaires *****

(peuvent être imprimés en plusieurs fois, selon le nombre de participants)

Les rôles sont les outils de base qui vont rendre le jeu vivant et fluide. Chaque rôle a été conçu pour s'adapter à la chronologie générale. La section "Mission" résume votre objectif à long terme. Les "Valeurs" sont des indications pour guider vos réactions aux événements futurs. La section "Activités" contient des activités qui peuvent être réalisées si vous avez du temps libre, mais qui ne doivent pas prendre le dessus sur le récit principal.

Tu es un-e heureux-se citoyen-ne de Bront. Tu n'es pas particulièrement impliqué-e dans la politique, l'environnement ou les tensions économiques de la ville. Tu as la chance d'avoir ce que certains appellent "une vie tranquille". Cependant, l'avenir de ta ville ne te laisse pas indifférent-e, et tu suis avec attention les sujets et débats publics. Sur la base de paramètres économiques, sociaux et environnementaux, tu es convaincu-e que le centre commercial est la meilleure option. _____

Mission : tu défends le projet du centre commercial, aux côtés des entrepreneurs.

Valeurs : _____

Activités : tu as la possibilité d'écrire ta propre carte personnage pour faire de Bront la plus vivante des villes.



Les rôles sont les outils de base qui vont rendre le jeu vivant et fluide. Chaque rôle a été conçu pour s'adapter à la chronologie générale. La section "Mission" résume votre objectif à long terme. Les "Valeurs" sont des indications pour guider vos réactions aux événements futurs.

Entrepreneur local #2

Kim : avec un-e ami-e, tu as créé une start-up qui développe un système innovant de production de biomasse. Tout a commencé dans ton garage, mais vous voulez maintenant le mettre en œuvre à plus grande échelle car le projet se développe assez rapidement. Tu crois fermement en ton système et es prêt-e à tout pour le concrétiser : il va changer le monde. Maintenant que tu as le soutien d'Alex et de Robin, tu es prêt-e à convaincre qui de droit pour que votre projet soit retenu. Tu es le frère ou la sœur de Charlie, un membre du groupe de jeunes.

Mission : ton objectif principal est de construire ton usine de valorisation énergétique des déchets à Bront, car tu sais qu'elle créera des emplois et sera un atout considérable en termes d'énergie verte. Si nécessaire, tu n'hésiteras pas à demander à Robin d'utiliser son argent et son pouvoir pour corrompre quelqu'un et faire aboutir ce projet.

Valeurs : l'intégrité n'est pas une priorité pour toi, remporter cet appel à projets l'est.



Les rôles sont les outils de base qui vont rendre le jeu vivant et fluide. Chaque rôle a été conçu pour s'adapter à la chronologie générale. La section "Mission" résume votre objectif à long terme. Les "Valeurs" sont des indications pour guider vos réactions aux événements futurs.

Collaborateur-riche de l'Entrepreneur #2

Alex : tu es un-e ami-e de longue date de Kim et vous avez tous-tes deux eu le rêve fou de fonder une start-up ensemble il y a un an. Tu as toujours eu l'esprit d'aventure, mais tes initiatives précédentes n'ont pas eu beaucoup de succès. Tu penses que celle-ci pourrait vraiment fonctionner à une plus grande échelle et faire la différence à l'avenir. En outre, ce projet te tient particulièrement à cœur, car tu es secrètement très amoureux-se de Kim. Par conséquent, tu es prêt-e à faire ce qu'il faut pour le-la rendre heureux-se. Ta famille possède la plus grande entreprise de la région et constitue une source importante d'emplois.

Mission : tu n'en as pas encore parlé à Kim, mais tu es prêt-e à faire tout ce qu'il faut pour que ce projet fonctionne, même si cela signifie corrompre quelqu'un.

Valeurs : l'intégrité n'est pas une priorité pour toi, remporter cet appel à projets l'est.

Les rôles sont les outils de base qui vont rendre le jeu vivant et fluide. Chaque rôle a été conçu pour s'adapter à la chronologie générale. La section "Mission" résume votre objectif à long terme. Les "Valeurs" sont des indications pour guider vos réactions aux événements futurs.

Collaborateur-riche de l'entrepreneur #2

Robin : après quelques années d'études en technologies environnementales, tu as rejoint l'équipe de recherche en développement durable d'une multinationale de l'énergie. C'est là que tu as pris conscience de l'importance de la gestion des déchets au niveau local. Tu as ensuite rejoint l'équipe des partenariats et cherche maintenant à encourager les initiatives dans différentes municipalités du pays. C'est ainsi que tu as découvert la start-up de Kim et Alex, qui s'efforcent maintenant de mettre en place l'usine de valorisation énergétique des déchets. Tu étudies sérieusement les possibilités de parrainage, car cela représenterait une grande expansion pour ton entreprise. Ta mère dirige la plus grande école privée du pays, et tu pourrais y faire accepter n'importe qui facilement.

Mission : tu sais que tu es la personne la plus riche et la plus puissante de votre groupe et tu es prêt-e à l'utiliser pour défendre ce projet.

Valeurs : l'intégrité n'est pas une priorité pour toi, remporter cet appel à projets l'est.

***** rôles supplémentaires *****

(peuvent être imprimés en plusieurs fois, selon le nombre de participants)

Les rôles sont les outils de base qui vont rendre le jeu vivant et fluide. Chaque rôle a été conçu pour s'adapter à la chronologie générale. La section "Mission" résume votre objectif à long terme. Les "Valeurs" sont des indications pour guider vos réactions aux événements futurs. La section "Activités" contient des activités qui peuvent être réalisées si vous avez du temps libre, mais qui ne doivent pas prendre le dessus sur le récit principal.

Tu es un-e heureux-se citoyen-ne de Bront. Tu n'es pas particulièrement impliqué-e dans la politique, l'environnement ou les tensions économiques de la ville. Tu as la chance d'avoir ce que certains appellent "une vie tranquille". Cependant, l'avenir de ta ville ne te laisse pas indifférent-e, et tu suis avec attention les sujets et débats publics. Sur la base de paramètres économiques, sociaux et environnementaux, tu es convaincu-e que l'usine de valorisation énergétique des déchets est la meilleure option. _____

Mission : tu défends le projet de l'usine de valorisation énergétique, aux côtés des entrepreneurs.

Valeurs : _____

Activités : tu as la possibilité d'écrire ta propre carte personnage pour faire de Bront la plus vivante des villes.



Les rôles sont les outils de base qui vont rendre le jeu vivant et fluide. Chaque rôle a été conçu pour s'adapter à la chronologie générale. La section "Mission" résume votre objectif à long terme. Les "Valeurs" sont des indications pour guider vos réactions aux événements futurs. La section "Activités" contient des activités qui peuvent être réalisées si vous avez du temps libre, mais qui ne doivent pas prendre le dessus sur le récit principal.

Journaliste local-e

Ariel : tu es une personne curieuse qui suit de près l'évolution de la politique locale et nationale. Tu es arrivé-e à Bront il y a 12 ans, tu disposes donc d'un grand réseau de différentes sources d'information locales, notamment des personnes travaillant dans l'administration locale et dans les différents partis. Les gens connaissent ton honnêteté, et savent qu'ils peuvent te fournir des informations sans que leur identité ne soit dévoilée. Tu es le-la partenaire de Gwenaël, le-la secrétaire du bureau du maire. Tu publies souvent les poèmes d'un écrivain anonyme.

Mission : tu es l'œil et l'oreille de Bront. Tu enquêtes pour fournir des informations impartiales aux citoyens.

Valeurs : tu penses que les médias doivent être impartiaux et transparents.

Activités : tu prends des notes sur tout ce que tu trouves pertinent afin de publier des articles à ce sujet et d'interviewer les citoyens de Bront.



Les rôles sont les outils de base qui vont rendre le jeu vivant et fluide. Chaque rôle a été conçu pour s'adapter à la chronologie générale. La section "Mission" résume votre objectif à long terme. Les "Valeurs" sont des indications pour guider vos réactions aux événements futurs. La section "Activités" contient des activités qui peuvent être réalisées si vous avez du temps libre, mais qui ne doivent pas prendre le dessus sur le récit principal.

Nicky : tu es un-e influenceur-se très célèbre qui a commencé à parler de questions environnementales sur TikTok il y a quelques années. Tu as gagné des milliers de followers et es désormais une figure des réseaux sociaux. Grâce à ta notoriété, tu as été engagé-e par une chaîne de télévision locale pour être responsable des réseaux sociaux.

Mission : tu veux créer le buzz et faire le plus de vues possible.

Valeurs : tu n'es pas très intéressé-e par la politique, et tu serais prêt-e à changer de camp si cela peut augmenter ton audience.

Activités : tu dois filmer et documenter ce que tu trouves pertinent dans l'actualité, ainsi que des représentations de la vie quotidienne à Bront, sous forme de vidéos TikTok (15 secondes).

Les rôles sont les outils de base qui vont rendre le jeu vivant et fluide. Chaque rôle a été conçu pour s'adapter à la chronologie générale. La section "Mission" résume votre objectif à long terme. Les "Valeurs" sont des indications pour guider vos réactions aux événements futurs. La section "Activités" contient des activités qui peuvent être réalisées si vous avez du temps libre, mais qui ne doivent pas prendre le dessus sur le récit principal.

Blake : tu étudies le journalisme dans une autre ville et tu viens de rejoindre l'équipe d'Ariel en tant que stagiaire pour quelques mois. A l'université, tu as étudié le photo-reportage mais tu dois faire un stage dans un journal papier pour valider ton semestre. Bien que tu passes encore beaucoup de temps à côté de la photocopieuse, l'équipe te laisse explorer et venir avec eux sur le terrain.

Mission : tu suis et aides l'équipe d'Ariel dans ses enquêtes.

Valeurs : tu penses que les médias doivent être impartiaux et transparents.

Activités : tu as mis la main sur un vieux appareil photo qui traînait dans le bureau depuis des années. Tu prends maintenant des photos des réunions officielles.

Les rôles sont les outils de base qui vont rendre le jeu vivant et fluide. Chaque rôle a été conçu pour s'adapter à la chronologie générale. La section "Mission" résume votre objectif à long terme. Les "Valeurs" sont des indications pour guider vos réactions aux événements futurs. La section "Activités" contient des activités qui peuvent être réalisées si vous avez du temps libre, mais qui ne doivent pas prendre le dessus sur le récit principal.

Maire

Andrea Turner : tu es le-la cousin-e de Cris et Sascha. Tu es membre du parti social-démocrate : tu ne veux que le meilleur pour la ville. Tu as lancé le processus participatif pour recueillir des idées sur la façon de réhabiliter la zone, mais tu es en réalité assez inquiet-e de la situation financière de la municipalité. Beaucoup de gens t'ont dit que les bénéfices financiers que Bront pourrait obtenir en investissant dans le jardin et le vieux bâtiment pourrait être conséquents. A vrai dire, ce sont surtout les personnes qui veulent l'acheter qui ont dit ça... Et ton adjoint-e. De plus, tu arrives en fin de mandat, tu dois donc penser à ta prochaine campagne et à la façon de la financer.

Mission : tu dois réunir le plus grand nombre possible de sponsors et de soutiens financiers pour ta future campagne. Tu n'as pas de préférence pour l'un des trois projets, du moment qu'il te donne l'assurance d'être réélu-e.

Valeurs : l'intégrité n'est pas une priorité pour toi. Jusqu'à aujourd'hui, tu n'as jamais accepté de propositions de corruption, mais tu n'es pas complètement fermé-e à l'idée si cela peut t'aider à être réélu-e.

Activité : en attendant, tu commences à planifier avec ton adjoint-e les prochains points clés de ta future campagne.

Les rôles sont les outils de base qui vont rendre le jeu vivant et fluide. Chaque rôle a été conçu pour s'adapter à la chronologie générale. La section "Mission" résume votre objectif à long terme. Les "Valeurs" sont des indications pour guider vos réactions aux événements futurs. La section "Activités" contient des activités qui peuvent être réalisées si vous avez du temps libre, mais qui ne doivent pas prendre le dessus sur le récit principal.

Adjoint-e au Maire

Jamie McGregor : tu es un-e ancien-ne étudiant-e en sciences économiques, qui a ensuite occupé le poste de conseiller-e pour la politique de l'emploi pendant 10 ans avant de devenir Adjoint-e au maire. Tu es membre du parti libéral. Tu viens d'une grande famille d'entrepreneurs et tu veux apporter de l'innovation à Bront, qui selon toi n'a pas changé depuis de nombreuses années. De plus, tu es persuadé-e que la ville a un énorme potentiel et qu'elle peut se développer rapidement si on attire les bons investisseurs. Pour ce faire, tu crois au développement de politiques flexibles qui permettent une plus grande liberté économique et stimulent la créativité. Comme le-la maire est issu-e du parti social-démocrate, tu fais partie de l'opposition et vous avez parfois du mal à trouver des points d'accord. Tu es le père ou la mère de Jude (groupe de jeunes), qui est en totale opposition politique avec toi, mais qui te considère comme un bon parent.

Mission : la dernière élection a été une défaite pour toi car tu n'as pas pu devenir maire. Ton objectif est de gagner les prochaines. Tu comptes y parvenir en réduisant de moitié le taux de chômage, et tu penses que le projet d'usine de valorisation énergétique des déchets a le plus de chances d'y parvenir.

Valeurs : l'innovation et la croissance (et quelques profits privés !) sont plus importantes que le développement durable. L'intégrité n'est pas une priorité pour toi.

Activité : en attendant, tu commences à planifier avec le-la maire les prochains points clés de sa future campagne.

Les rôles sont les outils de base qui vont rendre le jeu vivant et fluide. Chaque rôle a été conçu pour s'adapter à la chronologie générale. La section "Mission" résume votre objectif à long terme. Les "Valeurs" sont des indications pour guider vos réactions aux événements futurs. La section "Activités" contient des activités qui peuvent être réalisées si vous avez du temps libre, mais qui ne doivent pas prendre le dessus sur le récit principal.

Conseiller-e pour les politiques sociales

Dany : tu as été embauché-e par la municipalité il y a un an, après le départ de ton prédécesseur (pour des raisons peu claires). Tu es dans le parti social-démocrate, comme le-la maire. Tu es engagé-e pour défendre les besoins sociaux des habitants de la ville mais tu n'es pas expert-e en matière de transparence, de mesures anti-corruption...

Mission : tu es prêt-e à soutenir tout projet qui apportera suffisamment d'argent à Bront pour mettre en œuvre davantage de mesures sociales.

Valeurs : tu es convaincu-e qu'une ville plus sociale ne peut être construite sans apport d'argent.

Activités : une de tes missions est de faire le pont entre l'administration et les citoyens. On t'a confié la tâche de recueillir les opinions des habitants sur les infrastructures sociales de la ville et leurs idées potentielles pour les améliorer. Tu peux prendre des notes et les organiser ultérieurement dans un document officiel.

Les rôles sont les outils de base qui vont rendre le jeu vivant et fluide. Chaque rôle a été conçu pour s'adapter à la chronologie générale. La section "Mission" résume votre objectif à long terme. Les "Valeurs" sont des indications pour guider vos réactions aux événements futurs. La section "Activités" contient des activités qui peuvent être réalisées si vous avez du temps libre, mais qui ne doivent pas prendre le dessus sur le récit principal.

Conseiller-e pour les politiques environnementales

Gaby : tu as rejoint le parti des Verts à 18 ans, et as participé à de nombreuses manifestations et actions dans ta jeunesse contre des projets de construction dans tout le pays. Tu es vegan et regrettes qu'il n'y ait pas assez de restaurants vegan en ville. Tu as pris part aux discussions sur la gestion des déchets au cours des dernières années, mais tu n'es plus d'accord avec l'idée de construire une usine de valorisation énergétique des déchets à la place du parc, car celui-ci est trop proche du centre-ville.

Mission : tu défends le projet du parc et veux rendre Bront aussi écologique que possible pendant ton mandat.

Valeurs : la transparence est importante pour toi.

Activités : lorsque tu ne travailles pas, tu composes des rimes et des poèmes autour de la nature et de l'environnement. Tu les envoies anonymement au journal local. Elles sont régulièrement publiées, mais personne ne sait que tu en es l'auteur-ice.



DOCUMENT A

Les rôles sont les outils de base qui vont rendre le jeu vivant et fluide. Chaque rôle a été conçu pour s'adapter à la chronologie générale. La section "Mission" résume votre objectif à long terme. Les "Valeurs" sont des indications pour guider vos réactions aux événements futurs. La section "Activités" contient des activités qui peuvent être réalisées si vous avez du temps libre, mais qui ne doivent pas prendre le dessus sur le récit principal.

Conseiller-e pour les politiques environnementales

Gwenaël : tu travailles au bureau de la maire et tu participes à toutes les réunions concernant l'occupation de l'espace public dans la ville. Tu as grandi au milieu des réunions politiques organisées par tes parents, entouré-e de leurs camarades syndicalistes. Tu as donc été sensibilisé-e à la justice économique et à la redistribution dès ton plus jeune âge. Tu commences à percevoir quelque chose de suspect et de louche dans le processus de décision au sein de la mairie. Tu es le-la partenaire d'Ariel, le-la journaliste.

Mission : tu souhaites sincèrement un processus participatif équitable et honnête pour le nouveau projet, car il doit être un exemple pour les prochaines élections.

Valeurs : la transparence et l'équité sont très importantes pour toi.

Activités : en tant que secrétaire, tu rédiges les rapports des réunions officielles de la mairie.

DOCUMENT A1

LE PROJET DE CENTRE COMMERCIAL

Votre idée est la suivante : transformer la zone en un magnifique centre commercial. L'ancienne villa abandonnée pourrait constituer le bâtiment central du centre commercial, avec un effet très saisissant combinant l'architecture néoclassique et le design moderne des magasins. Le grand parc environnant offrirait suffisamment d'espace pour agrandir le bâtiment, qui pourrait accueillir également un cinéma, des bars et des espaces de restauration, ainsi qu'un grand parking pour les clients et clientes du centre commercial.

POUR	CONTRE
<ul style="list-style-type: none"> • Il apportera de nouveaux magasins • Ce projet créera de nouveaux emplois, particulièrement auprès des jeunes • Plus de places de parkings gratuites • Il sera un espace de rencontre et de sociabilisation de choix • Il permettra d'augmenter les recettes fiscales de la ville • Il créera de l'énergie verte grâce à des panneaux solaires sur son toit 	<ul style="list-style-type: none"> • En attirant plus de clients, ce projet risque d'augmenter la circulation et la pollution sonore • Il augmentera la production de déchets, et donc les coûts de la gestion des déchets gérée par la ville. • Il entraînera une hausse des prix des logements dans le quartier • Il aura un impact négatif sur les petites entreprises du centre-ville



DOCUMENT A2

LE PROJET D'USINE DE TRANSFORMATION DES DÉCHETS EN ÉNERGIE

Votre idée est la suivante : transformer la zone en un incinérateur efficace, produisant de l'énergie au service de la ville. Une partie de l'ancienne villa abandonnée pourrait accueillir les bureaux administratifs de l'usine de valorisation énergétique, tandis qu'une grande partie du parc environnant offrirait suffisamment d'espace pour construire l'incinérateur, ainsi que des zones de stockage, de transit et de déchargement pour les camions transportant les déchets, etc.

POUR	CONTRE
<ul style="list-style-type: none">• L'usine de valorisation énergétique des déchets permettra d'éviter les décharges autour de la ville• Elle créera une plus grande offre de chaleur et d'énergie dans la ville, ce qui fera baisser les prix• Elle achètera les déchets de la gestion municipale des déchets, ce qui apportera des revenus à l'administration municipale.• Elle créera quelques emplois hautement qualifiés	<ul style="list-style-type: none">• Elle fera baisser la valeur des maisons du quartier• Elle pourrait dissuader les habitants de recycler• Malgré les filtres, il peut produire une mauvaise odeur• Elle augmentera les émissions de CO2• La construction et l'entretien de l'usine ont un coût élevé, en particulier les filtres environnementaux qui bloquent les émissions dangereuses

DOCUMENT A3

LE PROJET D'UN PARC MUNICIPAL

Vous vous êtes rendu compte que la ville manque de lieux de rencontre pour les jeunes, et vous souhaitez y remédier. Votre idée est la suivante : transformer la zone requalifiée en un parc urbain ouvert à tous. L'ancienne villa abandonnée pourrait être rénovée et accueillir dans son architecture néoclassique des expositions et des événements organisés par l'administration publique. Le grand espace vert environnant pourrait être relié au parc voisin, afin d'augmenter l'espace disponible pour ceux et celles qui veulent se promener, faire du sport, emmener les enfants jouer, etc.

POUR	CONTRE
<ul style="list-style-type: none">• Il constituera un lieu de rencontre idéal pour les familles avec enfants, la diversité sociale, les sports de plein air, etc.• Il augmentera le bien-être et réduira le stress des habitants de la ville, en particulier ceux et celles qui vivent à côté• Il préservera un espace vert, ce qui contribuera à améliorer la qualité de l'air	<ul style="list-style-type: none">• Les enfants qui jouent, les jeunes qui font la fête la nuit et les concerts d'été organisés dans le parc peuvent être très bruyants et gênants pour les voisins• De nombreux propriétaires de chiens utiliseront le parc, certains d'entre eux laissant des déjections canines• Il fera grimper les prix des logements dans le quartier• Le parc nécessitera un entretien approprié et coûteux de la verdure par les services publics

DOCUMENT B

La gazette de Bront

Article par J. Luminers

(...)

Aujourd'hui Bront réagit à l'annonce, hier soir, des résultats officiels du sondage d'opinion réalisé peu après la présentation publique, pour la requalification du vaste espace vert de la ville : 74% des personnes ont voté pour une extension du parc, avec un taux de participation de 61%. C'était un chiffre très attendu car la zone située à côté de l'ancienne université des sciences naturelles et botaniques a passé de longues années sans connaître son avenir. Depuis aujourd'hui, nous pouvons affirmer avec confiance que la majorité des habitants de Bront sont d'accord avec la création d'un parc municipal dans cette zone, avec de nouvelles infrastructures pour tous les jeunes de la ville, qui ont toujours trouvé ici un endroit pour partager, jouer et danser ensemble. Cette fois, l'opinion populaire a étonnamment gagné contre les deux autres propositions retenues par la mairie : le centre commercial ou l'usine de valorisation énergétique des déchets.

“Nous pourrions respirer à nouveau et être libres d'aller au parc sans restrictions ni peur d'être mis dehors par la police”, affirme un jeune skateur. “Ce serait formidable de voir l'ancien bâtiment néoclassique avec ses belles colonnes briller à nouveau dans le vaste jardin après sa requalification. Peut-être que la communauté pourra l'investir et en fera une source d'observation de la merveilleuse nature qui l'entoure”, commente un enseignant après la communication officielle des résultats du sondage. Nous allons maintenant voir comment la mairie va gérer cette grande opération de requalification, et si elle va inclure la voix des habitants et des habitantes dans le processus ou non.



DOCUMENT C

DOSSIER TECHNIQUE

A l'attention du

DU COMITÉ D'ÉVALUATION TECHNIQUE

Vous trouverez ci-dessous les évaluations du groupe de consultants désigné par l'administration, concernant les manifestations d'intérêt soumises en réponse à l'offre AF2067.

LE PROJET DE CENTRE COMMERCIAL

Nous attirons votre attention sur les éléments économiques du projet proposé : il y a un fort impact positif sur l'offre d'emploi et une augmentation des recettes fiscales est attendue. En ce qui concerne l'impact sur la communauté, des infrastructures routières seront construites et resteront au bénéfice des citoyens et citoyennes (voir grand parking). Du point de vue environnemental, la consommation foncière est largement compensée par l'excellente performance énergétique du bâtiment qui, grâce aux panneaux solaires placés sur le toit de l'ensemble du bâtiment, permettra au centre commercial d'être autonome sur le plan énergétique.

LE PROJET D'USINE DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DES DÉCHETS

Le projet présente des lacunes du point de vue des avantages sociaux et environnementaux. Compte tenu de l'entretien difficile et coûteux des filtres environnementaux, au vu des technologies disponibles aujourd'hui, et de l'augmentation prévue des émissions de l'usine, il existe un risque élevé d'impact sur la qualité de l'air, ainsi que sur la qualité de vie et l'attractivité des zones résidentielles environnantes. Dans le même temps, un fort effet économique positif est attendu, lié à l'achat des déchets résiduels du service de collecte des déchets de la ville (revenus pour la ville), et de leur efficacité pour la production d'énergie (coûts réduits pour les citoyens et citoyennes).

LE PROJET DE PARC MUNICIPAL

Le projet a une valeur ajoutée indiscutable pour l'attractivité de la ville dans son ensemble. Bien que le projet prévoit la préservation d'une zone verte, aucune intervention n'est prévue pour affecter la performance énergétique de la zone. Aucune activité économique d'aucune sorte n'est prévue, ce qui rend le projet peu attractif d'un point de vue économique, notamment en raison des coûts élevés de rénovation de la villa et d'entretien de la végétation que le parc nécessitera en permanence.

Dr. Shaw pour le groupe de consultants AGB

DOCUMENT D

PARAMÈTRES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION DE L'OFFRE AF2067

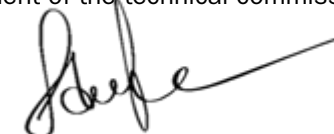
Formulaire d'analyse technique correspondant aux 3 éléments d'évaluation du TABLEAU "A" ci-dessous.

Pour chaque sous-élément d'évaluation, veuillez attribuer de 0 à un nombre maximum de points (voir : pondération) qui s'ajouteront (+) ou se soustrairont (-) pour aboutir à la note finale attribuée au projet. Le projet ayant obtenu le score le plus élevé se verra attribuer l'offre. Dans le cas où le premier candidat devrait renoncer ou se retirer de la mission, la mission sera attribuée au deuxième candidat, et ainsi de suite, en suivant le classement des points.

TABLE 'A'			
ELEMENTS ET SOUS-ELEMENTS D'EVALUATION		POINTS	POIDS (max points; +/-)
A	PERFORMANCES ECONOMIQUES DE L'OFFRE		
A.1	Création d'emplois	Centre: + 15 Parc: + 0 Usine: + 10	+20
A.2	Création d'emplois qualifiés	Centre: + 5 Parc: + 0 Usine: + 10	+10
A.3	Augmentation de recette fiscale	Centre: + 20 Parc: + 0 Usine: + 5	+20
A.4	Augmentation des coûts de services publics	Centre: - 5 Parc: - 10 Usine: - 5	-10
B	PERFORMANCES SOCIALES DE L'OFFRE		
B.1	Construction d'équipements d'intérêt général	Centre: + 10 Parc: + 20 Usine: - 5	+20
B.2	Augmentation de l'attractivité de la ville	Centre: + 10 Parc: + 10 Usine: - 5	+10
C	CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX MINIMUM		
C.1	Amélioration de la performance énergétique et de la production d'énergie durable comme indiqué au chapitre 2.3 du CAM (Annexe 1 – Décret ministériel 24/1220)	Centre: + 10 Parc: + 0 Usine: + 20	+20
C.2	Utilisation des sols au détriment des espaces verts	Centre: - 10 Parc: - 0 Usine: - 10	-10
TOTAL		Centre: + 55 Parc: + 20 Usine: + 20	

Nom et signature de l'évaluateur

Eleonore Dufé, President of the technical commission



DOCUMENT E

Cet article révèle que la commission technique a pris une décision quant au projet le plus approprié pour la ville. En tant que journalistes, votre tâche est de remplir les blancs. Pour vous aider, nous avons ajouté quelques points importants reprenant les détails importants. Lorsque l'article sera prêt, partagez-le avec les habitants de Bront.

TITRE _____

Date (.....)

L'espace vert de Bront est à nouveau au centre des débats locaux. Après l'enquête d'opinion menée la semaine dernière, la commission technique vient d'analyser l'état des lieux de la zone qui fait l'objet du projet de requalification. Cette commission est composée d'experts en matière de politique environnementale, urbanistique et sociale, nommés par la Mairie pour rendre un rapport sur ce sujet. Après des heures de débats et d'analyses, la commission a déclaré que le centre commercial serait le projet le plus approprié pour Bront. _____

_____. *Les critères de cette décision ont été élaborés à la discrétion de la commission technique. Cela peut nous amener à nous interroger sur les intérêts de ce groupe d'experts : qui sont-ils ? Sont-ils impliqués dans un quelconque conflit d'intérêts ? Défendent-ils uniquement les intérêts des habitants ?*

Les arguments à formuler :

- Augmentation du nombre d'emplois
- Augmentation des recettes fiscales
- Création de nouvelles installations
- Augmentation de l'attractivité de la ville
- Avantages environnementaux attendus
-



DOCUMENT F

DIRECTIVES POUR FAIRE UNE DEMANDE DE FOIA

La loi sur la liberté d'information de votre pays vous donne le droit de demander à consulter les informations administratives enregistrées détenues par les autorités publiques. Vous pouvez demander des informations qui ne sont pas déjà accessibles au public en remplissant une demande au titre de la loi sur la liberté d'information (FOIA).

Cette demande doit être effectuée par écrit, par lettre, courriel ou par fax. Dans la demande, vous devez indiquer :

- votre nom
- vos coordonnées (adresse postale ou électronique)
- une description détaillée des informations que vous souhaitez obtenir – par exemple, vous pouvez souhaiter obtenir toutes les informations détenues sur un sujet, ou les contrats de votre municipalité avec une entreprise spécifique, ou les protocoles d'une réunion spécifique, etc.

La plupart des demandes sont gratuites, mais il est possible que l'on vous demande de payer une petite somme pour les copies ou les frais d'envoi.

Suggestions importantes :

- identifiez précisément l'institution qui détient les informations que vous recherchez : la demande doit être envoyée à une institution spécifique.
- il n'y a pas de formulaire spécifique à utiliser pour faire une demande – essayez d'être très succincts et précis : demandez au mieux des documents spécifiques et pas seulement des informations générales.
- n'oubliez pas que vous n'êtes pas obligés de dire pourquoi vous souhaitez obtenir ces documents ou ce que vous voulez faire avec les informations demandées.
- la plupart des demandes sont gratuites, mais il est possible que l'on vous demande de payer une petite somme pour les copies ou les frais d'envoi. Demandez à être informés de ces coûts dans votre demande.
- dans certains cas, vous pouvez avoir besoin des informations dans un délai précis. Vous pouvez le souligner dans votre demande, en demandant une procédure accélérée.

DOCUMENT G

TITRE _____

Date (.....)

Bront n'a pas un instant pour respirer et rêver d'un avenir meilleur. Notre communauté a découvert ce matin que la décision finale concernant la requalification du parc n'était pas si transparente que ce qu'elle laissait à penser. Le chef de la police a confirmé qu'il y a bel et bien eu une tentative de corruption pendant le processus d'attribution du projet. Les autorités enquêtent pour comprendre qui est impliqué, comment cela s'est passé et quand cela a commencé. La police a trouvé des documents importants dans les bureaux du Conseil Municipal, qui décrivent un accord sur une rémunération pour avoir participé à la tentative de corruption. Le procureur a également mentionné des écoutes téléphoniques qui contiennent des messages codés pour donner des ordres aux différents suspects. Dans certains appels, il est possible d'entendre parler de menaces de mort directes pour ceux et celles qui ont refusé de coopérer.

Jusqu'à présent, il n'est pas possible de retracer l'identité du principal suspect mais il est indéniable qu'il s'agit ici de plus d'une personne. Tant le Conseil Municipal que les entrepreneurs soutenant le projet du centre commercial et de l'usine ont déjà appelé leurs avocats.



DOCUMENT H

ELLIPSE !

FÉLICITATIONS ! VOUS ÊTES MAINTENANT UN COLLECTIF DE VEILLE CITOYENNE !

Un mois environ s'est écoulé. Cette histoire dans l'article de journal sur un possible cas de corruption dans votre propre ville a, à juste titre, occupé votre groupe d'amis pendant des jours. Grâce à Charlie et Noah, et à leur patience à expliquer et réexpliquer, tout le monde a compris ce que signifie être un collectif de veille citoyenne. C'est exactement ce dont Bront a besoin ! Vous vous êtes réunis au moins deux fois par semaine, et bien que tout le monde soit fatigué après des journées de travail et d'étude, vous vous êtes assis et avez raisonné sur les données que vous aviez collectées jusqu'à présent. Il y avait beaucoup de données à réorganiser en informations significatives : les documents que vous aviez reçus par le biais de demandes d'accès à l'information, mais aussi les photos et les notes de vos visites de veille sur le site du projet. À partir de là, vous avez partagé toutes les questions qui vous sont venues à l'esprit sur le sujet. C'est un travail d'immersion totale et collective pendant un dimanche entier qui a été décisif : avec la contribution de chacun et de chacune, vous avez choisi la question de veille à laquelle votre collectif s'intéressera.

À la lumière des critères d'évaluation définis dans l'appel d'offres et des résultats diffusés concernant l'évaluation technique, pourquoi l'administration publique a-t-elle attribué le projet d'usine de valorisation énergétique des déchets ?

Vous vous êtes même donné un nom : vous vous appellerez les "Sentinelles du parc" !



Carte scénario
DEMANDEZ LES DONNÉES

Cette carte ne doit être remise au groupe de jeunes que s'il ne décide pas de lui-même de demander les données aux autorités et de surveiller le processus de décision.

Vous ne pouvez pas le croire ! Votre parc bien-aimé va être transformé en centre commercial. Vous avez pourtant vu les résultats des votes, et ils n'indiquent pas une victoire pour cette proposition. D'après les statistiques, l'option du parc était de loin la plus populaire. Comment est-ce possible ? Cela suffit pour que votre groupe s'interroge sur le processus de prise de décision à Bront : vous voulez en savoir plus. Grâce à Charlie et Noah, vous apprenez qu'il est possible de demander des données publiques à votre administration lorsqu'elles ne sont pas disponibles.

Carte scénario
LANCEZ L'ALERTE

Cette carte ne doit être remise au groupe de journalistes que si personne n'est venu les trouver pour leur livrer des informations sur une potentielle tentative de corruption.

Faites attention. Tout n'est pas aussi simple qu'il n'y paraît. Il est important que vous sachiez qu'une tentative de corruption est en cours dans le processus de requalification du parc. Tout le monde veut en parler, mais beaucoup de gens ont peur de formuler des doutes et d'autres n'ont aucune idée de la complexité de la situation. Vous pouvez enquêter et en apprendre davantage, mais n'oubliez pas de ne pas être trop confiants avec les personnes que vous avez rencontrées jusqu'à présent.



Carte scénario
**LAVEZ VOTRE IMAGE PUBLIQUE
GRÂCE À UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION**

Cette carte ne doit être remise à l'un des groupes d'entrepreneurs qu'après la publication du deuxième article, s'ils ne savent pas quoi faire.

Eh bien, il semble que vous soyez en passe d'être dans le pétrin. L'article récemment publié n'est pas une bonne nouvelle pour vous et vous devez réagir au plus vite. Après de longues heures de brainstorming, vous arrivez à la conclusion que vous devez gagner la sympathie des habitants de Bront. Pour ce faire, vous décidez de mettre sur pied une campagne qui devrait dissiper toute suspicion parmi les citoyens.

Carte scénario
TENTATIVE DE CORRUPTION

Cette carte ne doit être donnée au groupe d'entrepreneurs #2 que si aucune tentative de corruption n'a eu lieu à la fin de la phase 5.

Vous venez de recevoir une nouvelle des plus surprenantes. Les membres de la commission technique ont changé d'avis et ont voté pour le projet d'usine de valorisation énergétique des déchets. Votre rêve est en passe de devenir réalité ! Mais pour y arriver, il a fallu se salir les mains : le patron de Robin a pris les devants et a passé un accord avec la commission technique. Il a réussi à les corrompre et à acheter leur vote. Vous devez maintenant vous assurer que cela reste secret.

